TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11 484 — JEUDI 31 DÉCEMBRE 1981

Le président Assad tente une médiation entre l'Iran et l'Irak

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les répercussions de l'« état de guerre » en Pologne

S'en prendre à la source

Les sanctions décidées par le gouvernement américain contre l'Union soviétique interviennent deux jours après la réponse de M. Brejnev au message que lui avait fait parvenir M. Reagan. Le texte de cette correspondance n'a pas été publié, mais il est évident qu'elle n'a fait que traduire l'incompatibilité d'humeur et de vues entre le Kremlin et la Maison Blanche sur la Pologne.

Pour Washington, le général Jaruzelski n'est qu'un intermédiaire de la puissance soviétique. Il faut chercher à Moscou l'origine de son coup de force, et c'est donc l'U.R.S.S. qui doit être tenue pour responsable du régime imposé aux Polonais. S'indigner vertueusement de la violence qui leur est ainsi faite ne suffit plus. Il faut passer des paroles aux actes et s'en prendre à la source des maux infligés aux compatriotes de M. Lech Walesa. Comme l'écrit mercredi le « Washington Post » : « On ne pouvait pas laisser les Polonais se battre tout seuls. » En recourant aux sanctions contre l'Union soviétique, Washington entend se ranger solennellement dans le camp de la résistance polonaise.

S'agissant d'une décision aussi grave, il serait vain de se demander si elle touche vraiment les intérêts soviétiques. Ce qui est certain, quand on regarde les détails des mesures annoncées par Washington, c'est qu'elles portent un coup d'arrêt sévère au développement des relations bilatérales entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Elles « gèlent » la plupart des négociations en cours, même si elles n'affectent ni celles qui doivent reprendre prochainement sur les euromissiles, à Genève, ni la conférence de Madrid (C.S.C.E.), qui est à vrai dire au point mort.

Il n'est, certes, pas question pour l'instant de décréter un nouvel embargo sur les livraisons céréalières, mais les restrictions apportées à la vente de matériels de haute technologie, de même que l'interdiction complète de l'espace aérien à l'Aeroflot et les complications ajoutées à l'accès aux ports américains des bâtiments soviétiques, sont autant de moyens de « signaler » à l'U.R.S.S. que l'on réprouve la part qui lui revient dans les événements polonais.

En tout état de cause, les sanctions que vient de prendre Washington se présentent seulement comme le début d'un processus. Personne, dans la capitale américaine, ne croit qu'elles sont à elles seules de nature à infléchir la politique soviétique et à rendre leurs libertés aux Polonais. Elles ne constituent qu'une sorte d'avertissement.

Jusqu'où irait Washington si la situation polonaise ne se détendait pas ? La politique américaine ne l'indique pas. Ce qu'elle exige, c'est le retour intégral au « statu quo ante ». Faute de quoi Washington se verrait entraîné sur la voie de la « contre-répression ».

Ce qui est clair, c'est que la Maison Blanche ne pourrait s'y avancer qu'avec le concours de ses alliés européens et japonais. L'Amérique compte bien donner l'exemple de la rigueur logique et de la solidarité effective avec le peuple polonais. Les Occidentaux vont-ils le suivre ? Jusqu'à présent, leur condamnation de l'« état de guerre » et de ses instigateurs véritables n'a pas débouché sur un programme de pressions communes. Au contraire, on décèle, jusque dans leur rhétorique, des nuances qui ne sont pas négligeables.

La Pologne ne fait encore que l'unanimité des bons sentiments.

• La vive réaction de Washington contraste avec les conseils de modération du Vatican

• M. Mieczyslaw Rakowski s'est rendu à Bonn pour expliquer la politique du général Jaruzelski

Les autorités polonaises entendent toujours donner l'impression que la situation redevient normale. Ainsi le porte-parole du gouvernement a affirmé que le pays avait connu, le 29 décembre, sa « première journée sans grèves depuis une quinzaine de mois ».

A l'étranger, on relève la vive réaction des Etats-Unis. Le président Reagan a décidé une première tranche de sanctions économiques contre l'U.R.S.S., qui « porte une responsabilité lourde et directe dans la répression en Pologne ». Ces mesures, qui concernent surtout les livraisons de matériel de haute technologie, n'auront cependant que des conséquences assez faibles.

Moscou a évidemment réagi avec vivacité. Ces mesures, affirme l'agence Tass, « sont sans précédent et absolument inacceptables ».

La fermeté de Washington contraste avec la modération que continuent d'observer un certain nombre de gouvernements européens. Notamment le gouvernement allemand, qui reçoit, ce mercredi 30 décembre, M. Rakowski, vice-premier ministre polonais, qui vient lui expliquer la politique du général Jaruzelski. Le Vatican, également, s'en tient à la modération. Il apparaît que l'Eglise cherche à favoriser une reprise du dialogue entre les autorités militaires et la fraction des dirigeants de Solidarité prête à négocier.

Le gouvernement français n'envisage pas de prendre contre l'U.R.S.S. de sanctions économiques comme celles rendues publiques par le président Reagan, mais ne saurait s'opposer à ces dernières, précisait-on, ce mercredi matin, dans l'entourage de M. Pierre Mauroy.

De son côté, le présidium de l'Internationale socialiste, réuni mardi à Paris, a condamné, à l'unanimité, le coup d'Etat militaire en Pologne.

L'U.R.S.S. pénalisée à son tour...

De notre correspondant

Washington. — C'est la troisième fois depuis l'instauration de la loi martiale en Pologne que l'administration Reagan prend des sanctions. Elle avait commencé, le 14 décembre, par suspendre son aide alimentaire. Neuf jours plus tard, elle annonçait que la Pologne ne bénéficierait plus de crédits américains à l'exportation, ni de privilèges pour la pêche, et que les activités de sa compagnie aérienne seraient interdites aux Etats-Unis. Voilà à son tour l'Union soviétique pénalisée.

« *L'U.R.S.S. porte une responsabilité lourde et directe dans la répression en Pologne*, a déclaré mardi 29 décembre M. Reagan, à Los Angeles, où il se trouve en vacances. *Depuis des mois, les Soviétiques réclamaient publiquement et en privé un tel coup de force. Ils exerçaient des pressions importantes par des lettres aux dirigeants polonais, par des manœuvres militaires et d'autres formes d'intimidation. Maintenant, ils endossent ouvertement la répression qui a suivi.* »

Le Kremlin est accusé d'autre part de n'avoir tenu aucun compte des mises en garde américaines. Si la répression en Pologne continue, avait écrit le président Reagan à M. Brejnev le 23 décembre, nous ne pourrons que prendre des sanctions. *La répression en Pologne continue*, a constaté mardi le président américain.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

Les espoirs du Saint-Siège

De notre correspondant

Rome. — Affirmer et défendre des principes mais aussi faire preuve de réalisme : tels sont les deux axes de la diplomatie vaticane face à la situation polonaise. Depuis le retour à Rome, dimanche dernier, de Mgr Poggi, et malgré l'extrême réserve du Saint-Siège à commenter sa mission à Varsovie, il paraît clair dans les milieux proches du Vatican que l'Eglise cherche avant tout à favoriser une reprise de la concertation entre les autorités militaires et ce qu'elle nomme les « *parties sociales* », mais qu'elle s'efforce sans doute davantage d'amener celles-ci à la table de négociations que de persuader de la nécessité du dialogue un pouvoir conscient que sa « normalisation » est précaire.

Cette position de l'Eglise, qui n'a, certes, jamais été explicitement formulée, implique un certain nombre de conséquences. La première est, une sorte de reconnaissance d'un état de fait qu'il ne s'agit certes pas de légitimer, mais qui ne permet guère d'espérer un retour en arrière, ce dont il faut aussi tenir compte.

L'Eglise est sans doute la seule « puissance » à penser à la Pologne comme à une nation à laquelle il s'agit d'éviter le pire, et qui ne cherche pas à utiliser la situation à des fins idéologiques : le Vatican semble en fait considérer que le pouvoir militaire est un moindre mal.

Certes, un combat, celui de Solidarité, est perdu. Mais il s'agit d'éviter une situation plus grave encore pour le pays : celle qu'entraînerait une intervention étrangère. C'est dans la perspective d'une priorité absolue donnée au « bien des Polonais » que doit être perçue la prudence à laquelle le Vatican incite les puissances étrangères dans leur politique d'aide à la Pologne. Pour le Saint-Siège, aggraver la situation économique du pays, c'est rendre encore plus difficile, par les tensions intérieures et extérieures ainsi créées, toute reprise du dialogue.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Le marxisme en question au Congo

Au pouvoir depuis le 8 février 1979, le colonel Denis Sassou-Nguesso s'est efforcé, surtout cette année, de stabiliser son régime. Tout en affichant une ferme volonté d'engager le Congo sur la voie du socialisme, les dirigeants de Brazzaville encouragent de plus en plus l'essor d'un secteur privé étranger, notamment français.

Notre envoyé spécial, Philippe Decraene, fait le point de cette évolution dans une série de trois articles. (Lire page 7.)

1981, l'an I du changement

I. — L'alternance tranquille

par ANDRÉ LAURENS

1958, 1968, voilà des années dont on se souvient encore ! La France vacillait, et il en reste, dans la mémoire collective, les images d'une autre époque — l'après-guerre et la fin de l'empire — et les fantasmes d'une grande joie ou d'une grande peur. De 1981, qui ouvre une décennie, que restera-t-il ?

A coup sûr la date du 10 mai, parce qu'elle marque, avec l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, un changement politique que la France n'avait pas connu depuis vingt-trois ans. Un changement si longtemps promis et ajourné que personne, ou presque, ne l'attendait plus. Il a surpris également ceux qui l'ont mis en œuvre et ceux qui l'ont subi.

Le pouvoir a donc changé de main : il est passé à gauche comme en 1936, une année qui a fait date, mais une expérience qui a tourné court : le succès du Front populaire était alors précaire dans sa durée et son assise politique, en raison même de l'instabilité propre à la IIIe République.

En 1981, la gauche a non seulement conquis pour sept ans la présidence de la République, qui est la véritable tête de l'exécutif, mais aussi et pour cinq ans la majorité absolue à l'Assemblée natoinale, qui a le dernier mot en matière législative et qui, seule, peut censurer le gouvernement. La gauche est forte de son succès populaire et d'institutions qui ne sont pas les siennes et qu'elle a combattues.

Pour la première fois en France, elle peut gouverner seule et pas contre la montre. Il faut savoir gérer la durée, a dit M. Mitterrand, c'est-à-dire sans précipitation, mais en engageant tout de suite les réformes essentielles. A cet égard, 1981 est, tout à la fois, la base de lancement et la phase d'allumage d'une fusée dont les uns espèrent qu'elle ouvrira des horizons nouveaux et les autres prédisent qu'elle retombera avec fracas.

Au départ, 1981 n'était qu'une échéance, celle d'un septennat qui n'avait pas tenu ses promesses puisqu'il avait commencé sous les auspices du changement dans la continuité. La crise économique, les pesanteurs politiques, un excès de confiance et un défaut de volontarisme n'assuraient pas au président sortant une réélection certaine, mais la crainte du changement, le poids de l'appareil d'Etat, la force de l'habitude et les divisions de la gauche, jugées bien plus graves que celles de la majorité, semblaient le préserver d'une grave déconvenue. Ce premier septennat ne suscitait ni enthousiasme ni véritable aversion. Après tout, la commission du bilan, installée après le 10 mai par les nouveaux dirigeants, n'a pas été si sévère avec la précédente gestion économique et financière.

Les électeurs ne l'avaient été guère plus mais suffisamment toutefois, pour préférer le 10 mai M. Mitterrand à M. Giscard d'Estaing, par 51,75 % des suffrages exprimés contre 48,24 %. Les 14 et 21 juin, ils avaient confirmé avec éclat ce choix politique en envoyant au Palais Bourbon, après dissolution de la précédente Assemblée, deux cent quatre-vingt-cinq députés socialistes et apparentés sur quatre cent quatre-vingt-onze sièges : une majorité de rêve, complétée par quarante-quatre communistes.

L'alternance au pouvoir, thème de rhétorique ancien, devenait réalité, mais non comme il avait été prévu. En tout cas pas comme une alternance au sein de la majorité, étant entendu que les socialistes s'en trouvaient exclus dès lors qu'ils se réclamaient du socialisme et que l'accès au pouvoir des communistes ne s'envisageait même pas, sinon pour effrayer les électeurs.

Ce qui frappe, après coup, c'est que le passage d'une majorité à une autre se soit accompli avec une telle simplicité. 1981 est l'année de l'alternance tranquille, pour parodier un slogan qui a fait florès. On le doit aux vainqueurs, qui se sont installés dans le calme, mais aussi aux vaincus car, si sévères que soient les attaques de M. Chirac, si sincères que paraissent les alarmes des amis de M. Giscard d'Estaing, l'opposition observe les règles du jeu, fût-ce en les utilisant au maximum en freinant à l'excès le vote des lois ; elle s'interdit en tout cas de recourir au désordre et à l'agitation. La polémique reste parlementaire, et, si elle se prolonge dans les médias, elle ne déborde pas dans la rue.

Le deuxième trait de l'alternance, le plus voyant sans aucun doute, se manifeste à travers les nouveaux visages du personnel politique. S'il y a un changement, il est d'abord dans les hommes !

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

MOT

L'année 1981 s'achève, et c'est l'heure des palmarès. Lech Walesa est l'homme de l'année. La voiture de l'année est la Renault 9. Le sportif français de l'année, Bernard Hinault.

On pourrait voter pour le mot de l'année. En France, à l'évidence, ce serait « changement » et à l'étranger « solidarité ». En espérant qu'en 1982 le mot de l'année sera en France « solidarité » et à l'étranger « changement ».

BRUNO FRAPPAT.

POINT

Le changement de ton du patronat

Sept mois ont passé depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, sept mois durant lesquels gouvernement et patronat ne se sont guère ménagés. Il ne fait pas de doute que le ton a changé aujourd'hui. D'un côté comme de l'autre.

Au vœu du président de la République de voir les chefs d'entreprise se transformer en partenaires plutôt qu'en adversaires, répond l'affirmation du président du Conseil national du patronat français selon laquelle « le gouvernement affiche un certain nombre d'objectifs qui sont aussi ceux du C.N.P.F. et des entreprises ». *Le nouveau* « patron des patrons », *M. Yvon Gattaz, réaffirme bien son hostilité aux nationalisations, toujours jugées coûteuses et inutiles. Mais, pour le reste, il présente son organisation comme une force de « propositions constructives » plutôt que comme une force d'« opposition systématique » et encore moins d'« opposition idéologique ».*

Dans les instances patronales on fait en réalité une analyse politique de la situation. On est persuadé que les socialistes ont compris le rôle que pouvait jouer le C.N.P.F., et la vanité de vouloir opposer un patronat à un autre.

Les dirigeants du C.N.P.F. n'en restent pas moins attentifs aux orientations idéologiques du pouvoir. On savait l'ancien président, M. François Ceyrac, soucieux de s'opposer aux décisions économiques d'inspiration trop « socialiste ». A quoi le président de la République a répondu qu'il convenait de s'engager dans la voie d'une économie mixte. M. Gattaz rappelle, quant à lui, que l'économie administrée ne doit pas l'emporter sur l'économie « libre ». Ayant l'habileté de prendre au mot le gouvernement dans son désir de renforcer la compétitivité des entreprises, il précise aussitôt qu'« une réglementation contraignante » irait à l'encontre de cet objectif. Si les patrons veulent bien devenir des partenaires, c'est à la condition qu'on ne mette pas fondamentalement en cause la liberté d'entreprendre.

(Lire page 10.)

LES SYNDICATS DEPUIS LE 10 MAI

(Lire p. 26 un dossier présenté par Joanine Roy)

« QUAND LE FRANÇAIS PERD SON LATIN »

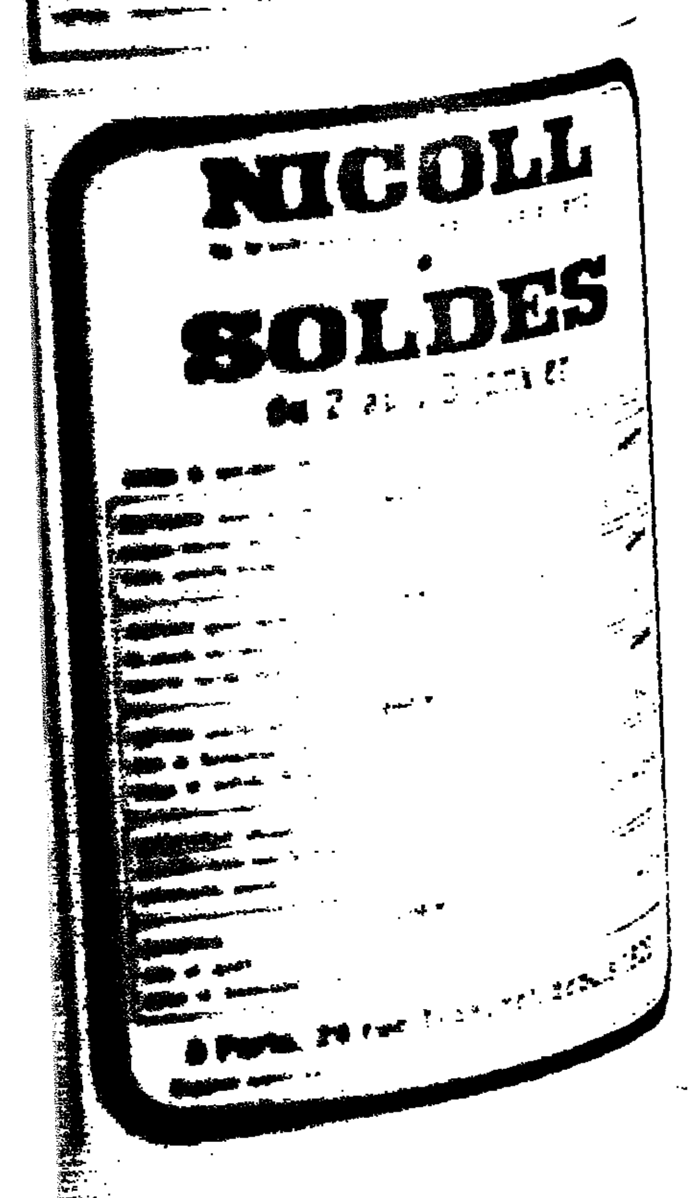
Langue et culture

Hapax, du grec *hapax* : mot, forme, emploi, dont on ne peut donner qu'un exemple à une époque donnée (les dictionnaires). Par un glissement de sens délibéré, prenons le Pirée pour un homme et donnons à un homme le qualificatif réservé à une chose. M. Le Cornec est assurément un hapax, le seul membre du corps préfectoral qui se soit fait l'apôtre du français dans son département. Il a résolu, préfet de l'Orne, de prendre la défense de la langue sur la portion du territoire dont il avait la charge. Personne avant lui ne s'était lancé dans une aventure d'une telle ampleur et l'on doit se féliciter qu'il ait consigné dans un volume de près de cinq cents pages le vécu de son expérience. En vérité, cet ouvrage, préfacé d'excellente manière par le président Léopold Sedar Senghor, est la reprise, à l'intention du grand public, d'un travail présenté naguère à la Sorbonne en vue du doctorat ès lettres. Un préfet de la République, docteur de l'Université, avec, pour sujet de thèse, sa propre activité dans son département au service de la langue française, voilà pour M. Le Cornec un second titre au qualificatif de « hapax ».

L'auteur n'a pas intitulé son livre « L'Orne en français », ainsi qu'il aurait pu le faire. Il a choisi une formule « agressive », comme on dit dans le langage du commerce : *Quand le français perd son latin*. On pourrait croire, à première lecture, que M. le Préfet voit dans le recul des études latines une catastrophe pour la santé de la langue, sinon pour la culture humaniste de nos contemporains. C'est très sûrement son opinion, mais je pense plutôt qu'il a voulu donner à l'expression la valeur qu'elle a dans : « J'y perds mon latin », savoir : « Je n'y comprends plus rien ». A la suite de bien d'autres et de notre chef de file à tous, Etiemble, il entend dénoncer le jargon, le charabia, le franglais, toutes ces manières langagières contre lesquelles, justement, il a lutté, dans l'Orne, et qui menacent, en créant des flots d'opacité, la transparence de la communication entre les usagers de l'idiome national.

ALAIN GUILLERMOU.

(Lire la suite page 21.)



PHILOSOPHES

Karl Popper par lui-même

L'autobiographie de Karl Popper vient tout juste de paraître en France. Christian Delacampagne consacre sa chronique de ce mois à ce philosophe qui n'a cessé de se méfier des théories, de toutes les idéologies, et surtout de celles qui prétendent avoir réponse à tout. David Mata s'interroge sur les raisons de l'ostracisme dont est victime Ortega y Gasset, autre ennemi juré du dogmatisme. Jean Moreau, enfin, défend le dernier livre d'André Glucksmann *(Cynisme et Passion)*, qui est avant tout une réflexion sur l'incertitude.

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

ECRITE dans un style limpide, l'autobiographie de Karl Popper — qui date de 1974, mais qui vient seulement d'être publiée en français dans une traduction due à Renée Bouveresse (1) — peut se lire à un double niveau : d'une part, elle constitue une excellente introduction aux idées du célèbre philosophe autrichien, de l'autre, elle peut offrir aux spécialistes d'utiles précisions sur certains aspects particulièrement complexes de cette œuvre difficile.

Il n'est pas de philosophie, en effet, qui ne s'enracine dans une vie, et celle de Karl Popper est d'autant plus intéressante qu'elle fut assez mouvementée. Né en 1902 dans une famille juive de la bourgeoisie viennoise, le jeune Karl fait des études désordonnées avant de réagir violemment contre les inégalités sociales qui l'entourent. Il s'efforce en vain de devenir ouvrier, découvre qu'il manque de résistance physique pour travailler sur les routes, mais se considère quand même, pendant plusieurs mois, comme communiste. Très vite il s'éloignera de la doctrine marxiste : celle-ci n'est pas, selon lui, suffisamment *critique* vis-à-vis des postulats sur lesquels elle se fonde, et l'on ne peut pas dire qu'elle constitue une connaissance *objective* au même sens que la physique, par exemple. Dès lors, Popper, tout en demeurant social-démocrate par sensibilité, gardera une aversion prononcée pour les théories qui prétendent tout expliquer à partir d'une seule idée simple : la psychanalyse, elle aussi, se verra rejetée par lui du côté des fausses sciences.

Très influencé par les idées d'Einstein, Popper considère d'ailleurs que toute science que l'on ne peut mettre en défaut n'est pas digne de ce nom. Le sérieux d'une théorie se mesure, d'après lui, à sa capacité d'éliminer ou d'exclure certains événements possibles ; si ceux-ci se produisent néanmoins, c'est que la théorie demande à être modifiée. Bref, le savant procède par négations successives, en recherchant toutes les façons d'être contredit par la réalité : c'est ce principe de « falsification » — et non l'idée baconienne de « méthode inductive » — qui constitue, selon Popper, le véritable critère de l'activité scientifique. Incapables de supporter la contradiction, le marxisme et la psychanalyse, parce qu'ils ont réponse à tout, ne peuvent donc pas être tenus pour des discours scientifiques.

Il en va de même, d'ailleurs, de toutes les idéologies qui prétendent donner un sens, quel qu'il soit, à l'histoire. Contraint par le nazisme à quitter l'Europe, Popper devient professeur en Nouvelle-Zélande en 1937. C'est là, en apprenant l'occupation de l'Autriche par Hitler, qu'il conçoit le projet d'entreprendre une critique du totalitarisme ou, plus exactement, des idées qui y conduisent. Et parmi ces idées il y a, d'abord, celle qui veut que le cours de l'histoire obéisse à des lois transcendantes auxquelles les hommes devraient se soumettre aveuglément. De ce travail, conçu par Karl Popper comme sa contribution personnelle à l'« effort de guerre » du monde libre, sortiront deux livres qui feront quelque bruit : *Misère de l'historicisme* (2), *la Société ouverte et ses ennemis* (3). Finalement, en 1945, le philosophe se voit offrir une chaire à Londres par son ami l'économiste néo-libéral Friedrich von Hayek.

A l'intérieur de ce cadre général, certaines pages de *la Quête infinie* jettent une lumière nouvelle sur différents aspects de l'activité de Popper. On y découvre, entre autres, sa passion pour la musique. Cousin de Bruno Walter, ami de Rudolf Serkin, jouant lui-même du piano et composant à ses heures, Popper s'est intéressé à la naissance de la musique polyphonique, phénomène dont l'étude lui a inspiré quelques-unes des réflexions les plus pénétrantes sur la psychologie de la découverte, reprises dans *la Logique de la découverte scientifique* (4). On s'amuse, au passage, de voir son aversion pour l'idée de progrès — que ce soit en art ou en politique — l'amener à déclarer froidement que Schubert est le dernier des grands compositeurs !

Un vieux malentendu

Mais la question la plus sérieuse sur laquelle cette autobiographie aide réellement à mieux comprendre Popper est sans doute celle de son opposition tant aux positivistes logiques du Cercle de Vienne (Carnap) qu'au premier Wittgenstein, celui du *Tractatus*. Contre Carnap, qui se préoccupe davantage de démarquer la science de la métaphysique que de la non-science en général, Popper estime en effet qu'il vaut la peine de sauvegarder l'activité philosophique, d'autant que les idées métaphysiques sont souvent des anticipations des idées scientifiques. En outre, à l'empirisme « idéaliste » de Carnap et Mach, il oppose son propre réalisme, proche de celui d'Einstein. Mais bien que son premier livre ait été conçu comme un examen critique des thèses du Cercle de Vienne, il fut publié dans une collection positiviste : d'où un malentendu qui a duré jusqu'à la traduction anglaise de *la Logique de la découverte scientifique* et sur lequel, dans cette *Quête infinie*, Popper s'explique enfin longuement.

Quant à Wittgenstein, qui prétendait dans son *Tractatus* qu'il n'y avait pas de problèmes philosophiques mais seulement des « puzzles linguistiques » nés d'un mauvais usage des mots, Popper n'a jamais été d'accord avec lui. Leur différend donna même lieu à une célèbre dispute — à laquelle assistait Russell — au cours de laquelle Wittgenstein finit par menacer Popper avec un tisonnier avant de partir en claquant la porte. Il est vrai que Popper, non sans immodestie, prétendait non seulement exhiber d'authentiques problèmes philosophiques, mais leur apporter des réponses simples, prétention qui ne pouvait que mettre Wittgenstein hors de lui...

Du reste, cette polémique n'est pas la seule à laquelle l'œuvre de Popper ait donné ou continue de donner lieu. C'est sans doute là bon signe. Y a-t-il beaucoup de pensées qui, autant que celle de ce philosophe passionné qui aura quatre-vingts ans au mois de juillet prochain, fassent preuve, aujourd'hui, d'une telle vitalité ?

P.S. — J'ai écrit, dans mon article du 28 octobre consacré à Kierkegaard, que les Editions Orante avaient « découvert » Paul-Henri Tisseau, principal responsable de ce qui allait devenir la première traduction française des œuvres complètes du grand philosophe danois. En réalité, je dois à l'exactitude de préciser que c'est Mme Paulette Boudet qui a « découvert » Tisseau et entrepris de faire publier, à ses propres frais, les premiers volumes de cette traduction par les Editions Orante, qui ont ensuite continué d'assurer cette publication avec l'aide de subventions danoises. — Ch. D.

(1) Calmann-Lévy, 1981, 336 p. R. Bouveresse est également l'auteur d'un *Karl Popper*, dont une deuxième édition, augmentée d'un texte inédit du philosophe, vient de paraître chez Vrin.
(2) Plon, 1956.
(3) Le Seuil, 1978.
(4) Payot, 1978.

Faut-il lire Glucksmann ?

par JEAN MOREAU (*)

LE compte rendu qu'a publié *le Monde* du 4 septembre, sur *Cynisme et Passion* de Glucksmann, m'a laissé, pour peu dire, pantois :

1er paragraphe : ce livre, ce n'est rien (« 350 pages d'artifices pataphysiques ») ; 2e paragraphe : Glucksmann n'a rien à dire, il cite (plus de cent auteurs) ; 3e paragraphe : Glucksmann ne pense à rien ; il jargonne, bouffonne sans drôlerie, fait des jeux de mots ; 4e paragraphe : Glucksmann, quand c'est simple, ce n'est rien, tellement rien que c'en est affligeant. Quand c'était compliqué, ce n'était déjà rien (pataphysique et jargonneries). Donc : Rien + Rien = Rien.

« Pourquoi suis-je assis là ? »

N'importe qui peut penser n'importe quoi de n'importe quel produit littéraire, à condition d'exposer, d'argumenter, voire de dénier si le cœur lui en dit, et la polémique ne s'en prive guère. Ici, il ne s'agit même plus de dénégation, mais de négation pure. Même pour un livre que la mort traverse de part en part, cette néantisation paraît osée.

Il y a tout de même dans ce rien, qui dit rien sur rien, un quelque chose qui indique, c'est l'usage fait de la citation : « Pourquoi suis-je assis là ? ». C'est la question la plus fondamentale de la philosophie occidentale. » Clin d'œil et coup de coude complice au lecteur : voilà-t-il pas un auteur bien ridicule qui, assis sur son cul, ne sait pas pourquoi ?

L'« être — là » n'est peut-être pas une question aussi inessentielle que la suffisance critique le laisse supposer, mais il y a mauvaise foi, malhonnêteté à laisser ignorer au lecteur que cette question (page 230 de *Cynisme et Passion*), c'est Socrate qui se la pose, qui la pose à Cébès et Simmias, à nous tous : pourquoi est-il assis là, dans sa prison, à deux doigts de la ciguë, face à sa mort, au lieu d'avoir *« pris ses jambes à son cou »* pour se trouver *« depuis belle lurette »* du côté de Mégare, comme ses amis le lui ont proposé ? Ironie, Socrate pose la question contre le matérialisme d'Anaxagore, un homme qui pourtant lui promettait la lune, c'est à dire la Cause, l'explication finale...

Mais ne nous laissons pas entraîner par les textes, ce n'est pas le propos du critique. Interrogeons plutôt son procédé. Qu'indique le coup de patte malveillant, le tronquage — truquage ? Après tout, cela pourrait être intéressant, le lecteur aimerait bien savoir pourquoi il n'aime pas le livre de Glucksmann, le critique, et ce qu'il aime en contrepoint. Il y a un bon siècle que Marx recommandait aux censeurs, plutôt que de couper, de ne pas laisser ignorer leur pensée.

Eh bien, là encore, rien ! *« Le courant ne passe pas »*, dit le critique. Autrement dit : *« Je coupe »*. Une telle somme de néant ne se supporte à être que de l'autorité de son support, en l'occurrence « le Monde », qui, faute de courant, fait passer la rumeur : ce livre, *« en essayant de le lire »* (*le Monde* , du 4 décembre) — sous-entendu « illisible », — c'est tout-sabir et bouffonnerie.

Or il se trouve que *Cynisme et Passion* , tout de même, cela se lit. Alors, poème fou de logicien sur l'Un et le Multiple, l'Un et l'Autre, combinatoire universelle de paradoxes et d'apories présidée par la déesse Incertitude, où les points pivots et les nœuds tragiques s'enchevêtrent en une trame sans issue ? Prolégomènes à toute morale sans Bien ? A chacun de lire et d'en décider.

Que cette œuvre déroute, cela tient peut-être à l'entreprise de déstabilisation que son auteur amplifie depuis *la Cuisinière*, travaillant au corps un stalinisme dont la persistance et la persistante énigme sont toujours encore plus proches de nous que les SS-20.

Déstabilisation de la pensée, de nos pensées, du corpus des idées de gauche, des certitudes meurtrières, déstabilisation roborative et questions : l'incertitude est-elle incontournable ? Doit-elle et peut-elle fonder les pensées et la pratique sociale ? Le principe d'indétermination reprend-il, pour le contourner, l'absurde sartrien — et comment ? La poursuite d'un dessein — défi anti-fanatique — corrode-t-il toute idée d'universalité, de communauté, jusqu'à nous permettre, au mieux, de nous horrifier en commun des crimes contre l'« humanité », à survivre par voie de totalisation négative ? Questions et questions. Au besoin, objections.

Comme un chardon dans la main

D'aucuns se retrouvent sans doute avec ce livre comme avec un chardon dans la main, ne sachant qu'en penser et qu'en faire, sauf que cela les pique : « Qu'est-ce que Glucksmann a à nous casser les pieds avec ses questions, ses incertitudes ! murmurent-ils. Glucksmann, ça a servi ! Cela a même servi dans le temps, à l'époque de l'ancien régime, des oppositions, des incertitudes, des crises, des divisions de la gauche. Cela a servi, avec tout son ramdam sur le goulag, à faire tendre le P.C. vers les 15 % — peut-être bien. Mais maintenant, depuis le 10 mai, nous, la gauche, les intellectuels, sommes appelés à construire le socialisme. Alors, permettez, Glucksmann n'est plus de saison ! D'ailleurs, on n'y comprend rien, on ne voit pas où il veut en venir — et nous avons autre chose à faire. » Le critique pourrait dire cela, ou autre chose. Et tout le monde pourrait en discuter.

L'impensé du 10 mai, des crises qui nous cernent et nous pénètrent (quelles réponses au chômage, à l'Afghanistan ?) va-t-il se masquer ? Va-t-on nous le masquer ? *« Maintenant*, dit Sartre dans ses derniers entretiens avec Simone de Beauvoir, *c'est vraiment une époque de changement ; on ne sait pas dans quel sens, mais le monde où nous vivons ne va pas durer* . » Le changement est là, pas depuis le 10 mai, depuis bien avant. On ne sait pas dans quel sens on va. Saurons-nous supporter l'incertitude ? C'est par cette question que s'ouvre le livre de Glucksmann. Et qu'il se clôt. Entre deux, une certaine réflexion sur l'usage de la philosophie en temps de crise. Est-ce tout à fait rien ?

(*) Journaliste.

Ortega y Gasset, ce méconnu

par DAVID MATA (*)

BAVARDE et creuse, notre intelligentsia pérore. Intarissables, nos docteurs subtils dissertent, commentant sans fin les textes sacrés de Freud, Marx, Lévi-Strauss. Il est un nom que ces détenteurs de la culture ne citent jamais dans leurs savantes gloses, un nom que nul ne prononce ni n'écrit. Ce nom est celui du philosophe espagnol Ortega y Gasset. Il y a beau temps que je vois là une énigme de première grandeur, m'interrogeant sur les raisons pour lesquelles un philosophe de cette importance, de cette vigueur, reste absent, vingt-cinq ans après sa mort, du bagage culturel des Français. Un exemple parmi beaucoup d'autres : le *Petit Dictionnaire de la philosophie*, publié par Fernand Nathan dans la série « Les ABC du bac », l'expédie en deux lignes : « Ortega y Gasset, 1883-1955, philosophe espagnol, auteur de *la Révolte des masses*, de *l'Histoire comme système*. » Un point c'est tout. Pourquoi ne connaît-on (quand on les connaît) que ces deux livres, les seuls qui aient été traduits à ma connaissance ? Pourquoi l'édition, l'Université, si empressées à répandre la « pensée » d'un quelconque porte-micro ou d'un sociologue de troisième zone, persistent-elles à ignorer Ortega ?

Existentialisme, structuralisme, ses rares lecteurs savent qu'il a tout pressenti. Il annonce déjà les courants de pensée les plus actuels quand il dit : *« La démocratie dans l'art, la pensée et le geste, le cœur et les coutumes, c'est le mal le plus dangereux dont puisse être atteinte une société. Le dix-neuvième siècle a faussé la perspective en situant la politique au premier plan, faisant d'elle le principe de notre vie. Avec une audace inouïe, il s'est lui-même qualifié d'époque moderne. Or il est pathologique de faire du progrès le centre de nos préoccupations. »* Réfutant à l'avance ces théoriciens aveugles qui, par une singulière inversion, parlent d'apothéose à propos de la crise de l'art contemporain, Ortega écrivait dans *la Déshumanisation de l'art* : *« Si quelqu'un pense que le cubisme est pour notre époque ce que furent pour la leur Velasquez ou Rembrandt, il se trompe lourdement. »*

Hétérodoxe en toute matière, Ortega expose dans les *Méditations du Quichotte* une conception du roman qui, elle aussi, défrisa. *« Le roman*, dit-il notamment, *est le lieu d'un conflit entre la réalité quotidienne et le mythe, celle-là étant destructrice de celui-ci. Si ce conflit n'est que fort peu visible dans le roman contemporain, cela est dû au fait que les idéaux qu'il combat se situent à une faible distance de la réalité. L'idéal ne tombe pas de très haut. Pour cette raison, le roman du dix-neuvième siècle sera très bientôt illisible, tandis que la tension du « Quichotte » n'est pas près de disparaître. »*

Il a tout lu

Malgré des textes magistraux, où il n'est pas un de nos maux qui ne soit diagnostiqué, malgré des livres qui sont autant de fêtes de l'intelligence, José Ortega reste un grand inconnu. Quand on ne le vide pas de sa substance, comme fait l'Université, qui le fige dans des formules telles que « ratio-vitalisme », on fait de ce libre esprit un attardé du libéralisme. La vérité, c'est qu'Ortega n'a pas son pareil pour démasquer les dogmatismes.

L'irritante vérité, c'est qu'il fut le premier à disséquer l'homme-masse, à dénoncer le danger qu'il constitue. Sans qu'il y paraisse, ce mondain, parfois philosophe, à coups de marteau. Il a lu Nietzsche. Il a tout lu. Il est si peu pédant, malgré cela, si peu doctoral, que les philosophastres régnants ont évidemment du mal à reconnaître en lui un des leurs. On l'a dit grand européen, et il l'était, mais son européanisme ne doit pas cacher le fait qu'il est un philosophe très espagnol, très près de la terre, plus près du paysan, dont il a le réalisme, ou du torero, dont il a la précision et l'élégance, que de l'intellectuel progressiste.

Mais il faut dire ses tares. L'une est son intelligibilité. Quelque thème qu'il aborde, il répand une clarté de plein midi. On voudrait qu'il eût écrit les livres de Sartre, de Michel Foucault, ceux de ses propres commentateurs. Autre tare : son mépris romantique du boutiquier, du négoce. L'économiste régnant tolère mal ce genre d'aveu, cette échelle de valeurs médiévale qui place au sommet le clerc et le paysan. Qui fait d'Ortega ce que j'appellerais un philosophe pré-industriel.

On l'a taxé d'esthétisme, mais c'est le reproche des fanatiques à ceux qui ne le sont pas, des idéologues à ceux qui refusent les œillères. Comme Montaigne, il eût pu dire : *« Aux guelfes, je suis gibelin ; aux gibelins, je suis guelfe. »* Ignorera-t-on encore longtemps cette intelligence tonique ? A l'heure où, mai 1968 aidant, s'écroulent piteusement tous les systèmes, va-t-on faire à Ortega la place de premier plan qui devrait être la sienne ? L'ostracisme va-t-il prendre fin ? Byzance se méfie des vrais philosophes.

(*) Écrivain.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

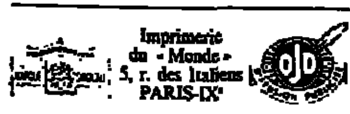
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437



هكذا من الأصل

LA « NORMALISATION » EN POLOGNE

Le porte-parole du gouvernement affirme que le 29 décembre a été la première journée sans grève depuis quinze mois

« Si certains pays occidentaux, et en particulier les Etats-Unis, veulent vraiment nous mettre dans une situation difficile, nous imposer un blocus économique, j'ai du mal à imaginer une levée rapide de la loi martiale », a déclaré le capitaine Wieslaw Gornicki, conseiller particulier du général Jaruzelski, dans une interview accordée mardi 29 décembre à la chaîne de télévision américaine C.B.S. Cette déclaration a été faite avant l'annonce par le président Reagan des sanctions économiques contre l'Union soviétique.

Au cours d'une conférence de presse à Varsovie, le même jour, le général de brigade Tadeusz Szacillo, porte-parole du Conseil militaire de salut national *(W.R.O.N.), a qualifié le message* de Noël du président Reagan *« d'exemple classique de la politique sélective des Etats-Unis qui interviennent en faveur des droits de l'homme quand c'est à leur avantage ».*

En revanche, il a trouvé *« positive l'attitude de nombreux gouvernements ouest-européens et en particulier l'attitude du président François Mitterrand qui a été prudent et rationnel ».*

Au cours de cette conférence de presse, destinée à justifier l'action du conseil militaire, le général *Szacillo et M. Jerzy Urban, porte*-parole du gouvernement, ont accusé la presse internationale de *« brosser l'image d'une Pologne qui n'existe pas. Il n'est pas vrai que la terreur y règne. C'est insulter les autorités polonaises que de les comparer aux nazis »*. Il a affirmé qu'avec l'occupation de la mine de Piast en Haute-Silésie la Pologne connaissait le mardi 29 décembre, *« sa première journée sans grève et sans tension sociale depuis une quinzaine de mois, sa première journée de paix »*.

Selon M. Urban, 5 055 personnes en tout et pour tout ont été « internées » en Pologne depuis le 13 décembre (dont 384 à Varsovie); 588 ont déjà été remises en liberté, dont une quarantaine de Varsovie. Il faut ajouter à ces chiffres 746 personnes arrêtées, dont 208 ont déjà été inculpées pour délits divers, allant de la violation de la loi martiale à des crimes de droit commun.

En ce qui concerne le nombre des morts, M. Urban a indiqué qu'il fallait ajouter aux sept victimes de la mine Wujek un manifestant de Gdansk décédé à l'hôpital des suites de ses blessures.

Des enfants à l'Assistance publique

M. Urban a démenti que plusieurs prêtres aient été arrêtés et battus, qualifiant une telle hypothèse *« d'absurde pour tous ceux qui connaissent un peu la Pologne »*. Il a indiqué qu'un seul prêtre avait été arrêté dimanche 27 décembre dans la voïvodie de Koszalin (Nord) pour avoir calomnié les dirigeants de l'Etat dans son sermon.

Il a reconnu que des enfants de personnes internées avaient été confiés à l'assistance publique, mais il s'est élevé contre l'exploitation malicieuse faite selon lui de cette information. Les enfants, a-t-il affirmé, ont été ensuite recueillis pa rd'autres membres de la famille qui avaient été prévenus. Plusieurs mères de famille ont également été libérées pour pouvoir s'occuper de leurs enfants.

Interrogé sur la possibilité pour les journalistes de se rendre dans les centres d'internement pour s'y assurer des conditions de vie, M. Urban a déclaré qu'il ne pouvait en être question pour le moment, l'internement visant notamment à empêcher tout contact avec l'extérieur en dehors des proches qui peuvent exercer leur droit de visite une fois par mois.

Il a affirmé que certains écrivains dont le sort avait suscité des inquiétudes à l'Ouest étaient plus connus en Pologne pour leurs activités politiques que pour leur création littéraire. Il a indiqué que l'écrivain Andrzej Kijowski, essayiste et historien, avait été relâché.

Au même moment, à Paris, l'ambassade de Pologne a démenti les arrestations du cinéaste polonais Andrzej Wajda et du professeur Edward Lipinski. Le cinéaste, précise l'ambassade, n'est *« ni arrêté ni interné »*.

« Personne n'a été battu »

« Personne n'a été battu. Kuron et Michnik sont internés, c'est exact, mais on ne les a pas touchés. J'ai été autorisé à l'affirmer », a dit de son côté M. Urban, en affirmant que les renseignements donnés à ce sujet par le Prix Nobel de littérature Szeslaw Milosz et le poète Stanislaw Baranczak étaient *« totalement faux »*.

M. Urban a indiqué que M. Lech Walesa n'était pas arrêté ni interné, mais qu'il n'était pas libre de ses mouvements et se trouvait à Varsovie *« là où le gouvernement souhaite qu'il soit »*. Il a affirmé qu'il est en bonne santé et en contact avec sa famille, l'Eglise catholique et le gouvernement.

M. Walesa prêt à négocier

L'agence Reuter, pour sa part, affirme, citant des sources dignes de foi, que M. Walesa, après un jeûne de deux jours, aurait décidé de négocier avec le gouvernement. En fait, le président de Solidarité avait jusqu'à présent mis comme condition minimale à des discussions avec le pouvoir la présence de tous les autres membres du présidium de la commission nationale dont la plupart ont été arrêtés.

A propos d'une éventuelle « entente nationale », M. Urban a réaffirmé la volonté d'y parvenir, mais il a dit que ceux qui avaient pour but de *« renverser le gouvernement »* s'excluaient d'eux-mêmes de cette entente. En revanche, ceux qui seront revenus sur leur position pourront avoir une *« vie politique active »*, a-t-il dit.

Ce qui explicite bien le sens de l'affirmation de l'organe du POUP, *Trybuna Ludu*, qui écrivait mardi que Solidarité *« est une composante durable et importante de la vie politique et sociale polonaise »* et que le retour à la normale dépendait dans une certaine mesure *« de la disposition de Solidarité à s'engager dans des actions constructives à consacrer son énergie à la résolution des vrais problèmes de notre difficile réalité. »* C'est-à-dire à ne plus être un syndicat indépendant, mais une courroie de transmission.

Le rôle du parti

Le général Szacillo, a affirmé que la décision de décréter l'« état de guerre » avait été prise *« au meilleur moment possible »*, et que plusieurs mesures avaient été décidées la nuit même du 12 au 13 décembre.

« Cette décision a été prise dans l'intérêt du renouveau socialiste, a-t-il dit. *Notre armée bénéficie de l'estime de la société. Nous ne ferons rien qui puisse être en contradiction avec les intérêts de notre nation ou les besoins de notre société. »*

Interrogé sur le rôle du parti ouvrier unifié (POUP), le général Szacillo a dit : *« Il est clair que, pendant les derniers mois, le parti avait perdu de son autorité, de sa crédibilité, et que son rôle dirigeant a été affaibli. Il conserve son rôle dirigeant, mais en ce moment c'est le conseil militaire qui est l'organisme dirigeant. L'état de guerre est nécessaire aussi pour nettoyer notre propre maison. (...) L'activité du parti est d'ailleurs conforme aux dispositions de la loi martiale. »*

Il a précisé que le général Jaruzelski a précisément assisté, mardi à Varsovie, à une réunion des premiers secrétaires de voïvodie (préfecture). Il a dit que le parti était actif *« par l'intermédiaire de ses membres en uniforme militaire »*.

A Moscou, la *Pravda* admettait mardi qu'il y avait *« des problèmes »* au sein du POUP et souhaitait *« le retour au premier plan et le renforcement de ses éléments combatifs »*, l'organe du P.C. soviétique prônant ainsi une purge des éléments réformateurs.

Selon Radio-Varsovie, une session plénière du comité central du POUP, prévue pour le 5 janvier, a été ajournée.

Des mesures d'austérité

De nouvelles actions en justice viennent d'être introduites par le parquet polonais contre les « meneurs » des grèves et les militants de Solidarité accusés d'avoir poursuivi leur activité syndicale. Douze mineurs de Piast ont été arrêtés (nos dernières éditions du 30 décembre). Et l'on apprend que le parquet a fait appel contre certains verdicts de tribunaux régionaux qui sont inférieurs aux trois ans de prison minimum prévus par la loi martiale.

En 1982, seuls les citoyens ayant passé commande depuis trois ans pourront acheter des téléviseurs couleur, des réfrigérateurs, ou certains meubles, a annoncé *Trybuna Ludu*. Selon l'organe du POUP, les chaussures, vêtements et autres biens de consommation courants seront vendus directement aux travailleurs sur leur lieu de travail. Des hausses de prix sont par ailleurs attendues à compter du 1er janvier dans l'industrie.

La tonne de pétrole brut passera de 2 000 zlotys (320 F) à près de 13 400 zlotys (2 144 F); la tonne de charbon utilisée comme source d'énergie passera de 467 zlotys (74,72 F) à 1 870 zlotys (299,2 F). Les hausses toucheront les produits dérivés du gaz et du pétrole, le coke, le lignite, les matières premières, les produits métalliques, le bois de sciage, le ciment et les matériaux de construction, la cellulose, le papier, les métaux non ferreux et d'autres éléments nécessaires à l'industrie chimique.

En fin, on a annoncé que les établissements d'enseignement supérieur polonais, fermés depuis le 14 décembre, reprendront leurs activités le 8 janvier, mais seulement pour certaines catégories d'étudiants et notamment ceux qui sont inscrits en dernière année et préparent un mémoire ; ceux qui suivent des études par correspondance, et ceux qui préparent un doctorat ou un autre diplôme de niveau comparable.

L'ARMÉE A UTILISÉ DU MATÉRIEL LOURD POUR FAIRE ÉVACUER LES ACIÉRIES DE KATOWICE

Radio - Varsovie, citant un reportage du quotidien de Katowice *Trybuna Robotnicza*, a précisé, mardi 29 décembre, qu'on avait eu recours *« à du matériel militaire lourd »* et *« à des unités mécanisées de l'armée polonaise »* pour évacuer, le 23 décembre, les aciéries de Katowice occupées par les ouvriers.

Les grévistes avaient bloqué les portes du chantier avec des camions et même avec des wagons de chemin de fer, rapporte le journal. Après avoir renversé ces barricades, la milice, des « représentants » de l'armée et des membres de la direction des aciéries ont appelé le personnel à cesser le mouvement d'occupation et sont entrés sans heurts, selon Radio-Varsovie, dans plusieurs ateliers.

Ils s'étaient préparés pour une occupation longue, affirme le reportage. Ils disposaient d'importantes réserves de nourriture, de matraques et de cocktails Molotov et publiaient un journal ronéotypé, *Wolny Zwiazkowiec* (Syndicaliste libre).

« Les personnes sans papiers et les organisateurs de l'occupation ont été arrêtés », mais, selon un représentant de la milice, il n'y a pas eu recours à la force, précise la radio polonaise ; *« jusqu'à présent, trois cents personnes ont été sanctionnées pour leur participation à la grève »*. Mardi matin, a enfin indiqué Radio - Varsovie, 70 % du personnel était présent pour reprendre le travail.

Une organisation clandestine de Solidarité donne quinze conseils de résistance passive

Voici le texte d'un tract signé Organisation résistance Solidarité Silésie, d'abord diffusé dans cette région, puis reproduit et distribué, la semaine dernière, par Mazowsze, l'organisation, maintenant clandestine, du syndicat Solidarité à Varsovie :

Nous nous trouvons aujourd'hui devant le choix entre l'opposition et la capitalisation. Pour ceux qui choisiront la première voie, nous donnons les conseils suivants :

1) En cas de grève, reste présent parmi les travailleurs ; ne crée pas de comité de grève. Il ne faut pas qu'il y ait de leader ;

2) Dans tes rapports avec les forces de l'ordre, tu dois être naïf : tu ne sais rien ; tu es désorienté ;

3) Solidarité doit rester présent dans chaque lieu de travail : ne te fais donc pas éliminer stupidement par des actes de bravoure inconsidérés.

4) Ne te venge pas sur ton prochain. Ton ennemi, c'est le milicien ; l'employé trop zélé, le collabo ;

5) Travaille lentement ; critique le désordre et l'inefficacité des chefs ; laisse toutes les décisions aux commissaires militaires et aux collabos ; inonde-les de questions ; fais-leur part de tes doutes ; ne pense pas pour eux : fais l'imbécile ;

6) Ne devance pas les décisions des militaires et des collabos par une attitude servile. C'est à eux de faire tout le sale travail. Tu crées ainsi le vide autour des salauds et, de cette manière, en les submergeant de questions sur des petits problèmes, tu provoqueras un effritement de la machine militaire et policière ;

7) Suis à la lettre les instructions les plus idiotes ; ne cherche pas à résoudre les problèmes ; laisse-les aux militaires et aux collabos, car la stupidité des règlements est ton allié le plus sûr. Souviens-toi, en même temps, d'aider dans chaque situation ton compagnon de travail ou ton voisin sans te soucier des règlements ;

8) Si un salaude te donne l'ordre de passer outre aux réglements, demande un ordre écrit ; pleurniche ; fais durer le jeu et le commissaire militaire, tôt ou tard, voudra avoir la paix ; ce sera le commencement de la fin de la dictature ;

9) Prend le plus souvent possible des congés de maladie ou pour t'occuper de tes enfants ;

10) Dans tes relations privées, boycotte ouvertement les collabos et les salauds ;

11) Aide les familles des arrêtés, des blessés, de toutes les victimes ;

12) Crée dans ton entreprise des caisses d'aide sociale ;

13) Participe activement à la diffusion de la propagande du bouche à oreille ; transmets toutes les informations sur la situation actuelle, les actes de résistance ;

14) Peins des slogans sur les murs ; colle les affiches, distribue les tracts et les écrits indépendants, mais souviens-toi toujours qu'il faut prendre les précautions nécessaires ;

15) Dans ton activité, garde toujours à l'esprit deux principes : je n'ai pas besoin d'en savoir plus qu'il ne faut et le plus important aujourd'hui est de lutter pour la libération nationale, l'abrogation de l'état de guerre, le respect des libertés civiles et syndicales.

LA « NORMALISATION » EN POLOGNE ET LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

RÉUNI A PARIS A L'INITIATIVE DU P.S.

Le présidium de l'Internationale socialiste condamne à l'unanimité le coup d'État militaire et la répression

Le présidium de l'Internationale socialiste s'est réuni, mardi 29 décembre, à Paris, dans des circonstances assez délicates. Les divergences d'appréciation entre certains de ses membres, parmi les plus importants, au sujet des événements de Pologne et des moyens d'y faire face, étaient apparues au grand jour (*le Monde* du 30 décembre), et l'organisation ne semblait guère en mesure d'arrêter une position unique sur cette question. Dans ces conditions, le fait que les représentants des partis socialistes ou sociaux-démocrates siégeant au présidium soient parvenus à adopter un texte commun est un succès pour l'I.S.

D'autant plus que cette motion a été votée à l'unanimité. Seul le délégué finlandais, M. Paavo Lipponen, a exprimé certaines réserves et indiqué que, compte tenu de la situation particulière de son pays et de son parti, ce dernier aurait préféré s'en tenir au texte publié par MM. Brandt et Carlsson, respectivement président et secrétaire général de l'Internationale. Texte dont l'extrême modération à l'égard du coup d'Etat militaire de Varsovie avait justement provoqué le désaveu des socialistes français, suédois et italiens, et hâté la convocation, à l'initiative de M. Jospin et de ses amis, de la réunion de mardi.

Rigueur italienne

Cette unanimité, il est vrai, n'a pas été obtenue sans un long débat, qui a pris plus d'une fois un tour assez vif. On s'attendait à un affrontement franco-allemand, puisque le P.S. d'un côté, le S.P.D. de M. Willy Brandt de l'autre, semblaient avoir cristallisé autour d'eux les deux grandes tendances qui s'étaient fait jour au sein de l'Internationale. La première en faveur de la fermeté, et la seconde de la compréhension. Or c'est finalement du côté italien que s'est manifestée l'opposition la plus vive à toute attitude d'indulgence à l'égard du régime militaire polonais.

Le P.S.I., en effet, est allé, dans ses propositions initiales, sensiblement plus loin que les socialistes français. Il a suggéré notamment que les Occidentaux devraient suspendre tous les contrats économiques en cours avec Moscou (il s'agissait en particulier des achats de gaz naturel, ce que les Allemands ne pouvaient évidemment accepter) et utiliser à fond l'arme économique pour obtenir, des Soviétiques, un infléchissement de la dictature militaire polonaise. Sans souscrire à cette thèse, les socialistes suédois ont clairement marqué leur soutien aux positions du P.S. français.

Conciliation néerlandaise

Le S.P.D., à l'inverse, avait reçu l'important renfort des travaillistes britanniques. Sans aller jusqu'à juger acceptable et suffisante la déclaration publiée le 18 décembre par MM. Brandt et Carlsson, M. Michael Foot et ses amis estimaient que M. Wischnewski, vice-président du S.P.D., qui remplaçait l'ancien chancelier (opportunément « *retenu à l'étranger* » par une autre mission), avait suffisamment amendé la position de son parti dans les propos tenus lundi à Bon avant de gagner Paris.

Le rôle de conciliateurs devait revenir aux socialistes néerlandais du P.V.D.A. M. Joop den Uyl, vice-président de l'Internationale, qui dirigeait la réunion en l'absence de M. Brandt, s'est employé à rapprocher les points de vue. Cela lui était d'autant plus facile que l'analyse de son propre parti, dans l'ensemble, se situe effectivement à mi-chemin des deux thèses principales en présence. Plusieurs autres formations représentées à la réunion de Paris, notamment le parti socialiste belge et le P.S.O.E. (Espagne) de M. Felipe Gonzalez, ou encore le P.S.P. (Portugal) de M. Mario Soares, estimaient également nécessaire d'aboutir à un texte commun, et ont joué la carte de la conciliation tout en développant des analyses plus proches de la position française que de la thèse allemande.

Bien que le P.S. français s'interdise diplomatiquement tout triomphalisme, c'est tout de même son analyse qui, à l'évidence, a prévalu lors de la rédaction finale de cette seconde déclaration de l'Internationale sur la Pologne. Sans doute le texte comporte-t-il plusieurs phrases destinées à satisfaire — ou à rassurer — les sociaux-démocrates ouest-allemands ou les travaillistes britanniques. C'est le cas, en particulier, du paragraphe où l'I.S. « *demande à toutes les parties concernées* » de ne pas se servir de la crise polonaise comme « *prétexte pour ralentir les efforts en faveur de la détente et du contrôle des armements* » (la référence à un éventuel « *alibi à des interventions dans d'autres parties du monde* » a été demandée, elle, par les délégués latino-américains).

Mais, dans l'ensemble, la condamnation du coup de force est claire et nette, de même que l'appel à la libération des personnes emprisonnées, au rétablissement du dialogue avec Solidarité et avec l'Eglise, et le refus de voir « *écrasé par la force* » un mouvement populaire qui a suscité « *de grands espoirs pour la Pologne et pour le monde* ».

En outre, les dirigeants de l'Internationale se sont aisément trouvés d'accord pour élargir leur condamnation de la violation des libertés élémentaires en Pologne à d'autres pays où les droits de l'homme, les dispositions de l'Acte final d'Helsinki ou le principe de non-ingérence sont également bafoués : Turquie, Afghanistan, E. Salvador... En faisant cette énumération, non limitative, ils tenaient à montrer que l'affaire polonaise ne faisait pas plus oublier l'invasion soviétique à Kaboul qu'elle ne pouvait servir de prétexte pour passer sous silence la répression dont sont victimes, en Turquie comme en Amérique latine, des militants de gauche, notamment communistes.

Quant à la question du maintien de la coopération économique avec les pays de l'Est en général, et avec la Pologne en particulier, elle a pu, elle aussi, faire l'objet d'un compromis. Grâce, il est vrai, à un distinguo entre l'aide proprement dite, alimentaire et sanitaire notamment, qui doit, estime la direction de l'I.S., être poursuivie résolument, et les relations purement commerciales.

Celles-ci, a notamment dit M. Jospin, sont du ressort de chaque Etat, et ne peuvent relever des directives ou des *desiderata* d'une confédération de partis. Du côté des socialistes français, on souhaiterait néanmoins que les Occidentaux ne renoncent pas à l'arme de la coopération économique avec l'Est, et qu'ils infléchissent éventuellement cette coopération en fonction de l'évolution de la situation en Pologne, s'agissant du moins des libertés fondamentales.

Le présidium de l'Internationale socialiste envisage d'autre part d'envoyer sur place une mission d'enquête. Ce projet, encore à l'étude, devra être soumis à l'approbation d'une instance plus vaste de l'organisation. Et aussi à celle des autorités militaires de Varsovie...

BERNARD BRIGOULEIX.

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des quinze partis socialistes ou sociaux-démocrates qui participaient à la réunion du présidium de l'I.S., mardi 29 décembre à Paris (outre M. Bernt Carlsson, secrétaire général, et Mme Lydie Schmit, responsable des femmes).

Parti social-démocrate ouest-allemand (M. Hans-Jürgen Wischnewski) ; parti socialiste italien (M. Claudio Martelli) ; parti socialiste français (M. Lionel Jospin) ; parti socialiste ouvrier espagnol (M. Felipe Gonzalez) ; parti travailliste britannique (M. Michael Foot) ; partij van de arbeiders néerlandais (M. Joop den Uyl) ; parti travailliste israélien (M. Abba Eban) ; parti socialiste belge (MM. Guy Cerdenn et Karel van Miert) ; parti socialiste finlandais (M. Paavo Lipponen) ; parti travailliste norvégien (M. Reiulf Steen) ; parti socialiste autrichien (M. Walter Hacker) ; parti socialiste portugais (M. Mario Soarès) ; parti social-démocrate suédois (M. Pierre Schori) ; parti radical chilien (M. Anselmo Sule) ; action démocratique vénézuélienne (M. Enrique Tejera).

● *Le comité de coordination du syndicat Solidarnosc* en France lance un « *appel aux routiers, entreprises de transport, chauffeurs, conducteurs de camions* » pour « *acheminer des médicaments et de la nourriture vers la Pologne* ». Téléphoner au 766-95-59 de 9 heures à 18 heures pendant la première semaine de janvier.

LE COMMUNIQUÉ

« Nous ne pouvons accepter que le mouvement populaire soit écrasé par la force »

Voici le texte du communiqué publié, mardi 29 décembre à Paris, par le présidium de l'Internationale socialiste :

L'Internationale socialiste condamne la prise de pouvoir par les militaires en Pologne et la brutale répression des droits civiques qui s'en est ensuivie. Elle demande que toutes les personnes emprisonnées et détenues soient libérées immédiatement, que le syndicat libre Solidarité puisse exercer librement ses activités, et que cessent la répression et la loi martiale.

L'I.S. fait remarquer avec insistance que le peuple polonais a le droit de résoudre ses problèmes sans ingérerence extérieure. Elle rappelle à tous les Etats concernés qu'ils sont liés par le principe de non-ingérence tel qu'il est défini par l'Acte final d Helsinki.

L'I.S. considère que le processus démocratique qui s'est développé en Pologne a libéré des grands espoirs pour la Pologne et pour le monde tout entier. Nous ne pouvons accepter que ce mouvement populaire soit écrasé par la force. La démocratie et le socialisme ne peuvent pas être fondés sur des décrets dictatoriaux pris d'en haut, ni sur un retour aux injustices et aux oligarchies du passé. Ils supposent des mouvements populaires indépendants, la justice économique et sociale et le droit à l'indépendance nationale. Cela est valable pour la Pologne comme pour la Turquie, pour l'Afghanistan comme pour le Salvador, entre autres exemples. Les violations systématiques des droits de l'homme et des droits syndicaux nous concernent tous.

Il est dans l'intérêt de tous que le dialogue national soit rétabli en Pologne entre Solidarité, l'Eglise catholique et les autorités polonaises.

L'I.S. demande à toutes les parties concernées de ne pas utiliser la crise polonaise comme prétexte pour ralentir les efforts en faveur de la détente et du contrôle des armements, ni pour servir d'alibi à des interventions dans d'autres parties du monde. Nous notons avec une grande préoccupation que les événements en Pologne pourraient entraîner de graves risques quant à la continuation de la détente. Cela est de la responsabilité de la direction communiste.

Notre solidarité va au peuple polonais, et nous demandons aux partis membres de considérer l'aide économique et financière à la lumière des développements en Pologne, et de donner une contribution concrète pour diminuer les souffrances du peuple polonais, en particulier dans le domaine de la nourriture et de la médecine.

En recevant M. Rakowski, vice premier ministre polonais

Bonn souhaite démontrer que le dialogue reste possible avec Varsovie et Moscou

De notre correspondant

Bonn. — Les dirigeants de Bonn reçoivent, ce mercredi 30 décembre, un vice-premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski. C'est le premier contact à un niveau élevé que le gouvernement de Varsovie établit en Occident depuis la proclamation de l' « état de guerre ».

Que la capitale de la R.F.A. ait été choisie pour cette démarche n'est guère surprenant : parmi tous les gouvernements occidentaux, celui de Bonn a fait preuve de la plus grande prudence face à la crise polonaise. Il est donc assez normal que, cherchant à rétablir des rapports plus confiants avec l'Ouest, le chef du conseil militaire de Varsovie s'efforce de « jouer la carte allemande ».

En l'absence du chancelier Schmidt, qui se repose en Floride, c'est M. Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, qui reçoit l'envoyé polonais. Il a dû lui-même interrompre ses vacances à Berchtesgaden.

A ses yeux, la visite de M. Rakowski revêt une importance toute spéciale. Elle permet aux dirigeants de Bonn d'être mieux informés sur la façon dont se déroule la « normalisation » en Pologne. Elle doit démontrer aussi que, même dans une période critique, il est possible de parler « raisonnablement » avec un membre important de la direction polonaise. Ancien directeur de l'hebdomadaire *Polityka*, M. Rakowski est considéré comme un modéré. Au sein du gouvernement de Varsovie, il était chargé des contacts et des négociations avec le mouvement Solidarité. Sa présence à Bonn devrait donc prouver — du moins l'espère-t-on ici — que le dialogue reste possible avec les dirigeants polonais et, par voie de conséquence, avec ceux du Kremlin.

Dans l'attente d'actions « claires et rapides »

Les conversations de Bonn peuvent en tout cas jouer un grand rôle alors qu'il s'agit pour le gouvernement de M. Schmidt de déterminer s'il lui est encore possible de maintenir une attitude attentiste et modérée à l'égard des événements de Pologne ou s'il risque d'être entraîné malgré lui sur la voie de la confrontation avec l'Est.

Personne ne doute que M. Rakowski dise à ses interlocuteurs ouest-allemands ce que ces derniers voudraient entendre, à savoir que les militaires polonais restent vraiment attachés aux réformes réalisées dans le pays depuis 1980. La question est de savoir si le vice-premier ministre est en mesure de donner les assurances plus concrètes que l'on attend à Bonn. M. Genscher ne cache pas que le général Jaruzelski devrait engager des actions « claires et rapides ». Il conviendrait notamment de libérer sans délai les prisonniers, d'accepter l'envoi d'observateurs neutres dans les camps d'internement, et plus généralement de rétablir des conditions telles que le gouvernement polonais puisse reprendre les négociations avec Solidarité et avec l'Eglise.

Ces demandes figurent d'ailleurs, autant que l'on sache, dans la lettre que le chancelier fédéral a adressée au général Jaruzelski la veille de Noël. En même temps M. Schmidt a envoyé un message à M. Brejnev. Aucune indication n'a été donnée jusqu'à présent sur son contenu.

Toutes ces démarches confirment que les dirigeants de Bonn sont particulièrement soucieux de maintenir un climat tolérable dans les rapports Est-Ouest. Cette préoccupation est d'autant plus manifeste que, une fois encore, la R.F.A. doit résister aux pressions de Washington, où l'on attend que les alliés européens s'associent à un programme de sanctions, aussi bien contre la Pologne que contre l'U.R.S.S.

Ce dernier problème figurera sans nul doute au premier plan des conversations que le chancelier Schmidt aura le 5 janvier à Washington avec le président Reagan. Jusqu'ici on s'abstient sur les bords du Rhin de commenter les dernières initiatives du chef de la Maison Blanche. Le manque total d'enthousiasme au sujet des sanctions est cependant manifeste. Le seul élément jusqu'ici un peu réconfortant enregistré vient des experts, selon lesquels la technologie d'outre-Atlantique ne serait pas vraiment indispensable pour mener à bien la construction du gazoduc reliant la Sibérie à l'Europe occidentale.

JEAN WETZ.

Les espoirs du Saint-Siège

(Suite de la première page.)

Cette mise en garde avait notamment été l'un des thèmes développés par les interlocuteurs au Saint-Siège de M. Eagleburger, secrétaire d'Etat américain adjoint, en visite à Rome pour coordonner, avec les Européens, des mesures de sanction à l'encontre de la Pologne et de l'Union soviétique. De là aussi les incitations feutrées du Saint-Siège aux pays européens de ne pas suivre les Etats-Unis, qui les amènent à identifier sans nuance le pouvoir des militaires à Varsovie à l'action de Moscou. Au contraire, l'Eglise a, pour sa part, négocié un accord avec les autorités polonaises pour l'acheminement des aides alimentaires.

De là encore le ton mesuré adopté depuis le 13 décembre par *l'Osservatore romano* dans ses comptes rendus de la situation polonaise : tous les faits sont rapportés, mais en évitant le sensationnel et la dramatisation. Tant Mgr Dabrovsky, arrivé à Rome peu avant Noël, que Mgr Poggi à son retour de Varsovie se sont abstenus de faire un tableau exagérément noirci de la situation, notamment en ce qui concerne le nombre des arrestations et les violences commises par la milice et l'armée. Une prudence où certains observateurs voient l'expression du souci du pape, toujours très inquiet, dit-on, du risque d'une éventuelle invasion et sans doute aussi, plus que tout autre, conscient des limites à ne pas dépasser pour l'éviter.

Concilier morale et réalisme

Le second axe de la diplomatie vaticane consiste à affirmer et à défendre des principes. Dans tous ses discours, le pape a fait référence aux droits de l'homme et aux libertés. Depuis le 13 décembre, le Saint-Siège a demandé une levée de la loi martiale et une libération des personnes emprisonnées. Très vraisemblablement, ces demandes étaient rappelées dans le message du pape, transmis par Mgr Poggi au général Jaruzelski. Selon Radio-Vatican, ce dernier devrait répondre au Saint-Siège dans les prochains jours.

Toute l'action de l'Eglise consiste actuellement à concilier exigences morales et réalisme. Un jeu d'équilibre où il s'agit à la fois de ne pas décevoir une bonne majorité de la population polonaise qui attend le soutien de l'Eglise et, en même temps, de ne pas se marquer dans le camp de l'opposition, perdant ainsi toute position de médiation. Mgr Poggi a cherché à savoir du général Jaruzelski jusqu'à quel point il était disposé à discuter des conquêtes sociales obtenues par Solidarité. Mais rien n'a filtré du contenu de ces entretiens. En fait, la principale difficulté rencontrée par l'Eglise dans son effort de médiation est de faire émerger un interlocuteur face au pouvoir. Exiger une réorganisation de Solidarité sous sa forme antérieure n'est pas réaliste, car, précisément, le coup du 13 décembre avait pour but de casser le mouvement.

Pour beaucoup d'observateurs, le Vatican porte ses espoirs sur le « conseil social de l'épiscopat », sorte de groupe de travail qui s'est formé avant le 13 décembre, et dans lequel figurent des personnalités laïques intellectuelles, des journalistes et d'anciens conseillers de Solidarité, dont beaucoup sont des amis personnels du pape. Ce conseil social devrait tenter dans les semaines qui viennent d'être l'intermédiaire entre des forces qui se cherchent encore (armée, parti et Solidarité) et d'explorer les possibilités concrètes d'un retour à un régime politique normal tout en offrant au pouvoir militaire des garanties suffisantes.

En ce qui concerne Solidarité, il semble que le Saint-Siège ne fasse pas de sa reconstitution immédiate, sous sa forme antérieure, une condition préalable. Sans doute une solution de compromis consisterait en une réorganisation sous une forme strictement syndicale permettant une mise en pratique de la doctrine sociale de l'Eglise, mais limitant les demandes au domaine des relations de travail. La tâche, semble-t-il, la plus délicate de l'Eglise et du conseil social de l'épiscopat consiste à persuader ceux que le pouvoir appelle les « extrémistes », qui avaient d'ailleurs failli mettre Lech Walesa en minorité au congrès de Gdansk, d'accepter la solution modérée qu'ils essaient de mettre sur pied.

PHILIPPE PONS.

Le P.C. italien publie un réquisitoire contre « la logique de pouvoir » dans le camp socialiste

de notre correspondant

Rome. — Le parti communiste italien a rendu public, mardi 29 décembre, un document émanant de sa direction, condamnant sans détour le « *modèle soviétique* » et les socialismes « *réalisés* » des pays de l'Est. La position du P.C.I. n'est pas nouvelle puisque déjà à plusieurs reprises ses dirigeants, à commencer par M. Berlinguer, avaient, depuis le 13 décembre et la prise du pouvoir par les militaires à Varsovie, vivement critiqué la situation en Pologne. Mais jamais dans un document officiel le P.C.I. n'avait adopté une position aussi dure vis-à-vis de l'Union soviétique. Celle-ci paraît consommer la rupture avec le Kremlin et semble une réponse anticipée à une « excommunication » qui ne saurait tarder.

En ce qui concerne les rapports avec l'Union soviétique, le texte précise d'ailleurs : « *Le P.C.I. entend maintenir des rapports normaux avec tous les partis communistes, de la même manière qu'avec toute autre force socialiste révolutionnaire et progressiste, sans lien particulier ou privilégié avec aucun d'entre eux et sur une base d'autonomie de pensée et d'action politiques, sans lien idéologique ou organisationnel.* »

Sous le titre : « Réflexions sur les événements dramatiques de Pologne », *l'Unita* de ce mercredi publie le texte intégral de la résolution de la direction intitulée : « *Ouvrir une nouvelle phase de lutte pour le socialisme* ». Graves responsabilités de l'Union soviétique dans le coup militaire du 13 décembre ; crises successives dans les pays de l'Est, dues à la rigidité du modèle soviétique et à la thèse de la « souveraineté limitée » ; refus de tout rapport privilégié entre le P.C.U.S. et les partis communistes de l'Est, sont les thèmes principaux développés dans le long document du P.C.I.

La condamnation du coup militaire du 13 décembre est claire : « *Les communistes ont déjà exprimé et reconfirmé leur nette condamnation du coup militaire, des arrestations, des jugements en cour martiale et de l'arrêt de toute activité des organisations politiques, syndicales et sociales.* » Telle est la première phrase du texte. Celui-ci précise qu'il s'agit là de mesures « *incompatibles avec nos idéaux démocratiques et socialistes* ».

« La crise vient de loin »

La démocratie et le socialisme, poursuit le texte, sont « *indissociables et ne peuvent s'affirmer que dans le respect des droits de tout peuple à décider de son propre sort* ». Dans les pays de l'Est se développent « *des crises successives et dramatiques qui mettent en cause le monopole du pouvoir et l'absence d'institutions qui représentent effectivement les articulations de la société* ». Le texte reprend ensuite l'idée formulée par M. Berlinguer au cours d'un débat télévisé. « *Il faut donc prendre acte du fait que, même cette phase de développement du socialisme, qui commence avec la révolution d'Octobre, a épuisé sa force motrice, de la même manière que s'est éteinte la phase qui vit la naissance et le développement des partis socialistes et des mouvements syndicaux nés autour de la deuxième Internationale.* »

La crise polonaise a des causes multiples, affirme le document : « *Il s'agit d'une crise sociale et politique extrêmement grave, qui a secoué la société au plus profond d'elle-même. Elle ne peut être réduite à des manœuvres de forces réactionnaires hostiles au socialisme, même si, évidemment, elle offre des espaces et des occasions pour tout cela. La crise vient de loin et ne peut s'expliquer sans mettre l'accent sur la critique du régime polonais, de sa rigidité et de sa résistance à tout changement.* »

» *Le mécontentement et la révolte se sont élevés contre l'absence de vie démocratique dans ce système, contre un rapport entre masses et parti qui était devenu essentiellement de type bureaucratique, contre l'incapacité des syndicats officiels à défendre les intérêts quotidiens des travailleurs, contre des positions de privilèges et des cas de corruption à l'intérieur même du parti.* » Le succès de Solidarnosc s'explique comme étant « *la manifestation de l'irruption de la classe ouvrière sur la scène politique, qui revendiquait une possibilité d'intervention* ».

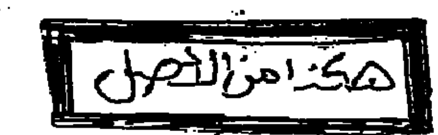
Pour les communistes italiens, derrière la crise polonaise, existe une responsabilité précise de l'Union soviétique et des pays du pacte de Varsovie. « *Leur responsabilité est grande. Il y a eu de graves pressions, des ingérences indubitables, une campagne politique et idéologique sans frein contre l'effort de renouvellement.* »

Le camp socialiste n'est pas, selon le P.C.I., une communauté entre parties égales mais « *un camp idéologico-militaire gouverné par une logique de pouvoir* ».

De leurs analyses du socialisme soviétique, les communistes italiens tirent certaines conséquences. D'abord en ce qui concerne les « *problèmes et les maux qu'implique l'adhésion à un modèle unique, celui de type soviétique dans les pays de l'Est* ».

Il faudra sans doute attendre plusieurs jours pour mesurer les conséquences de ce texte laborieusement élaboré par la direction du P.C.I., non sans oppositions et divergences de vues. Apparemment, la vision unitaire qu'il offre ne reflète qu'imparfaitement le climat au sein du P.C.I. Loin de clore le débat, ce document paraît au contraire devoir l'ouvrir. — Ph. P.

● *L'Eglise brésilienne* a adressé mardi 29 décembre un message de soutien et de sympathie à l'Eglise polonaise. Dom Ivo Lorscheider, président de la conférence épiscopale brésilienne, déclare dans ce télégramme envoyé au primat de Pologne, Mgr Glemp, que l'Eglise brésilienne « *est peinée par les événemenst survenus en Pologne depuis le 13 décembre* » et estime que « *le peuple réclame, à juste titre, d'avoir son mot à dire dans les décisions qui le concernent.* » « *L'organisation de syndicats libres est un droit sacré des travailleurs. Il est lamentable que des dictatures de gauche et de droite persistent dans l'oppression et la répression des peuples, sacrifiant leur dignité et leur liberté* », ajoute le message des évêques brésiliens.





REVEILLONNEZ. NOUS VEILLONS.

Ce soir, oubliez tout et célébrez comme il convient la nouvelle année. Pour votre tranquillité, cette nuit comme toutes les nuits, S.P.S. veille.

Dans toute la France, ses chefs d'agence, ses contrôleurs, ses agents de sécurité continuent d'assurer la surveillance des usines, des entrepôts, des banques, qui leur sont confiés.

Six mille personnes qui vous adressent, pour 1982, leurs vœux les plus sincères.



S.P.S. - Groupe 1 Protection - 16 Bd des Invalides - 75007 Paris - Tél.: 555.92.92.
Directions Régionales: Protection Ile-de-France - Protection Nord-Est - Protection Normandie
Protection Ouest-Centre - Protection Centre-Est - Protection Océan-Languedoc - Protection Sud.
Electronique: Proteg G1P Electronique - 71 Rue Rivay - 92 Levallois - Tél. : 731.11.01.

LA « NORMALISATION » EN POLOGNE ET LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

L'U.R.S.S. pénalisée à son tour...

(Suite de la première page.)

Et le président Brejnev a répondu d'une manière montrant clairement que l'U.R.S.S. ne comprend ni le sérieux de notre inquiétude ni ses obligations vis-à-vis de l'acte final d'Helsinki et de la charte des Nations unies.

Il semble en effet que la réponse de M. Brejnev ait été très négative. Elle aurait poussé Washington à accélérer des sanctions qui n'étaient pas prévues aussi rapidement. Une telle précipitation a interdit de longues consultations avec les Alliés. C'est du moins ce qu'on affirme ici, comme pour masquer un peu la diversité des réactions au sein du camp occidental.

Les sanctions prises contre l'U.R.S.S. sont présentées comme « une mesure intérimaire ». D'autres actions pourraient suivre, souligne-t-on. Et, cette fois, en collaboration avec les Alliés. C'est l'attitude soviétique qui sera déterminante. *« Les Etats-Unis veulent des relations constructives et mutuellement bénéfiques avec l'U.R.S.S.*, a déclaré M. Reagan. *Nous entendons maintenir un dialogue de haut niveau, mais nous sommes prêts à avancer dans quelque direction que décidera l'U.R.S.S. : vers une plus grande retenue mutuelle et une plus grande coopération ou vers un chemin plus dur et moins satisfaisant (...) Des mesures ultérieures peuvent être nécessaires*, a dit M. Reagan, *et je serai prêt à les prendre.* »

Si de nouvelles sanctions doivent intervenir, ce ne sera pas avant plusieurs semaines, laisse-t-on entendre à Washington. Il est prévu, par exemple, de reprendre normalement les négociations de Genève sur les euromissiles le 12 janvier. Les Etats-Unis ne veulent pas se mettre à dos l'Europe de l'Ouest, qui avait tant insisté pour ces négociations. En punissant l'U.R.S.S., ils n'entendent pas *« se punir eux-mêmes »*, selon l'expression d'un sénateur démocrate, M. Patrick Leavy, à moins que, d'ici au 12 janvier, un événement grave intervienne qui accélérerait une nouvelle fois la réaction américaine.

Les sanctions contre l'Union soviétique étaient attendues depuis lundi. On allait même jusqu' révéler le contenu à demi-mot (*le Monde* du 29 décembre). L'administration Reagan préfère en effet cette méthode douce à l'effet de surprise : elle prépare l'opinion aux msures qu'elle va prendre, lels fait digérer en quelque sorte avant de lels rendre publiques et évit ainsi des réactions trop vives. Sept mesures ont été annoncées :

— Interdiction aux appareils de l'Aeroflot de se poser aux Etats-Unis ;

— Fermeture de la commission d'achats soviétiques établie à New-York par laquelle passe un tiers des exportations américaines on agricoles vers l'U.R.S.S.

— Suspension des licences pour la vente à l'Union soviétique d'équipements électroniques, d'ordinateurs et d'équipements matériels de « haute technologie » ;

— Ajournement des négociations pour un nouvel accord à long terme sur la vente de céréales. Les dispositions actuelles, offrant un plafond de 23 millions de tonnes par an, expirent le 1er octobre 1982 ;

— Suspension des négociations pour un nouvel accord maritime. Application, à partir du 31 janvier prochain, d'un nouveau régime pour le débarquement des navires soviétiques aux Etats-Unis. Concrètement, ils devront annoncer leur arrivée quatorze jours à l'avance au lieu de cinq et cette requête fera l'objet d'un xamen plus sévère ;

— Interdiction d'exporter en U.R.S.S. des équipements pour le pétrole et le gaz, y compris des canalisations. Cette mesure vise le gazoduc qui devrait acheminer le gaz naturel sibérien vers l'Europe de l'Ouest dans les prochaines années.

— Refus de renouveler des accords commerciaux qui arriveront à échéance, notamment pour l'énergie, la science et la technologie. Annonce d'une « révision complète » de tous les autres accords bilatéraux.

Ces sanctions peuvent sembler sévères, mais leurs conséquences seront en fait assez minces. M. Reagan n'a pas touché aux produits alimentaires, qui représentent à eux seuls les trois quarts des exportations américaines vers l'U.R.S.S.

La menace de ne pas conclure un accord à long terme sur les céréales est elle-même très creuse : avec ou sans accord entre les deux gouvernements, les Russes peuvent acheter du blé aux Etats-Unis tant qu'un embargo n'est pas décrété.

Les Soviétiques obtiennent aux Etats-Unis moins de 5 % de leurs fournitures de « haute technologie ». Certes, ils ne pourront acquérir les deux cents engins poseurs de canalisations promis par Caterpillar, une firme de l'Illinois qui va devoir licencier une partie de son personnel. Ces équipements devaient servir indirectement à la construction du gazoduc sibérien. Mais l'U.R.S.S. pourrait les remplacer sans trop de problèmes en faisant appel à des fabricants allemands, italiens ou japonais.

Les sanctions de M. Reagan causeront surtout à l'U.R.S.S. des complications désagréables, mais tolérables : pour ses navires (il y a eu trois cent trente-sept visites dans les ports américains depuis le début de l'année), moins pour ses avions, qui n'assurent que deux liaisons hebdomadaires avec les Etats-Unis.

Les Etats-Unis savent que les sanctions économiques contre l'U.R.S.S. n'ont d'efficacité que si l'Europe de l'Ouest et le Japon s'y associent. Mais comment convaincre ces fournisseurs de technologies industrielles, alors qu'on continue soi-même à vendre des céréales aux Soviétiques ? Il était plus facile de faire la leçon aux alliés lorsque l'embargo — décidé pour l'Afghanistan — s'appliquait encore. Aujourd'hui, Washington se contente de consultations et de souhaits. *« Nous avons exprimé à nos alliés le désir qu'ils prennent des mesures parallèles aux nôtres et, au moins, qu'ils ne sapent pas nos actions »*, affirmait mardi un responsable gouvernemental.

L'invasion de l'Afghanistan, qui n'était pas prévue, avait séparé les Américains de leurs principaux alliés. Les événements de Pologne, eux, étaient prévisibles. M. Reagan consulte depuis des mois au lieu de décider seul, comme l'avait fait M. Carter. Mais le résultat n'est pas brillant et on craint à Washington que les Soviétiques n'exploitent une fois de plus les divergences du « bloc » occidental.

ROBERT SOLÉ.

L'« arme alimentaire » peut être efficace

L'efficacité de l' *« arme alimentaire »* est controversée. On a répété à satiété que l'embargo décrété par le président Carter, au dbut de 1980, sur les ventes de céréales à l'U.R.S.S., à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, avait échoué essentiellement en raison du comportement peu solidaire de plusieurs partenaires occidentaux des Etats-Unis.

Toutefois certains observateurs, notamment à Bruxelles, font une analyse plus nuancée. Ils considèrent au contraire que l' *« embargo Carter »* a constitué une expérience intéressante, révélant *in vivo* les lacunes — finalement assez limitées — qu'il faudrait combler pour parvenir, par ce biais, à porter des coups sérieux à l'économie soviétique.

Trois premières observations peuvent être faites qui tournent, en fait, autour d'une seule et même idée : un embargo que les ventes agricoles, pour atteindre son but, doit, dans toute la mesure du possible, exclure les demi-mesures.

● *L'embargo sur les céréales ne doit pas être partiel.* La guerre économique — car c'est bien de cela qu'il s'agit — s'accommode mal d'arguties juridiques. Aux termes de l'accord sur les ventes de céréales qui était en vigueur au moment de l'invasion de l'Afghanistan, les Etats-Unis étaient tenus de livrer (et l'U.R.S.S. d'acheter) un minimum de 8 millions de tonnes de céréales. Pour les quantités allant au delà de ce seuil minimum, le feu vert des autorités fédérales était nécessaire.

C'est ce feu vert que l'administration Carter a refusé de donner après le 4 janvier 1980, tout en laissant s'exécuter le contrat minimum, à savoir la livraison de 8 millions de tonnes. L'U.R.S.S. a trouvé ainsi aux Etats-Unis une contribution, certes limité, mais néanmoin très utile à son approvisionnement.

On se retrouve aujourd'hui dans une situation très voisine de celle de janvier 1980. L'accord céréalier américano-soviétique, par lequel les Etats-Unis s'engagent à livrer 6 millions de tonnes par an (2 de plus, si les Russes le demandent) a été prorogé pour un an en août 1981 (*le Monde* du 7 août). Ce le président Reagan vient de suspendre, ce sont les négociations par un accord à long terme qui porterait sur des quantités beaucoup plus importantes. En cas d'escalade dans cette politique de sanctions économiques l'administraiton Reagan respecterait-elle, comme celle qui l'a précédée, l'accord sur les livraisons minimum ? L'expérience devrait la conduire à prendre une décision contraire.

● *Les Etats-Unis devraient imposer une discipline plus stricte à leurs alliés occidentaux*, en particulier à l'Argentine.

A la fin du printemps 1980, on apprenait, de sources italiennes, que l'embargo décrété par les Etats-Unis et sur lequel la plupart des partenaires occidentaux — dont la C.E.E. — avaient promis de s'aligner était détourné. Les livraisons australiennes, canadiennes et surtout argentines (il est vrai que les Argentins contrairement aux autres, n'avaient rien promis) *« explosaient »* littéralement. Les Soviétiques, certes en y mettant le prix, remplissaient allégrement leurs granges.

La Communauté *« trahissaient »* moins nettement : ses exportations au cours du premier semestre 1981, puis de l'ensemble de l'année — il est vrai traditionnellement très limitées — ne progressaient qu'à peine. On notait cependant avec irritation à Washington un gros contrat d'aliments pour bétail à base de céréales, conclu par des firmes ouest-allemandes. L'indiscipline, l'intéressement sordide des voisins et amis occidentaux condamnaient-elles sans recours, une politique d'embargo américaine ? On l'a alors beaucoup dit, un peu rapidement estiment certains observateurs. Ceux-ci font surtout remarquer que les entailles faites à l'embargo Carter de 1980 ne sont pas toutes de même nature, ni de même portée. Ainsi font-ils remarquer que l'Australie (qui doit, avant de vendre à l'U.R.S.S., honorer les contrats de livraisons à long terme conclu avec plusieurs partenaires importants qu'il lui faut ménager) ne dispose pas régulièrement de quantités importantes susceptibles d'être fournies aux Russes. Ses récoltes connaissent des variations sensibles d'une année sur l'autre et l'U.R.S.S., qui ne peut être traitée que comme un client de dernier rang, ne doit pas considérer l'approvisionnement australien comme une vraie garantie.

De même les quantités susceptibles d'être offertes par le Canada sont limitées. Reste le péril argentin : les producteurs argentins ont effectivement la possibilité — ils l'ont prouvé en 1980 — d'accroître dans des proportions considérables et de façon durable leurs livraisons à l'U.R.S.S. Les militaires au pouvoir à Buenos Aires ont le plus souvent entretenu des relations très cordiales avec le régime moscovite. Il reste qu'au cours des dernières années, en particulier depuis l'entrée en fonction du président Reagan, les liens entre l'Argentine et les Etats-Unis se sont raffirmés. Tout porte à croire qu'aujourd'hui s'ils en avaient le désir, les dirigeants américains seraient en mesure d'exercer une pression efficace sur Buenos Aires, afin de limiter l'appétit — apolitique — des producteurs de blé de la Pampa. Une dernière observation à ce propos : on a souvent laissé entendre en 1980, que l'embargo était contré par l'action, autant délibérée qu'incontrôlable, des grandes compagnies multinationales. Voilà encore semble-t-il un cliché qui correspond peu à la réalité : les vrais responsables, bien plus que les négociants, ont été — et c'est vrai partout — les Etats.

● *L'embargo de 1980*, aussi imparfaitement qu'il ait été appliqué, a eu des effets non négligeables sur l'élevage soviétique. Ce sont les fermes de volailles et de porcs, les kolkhoses de bovins qui ont été le plus touchés. L'augmentation substantielle du bétail abattu en 1980-1981 le confirme clairement. L'U.R.S.S., qui doit maintenant reconstituer son cheptel, a pu échapper à des difficultés encore plus sérieuses, en augmentant sensiblement ses achats de viande et de produits laitiers, notamment à la Communauté européenne.

L'embargo d'alors ne portait que sur les céréales. L'enseignement de l'opération est limpide : l'embargo est susceptible de devenir tout à fait destructeur s'il est étendu — ce qu'au reste la logique de la complémentarité économique impose — aux échanges de produits animaux.

PHILIPPE LEMAITRE.

Moscou juge les sanctions américaines « absolument inacceptables »

De notre correspondant

Moscou. — M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a reçu mardi après-midi 29 décembre M. Hartmann, ambassadeur des Etats-Unis, à la demande de ce dernier. Si du côté américain on garde un silence absolu sur cette rencontre, du côté soviétique on précise que l'ambassadeur a évoqué la situation en Pologne et que dans sa réponse M. Gromyko a demandé au gouvernement américain de *« cesser toute ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne, ingérence qui se poursuit depuis longtemps déjà sous les formes les plus variées, ouvertes et dissimulées »*. Le ministre soviétique a également souligné, selon l'agence Tass, que *« les mesures prises par la direction polonaise en vue de normaliser et de stabiliser la situation ne ressortent que de la compétence des Polonais et rien que des Polonais »*.

Il est probable que M. Hartmann a informé M. Gromyko des sanctions décidées par M. Reagan contre l'Union soviétique et annoncées par le président américain quelques heures plus tard en Californie.

L'information a sans doute été connue trop tard pour que *la Pravda* soit en mesure de la donner et *a fortiori* de la *Pravda* soit en mesure de la part était restée muette sur ce sujet. L'agence Tass a affirmé mercredi en fin de matinée que ces mesures sont « sans précédent et absolument inacceptables ». D'autre part, l'agence soviétique continue à mener une vive polémique contre les Etats-Unis. Ainsi dénonce-t-elle comme *« un nouvel acte antipolonais de provocation »*, et *« une ingérence inqualifiable dans les affaires intérieures de la Pologne souveraine »* l'audition de l'ambassadeur polonais à Tokyo, démissionnaire, M. Ruraz par une commission du Congrès américain. De même, elle qualifie de *« spectacle provocateur »* le discours prononcé par le délégué américain à la conférence de Madrid.

Enfin, commentant le bilan de la première année de présidence de M. Reagan, Tass s'en prend au *« militarisme »* américain. Sans faire la moindre allusion aux négociations de Genève sur les euromissiles, elle affirme que les dernières *« initiatives de paix »* formulées par le président américain *« ne sont qu'un subterfuge tactique appelé à fourvoyer l'opinion publique »* et accuse la Maison Blanche de *« bloquer »* tous les efforts de limitation des armements stratégiques. — Th. F.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : guerre économique.

« Dira-t-on qu'il s'agit de mesures de guerre économique, décidées unilatéralement, contrairement à toutes les règles internationales ? Avant même les derniers événements de Pologne, l'administration Reagan avait élaboré sa réponse à un tel reproche. Ainsi, dans un discours prononcé à Londres, le 30 novembre, M. Eugene Rostow, directeur du bureau pour le contrôle des armements, n'hésitait pas à proclamer : « La décen- » nie, qui s'était ouverte sous le » signe de l'espoir et de la détente, » est devenue la période la plus » rude de la guerre froide. »

» C'est ce que l'Europe occidentale ne veut pas admettre. « La » détente continue à y survivre » comme une dangereuse illusion », *se plaint le* New York Times. *Voilà ce que M. Reagan combat. »*

(YVES MOREAU.)

LE MATIN DE PARIS : leadership.

« En forçant l'allure, en annonçant plus tôt que prévu une première série de sanctions contre Moscou, Washington entend affirmer son rôle de leadership du monde occidental et, en même temps, couper court aux hésitations qui se manifestent en Europe, notamment en Allemagne fédérale (...).

» Sans vouloir désigner du doigt tel ou tel gouvernement, on n'en relève pas moins constamment, à Washington, la fermeté du gouvernement français ou les positions exprimées par les partis socialistes français et italien lors de la réunion de l'Internationale socialiste hier. »

(HENRI DE BRESSON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la France et l'Italie.

« La France, qui a pris sur la Pologne des positions plus fermes que ses partenaires, et l'Italie, où l'opposition au projet soviétique d'exploitation du gaz naturel grandit, pourraient soutenir en partie l'action de la Maison Blanche.

» Dans l'immédiat pourtant, les dirigeants soviétiques, qui dénoncent, avec un cynisme parfait, « l'ingérence américaine dans les affaires polonaises », peuvent à juste titre continuer à se déclarer satisfaits de l'attitude des gouvernements européens. »

(ERIC MORANGES.)

Les échanges américano-soviétiques

Les ventes de haute technologie sont faibles

Les Etats-Unis ne sont pas, de loin, le principal partenaire commercial de l'U.R.S.S., leurs ventes étant, en outre, surtout concentrées sur les céréales. Les échanges de produits de haute technologie ne représentent pas des montants très importants. En 1979, sur un total de 3,4 milliards de dollars d'exportations, les ventes de haute technologie à l'Union soviétique ne dépassaient pas 316 millions. Depuis l'invasion de l'Afghanistan en décembre 1979 et le premier embargo décidé en janvier 1980, le commerce entre les deux grands a diminué de 58 %, revenant à un peu plus de 1,5 milliard de dollars, dont une centaine de millions de dollars pour les produits de haute technologie.

L'U.R.S.S. a surtout besoin de matériels informatiques, de composants, de circuits intégrés pour son industrie électronique civile et militaire. A l'intérieur du Comecon, il existe une production d'ordinateurs : mais pour toutes les machines nécessitant des logiciels complexes, des périphériques performants, Moscou est obligé de s'adresser à l'Ouest. Il y aurait plus de six cents ordinateurs occidentaux en U.R.S.S., la part des constructeurs américains étant estimée à près de 50 %, dont 18 % pour I.B.M. Ces ordinateurs servent à de multiples fonctions, des tâches de gestion et de traitement de données à celles de contrôle de processus industriels. Ainsi, ce sont des ordinateurs occidentaux qui sont utilisés dans les usines de voitures Togliati et de camions Kama.

Il est en fait bien difficile de contrôler les exportations de matériels technologiques et d'interdire les transferts. D'une part, le pays qui met l'embargo sur de tels produits se fait *« remplacer »* par les concurrents. Ce fut le cas pour le contrat de l'agence TASS en 1980, qui fut « soufflé » à une entreprise américaine par C.I.I.-Honeywell-Bull. D'autre part, il y a toujours des moyens de tourner un embargo, surtout en période de crise économique où les hommes d'affaires sont tentés de prendre plus de risques pour faire un « coup ». Ainsi, en 1980, les cas recensés de violation de la législation sur les exportations vers l'Est sont passés de deux cents en 1979 à trois cent cinquante en 1980. Plusieurs procès sont en cours aux Etats-Unis contre des entreprises californiennes ou leurs dirigeants, accusés d'avoir vendu notamment des circuits intégrés très performant, des composants pour laser. — J.-M. Q.

LES ÉTATS-UNIS REPRÉSENTENT MOINS DE 10 % DES EXPORTATIONS DE L'O.C.D.E. VERS L'U.R.S.S.

Les exportations des pays de l'O.C.D.E. vers l'U.R.S.S. ont représenté 21,5 milliards de dollars en 1980, représentant 35 % du total des importations soviétiques. L'Allemagne fédérale a été, avec 4,4 milliards de dollars, le principal fournisseur de Moscou, assurant le cinquième des livraisons de l'Ouest. Elle était suivie par le Japon (2,8 milliards), la Finlande (2,5 milliards) et la France (2,5 milliards).

Les Etats-Unis n'arrivaient qu'en cinquième position avec 1,5 milliard de dollars, soit 7 % des exportations de l'O.C.D.E. Ils précédaient le Canada (1,3 milliard), l'Italie (1,3 milliard) et le Royaume-Uni (1 milliard).

En sens inverse les ventes soviétiques aux pays de l'O.C.D.E. ont atteint 24,7 milliards de dollars, représentant 32 % du total des exportations de l'U.R.S.S. Ses principaux clients ont été la R.F.A. (4 milliards), la France (3,6 milliards), la Finlande (3,3 milliards) et l'Italie (3,1 milliards). Les Etats-Unis n'ont acheté de produits soviétiques que pour une valeur de moins de 500 millions de dollars.

L'ITALIE VA FAIRE UNE « PAUSE » DANS LES NÉGOCIATIONS SUR L'ACHAT DU GAZ SOVIÉTIQUE

Rome *(A.P.)*. — Le président du conseil italien, M. Giovanni Spadolini, qui a vivement condamné la politique soviétique en Pologne, a annoncé, mardi 29 décembre, que l'Italie allait faire « *une pause de réflexion* » dans ses négociations avec l'U.R.S.S. pour l'achat de gaz naturel soviétique, mais que les sociétés italiennes cherchant à vendre du matériel pour la construction du gazoduc transeuropéen pourron continuer leurs transactions.

L'Italie ira-t-elle jusqu'à interrompre ces négociations, comme le demande le parti social-démocrate, l'une des formations de la mjaorité ? M. Spadolini a refusé de répondre.

Ce contrat sibérien revêt une grande importance pour l'Italie, qui entend faire progresser jusqu'à 20 % la part du gaz naturel dans ses approvisionnements énergétiques. 7 milliards de mètres cubes de ga zsibérienu devraient être livrés à partir de 1985.

D'autre part, la signature de ce contrat est assortie de l'octroi d'importantes commandes (15 milliards de francs) à l'industrie italienne.

Les syndicats japonais et italiens et la C.F.D.T. décident en commun de développer « une action continue »

● Le centrale japonaise Sokyo, la Fédération unitaire italienne (F.U.L., qui regroupe la C.G.I.L., pro-communiste, la V.I.L., social-démocrate, et la C.I.S.L., démo-chrétienne) et la C.F.D.T. ont décidé en commun, le 28 décembre, de développer « *une action continue* » en vue d'obtenir la levée de l'état de siège et le rétablissement de Solidarité en Pologne.

● La C.F.D.T., le 29 décembre, a lancé un nouvel appel à l'opinion, *« pour qu'elle refuse de se laisser intoxiquer par les fausses informations du pouvoir militaire en Pologne et qu'elle amplifie l'effort de solidarité avec le peuple poloniais.*

● La Fédération nationale du spectacle et de l'audiovisuel C.G.T., qui s'était démarquée de la direction confédérale pour dénoncer la « répression » en Pologne, a été reçue, le 29 décembre, par l'ambassade de ce pays. Elle y a déposé une liste de personnalités dont on ignore la situation actuelle, et a reçu la promesse que les informations ultérieures lui seraient transmises.

● L'union départementale C.G.T. des Yvelines déclare que la *« suspension des libertés fondamentales, les arrestations et la loi militaire »* ne peuvent « *estomper une certitude : il n'y a pas d'autre alternative au désastre que le dialogue et l'entente entre toutes les forces de la nation polonaise capables de s'unir pour remettre en route l'économie et conduire des réformes démocratiques* ».

En même temps, l'union des Yvelines approuve la confédération pour *« son attitude hautement responsable »*.

● La C.F.T.L. dénonce une nouvelle fois la suppression des libertés en Pologne. Elle s'inquiète aussi des menaces qui pèsent sur les syndicalistes en Turquie et réclame la libération de ceux qui sont arrêtés.

M. Lionel Jospin : « j'ai des choses à dire à M. Georges Marchais »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., interrogé sur la nécessité de prendre des sanctions contre les pays de l'Est, à la suite des événements de Pologne, a estimé, mardi 29 décembre à TF 1, que *« seule une instance internationale peut prendre des sanctions »*. *« Les Etats doivent dire ce qui leur parait juste »*, a-t-il ajouté. Après avoir jugé que certains gouvernements occidentaux se sont montrés quelque peu discrets, M. Jospin a souligné que *« de l'avis de l'ensemble des observateurs, le gouvernement français est celui qui a défendu certains principes le plus nettement »*.

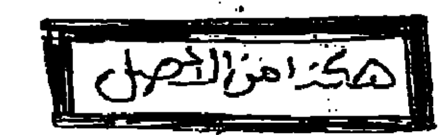
Interrogé sur l'attitude des dirigeants ouest-allemands, le leader socialiste a insisté sur le fait que *« l'Allemagne est un pays qui porte plus lourdement qu'aucun autre le poids des conséquences de la guerre »* et que *« le problème des relations avec l'Est se pose aux Allemands de façon plus aiguë »* qu'ailleurs en Occident.

Après avoir rappelé que, à ses yeux, la dépendance financière de la Pologne vis-à-vis de l'Europe de l'Ouest *« doit être utilisée pour faire évoluer »* la situation dans ce pays, M. Jospin a estimé que l'attitude du P.C.F. *« pose des problèmes »* aux communistes français eux-mêmes et non aux socialistes. Il a souhaité que les dirigeants socialistes et communistes se rencontrent comme il est prévu (au mois de janvier), puis il a précisé : *« J'ai envie de dire un certain nombre de choses à Georges Marchais et aux dirigeants communistes (...). Par exemple qu'ils doivent prendre leur place dans le mouvement de protestation et que l'émotion ne suffit pas. »*

UN OISEAU ET DES MARCHEURS

La veille du jour de l'an est l'occasion de nombreuses manifestations de soutien au peuple polonais et de protestations contre l'« état de guerre ». Un oiseau blanc en tissu portant l'inscription Solidarnosc *sera hissé sur un mât d'acier de 10 mètres sur l'esplanades des Invalides, devant l'ambassade de Pologne. Une œuvre fabriquée par des Français et des Polonais de l'atelier Grégoire Wroblewski (56-58, rue Saint-Sabin, Paris-11e). Les comités* « Solidarité avec Solidarnosc » *de la région parisienne appellent à se joindre à l'inauguration, le jeudi 31 décembre 1981, à 17 heures, et à un rassemblement à partir de 20 heures qui se terminera par une marche dans Paris avec des bougies.*

Une autre marche commencera vers 22 heures, le 31 décembre, devant l'église Saint-Pierre au métro Alésia (14e). Elle est organisée par un groupe de « joggers », « militants syndicaux représentant les différentes sensibilités de la gauche ». *Ces joggers demandent de se vêtir aux couleurs de « Solidarité », de se munir de flambeaux et de torches... et prévoient de manifester ainsi dans les quartiers* « hauts lieux de fête ».



AFRIQUE

CONGO 1981 : LE MARXISME EN QUESTION

I. — Le printemps de Brazzaville

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

Brazzaville. — Parmi les taches rouges que représentent sur la carte d'Afrique les zones supposées placées sous influence soviétique, celle que constitue la République populaire du Congo rosit chaque jour un peu plus. La volonté des dirigeants de Brazzaville de mettre à profit les ressources financières importantes qu'ils retirent de leur production pétrolière les porte de plus en plus à délaisser Marx au profit de Mammon.

Comme nous lui parlions de cette évolution, le président Denis Sassou-Nguesso s'efforçait d'en nier la réalité en ces termes : « *Notre option est socialiste, mais nous ne pouvons pas devenir Etat socialiste d'un trait de plume, sur simple décret...* » Ces propos témoignent d'un souci évident de ne pas donner l'impression que le Congo entend brutalement changer de camp.

Au demeurant, à tous les carrefours de la capitale, dans tous les lieux publics, les portraits de Karl Marx, d'Engels, de Lénine, sont présents, souvent aux côtés de ceux du Congolais Patrice Lumumba, de l'Angolais Agostinho Neto et du Cubain Che Guevara. Dans chaque entreprise, la trilogie déterminante continue, théoriquement, de faire la loi, ce qui signifie que, avant toute décision, la direction, la cellule du parti et la section syndicale doivent être d'accord. Mais déjà, en privé, les responsables syndicaux admettent : « *Voilà qui constitue un obstacle majeur à l'expansion de notre économie...* »

En toute simplicité, on reconnaît, dans les milieux officiels, l'ampleur considérable du déficit des entreprises d'Etat, auxquelles il a fallu consentir l'an dernier plus de 19 milliards de francs C.F.A. (1) de subventions. Et un ministre, pourtant considéré comme particulièrement attaché à l'option socialiste, de nous dire à ce sujet : « *Excepté Hydrocongo, qui concerne le secteur pétrolier, toutes nos entreprises d'Etat sont des gouffres financiers...* »

Les slogans ont de moins en moins de prise sur l'homme de la rue. « *Vivre durement aujourd'hui pour vivre mieux demain* », lit-il encore sur les murs de la capitale. Mais il ironise désormais : « *Vivre durement à Bacongo pour vivre mieux à Mpila* », mettant en opposition un quartier populaire et le quartier résidentiel où sont installés certains des membres du gouvernement.

Dans un ministère, un calicot dénonce « *l'impérialisme et surtout les agents de la bourgeoisie bureaucratique* ». Il voisine avec une affiche qui proclame : « *Le communisme doit être un homme de haute moralité d'une pureté de cristal* » et une autre affirme : « *Pouvoir populaire = pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple. Tous aux urnes pour voter massivement rouge.* » Indifférentes à ces anathèmes et à ces appels, deux secrétaires, le visage caché sous leurs coudes, somnolent, appuyées sur le clavier de leur machine à écrire.

Quant à la presse du Parti congolais du travail — le parti unique, — elle est, à son tour, saisie par un vent de contestation. Dans un éditorial de *Jeunesse et Révolution*, officiel de l'Union de la jeunesse, que dirige pourtant un prosoviétique notoire, on peut lire : « *Notre machine d'Etat actuelle ne sert pas les intérêts de la révolution et du peuple congolais. Elle est une machine d'Etat au service de la bourgeoisie bureaucratique et compradore...* » Et, emporté par sa plume, l'éditorialiste poursuit, sans nuance : « *C'est sur le dos du peuple congolais que la bourgeoisie s'engraisse comme dans une porcherie...* »

De tels propos n'entraînent pourtant ni sanctions ni commentaires amers. Bien qu'officiellement près de la moitié de la population congolaise milite pour la victoire du socialisme et que l'on compte en principe cinq cent mille pionniers et cent cinquante mille syndicalistes, l'heure n'est plus à la mobilisation générale — si ce n'est pour une amélioration du niveau de vie. Mais, comme l'expliquent les diplomates occidentaux en poste à Brazzaville, il faut sauver les apparences.

Bien que la liberté d'expression soit encore très limitée, une atmosphère nouvelle est perceptible depuis le dernier changement de régime. Particulièrement sensibles à tout ce qui touche l'exercice des libertés publiques, les intellectuels, après avoir longtemps boudé le pouvoir, admettent aujourd'hui qu'une certaine libéralisation s'amorce. « *Sassou, c'est la détente*, nous dit l'un d'eux, *car depuis qu'il est arrivé au pouvoir, personne n'est mort victime de ses idées politiques. Cela nous change du cycle assassinats politiques — répression que nous avons connu chez certains de ses prédécesseurs, sous Massemba-Debat par exemple...* »

A peu près tout le monde admet que les institutions fonctionnent normalement, que la psychose du complot et du coup d'Etat a cessé, qu'un redressement financier s'est opéré. Aussi, le climat général est-il moins tendu qu'il ne l'était sous le général Joachim Yhombi-Opango, toujours emprisonné depuis qu'il a été renversé par son successeur, Denis Sassou-Nguesso.

Parmi ceux qui se félicitent de l'évolution en cours figurent les catholiques. La visite de Jean-Paul II à Brazzaville, en mai 1980, intervenant après le sauvage et mystérieux assassinat de Mgr Emile Biayenda, alors archevêque de la capitale, a consacré la politique d'apaisement menée par les nouveaux dirigeants. On est loin de l'époque où quelques « *enragés* » prétendaient, au nom de l'orthodoxie marxiste-léniniste, transformer chaque église en salle de réunion pour le Parti congolais du travail. Les tracasseries à l'égard du clergé étranger ont cessé, et peu de gens se souviennent que le vicaire général de l'archevêché de Brazzaville fut torturé sur instruction de certains responsables du parti.

En paix avec les catholiques, minorité active, parce que surtout recrutée au sein des élites, le gouvernement congolais a également récupéré le mouvement matswaniste, longtemps en rupture de ban avec les autorités. Fondée il y a un demi-siècle par un ancien tirailleur dénommé André Matswa, la secte matswaniste, traquée sous les régimes précédents, coule aujourd'hui des jours paisibles. Avec l'accord du gouvernement, les matswanistes ont même pu élever uNe statue à leur héros, à Kinkala, ville qui reste toujours considérée comme un des fiefs de ses adeptes. Il est vrai que la secte ne présente plus de danger politique réel, du fait du vieillissement de ses dirigeants et de l'indifférence des nouvelles générations à son égard.

Aussi, en apparence du moins, le culte voué à André Matswa, est-il sans commune mesure avec celui que le régime congolais voue au président Marien Ngouabi, assassiné en 1977 dans des circonstances sur lesquelles le voile n'a jamais été levé de façon satisfaisante. Comme Lumumba au Zaïre, comme Boganda au Centrafrique, Ngouabi fait figure de héros national. Mais, ici, contrairement à ce qui se passe à Kinshasa ou à ce qui se passait à Bangui sous l'empire, le chef de l'Etat se refuse au culte de la personnalité en ce qui concerne sa propre personne.

Mystère autour d'une « vendetta »

« Le grand Marien est un héros », « le Congo ne peut pas se passer de ses idées », « il a remis le parti sur la bonne voie », tels sont quelques-uns des propos que l'on entend quotidiennement au sujet d'un homme apparemment entré dans la légende et statufié dans la capitale par un sculpteur nord-coréen.

Si l'on a peu d'informations sur ce qui se passe à l'intérieur de l'appareil d'Etat, notamment dans les instances supérieures du parti unique, du moins sait-on que, en dépit de tous les efforts déployés par le chef de l'Etat pour apaiser les tensions régionales et tribales, ces dernières restent vives. « *La richesse est au Sud et le pouvoir est au Nord* », nous dit un « *sudiste* », qui fait allusion aux ressources économiques de la région de Brazzaville et du littoral, ainsi qu'au fait que le président Denis Sassou-Nguesso est d'origine kouyou, tribu du nord du pays.

Il n'en demeure pas moins que le premier ministre, le colonel Sylvain Goma, est un « *homme du Sud* » et que, tant au sein du gouvernement que dans la haute administration, le nouveau régime a essayé de faire largement place aux « *sudistes* ». Il s'agit de « *collaborateurs* », rétorquent avec mépris les adversaires du gouvernement lorsqu'on évoque cette présence dans les instances dirigeantes. Il est vrai que les temps ont changé et que la suprématie du Sud, incontestable au moment de la proclamation de l'indépendance du pays, en 1960, préservée jusqu'à l'éviction de l'abbé Youlou de la présidence en août 1963, est aujourd'hui révolue. Ce qui fait dire aux nostalgiques du passé : « *En deçà du Djoué, c'est la République populaire du Congo, mais au-delà, chez nous, c'est la République du Congo...* »

(1) 1 franc C.F.A = 0,02 franc français.

Prochain article :

L'OUVERTURE A L'OUEST.

CORRESPONDANCE

Le Ghana à la dérive

Après la publication de la série « Le Ghana à la dérive » (le Monde *des 16, 17 et 18 novembre) de notre envoyé spécial Philippe Decraene, M. Joseph Q. Cleland, ambassadeur du Ghana à Paris, nous a adressé une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

« La somme que le gouvernement doit consacrer à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, l'an prochain, ne doit pas excéder 10 millions et non pas 100 millions de cedis, comme il est écrit. De plus, la majeure partie des dépenses doit servir à réhabiliter les hôtels de l'Etat et à améliorer l'infrastructure connexe (...).

» Il aurait été nécessaire de faire allusion à la difficile situation économique dont a hérité le gouvernement Limann : au programme agricole à court terme du gouvernement destiné à aider le Ghana à devenir autosuffisant, au moins quant à la production locale des denrées alimentaires du pays et aux matières premières pour les industries et les exportations ; à l'adoption de mesures disciplinaires dans l'administration des services publics du pays et la remise en ordre de son programme de licences d'importations, grâce auquel pendant les deux dernières années les licences données ont été confirmées et soutenues par les devises étrangères ; à la politique de libéralisation progressive grâce à la suppression du contrôle institutionnel, qui empêchait une activité économique régulière et faussait les prix des denrées et des éléments de production ; à la réhabilitation des infrastructures routières du pays, des réseaux de chemins de fer et de télécommunications, afin de rendre les nouveaux investissements rentables, tout particulièrement grâce à l'application du nouveau code d'investissement. (...)

» Il n'est pas surprenant de constater que quelques-unes des mesures instituées par le régime actuel ont commencé à porter des fruits. Le nouveau programme d'importation du gouvernement a permis au pays de régler ses dettes à court terme aux dates prévues et, en conséquence, a permis le remboursement de quelques vieilles dettes mineures. Tour à tour, elles ont permis d'améliorer l'image du Ghana et ont régénéré la confiance internationale dans un partenaire commercial digne de confiance...

» Etant donné le caractère complexe des difficultés économiques du pays, il ne faut pas attendre des résultats positifs, et en fait spectaculaires, presque immédiatement (...) ».

Le directeur résident de la New Match Factory, d'Accra, nous adresse, de son côté, la mise au point suivante à propos de son établissement :

« En fin de mois, la prime de production, qui était autrefois payée en espèces, est convertie maintenant en nature et donne le droit aux ouvriers d'acheter un ou deux cartons, suivant le niveau de production, au prix contrôlé ex-usine. Il est bien évident que ces cartons sont revendus sur le marché à trois à quatre fois le prix, mais pas au taux que vous alléguez dans votre article. Le prix contrôlé est de 0,20 cédi la boîte et le prix de vente réel sur les marchés africains est aux alentours de 1 cédi. Soit, pour comparer en pouvoir d'achat, le prix contrôlé est à 0,003 F et le prix réel 0,15 F. Le taux de change officiel n'étant plus employé depuis longtemps et n'ayant qu'une valeur purement artificielle pour les règlements internationaux (...). »

[Le taux allégué dans l'article incriminé était « suivant la région... de deux à quatre fois plus cher »...]

AFRIQUE

Kenya

Un conflit tribal illustre le manque tragique de terres arables

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'ouest du Kenya, ces dernières semaines, a été le théâtre d'affrontements sporadiques ayant fait au moins dix morts et plusieurs dizaines de blessés. Ces bouffées de violence ont opposé deux groupes ethniques voisins : les Nandis, pasteurs d'origine nilotique, installés de longue date au sud de la vallée du Rift, et les Luyas, peuple de cultivateurs bantous arrivés là plus récemment. Dans les années qui suivirent l'indépendance du Kenya (1963), les Luyas mirent en valeur des terres achetées aux Nandis. Les deux tribus, sans s'aimer, cohabitèrent depuis lors vaille que vaille.

Cette rivalité, après tout traditionnelle en Afrique, entre éleveurs et paysans, a pris récemment un tour plus aigu. Apparemment enfiévrés par une poignée de politiciens locaux en mal de prestige, les Nandis ont lancé plusieurs raids nocturnes contre les villages luyas, incendiant les cases, détruisant les récoltes et décochant leurs flèches empoisonnées en direction des fuyards. A Tindinyo, cent cinquante d'entre eux, femmes et enfants pour la plupart, ne durent leur salut qu'à la proximité d'une mission catholique.

Au-delà du fait divers tribal, l'affaire illustre tragiquement l'une des plus alarmantes réalités économiques du Kenya : la raréfaction des terres cultivables, corollaire d'une démographie galopante. Moins de 20 % du sol kenyan est propre à une exploitation agricole intensive alors que la population détient le plus fort taux d'accroissement au monde : près de 4 % par an. Les possibilités d'extension des terres cultivables, par un aménagement des zones arides et semi-arides, sont réduites et exigent, en tout état de cause, de lourds investissements. La superficie moyenne des parcelles familiales ne cesse de diminuer. Trois sur quatre n'atteignent pas 3 hectares. Les petits paysans jouent un rôle économique primordial en fournissant les trois quarts de la production agricole, mais plus de quatre cent mille personnes sont sans terre. Elles s'agglutinent dans les grandes villes, et d'abord à Nairobi, capitale en voie d'hypertrophie.

La « fringale » de terres est particulièrement vive dans les provinces centrales et dans la vallée du Rift, où ont eu lieu les troubles tribaux. La terre est objet de spéculations et source d'enrichissement pour les notables. Les conflits fonciers se comptent chaque année par milliers. Les Nandis prétendent aujourd'hui récupérer, au nom de leurs droits ancestraux, des terres qu'ils avaient vendues naguère un peu vite. Ils se sont cru encouragés par une loi récente qui associe plus largement au règlement des contentieux fonciers les *« conseils des anciens »*. Ceux-ci, ont-ils pensé, ne pouvaient que leur rendre justice aux dépens de ces paysans luyas qu'ils tiennent pour des étrangers sur leur sol. Erreur, car la Constitution kenyane, qui prime la coutume, garantit la propriété foncière comme un droit sacré.

Au Kenya, où se côtoient quelque quarante-cinq groupes ethniques, tout ce qui touche de près ou de loin au tribalisme est éminemment politique. Le chef de l'Etat, M. Arap Moi, qui prêche avec constance en faveur de l'unité nationale, a senti le danger. Il s'est rendu sur place, lundi 28 décembre, pour y fustiger les *« fauteurs de troubles »* et mettre en garde, en les citant nommément, les édiles locaux. Pourtant, seuls un programme sérieux de contrôle des naissances et la multiplication des projets de développement rural éviteront que se renouvellent de semblables conflits.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Sénégal

LE PARLEMENT APPROUVE LE PROJET DE CONFÉDÉRATION AVEC LA GAMBIE

Dakar *(A.F.P.)*. — L'Assemblée nationale sénégalaise a adopté mardi 29 décembre, à l'unanimité, une loi autorisant le président de la République à ratifier le pacte constitutif de la Confédération de Sénégambie, signé entre les chefs d'Etat des deux pays le 17 décembre (*le Monde* du 19 décembre).

Cette Confédération est fondée sur une intégration des forces armées et de sécurité des deux Etats, le développement d'une union économique et monétaire, la coordination de leurs politiques en matière de relations extérieures et de communications, chacun des Etats conservant sa souveraineté.

Les principales instances de la Sénégambie sont le président et le vice-président de la Confédération (fonctions dévolues respectivement au président de la République du Sénégal et à celui de Gambie), le conseil des ministres et l'Assemblée confédérale (composée d'un tiers de parlementaires gambiens et de deux tiers de députés sénégalais). Le pacte confédéral doit entrer en vigueur le premier jour qui suit l'échange des instruments de ratification entre les deux pays.

PROCHE-ORIENT

Le président Assad tenterait une médiation entre l'Irak et l'Iran

Une délégation officielle iranienne, dirigée par le chef de la diplomatie de Téhéran, M. Ali Akbar Vilayati, était attendue, le mercredi 30 décembre, en visite officielle à Damas. On apprend de bonne source que la Syrie s'apprêterait à entreprendre une médiation entre l'Irak et l'Iran, afin de mettre un terme à la guerre qui dure depuis plus d'un an entre les deux pays.

La visite de la délégation iranienne en Syrie fait suite à l'information diffusée, dimanche dernier, au Koweït, selon laquelle les entretiens du président Assad avec l'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah, ont porté sur *« la nécessité de prendre des mesures susceptibles de mettre un terme à la guerre irako-iranienne, tant dans le cadre international qu'au niveau du mouvement des pays non alignés. »*

La perspective d'une médiation syrienne a été indirectement confirmée à Téhéran. Le premier ministre iranien a, en effet, déclaré mardi que son gouvernement était disposé à accueillir le président Assad en visite officielle et à s'entretenir avec lui de *« la guerre imposée par l'Irak »*. La fin du conflit, estime-t-on à Damas, permettrait aux pays arabes et musulmans de consacrer leurs efforts à la *« résistance à l'expansionnisme israélien »*. Le chef de l'Etat syrien aurait l'intention, à cet effet, d'entreprendre une tournée, dans la première semaine de janvier, qui le conduirait successivement en Libye, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, et peut-être en Mauritanie.

La fin de la guerre irako-iranienne permettrait, d'autre part, à l'Iran de sortir de son isolement, en renouant notamment avec certains pays arabes. Après l'Etat du Bahreim, la République arabe du Yemen (Nord) a demandé mardi au chargé d'affaires iranien de quitter le pays dans les quarante-huit heures. Le diplomate islamique est accusé d'activités subversives.

D'autre part, les activités iraniennes ont admis, pour la première fois, que des « excès » ont été commis par les procureurs et les juges islamiques.

D'autre part, les autorités iranien- iranienne Irna (ex-Pars), reprise par le quotidien *Ettelaat*, l'hodjatoleslam Moghtadai, membre du Conseil suprême de la justice, a fait état de nombreuses plaintes contre les juges islamiques.

Le religieux a, par ailleurs, indiqué que *« des arrestations ou des confiscations injustes ont eu lieu »*.

L'hodjatoleslam Moghtadai a précisé que le Conseil suprême de la justice examinait de très nombreuses plaintes pour « identifier les éléments *qui salissent les tribunaux et les organes révolutionnaires* ». Il a ajouté que le président du *« tribunal des actes impies »* avait été limogé à la suite d'une plainte contre ce tribunal.

Enfin, au sujet des exécutions, il a déclaré qu'un tribunal suprême avait été constitué à Qom et disposait de sept branches en province. *« Toute sentence de mort doit être soumise à ces sept tribunaux »*, a-t-il ajouté, précisant que d'autres tribunaux identiques allaient être créées. — *(A.F.P.)*

Égypte

LE PROCÈS DES ASSASSINS DE SADATE

Les avocats de la défense se retirent en signe de protestation

Le Caire. — Le procès des 24 assassins présumés du président Sadate a connu un nouveau rebondissement le mardi 29 décembre au Caire, à la suite du retrait des avocats de la défense en signe de protestation contre le refus du tribunal de répondre à leurs requêtes. Mᵉ Abdel Halim Ramadan, parlant au nom de ses confrères au cours d'une conférence de presse, a précisé que la défense s'opposait au huit clos et au refus du tribunal supérieur militaire d'entendre certains témoins à décharge.

La défense, rappelle-t-on, avait demandé — pour confirmer le caractère politique du procès — la comparution de Mme Sadate, épouse du président assassiné, de MM. Ismail Fahmi, ancien ministre des affaires étrangères, Helmi Mourad, vice-président du parti travailliste (opposition parlementaire), Hassanein Heikal, ancien rédacteur en chef d'*Al Ahram*, et du cheikh Abdel Fattah Abou Ismail, député de tendance islamique.

Mᵉ Ramadan, qui défend le premier accusé, le lieutenant Khaled El Islambouly, a indiqué que 30 avocats de la défense se sont rendus après leur retrait au palais Orouba, résidence du président Moubarak, pour exprimer leur protestation, mais n'ont pas été reçus par le raïs.

Le retrait des avocats ne doit toutefois pas apporter un changement significatif au déroulement du procès, ajourné au 5 janvier prochain. En effet, le tribunal demandera à l'ordre des avocats d'en commettre de nouveaux d'office. Au cas ou ils seraient récusés par les inculpés, d'autres seront désignés. Ces derniers ne pourront plus faire l'objet de contestation, selon les règlements en vigueur.

Syrie

DE SANGLANTS COMBATS AURAIENT OPPOSÉ FRÈRES MUSULMANS ET FORCES DE L'ORDRE

Dans un manifeste diffusé clandestinement en Syrie, et dont le texte est parvenu à Paris, les Frères musulmans font état de sérieux combats qui se seraient déroulés à Hama, entre leurs partisans et les forces de l'ordre, dans la semaine du 8 au 15 décembre. Les affrontements — qui se seraient produits à la suite du quadrillage de la ville — auraient coûté la vie à quelque soixante membres du service de sécurité, soldats ou officiers, et à une quinzaine de moudjahidin musulmans.

La direction des Frères musulmans accuse les autorités d'avoir détruit au mortier une trentaine de maisons appartenant à des suspects, et d'avoir opéré des centaines d'arrestations. Selon la radio phalangiste, au Liban, l'un des hauts responsables du parti Baas au pouvoir, M. Mamdouh Haddad, aurait été tué il y a une dizaine de jours dans la ville de Homs, par des tireurs islamiques.

Contrairement aux Frères musulmans, le Rassemblement national syrien a décidé d'observer une trêve dans son opposition au régime baasiste. M. Omran Adham, secrétaire général adjoint du mouvement, actuellement à Paris, a déclaré au *Monde* : *« Compte tenu de l'annexion du Golan par Israël et de la menace que fait peser ce pays sur l'ensemble du Moyen-Orient, nous avons lancé un appel à tous nos compatriotes afin qu'ils mettent un terme à leurs luttes partisanes pour faire front à l'ennemi commun. Nous estimons que les pays arabes devraient taire leurs dissensions pour aider le peuple syrien dans sa lutte contre l'occupant israélien. »*

DIPLOMATIE

La France et la Grèce « sont opposées à l'utilisation de l'arme alimentaire » contre le peuple polonais

a déclaré M. Cheysson à Athènes

Athènes *(A.F.P.)*. — M. Cheysson, ministre des relations extérieures, quitte ce mercredi 30 décembre Athènes pour Addis-Abeba après s'être entretenu, mercredi, avec le président Caramanlis et le premier ministre, M. Papandréou. M. Cheysson avait auparavant souligné le *« caractère fraternel »* des relations entre les partis socialistes grec et français *« qui nous donne sur les grands problèmes de l'heure la même approche, la même vision des choses et la même volonté d'agir pour le progrès dans une démocratie encore élargie »*.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre français a déclaré que la France et la Grèce *« sont opposées à l'utilisation de l'arme alimentaire »* contre le peuple polonais. *« Il faut*, a-t-il dit, *que l'on revienne en Pologne à la situation connue antérieurement avec les libertés introduites en 1980. (...) Nous ne sommes certainement pas d'accord pour sanctionner le peuple polonais. C'est la raison pour laquelle nous pensons que l'aide alimentaire doit être poursuivie — toutes mesures étant prises pour que cette aide aille effectivement aux gens les plus malheureux en Pologne. »*

« D'une manière plus générale d'ailleurs, la France est opposée à l'utilisation de l'arme alimentaire, a poursuivi M. Cheysson. *Nourrir des hommes qui ont faim, qui sont misérables, est un devoir dans le monde entier, quelle que soit la condamnation que nous portons par ailleurs sur la disparition d'un certain nombre de libertés en Pologne, l'arrestation de syndicalistes et l'état de siège. L'aide économique est actuellement suspendue. Entre les possibles bailleurs d'aide, nous discutons ce qui pourrait être fait, mais nous ne sommes pas en mesure à l'heure actuelle de reprendre quelque forme que ce soit d'aide économique ou financière. »*

L'annexion du Golan

En réponse à des questions, M. Cheysson a rappelé que les dix pays de la Communauté européenne avaient déclaré *« nulle et non avenue »* l'annexion des hauteurs du Golan par Israël. Se référant à ses entretiens d'Athènes, il a constaté que *« deux pays de bonne volonté comme la Grèce et la France, deux pays méditerranéens, qui ont un intérêt direct au Proche-Orient, sont guidés par les mêmes principes quant au règlement »*.

« Nous pensons que nous ne pouvons pas nous contenter d'énoncer les principes, a-t-il ajouté, *mais nous devons être aussi actifs pour faciliter la recherche de la paix. C'est la raison pour laquelle les Français ont multiplié les visites et les démarches avec toutes les parties. (...) Je comprends bien la raison pour laquelle le gouvernement hellénique a lui-même multiplié les contacts, en particulier avec les représentants des combattants palestiniens et, plus précisément, le président Yasser Arafat. »*

[A son retour d'Ethiopie, M. Cheysson s'arrêtera du 2 au 4 janvier au Caire. Il a été confirmé mardi, à Paris, qu'il se rendrait dans le Golfe (au Koweït et dans les Emirats arabes unis) à la mi-janvier.]

● *M. François Mitterrand se rendra en visite officielle au Danemark*, du 28 au 30 avril 1982, a annoncé, le mardi 29 décembre, l'agence danoise Ritzaus Bureau. Le président de la République française avait annoncé, dans sa conférence de presse, qu'il visiterait toutes les capitales de la Communauté. La reine Margrethe du Danemark est venue en visite officielle en France en 1978.

Nominations d'ambassadeurs

M. JEAN-MARIE MÉRILLON A L'OTAN

M. Jean-Marc Mérillon sera prochainement nommé représentant permanent de la France à l'OTAN, avec rang d'ambassadeur en remplacement de M. Claude Arnaud, récemment nommé ambassadeur à Moscou (*le Monde* du 25 décembre). Il avait été envisagé de nommer à ce poste M. Philippe Richer, ancien ambassadeur à Hanoï (1974-1976), qui serait nommé conseiller d'Etat.

[Né en 1926, ancien élève de l'ENA, M. Mérillon a occupé diverses fonctions à l'administration centrale (service des pactes, direction d'Europe par deux fois, affaires africaines et malgaches) ainsi qu'au cabinet de M. Bettencourt, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil (1954-1955) et au cabinet de M. Pineau, ministre des affaires étrangères (1956-1957). Il a été également en poste à Rome et ambassadeur à Amman (1968-1973), à Saigon (1973-1975), à Athènes (1975-1977). Directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay (1977), il était, depuis 1979, ambassadeur à Alger, où M. Georgy vient de le remplacer.]

M. ANDRÉ TRONC A TEGUCIGALPA

Le même *Journal officiel* publie la nomination de M. André Tronc comme ambassadeur à Tegucigalpa (Honduras), en remplacement de M. Bernard Héritier.

[Né en 1921, ancien élève de l'ENA, M. Tronc a commencé sa carrière au ministère de l'intérieur. Mis à la disposition de la résidence générale à Tunis (1953), il a été ensuite consul à Sfax, Gabès, Asmara, à Madagascar et à Cuba, à l'administration centrale (affaires économiques), puis conseiller technique au ministère gabonais des affaires étrangères. Il était depuis 1974 consul général à Venise et Trieste.]

M. PIERRE DÉCAMPS A LA HAVANE

Le *Journal officiel* de ce mercredi 30 décembre publie la nomination de M. Pierre Décamps comme ambassadeur à Cuba, en remplacement de M. Pierre Renard.

[Né en 1927, ancien élève de l'ENA, M. Décamps a commencé sa carrière au ministère de l'industrie et du commerce (1950). Entré aux affaires étrangères en 1953, il a été en poste à l'administration centrale (affaires économiques) à Beyrouth, Zurich (consulat), Rio, Athènes, au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Yaoundé et Tananarive. Depuis 1978, il était ambassadeur à Cotonou.]

M. GABRIEL LECOMTE A LA VALETTE

Le même *Journal officiel* publiera la nomination de M. Gabriel Lecomte comme ambassadeur à La Valette en remplacement de M. Albert Fequant.

[Né en 1922, M. Gabriel Lecomte a enseigné avant d'entrer à l'E.N.A. Il est ensuite à la disposition de la présidence générale, puis de l'ambassade à Rabat, au consulat d'Oujda, puis en poste à l'administration centrale (Afrique-Levant), à La Paz, Tunis et Lomé. De nouveau à l'administration centrale (Europe), il est ensuite consul général à Bilbao (1973), puis ambassadeur à Tirana (1978).]

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du mercredi 30 décembre, les représentants de la Turquie n'ont pas été exclus du Conseil européen mais de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, qui regroupe des parlementaires. Des membres de cette Assemblée réclamaient une sanction plus sévère, à savoir la suspension du régime d'Ankara du Conseil de l'Europe, mais ils n'ont pas obtenu gain de cause.

AMÉRIQUES

APRÈS LA CHUTE DU GÉNÉRAL VIOLA EN ARGENTINE

Les travaux de construction du barrage géant de Yacyreta pourraient prendre un nouveau retard

Correspondance

Buenos-Aires. — Le suspense continue à propos du barrage argentino-paraguayen de Yacyreta sur le fleuve Parana : contrairement à ce qui avait été annoncé (*le Monde* du 27 octobre), les travaux de génie civil ne seront pas adjugés à la date prévue. La Banque mondiale et la BID (Banque interaméricaine de développement) dont les prêts ne représentent qu'un montant de 420 millions de dollars sur un total de 9,5 milliards, mais conditionnent largement le financement privé, viennent de demander aux autorités de l'Entité binationale de Yacyreta (EBY) des informations complémentaires, ce qui risque de retarder de plusieurs semaines la décision finale.

Ces derniers jours, pourtant, l'entreprise italienne Impregilo, liée au groupe Fiat, était donnée gagnante à Buenos-Aires comme à Asuncion. La firme américaine Harza-Lahmeyer, chargée d'étudier les offres des soumissionnaires, a conclu, le 4 novembre, en faveur d'Impregilo, sa proposition ayant été jugée *« la plus convenable »*. Or le même cabinet-conseil, dans une note remise le 23 janvier, avait invité l'EBY à demander au consortium concurrent, dont le chef de file est l'entreprise française Dumez, des « éclaircissements ». La note ajoutait que *« si les éclaircissements donnent un résultat positif, nous recommandons d'attribuer le contrat à Dumez »*.

L'attitude de la société de conseil est d'autant plus surprenante que les « éclaircissements », qui devaient jouer un rôle décisif dans le choix entre Impregilo et Dumez, n'ont jamais été demandés à l'entreprise française. Les responsables de Dumez estiment, dans ces conditions, qu'une décision favorable au concurrent italien ne serait pas acceptable. Ou bien le cabinet-conseil n'a reçu aucune précision de la part de l'Entité binationale sur les points jugés obscurs ou douteux de chacune des propositions — ce qui ne lui permet pas de choisir plutôt l'une que l'autre — ou bien, seule a été consultée l'entreprise italienne, ce qui rompt l'égalité de traitement entre les soumissionnaires.

En fait, il est à peu près certain que de très fortes pressions ont été exercées, du côté argentin, pour que l'entreprise italienne emporte le contrat. Le Paraguay lui-même, longtemps partisan de l'offre présentée par Dumez, aurait succombé à l'insistance de Buenos-Aires, moyennant certaines « compensations ».

« Pharaonique »

La chute du général Viola pourrait toutefois entraîner des rebondissements imprévus. Selon des sources bien informées, le responsable de l'Entité binationale Yacyreta, ami du président récemment destitué, le général Montiel Forzano, pourrait être contraint de donner sa démission. On prête au général Galtieri l'intention de *« reprendre les choses à zéro »*. Cela peut vouloir dire, soit exiger de la firme-conseil une nouvelle analyse, soit lancer un nouvel appel d'offres.

Certains observateurs soutiennent même que Yacyreta pourrait ne voir jamais le jour. Ils font valoir que le nouveau ministre de l'économie, M. Roberto Alemann, n'a jamais dissimulé son hostilité à un projet qu'il juge *« pharaonique »*. La ferme volonté affichée par le successeur de M. Lorenzo Sigaut de réduire de façon drastique les dépenses publiques et son intention d'accorder la priorité au pétrole et au gaz, renforcent cette thèse.

Une telle décision paraît toutefois difficile. Elle ne manquerait pas de se heurter d'abord à l'opposition du Paraguay qui attend que Yacyreta prenne le relais d'Itaipu pour alimenter la croissance de son économie. En outre, aux frais qu'entraînerait pour l'Argentine l'indemnisation des soumissionnaires, s'ajouterait un rude coup porté à son prestige international. Enfin il ne faut pas oublier que les turbines et les générateurs (1) ont été adjugés et que plus de 1 milliard de dollars a déjà été dépensé.

En supposant que les travaux débutent dans le courant de 1982, le retard considérable qui s'est accumulé (2) risque de poser de sérieux problèmes aux Argentins en ce qui concerne leur approvisionnement énergétique. Le premier générateur n'entrera en service qu'en 1988 ou 1989, alors que le plan énergétique prévoit l'incorporation de Yacyreta au réseau national à partir de 1985. En tous cas, si la première pierre de Yacyreta n'est pas encore posée, l'*« affaire »* Yacyreta, elle, existe bien.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Sur les vingt générateurs, dix seront fabriqués par un consortium dont le chef de file est *Mitsubishi* (Japon) et les dix autres par un groupe formé par *Siemens* (R.F.A.) et l'organisme soviétique *Energomachexport*. En ce qui concerne les turbines, seize ont été confiées à l'entreprise américaine *Allis-Chalmers* et sa filiale argentine *Allis-Afne* et quatre seront fabriquées par le groupe argentin *Metanac* qui recevra intégralement la technologie d'Allis-Chalmers.

(2) Le traité de Yacyreta prévoyait que la première unité génératrice entrerait en service sept ans après avoir été ratifié, c'est-à-dire en avril 1981... D'autre part, le cahier des charges stipulait que les travaux de génie civil devaient commencer pendant le deuxième semestre 1979 et qu'ils s'étendraient sur cinq ans et demi.

EUROPE

Espagne

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ESTIME QU'UN NOUVEAU PUTSCH EST « TRÈS IMPROBABLE »

Madrid *(A.F.P.)*. — Le ministre espagnol de l'intérieur, M. Juan Jose Roson, dans une interview publiée, mardi 29 décembre, par l'agence de presse EFE, a estimé *« très improbable »* qu'un nouveau putsch militaire se produise en Espagne. *« De toute façon, le ministère de l'intérieur et celui de la défense font le nécessaire pour empêcher une nouvelle tentative de coup d'Etat »*, a déclaré le ministre.

Selon M. Roson, très peu de civils ont participé à la préparation du putsch manqué du 23 février dernier, même si *« un certain nombre de civils sont prêts à appuyer une nouvelle tentative de putsch quelle qu'elle soit »*. Il s'est félicité, par ailleurs, de la baisse de l'activité terroriste en 1981. De janvier à octobre, quatre cent dix personnes ont été arrêtées pour leur participation à des activités terroristes, contre trois cent cinquante-trois au cours de la même période de 1980.

Le ministre a attribué les succès de la police dans la lutte antiterroriste à une *« plus grande efficacité professionnelle »* des forces de l'ordre et à *« une perte par l'organisation indépendantiste basque ETA-militaire de son appui social »*. *« La police a démantelé très profondément l'appareil d'information, et la population comprend chaque jour davantage que l'ETA n'est qu'un groupe criminel armé »*, a-t-il ajouté.

A propos de la collaboration de la France à la lutte antiterroriste, M. Roson a estimé que la situation ne s'était pas améliorée de façon spectaculaire, *« la France n'ayant pas concédé les extraditions réclamées par l'Espagne »* mais ayant *« scrupuleusement »* confiné les membres de l'ETA dans certains départements français.

ASIE

Vietnam

Ho-Chi-Minh-Ville, ou la vie au jour le jour

De notre envoyé spécial

Ho-Chi-Minh-Ville. — La scène se passait le 22 novembre. L'ancienne métropole sudiste était en fête : drapeaux rouges à l'étoile d'or aux maisons, banderoles à travers les rues, cortèges bruissant de gongs et de haut parleurs. Les bureaux de vote, décorés comme des chapelles, avec le buste ou le portrait de Ho Chi Minh, accueillaient les électeurs venus remplir un devoir électoral auquel personne ne saurait se soustraire.

Le résultat de cette consultation pour renouveler les instances locales ne faisait guère de doute. Dans une circonscription proche du centre, la plupart des candidats étaient membres du parti communiste ou d'autres organisations populaires, ou cadres ; donc à la fois juge et partie, chargés d'administrer et de contrôler cette même administration.

Les gens parlent brièvement aux étrangers dans la rue ; de préférence le soir. Ils ne sont pas admis dans les hôtels pour étrangers où veillent, somnolant d'un œil, des policiers en civil. En effet, depuis le printemps, un règlement du comité populaire fait obligation à tout citoyen de demander l'autorisation à l'antenne du ministère des affaires étrangères, avant de pouvoir rencontrer un étranger qui, en aucun cas, n'aura le droit de le visiter chez lui. « *Parfois ça marche, parfois pas* », nous a-t-on dit.

Difficiles rencontres

Toujours est-il que le visiteur qui revient dans l'ancienne Saigon se trouve pris comme un poisson dans un aquarium : à travers la vitre, il voit la ville évoluer comme si de rien n'était, les gens passer, parler, travailler. Il peut passer devant le domicile d'anciens amis, les apercevoir sur l'autre trottoir. Mais s'il veut franchir le pas, il se heurte au mur invisible, ne pouvant comme Alice au pays des merveilles, passer à travers le miroir. Sauf à ruser.

Un ancien professeur de lettres et chiromancien, pétri de formules classiques, qui ne nous connaissait pas, a fait semblant de pousser son vélo le long de la rue, à nos côtés, pour rassembler quelques vieux souvenirs et dire son désir d'aller en France. Un homme d'affaires recyclé dans le « noir » a éclaté en sanglots dans une pagode en rappelant ses quatre visites en France et en apprenant que le barrage sur la Rance fonctionnait bien ; rassuré aussi que M. Mitterrand n'ait pas nationalisé toutes les entreprises françaises ! Une femme nous a donné rendez-vous à la nuit tombée, « *rien que pour parler un peu* ».

Toute la ville raisonne ainsi. Il y a les gens qui ne parlent pas de langue étrangère, ou qui n'osent pas ; il y a aussi les partisans du régime. Mais, pour le journaliste en transit, qui se sent un peu comme un pestiféré, il est encore moins facile de rencontrer des officiels. Ils semblent tous fuir, trop occupés, ou gênés de charger encore votre programme, censé être trop lourd alors qu'il est resté désespérément vide. Aucune visite d'entreprise modèle, de ferme florissante, de famille méritante. Il faut donc regarder, ouvrir sans cesse les yeux pour voir comment vit la ville, subir l'avanie d'être pris pour un « *Lien Xo* » (soviétique), et de voir des enfants vous jeter des cailloux ou cracher en votre direction.

Quelques jeunes miliciens s'entraînent devant le palais de l'Indépendance. Le couvre-feu commence à minuit, mais n'est guère respecté. La ville est calme, plus qu'il y a plusieurs années, quand il était dangereux de sortir seul à cause des voleurs. Pas d'opposition publique. « *La situation est beaucoup plus calme que chez vous* », nous a dit M. Mai Chi Tho, « patron » de Ho-Chi-Minh-Ville et membre du comité central du P.C., rencontré dans l'avion de Bangkok, alors qup'il rentrait du Japon.

Marché « noir » public

La vie des Saigonnais oscille entre l'attente et l'activité fébrile. Cette dernière se manifeste ouvertement dans un trafic, un marché noir qui n'a plus de « noir » que le nom, tant il s'étale sur la place publique, qu'il est repris à son compte par l'Etat et par ceux qui le gèrent. Pour ne pas parler des montagnes de colis — 200 tonnes par mois environ — qui arrivent par Air France, il y a les produits qui parviennent en contrebande, soit à travers le Cambodge, soit à bord des bateaux de commerce.

gne de co... disent certains, direc- ... finissent sur

» Etant donné le car... proposés plexe des difficultés économiques... pays, il ne faut pas attendre des résultats positifs, et en fait spectaculaires, presque immédiatement (...) ».

Le directeur résident de la New Match Factory, d'Accra, nous adresse, de son côté, la mise au point suivante à propos de son établissement :

« En fin de mois, la prime de production, qui était autrefois payée en espèces, est convertie maintenant en nature et donne le droit aux ouvriers

femme de 25 à 35 dongs, un pneu de vélo une centaine de dongs. Un dîner dans un restaurant privé a coûté, pour deux personnes, 380 dongs. Une petite fortune.

A certains moments, des queues bruyantes et animées se forment près des hôtels pour étrangers : on y vend au prix fort, et parfois en « dollars A » — une monnaie papier inventée il y a peu par les Vietnamiens et imposée aux étrangers, et qui vaut curieusement plus que le vrai dollar, car il permet d'acheter certains biens de consommation, — bière étrangère et « export », tissus, café, cigarettes.

Les heureux bénéficiaires de « dollars A » les revendent ensuite au détail, et au prix fort. Ainsi, une bonne partie de l'énergie de la ville passe dans un trafic semi-officiel, qui ne bénéficie guère à l'économie, mais qui a fait la fortune de plus d'un cadre. Ces expédients permettent toutefois de pallier les insuffisances d'une industrie frappée par la guerre et le manque de matières premières et de pièces détachées.

A l'autre extrême, il y a l'attente. Les gens attendent en tournant en rond à vélo par myriades, en marchant l'œil fixé sur on ne sait quoi, assis par terre sur le trottoire ou dans un de ces multiples petits cafés, en faisant la queue pour obtenir leurs rations ; ainsi avons-nous vu, sur des planches, à même le trottoir de la rue Dong-Khoi (ex-Tu-Do, ex-Catinat), débiter en morceaux les rations de porc du quartier. La nuit, par dizaines de milliers, des malheureux dorment à la belle étoile. Il faut préciser qu'il n'y a pas de travail pour tous, en particulier pour ceux qui sont revenus, démoralisés, de « *nouvelles zones économiques* » aux résultats peu promotteurs.

Les habitants de Saigon attendaient la fin de la guerre. Aujourd'hui, ceux de Ho-Chi-Minh-Ville attendent aussi, sans très bien savoir quoi. Un changement de régime ? Pratiquement personne n'y croit. Une amélioration de la situation économique ? On la souhaite, mais sans guère d'illusions. Une libéralisation ? Peut-être. En attendant, l'ancienne ville se délite lentement, de nombreuses boutiques ont tiré leur ridau d fr n dépit d la clémence nouvelle envers le petit secteur privé. Saigon était la capitale trop riche d'un pays en guerre. Ho-Chi-Minh-Ville est une agglomération hypertrophiée dans un des pays les plus pauvres de la planète.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Guatemala

● DEUX PERSONNES ont été tuées et au moins trois autres grièvement blessées lors d'un attentat perpétré mardi 29 décembre à Guatemala contre la demeure de l'ancien chef de la police nationale, M. Tellez, par des inconnus armés de roquettes et de mitraillettes. Les deux victimes sont la femme et la fille de M. Tellez. — *(A.F.P., Reuter).*

Guinée-Bissau

● PROCHAINE LIBERATION de M. LUIS CABRAL. — L'ancien président de la République de Guinée-Bissau, M. Luis Cabral, renversé et arrêté à la suite d'un coup d'Etat le 14 novembre 1980, devait être libéré ce mercredi 30 décembre, et partir en exil à Cuba, a annoncé, mardi soir, l'agence portugaise Anop, citant « des sources diplomatiques » à Lisbonne. M. Cabral, cinquante ans, avait présidé pendant sept ans aux destinées de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, après l'accession à l'indépendance, en 1974, de ces deux anciennes colonies portugaises d'Afrique. Il avait été renversé par un coup d'Etat militaire conduit par son premier ministre, le commandant Bernardo Vieira, devenu depuis l'homme fort de la Guinée-Bissau. M. Luis Cabral est le frère de M. Amilcar Cabral, fondateur du PAICG (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert), assassiné en 1973 à Conakry.

Hongrie

● ENTRETIEN ENTRE LE CHEF DU K.G.B. ET M. KADAR. — M. Youri Andropov, membre du bureau politique du P.C. et président du K.G.B. (Comité d'Etat pour la sécurité), a, lors de sa visite de vingt-quatre heures à Budapest, été reçu par le premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, M. Janos Kadar. Il a aussi procédé avec le ministre hongrois de l'intérieur, M. Istvan Horvath, à un échange de vues. M. Andropov a quitté la capitale hongroise mardi 29 décembre dans la soirée. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE GOUVERNEMENT ITALIEN NE MENERA AUCUNE TRACTATION AVEC LES TERRORISTES responsables de l'enlèvement du général américain Dozier, a déclaré le 29 décembre le premier ministre, M. Spadolini. Au cours d'une conférence de presse, M. Spadolini a ajouté qu'il y avait une « *complète identité de vues entre les gouvernements italien et américain* » sur le travail a effectuer pour obtenir la libération du militaire des forces de l'OTAN et que, dans ce cadre, « *il n'était pas question de négocier avec les Brigades rouges* ». — (A.F.P.)

République Sud-Africaine

● Mme WINNIE MANDELA, épouse du célèbre nationaliste noir sud-africain, Nelson Mandela, a été bannie pour cinq nouvelles années, mardi 29 décembre, a annoncé son avocat. L'épouse du dirigeant du Congrès national africain (ANC) avait été bannie en décembre 1976 à la suite des émeutes de Soweto. Elle a l'obligation de résider à Brandfort petite localité agricole située à 50 kilomètres au nord de Bloemfontein. La décision de prolongation du bannissement a été prise par décision administrative, et non judicicaire, sans possibilité d'appel. M. Nelson Mandela purge une peine de détention à perpétuité à Robben-Island, au large du Cap, depuis juin 1964. — *(A.P.)*

Suède

● L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION SUEDOISE n'a été que de six mille personnes depuis décembre 1980, indique l'office central des statistiques. Le pays compte actuellement 8 324 000 habitants, et l'augmentation de la population en 1981 est la plus faible depuis cent ans. Cela est dû à la diminution de 19 % de l'immigration et d'un taux de natalité en régression constante.

Le Monde

politique

1981, l'an I du changement

(Suite de la première page.)

M. Mitterand, président n'apparaît pas tellement différent de l'ancien leader de l'opposition sinon qu'il semble « mieux dans sa peau », en dépit des interrogations et des rumeurs qu'a pu provoquer son état de santé. Il s'est coulé dans la fonction avec bonheur : le verbe républicain lui est familier, et son autorité naturelle s'accommode fort bien des pouvoirs étendus dont dispose le chef de l'Etat sous la Vᵉ République. Si nombreux et divers que soit son entourage, il ne lui fait ombrage, et ses plus impétueux conseillers se tiennent dans une sage réserve. Il est vrai qu'ils font presque tous l'apprentissage du pouvoir.

C'est peu dire que M. Pierre Mauroy tranche avec M. Barre. Avec lui, le lyrisme bon enfant et chaleureux du Nord accompagne le changement. Voilà pour les apparences. Derrière, il y a la réalité d'une entente retrouvée entre un premier ministre qui avait déjà permis à l'actuel président de la République de conquérir le parti socialiste. L'attelage s'est reconstitué sans problème, du moins pour les sept premiers mois du septennat.

Parmi les autres visages connus du gouvernement, celui de M. Gaston Defferre se distingue parce que le ministre d'Etat chargé de l'intérieur et de la décentralisation veut toujours aller aussi vite en besogne ; celui de M. Michel Rocard, ministre d'Etat, chargé du Plan, reste en arrière-plan, celui de M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, un peu extérieur. Des têtes nouvelles, ou du moins peu connues à ce niveau-là, se révèlent : celles de MM. Fiterman et Ralite, ministres communistes des transports et de la santé, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, qui a conquis la popularité, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, dont les déclarations font parfois sursauter, M. Charles Hernu, ministre de la défense, qui endosse volontiers le treillis des militaires en manœuvres. On pourrait en citer davantage, noter les qualités des uns, les naïvetés ou maladresses des autres, mais, en réalité, la plupart demeurent des inconnus pour le grand public. Sans doute est-ce parce que la vedette appartient plus aux réformes en cours qu'à ceux qui les mettent en œuvre. On parle plus des nationalisations que de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du secteur public, et, d'une manière générale, les nouveaux gouvernants n'abusent pas des médias audiovisuels contrôlés par l'Etat.

Des visages nouveaux, on en découvre au Parlement parmi les élus socialistes, mais aussi dans les groupes de l'opposition, où les anciens ténors sont absents ou en réserve. Le renouvellement s'accomplit en profondeur dans l'appareil d'Etat avec un brassage qui touche le corps préfectoral et le corps diplomatique, les recteurs et les responsables de l'audiovisuel. Il va même au-delà du changement politique et des prérogatives du pouvoir puisqu'il se manifeste au C.N.P.F., où M. Yvon Gattaz succède à M. François Ceyrac, à la C.G.T., où M. Henri Krasucki prend la suite de M. Georges Séguy ; à la présidence de la conférence épiscopale de France, où Mgr Vilnet remplace le cardinal Etcheraray.

Les témoins

Des têtes qui émergent, des têtes qui tombent — comme on l'avait demandé au congrès du P.S., en octobre à Valence, — le changement a-t-il une autre réalité ? Dans la mesure où l'alternance s'est accomplie dans le calme, où le chômage et l'inflation restent à la fin de 1981 les fléaux qu'ils étaient déjà au début de l'année, on peut se demander ce qui, à l'exception du personnel politique, a changé.

Quelques faits et quelques témoignages montreraient, s'il en était besoin, la différence. En janvier dernier, les journaux annonçaient que Paribas prenait le contrôle du groupe Empain-Schneider : en décembre, ils parlent de la nationalisation de cet établissement financier. En janvier, une quinzaine d'autonomistes corses comparaissaient devant la Cour de sûreté de l'Etat ; en décembre, cette juridiction n'existe plus, un nouveau statut est proposé à la Corse et une amnistie couvre les infractions d'ordre politique ou social survenues dans l'île. Comme témoins du changement, il faudrait citer les smicards, les bénéficiaires de prestations sociales ; les six mille deux cents détenus libérés après les mesures d'amnistie ; les condamnés à mort qu'on n'exécutera pas et les criminels qui ne seront plus passibles de la peine capitale car elle n'existe plus ; les étrangers qui ne seront plus menacés d'expulsion, les travailleurs immigrés qui peuvent régulariser leur situation. On pourrait citer aussi, mais à charge, tous ceux qui s'inquiètent de la nouvelle fiscalité ; ils n'en témoignent pas moins du changement !

Cela étant, si le contenu des réformes lorsqu'elles touchent aux structures demeure abstrait pour le grand public, c'est parce qu'elles ne sont pas encore passées dans les faits et entrées dans les mœurs. La décentralisation, les nationalisations, n'ont été, jusqu'à maintenant, que l'occasion de grands débats politiques. D'autres réformes sont en attente parce que 1981 n'a pas suffi à la tâche. Ce n'est qu'un début.

De même, huit mois après la réalisation de l'alternance, les forces politiques n'en ont pas encore assumé toutes les conséquences. Dans la majorité comme dans l'opposition, il convient de digérer le changement avant de le gérer.

ANDRÉ LAURENS.

Prochain article :

LES PARTIS A L'ÉCOLE DE LA RECONVERSION

● *Le Quotidien de Paris* publie un sondage d'Indice opinion réalisé du 10 au 12 décembre auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

53 % des personnes interrogées estiment positive la défaite de M. Giscard d'Estaing, et 30 % négative. Mais 52 % jugent mauvaise l'année 1981 « *en tenant compte des changements intervenus sur le plan politique et de la situation économique* », 35 % étant d'un avis contraire.

La majorité de la population interrogée considère que l'année 1982 sera « négative » : 64 % en ce qui concerne l'inflation et les prix ; 54 % pour le niveau de vie, et 51 % pour le chômage. Cela ne l'empêche pas d'être « plutôt optimiste » (46 %), et non « plutôt pessimiste » (43 %).

La fin de la peine de mort

Bonne dernière en Europe occidentale, la France, trois ans après l'Espagne, a quitté, en 1981, les rangs des pays qui appliquent encore la peine de mort. En temps de guerre comme en temps de paix, « *la peine de mort est abolie* », dit l'article premier de la loi promulguée au *Journal officiel* du 10 octobre.

Symboliquement, la guillotine est un objet de musée. Elle l'est aussi dans la réalité, le garde des sceaux ayant fait don des deux guillotines entreposées à la prison de Fresnes à la Ville de Paris. Elles sont au musée Carnavalet, où elles seront exposées, dit-on, quand les passions seront apaisées.

C'est loin d'être le cas. Les Français restent dans leur majorité (environ 60 %) favorables à la peine de mort. Et si 53 % d'entre eux, d'après un récent sondage de *Paris-Match*, font de son abolition « *le changement le plus important survenu dans l'année* » — devant le deux millionième chômeur, l'impôt sur la fortune et les nationalisations — ce n'est pas pour s'en réjouir.

Pourtant, chacun savait, au soir du 10 mai, que c'en était fini de la peine capitale. Son abolition était inscrite au programme de la gauche depuis des années et, dès le mois de mars, M. Mitterrand avait rappelé qu'il était « *en conscience contre la peine de mort* » et qu'il ne ferait procéder, avant même l'abolition dans la loi, à aucune exécution.

De plus, depuis 1978 surtout, le combat pour l'abolition était mené sans relâche à l'Assemblée nationale non seulement par la gauche, mais par une partie de la majorité d'alors. Des députés R.P.R., notamment MM. Pierre Bas et Philippe Séguin, n'avaient eu de cesse d'obtenir du garde des sceaux de l'époque, M. Alain Peyrefitte, lui aussi membre du R.P.R., un débat parlementaire. En vain.

Pourtant, le maintien de la peine de mort, dont M. Peyrefitte tendait à faire un enjeu personnel, était devenu impossible. La France était isolée en Europe de l'Ouest et l'abolition était une indispensable mise à jour de la législation. Mais dans un pays où les partisans de la peine de mort se faisaient sans cesse entendre, où les condamnations à mort, quasi inexistantes entre 1977 et 1980, avaient brutalement repris (dix entre octobre 1980 et mai 1981), l'abolition ne pouvait qu'être perçue comme un événement majeur.

Pour ses adversaires, elle caractérisait le nouveau régime, son « laxisme », redoublant les menaces contre les personnes et les biens. Pour ses partisans, elle marquait l'aboutissement d'une longue lutte. Enfin, pour le garde des sceaux, qui, « *au nom du gouvernement de la République* », la proposa, elle était l'ultime étape d'un combat. Avocat, M. Robert Badinter était devenu dans les dix dernières années le symbole de l'opposition à la peine de mort, le dernier recours de ceux qui risquaient une condamnation à mort.

Sa véritable victoire fut surtout l'adoption du projet en première lecture par le Sénat. On disait les sénateurs en majorité favorables au maintien de la peine capitale et on leur prêtait l'intention de retarder le plus possible l'adoption définitive de la loi. Il n'en fut rien, puisque, le 30 septembre, douze jours seulement après les députés, ils votaient l'abolition.

Ainsi pour les hommes politiques, y compris M. Jacques Chirac, abolitionniste, la question est-elle réglée. Un châtiment anachronique et inutile a disparu de la loi française. Il reste à convaincre la majorité des Français.

JOSYANE SAVIGNEAU.

PRESSE

La vente du « Berry républicain »

En moins d'une semaine de conflit, le sort du *Berry républicain* et de ces cent soixante-dix salariés a été réglé. Le *Berry républicain* a été vendu par le groupe Hersant au groupe Centre France » qui publie, notamment *la Montagne*.

Une nouvelle société anonyme la Société du Berry républicain, au capital de 500 000 F sera créée dès le 1ᵉʳ janvier 1982. *la Montagne* y sera majoritaire. Quant à l'acte de vente effectif, il ne serait signé qu'à la mi-janvier.

M. Robert Hersant, lui-même, accompagné de trois représentants de la direction de *la Montagne* a annoncé cette nouvelle au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise du *Berry républicain*, mardi 29 décembre.

Le personnel, en grève depuis le 25 décembre, à la suite des rumeurs de vente, a alors décidé de reprendre le travail. Il se dit, en effet, satisfait des assurances de garantie d'emploi, de maintien des avantages acquis, d'autonomie financière et d'indépendance du journal formulées par les représentants de *la Montagne*.

D'après M. Robert Hersant, seuls des « *motifs personnels* » l'ont conduit à vendre le *Berry républicain*, qu'il avait acheté il y a vingt ans. Aujourd'hui *le Berry républicain* tire entre quarante et un mille et quarante-neuf mille exemplaires, et couvre essentiellement le département du Cher et celui de l'Indre. En acquérant ce quotidien, le groupe Centre France estime devenir un des premiers groupes régionaux.

Il englobe, en effet, *la Montagne* à Clermont-Ferrand (250 000 exemplaires), le *Populaire du Centre* à Limoges (60 000 exemplaires) et le *Journal du Centre* à Nevers, (40 000 exemplaires) et diffuse sur l'Auvergne, le Limousin, la Nièvre, le Cantal, la Haute-Loire. Reste à régler sur la région du Centre, le difficile problème d'une autre publication du groupe Hersant, *Centre-Presse*. Les rumeurs de négociations en cours, visant à l'abandon par *Centre-Presse* de ses éditions de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne persistent. (*Le Monde* daté du 29 décembre).

● *En raison d'un ordre de grève* de vingt-quatre heures lancé, mardi 29 décembre par l'intersyndicale du groupe *le Progrès*, les quatre quotidiens *le Progrès* à Lyon, *la Tribune* et *l'Espoir* à Saint-Etienne et *les Dépêches* à Dijon n'ont pu paraître mercredi matin. Les revendications du personnel portent, semble-t-il, sur les nouvelles techniques de fabrication.

● *A la suite de la nomination de M. Philippe Mestre* comme président-directeur général de *Presse-Océan*, deux journalistes ont démissionné en demandant le bénéfice de la clause de conscience. Il s'agit de MM. Daniel Garnier, chef du service magazine, et Jean-Jacques Potiron, responsable de la rubrique judiciaire. Ils estiment, en effet, que « *l'arrivée d'un homme politique à la tête de Presse-Océan compromet irrémédiablement l'exigence d'absolue crédibilité qu'un journaliste doit à ses lecteurs, quant à son indépendance personnelle et à celle de son journal* ». Rappelons que M. Philippe Mestre, qui doit prendre ses fonctions le 10 janvier 1982, est député U.D.F. de Vendée et qu'il fut directeur de cabinet de M. Raymond Barre à Matignon. D'autres démissions pourraient suivre l'arrivée de M. Mestre (*le Monde* du 26 novembre).

DÉFENSE

LA RÉFORME DU SERVICE NATIONAL SERA SOUMISE AU PARLEMENT A LA SESSION DE PRINTEMPS

Bien que l'ordre du jour des prochains conseils des ministres ne soit pas encore fixé, on confirme au ministère de la défense que la réforme du code du service national ne sera pas soumise au Parlement avant la session du printemps 1982.

Comme M. Charles Hernu, ministre de la défense, l'avait annoncé au début du mois de décembre (*le Monde* du 16 décembre), le projet de loi abaissera de dix-neuf à dix-huit ans l'âge réglementaire d'appel sous les drapeaux et réduira à un an (au lieu de seize mois) le service des appelés affectés dans des emplois médicaux scientifiques (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, etc.).

Lors de la même session parlementaire du printemps 1982, M. Hernu proposera, rappelons-le, un plan de revalorisation de la situation des appelés.

Le gouvernement affiche un certain nombre d'objectifs qui sont aussi ceux du C.N.P.F.

déclare M. Yvon Gattaz

Dans un entretien accordé au *Dauphiné libéré* et au *Journal Rhône-Alpes*, le 30 janvier, M. Yvon Gattaz, qui succèdera, le 1ᵉʳ janvier, à M. Ceyrac à la présidence du C.N.P.F., évoque largement les relations du patronat avec le pouvoir.

« *(...) Le problème de nos relations avec les pouvoirs publics ne se pose pas en termes de « main tendue » ou « refusée ». Les entreprises françaises ont un rôle économique et social. Elles entendent le jouer. Et le jouer dans la plus stricte loyauté... Il se trouve que le gouvernement affiche un certain nombre d'objectifs qui sont aussi ceux du C.N.P.F. et des entreprises. Il recherche, de toute évidence, la prospérité de la France, le succès de notre économie, la reprise des investissements et l'augmentation des emplois* », déclare M. Gattaz, qui ajoute : « *Ces buts sont aussi les nôtres, pourquoi ne pas le dire ? En revanche, si nous sommes d'accord sur certaines finalités, nous avons sur les moyens de les atteindre des idées souvent divergentes. Nous pensons que le meilleur moyen de parvenir à ces finalités est de garder aux entreprises le maximum de flexibilité, de liberté... Il est certain qu'un corset de fer, une réglementation contraignante, ne peuvent que réduire la compétitivité des entreprises. Ce langage, strictement économique, nous pensons le tenir aux pouvoirs publics. Nous avons la faiblesse de croire qu'ils devraient y être sensibles, car nous pensons qu'ils ne peuvent contester notre compétence quand il s'agit de la marche des entreprises (...).* »

Evoquant ensuite la compétitivité des entreprises, le futur président du C.N.P.F. ajoute : « *... Compétitivité est un substantif un peu froid et théorique, mais nous n'en avons pas d'autre pour expliquer que c'est une condition impérative de la survie de nos entreprises... Nous présenterons aux pouvoirs publics des propositions constructives, dans le but de maintenir et même d'augmenter cette compétitivité. Vous voyez que nous ne serons pas une force d'opposition systématique, encore moins une force d'opposition idéologique. Nous souhaitons simplement être une force de proposition. (...)* »

Après avoir souligné que les chefs d'entreprise embauchaient et que « *les prières, les injonctions, les exhortations, ne peuvent pas déclencher des investissements de la part de dirigeants qui ont la responsabilité de bien mener leur entreprise* » et rappelé que l'année 1981 verra une baisse des profits des firmes, M. Gattaz aborde le problème des relations du C.N.P.F. avec les groupes nationalisables. « *Nous espérons que les entreprises nationalisables resteront des entreprises concurrentielles soumises aux règles de l'économie de marché, appliquant la règle d'or de l'équilibre des bilans... Nous espérons que, nationalisées, elles ne seront pas « étatisées » et considérées comme des services publics. Si cela se réalise, si le gouvernement tient ses engagements publics dans ce domaine, on ne voit pas pourquoi ces entreprises ne pourraient pas garder leur place dans nos organisations professionnelles. Je tiens à préciser que si tel n'était pas le cas ou si, par hasard, l'Etat voulait utiliser ces entreprises pour faire pression sur nos organisations, nous saurions couper les ponts. (...)* »

BIBLIOGRAPHIE

UNE ÉTUDE DE GÉRARD SOULIER

Face à l'État

« L'Etat, comme la Création, est « une grande roue qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un... »

En prononçant ces mots, en 1937 au congrès de la Ligue des droits de l'homme, Léon Blum voulait évoquer et justifier l'action de la Ligue qui, rappelait-il, « *s'est donnée pour tâche, des années durant, de protéger l'individu, pris comme unité humaine ou comme unité civique, contre l'illégalité, contre l'arbitraire, contre les abus du pouvoir — abus qu'explique le plus souvent la persistance, à travers les institutions républicaines, du vieil esprit absolutiste ou césarien* ».

Il est important que ces mots aient été prononcés par celui qui fut le premier socialiste chef de gouvernement français : Léon Blum reconnaissait par là la nécessité de défendre les droits des citoyens face à l'Etat, même lorsque des hommes tels que lui se trouvaient à la tête de cet Etat, à la faveur d'une de ces « *brèves et glorieuses fractures de notre société* » qu'évoquera, quarante-quatre ans plus tard, son successeur François Mitterrand.

Certes, comme le soulignait encore Léon Blum dans ce même discours, les circonstances ont rendu nécessaire, dès 1943, l'engagement politique aux côtés de l'ensemble des forces de la gauche, d'une organisation telle que la Ligue des droits de l'homme, devenue « *l'élément central, et, dans bien des cas, l'élément moteur du Rassemblement populaire...,* *mais,* ajoutait-il, *comment aurait-elle pu rester neutre dans un conflit politique où se trouvaient remis en cause les droits individuels, les droits humains et civiques, qu'elle avait pour mission de protéger ?* ».

C'est à ce double combat toujours d'actualité — d'une part, protection des individus et des groupes contre l'arbitraire, les iniquités, l'oppression, l'abus de droit, la raison d'Etat, et, d'autre part, lutte politique pour la défense des libertés et des droits collectifs — que Gérard Soulier a consacré l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre : *Nos droits face à l'Etat*. Un livre qui est appelé à devenir le *vade-mecum* de quiconque souhaitera tenir sa place, en pleine connaissance de cause, parmi les défenseurs des droits de l'homme.

Professeur de droit, Gérard Soulier n'a pas cherché à éviter le ton didactique. Il a fait mieux, il l'a trouvé :

« *Ce livre,* dit-il notamment, *se veut un manuel à l'usage des citoyens, c'est-à-dire, suivant l'esprit très pratique de la Déclaration de 1789, une sorte de boîte à outils accompagnée de son mode d'emploi...* »

Manuel ? Sans aucun doute : les étudiants, qui n'ont pas toujours, pour leur enseigner les « libertés publiques » des maîtres en qui ils puissent voir des modèles, trouveront là non seulement les matériaux qui leur sont familiers, mais une analyse et une mise en œuvre de ces matériaux qu'ils pourront d'autant mieux assimiler que, cette fois, le donneur de leçons est de ceux dont on peut, tout à la fois, écouter la voix et suivre l'exemple. Amiens n'est pas Assas...

⁂

Dans une première partie intitulée « Les droits et le droit », Gérard Soulier montre comment la Révolution française, faisant de la notion de liberté le fondement d'un système juridique nouveau — et du peuple la source du pouvoir, — a su formuler des principes qui, sans rompre avec le message des philosophes, ont donné à ce message une dimension nouvelle. Simplement parce que ces principes n'ont pu être ainsi affirmés et conquis, puis défendus, que par l'affranchissement de l'homme, c'est-à-dire par le combat politique.

Gérard Soulier pose ensuite la question : « *Les droits, quels droits ?* » Il souligne, par-là, l'évolution qui a conduit de l'affirmation révolutionnaire des droits essentiels et des libertés fondamentales à la constatation de l'insuffisance de cette revendication. C'est bien là le chemin parcouru depuis 1789 et 1793.

Faut-il voir, à cette occasion, un paradoxe dans le fait que la critique acerbe formulée par Karl Marx à l'égard des droits « bourgeois », civils et politiques, a conduit certains pays se réclamant du marxisme à abolir les libertés publiques au nom d'une égalité sociale dont on constatera bientôt — hors de ces pays... — qu'elle ne peut prospérer sans la démocratie politique ? Le paradoxe n'est qu'apparent : en effet, cette situation ne procède pas de la seule critique de Marx, mais bien de la vision déformante d'un marxisme dit « léniniste », qui a fixé en une règle ce qui n'aurait jamais dû cesser d'être une méthode, en une doctrine scolastique ce qui reste, aujourd'hui encore, pour qui veut bien se souvenir de Marx et oublier Lénine, un incomparable procédé d'analyse des faits historiques, politiques, sociaux et économiques.

Ce sont les antagonismes de la société industrielle du dix-neuvième siècle qui ont justifié la critique d'un système fondé sur la démocratie politique et négligeant les inégalités sociales. Ce sont ces antagonismes qui ont amené le vingtième siècle à reconsidérer la notion trop étroite des seuls droits civils et politiques et à y adjoindre, en la plaçant au même niveau, la reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels, qui exigent la participation active, positive, de l'Etat.

Et, au terme de cette phase, force est de constater avec Gérard Soulier que « *droits de l'homme et démocratie sont inséparables* ».

Dans une troisième partie, dont le titre est « Droit aux droits », Gérard Soulier analyse les rapports entre le droit écrit et l'usage qui en est fait, et aussi, à travers l'histoire, entre la méconnaissance par la puissance publique du droit et des droits et ce recours suprême, l'insurrection, dont les constituants de 1793 ont eu raison d'affirmer — une fois pour toutes les générations — qu'elle pouvait être « *le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs* ».

Au terme de cet inventaire, Gérard Soulier ne pouvait se dispenser de passer de l'étude de la théorie à l'examen de la pratique. Et quel meilleur exemple pouvait-il prendre que celui de la « patrie des droits de l'homme » si souvent vantée, depuis un quart de siècle, par des gouvernants plus soucieux de leur « image de marque » personnelle que de l'image de la France dans le monde ?

Le tableau qu'il nous brosse fait apparaître, avec une implacable cruauté, l'accélération sous le précédent septennat de la détérioration des libertés, individuelles et collectives, se manifestant notamment par une grave dégradation de la notion de justice et par des atteintes de plus en plus fréquentes aux droits essentiels.

⁂

De ce « bilan technique d'un septennat » — qui rejoint les constatations faites par la Ligue des droits de l'homme dans son Livre noir, — les étudiants en « libertés publiques » auront, aussi, à faire leur profit.

Avant de rassembler, dans les soixante-quinze dernières pages de son livre, l'essentiel des « droits de l'homme par les textes », Gérard Soulier consacre une brève conclusion aux « nouvelles perspectives ».

Il a raison d'y évoquer, d'abord, l'espoir, né de l'élection de M. François Mitterrand et confirmé par la victoire électorale de la gauche.

Il a raison, aussi, de rappeler, car on ne l'entend pas assez dire, que « *les institutions ne sont pas devenues meilleures en passant dans de meilleures mains* », et de rappeler aussi que l'abrogation des textes « les plus répréhensibles » et la mise en place de réformes importantes ont fait partie des engagements pris.

Il faut cependant noter — et ce sera notre conclusion — qu'entre la date à laquelle le livre de Gérard Soulier a été achevé d'imprimer et la date à laquelle le présent article a été « achevé d'écrire », un certain nombre des textes « les plus répréhensibles » ont été abrogés, et un certain nombre des réformes que Gérard Soulier énumérait parmi les plus urgentes sont entrées en vigueur.

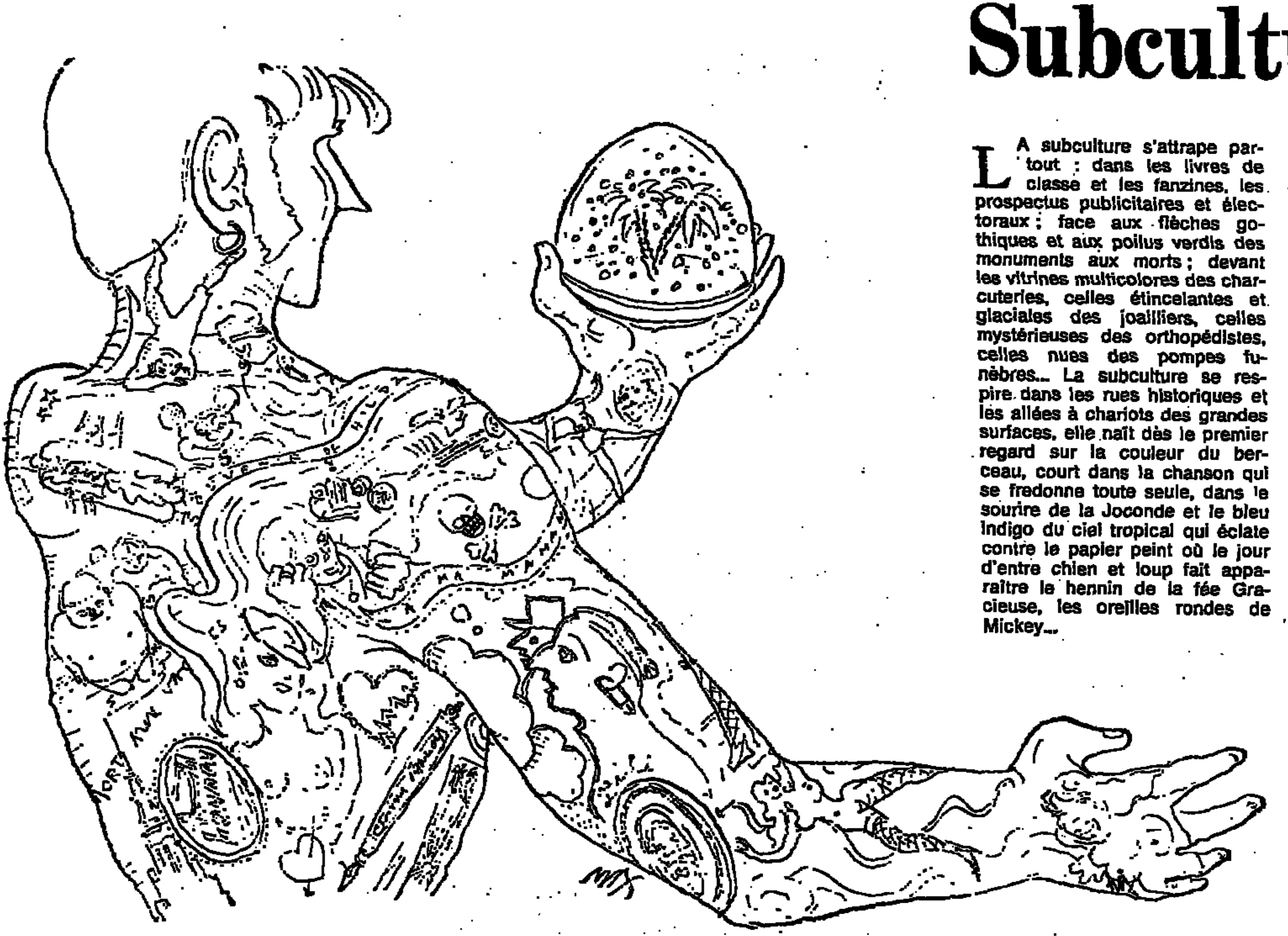
Nos droits « face à l'Etat » s'en sont déjà trouvés renforcés...

HENRI NOGUÈRES.

* Ed. du Seuil, coll. « Points ».

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Subculture

LA subculture s'attrape partout : dans les livres de classe et les fanzines, les prospectus publicitaires et électoraux ; face aux flèches gothiques et aux poilus verdis des monuments aux morts ; devant les vitrines multicolores des charcuteries, celles étincelantes et glaciales des joailliers, celles mystérieuses des orthopédistes, celles nues des pompes funèbres... La subculture se respire dans les rues historiques et les allées à chariots des grandes surfaces, elle naît dès le premier regard sur la couleur du berceau, court dans la chanson qui se fredonne toute seule, dans le sourire de la Joconde et le bleu indigo du ciel tropical qui éclate contre le papier peint où le jour d'entre chien et loup fait apparaître le hennin de la fée Gracieuse, les oreilles rondes de Mickey...

La subculture court les villes, les campagnes, les habitations, les habitudes. Les habitudes surtout. Elle ne se détermine pas en fonction de la culture, c'est le contraire qui se produit. Dès l'école, la culture est prise en charge par la société qui enseigne à discerner le beau du laid, le riche du pauvre, le noble du sordide. De là, par une saine réaction de révolte, naissent les cultures dites marginales du laid, du pauvre, du sordide : ce n'est pas la subculture.

La subculture est parfois affaire de riches : les superproductions bibliques hollywoodiennes — la vie de Moïse à coups de millions de dollars — en font partie au même titre que le péplum fauché tourné avec le rebut des tuniques de *Cléopâtre* et un gros plan de lion en guise de jeux du cirque. Elles en font d'autant plus partie qu'elles appartiennent au rétro. La mode en est passée, comme celle des fantômes et des vampires, remplacés par l'exorcisme scientifique et le tueur maniaque à background freudien : le freudisme, lui, est passé à la subculture, qui brasse rationnel et irrationnel, art de première et de seconde main : chromos d'après Raphaël, céramiques d'après Michel-Ange, affiches d'après Léonard de Vinci, lithos d'après Picasso, et ces boules féeriques imitées des gadgets de cheminées années 60, qui servent de fontaine devant les immeubles modernes chics, et ces Christs hippisant dessinés aux craies de couleur, à redessiner chaque jour sur les trottoirs passants, pour quelques pièces, pour le plaisir.

La subculture brasse l'éternel et l'éphémère, la candeur et la roublardise. La légende veut que les marchands en gros de tours Eiffel et autres bimbeloteries fassent fortune. Sans doute la légende est-elle vraie, car ce qu'ils vendent n'est pas seulement l'objet, mais un objet souvenir, un réceptacle, un talisman qui se charge d'un fragment de votre vie, qui garde en lui un petit morceau de bonheur.

L'objet souvenir est un pur exemple de subculture, quelque chose de très intime et très ambigu, de trop personnel et passionnel pour souffrir le moindre scepticisme, la moindre contradiction. La culture, c'est le côté cour, la subculture le côté jardin secret, chacun se fabrique la sienne, et y tient comme à la prunelle de ses yeux, comme à sa mémoire, à son identité.

On dit subculture comme subconscient, elle est la partie cachée de l'iceberg nommé culture.

C. G.

Mauvaises graines

QUI dit « culture » court le danger de projeter la tête dans la ouate, sur des chemins en l'air, pas tracés.

Pour ne pas godiller trop longtemps dans le noir, plantons un axe de référence. Par exemple un champ de maïs. Un carré de tomates dans le potager.

Culture utile, laborieuse, culture modeste, bon an mal an, qui s'adresse au grand public, et non pas culture de manigances spéciales, prérogatives d'une élite.

A ce propos, une parenthèse : au nombre des événements culturels susceptibles d'accrocher l'œil des passants dans les années 1920 quai de la Mégisserie, à Paris, figurait une enseigne : *Graines d'Elite Clause*.

Annonce nettement formulée en majuscules noires sur fond blanc, annonce sûre de soi, impérative. Assemblage de trois mots, graine, élite, clause, d'une apparence graphique simple, qui, dans la cage acoustique de la mémoire, sonnaient clair.

Sur le chemin de l'école, impossible, à pied ou de la plate-forme de l'autobus, de ne pas guetter l'apparition, au-dessus de lauriers en pot et de dindons en cage alignés sur le trottoir, de cette formule magique, devenue presque une idée fixe, se détachant la nuit sur le plafond éclairé en rouge pâle par la veilleuse, ou couvrant, pendant la classe, la voix du professeur d'arithmétique.

C'est que les nombreux dictionnaires consultés à la maison ou dans les rayons de la librairie la plus proche, celle de la place du Théâtre-Français, n'apportaient aucune lumière sur les graines d'élite clause.

Aucune fleur, tropicale ou non, aucune plante, comestible ou non, ne répondaient au nom d'« élite ». Et tout adjectif « clause » restait absent des lexiques. A la rubrique de ces deux substantifs ne se lisaient que des données abstraites, immatérielles, qui n'avaient rien à à voir avec cette chose minuscule, soit, mais bien touchable, bien observable, au besoin bien croquable ou suçable, qu'étaient une graine de tournesol, une graine de melon.

Interrogé, le vieux monsieur en blouse de vichy gris qui surveillait l'étalage du magasin au-dessus duquel s'imposait l'inscription « Graines d'Elite Clause » se fâcha tout rouge, comme si un enfant avait voulu lui faire une farce.

C'est ainsi que ces trois mots, graines d'élite clause, ces trois mots et leur secret, leur substance inaccessible, mais aussi leur physique, leur musique, prirent une fois pour toutes domicile dans cet habitat si proche, si crucial, et si infini, si inatteignable même, si inguérissable, qu'est la conscience.

Dans la conscience, ces trois mots devinrent un hôte immanent, une obsession non douloureuse : ils s'y fondirent, jusqu'à s'y dissoudre ; mais aussi ils s'y indurèrent. Ils étaient comme trois petits bonbons polis qui, caressés entre les doigts, promenés dans la bouche au bout de la langue, résistaient. Ce petit fragment de littérature s'avérait plus inusable, plus vivant, plus merveilleux, que tels autres fragments pourtant attachants eux aussi, par exemple « *Tout reposait dans Ur et dans Jérimadeth* », ou « *Deux vrais amis vivaient au Monomotapa* », ou « *Gal, amant de la reine, alla, tour magnanime...* ».

Les années passant, il apparut que la graine d'élite clause, et quelques autres débris d'écriture aussi peu prémédités, aussi hasardeux, perçus à gauche, à droite, au passage, sur des façades de Paris, ou le long des routes, avaient agi comme des graines, justement, graines d'agriculture, de culture tout court, qui n'avaient pas exactement « semé » en vue d'une récolte, mais qui, plus insidieusement, beaucoup plus efficacement et à long terme, avaient « déposé », cela au sens absolu.

A tel point que les mots dès lors ne parurent atteindre la vie entière, réelle de mots, et les textes acquérir vérité, évidence de textes, que s'ils participaient peu ou prou du charme, du quant-à-soi, du secret au premier abord, et de la minéralité inusable, de ce « poème »-étalon, de cette petite table de la Loi en une ligne : graine d'élite clause.

Si l'une des qualités propres de la « culture » est, tout exprès ou au gré du vent, de déposer dans un être une semence, ou quelque chose de cet ordre, qui va concourir à sécréter ce que cet être sera plus tard, qui va orienter ses actes, sa vie, alors, ces graines d'élite clause furent, pour leur part, ma culture. Et même le versant ensoleillé de ma culture, car ces graines distantes, nobles, majuscules, objet de mes réflexions solitaires, venaient faire front à l'interjection « mauvaise graine », si souvent entendue à la maison, commentaire inévitable des mauvaises notes de l'école et de la prison qui, bien sûr, seule recueillerait à l'avenir un sujet si rétif à l'ensemencement officiel.

Or il se trouve que les météorites de paroles, style « graine d'élite clause », et autres éclats de minerai culturel, brut ou pas, spécialement irradiants, peuvent tomber de n'importe quel ciel : façade d'immeuble, mur de café ou de métro, toute surface de lieu public, lèvres de passant sobre ou pas, journal, prospectus, comme aussi bien, pourquoi pas, d'une œuvre de littérature.

Et dans ce domaine de la littérature, il n'y a pas de loi ou d'ordre de valeur plus apparents que dans le hasard des rues : la graine de culture tombera volontiers des pages d'un Héraclite, d'un Mallarmé, mais tout autant de telle ligne d'un roman de colporteur. Un mot, une petite fine équipe de mots, qui vont s'incruster à jamais et faire lever les choses, c'est-à-dire les graines de culture, peuvent être mots de bonne famille, mots parias ou de l'Assistance ; il n'y a pas une culture, une sous-culture, une para-culture. Tout fait flèche à la tête, au cœur.

Refermant la parenthèse ouverte dès les premières lignes de cette copie, revenant ainsi à des cultures plus terrestres, celles des champs et jardins, et quittant du même coup la poésie des mots pour celle des arts plastiques, avouons que la *Vénus de Milo* ou *le Penseur* de Rodin étaient à mes yeux des sculptures certes moins engageantes, moins « onirogènes », que le maïs ou la tomate.

L'intérêt de l'épi de maïs jeune, tendre encore, coupé avant l'heure, n'était pas sa configuration phallique, mais son aspect de mosaïque de dents blanches, transparentes, de « dents de lait », qu'il était inévitable de placer en regard de la mosaïque de l'intérieur d'une grenade, mosaïque de dents elles aussi translucides, mais pleines d'un sang assez pâle et fluide. Dans ce temps-là, n'existaient encore ni roulette suisse indolore ni piqûres anesthésiantes, et la visite au dentiste figurait ce que la vie réserve de torture obligatoire : contempler dans le calme, de près, ou écraser avec ses dents épi de maïs et grenade, cela suscitait des méditations fiévreuses sur la patience, la résistance à la douleur, la sauvagerie, la revanche.

Moins guerrière, la sculpture « tomate » s'imposait par l'indiscipline de ses rotondités, d'un exemplaire à l'autre, par ses dégradés de vert pré et de carmin, mais surtout par cette odeur si violente des plants de tomate au soleil, odeur ambrée qui rappelait un petit peu celle du pavillon des fauves au Jardin des Plantes. Ces boules de jade sculpté si odoriférantes, le jardinier certifiait qu'elles avaient été exportées autrefois par les Aztèques, alors qu'elles arboraient un air oriental : des bouddhas miniatures.

Maintenir longtemps le regard sur l'un de ces bouddhas turquoise, ventrus, très polis, et pas du tout figuratifs, procurait un « vide » du dedans, étrange, une sensation de porosité ; un peu comme la diète en cas de grosse fièvre, alors que la contemplation prolongée du couple maïs-grenade prenait l'allure d'une épreuve de force, à qui baisserait le premier les yeux, car la disposition bombée de ces deux mosaïques « copiait » exactement la disposition bombée des mosaïques de l'œil de mouche grossi au microscope dans le manuel d'histoire naturelle.

Ainsi le maïs et la tomate, cultures utiles, déterminaient-ils l'exercice spirituel. Mais un penchant, une lubie, de longue durée, pouvaient être aussi bien enfantés par une culture rare, fleur de serre dans un concours, ou par n'importe quel rebut, marron d'Inde écrasé, ou l'un de ces fragments d'écorce de platane exactement découpé comme une pièce de puzzle.

C'est peut-être parce que l'on a eu des apartés si passionnels avec des sculptures de hasard, une grenade, un morceau d'écorce, un galet fendu, un bouton de porte, un bout de mâchefer, que l'on se trouve si violemment alerté par une pliure de Gonzales, un plâtre de Picasso, une femme-écume de Fenosa, un chien de Giacometti. C'est le même choc, le même questionnement, la même aventure qui ne prendra pas fin. La vie est une très vieille jeune femme-cultivateur sans principes, qui met toutes les graines dans le même sac : et vole comme j'te pousse !

MICHEL COURNOT.

Pochettes surprises

ELLES sont toc, les pochettes de disques. Elles sont épatantes, aussi. Elles reflètent bien le monde actuel. Elles se sont modifiées en même temps que lui, du reste : de plus en plus clinquantes. On en voit parfois de très jolies, qui excitent l'imagination, qui aguichent plutôt, pour faire vendre un disque qu'elles ont l'air de sécréter comme l'huître la nacre. Elles relèvent du pavé publicitaire, du passeport, de l'œuvre d'art, de l'emballage perdu.

Presque tout le monde en a chez soi. On les regarde beaucoup plus souvent qu'on ne s'imagine. Comme toutes les images, ce sont des pièges, pièges à souvenirs, pièges à regards, hélas aussi pièges à con : qui n'a jamais acheté un disque « pour la pochette » ? Rentré à la maison, on s'aperçoit que la musique mérite zéro. On s'est fait avoir (dans la vie, c'est de pratique courante).

Je parle surtout des pochettes de pop music, de rock, ce genre-là. La musique classique, genre ratifié, a droit à des pochettes plus ordinaires : il convient d'approuver, de rassurer l'acheteur avec des détails de tableaux ou les photos de chefs d'orchestre et de solistes qu'on statufie à jet continu. C'est à peine un cran au-dessus des étiquettes de boîtes de conserve. La pochette n'est qu'une fiche de renseignements, son bon goût est garant de la qualité du « contenu ». Il s'agit de plaire au discophile.

La musique *pop* a cassé la baraque. Les pochettes devinrent des pochettes surprises. Une date importante est la parution, en 1967, du fameux album des Beatles : *Sgt Pepper's Lonely Hearts Club Band*. Les quatre musiciens, moustachus, en uniformes rutilants, flanqués de leurs statues de cire sorties pour la circonstance de chez Madame Tusseaud, trônaient au centre d'un collage qu'ils avaient demandé à Peter Blake, un grand nom du pop art anglais. Il y avait beaucoup à regarder, notamment les têtes d'une soixantaine de personnes : Edgar Poe, Fellini, Marlon Brando, Dylan Thomas, W.C. Fields, Lawrence d'Arabie, Marlène et Marilyn, Laurel et Hardy, etc. (quelqu'un les a-t-il tous identifiés ?). Ce disque a eu une influence énorme. C'était il y a quinze ans. On ne va pas s'attarder.

Plus tard, les Rolling Stones commandèrent leurs pochettes à Andy Warhol (souvenez-vous de la fermeture Eclair !) et au photographe Robert Frank. Il y eut aussi le double album de Bob Dylan (*Blonde on Blonde*) avec la photo floue d'un chanteur un peu angoissé qui ressemblait à tous ses contemporains. Cette photo rejoignit, dans notre panthéon, celle où James Dean, cigarette aux lèvres, marche voûté sous la pluie, goguenard dans une gabardine trop grande pour lui.

Aujourd'hui, il y a les Clash et les Stray Cats. Ce sont des pochettes plus amères. La séduction n'est pas leur fort.

Chacune des pochettes qui se succèdent sous nos doigts dans le magasin s'adresse directement à nos nerfs et nous encombre d'informations. Voici des motels, des appartements en désordre, des cafés sordides, des corps et des visages. On est aussitôt renseigné sur l'air du temps, sur l'état des esprits (qui s'aggrave !).

Comme les prospectus d'agences de voyages et comme la vie, les pochettes de disques promettent monts et merveilles. Nous sommes dressés au leurre. Les pochettes de disques sont un de nos miroirs aux alouettes.

FRANÇOIS WEYERGANS.

Subculture

Têtes de bois

ILS ont l'air naïf à première vue, ensuite ils vous paraissent bizarres puis franchement inquiétants à regarder de plus près. Il y a quelque chose d'un peu pervers, un côté répétitif et morbide qu'on ne peut pas préciser, une esthétique qui se situe entre les Pieds-Nickelés et l'expressionnisme allemand, un imaginaire terrible et plein d'humour, fascinant.

Des jouets, ces drôles d'objets en bois ? Ces trains, ces avions, ces camions, ces maisons avec ces personnages toujours de profil et des couleurs simples qui ne sont jamais mélangées — rouge, jaune, vert, bleu, rose, attention, un rose vraiment rose, comme les trois petits cochons, un rose « fesse », — une maladie en tout cas qui vous prend, impossible de s'en défaire : chaque année, il vous faut retourner chez M. Pierre Petit — « Petit Pierre », comme il est indiqué sur la porte du rez-de-chaussée, où il habite depuis quelques années à Bourges.

Une petite rue oubliée, une vraie rue de province, pas loin du centre pourtant, une rue grise, un peu triste ; on pousse la porte — odeur humide comme dans les vieilles maisons de campagne, — c'est là, à gauche de l'escalier, que Petit Pierre fabrique son « bestiaire ». Avec sa femme Raymonde, qu'il a épousée en 1945. Lui invente, découpe, cloue, elle peint (deux couches toujours), mais c'est lui qui ajoute les derniers détails, qui dessine les yeux, la bouche, des points rouges un peu partout comme des tétons, qui écrit « Pinder », « Bobet », « Pathé-Marconi » ou bien « Départ pour l'Amérique ».

Train fantôme pour la Lune

On entre directement dans la cuisine, on s'excuse de déranger. « *Mais non, mais non, asseyez-vous.* » Sur la toute petite table, il y a une scie grande comme une règle, trois couteaux, six pots de peinture et des pinceaux, c'est tout ce qu'il faut pour fabriquer ces objets dont quelques-uns sont en train de sécher à droite de la cuisinière. Mais c'est dans la pièce à côté que sont rangées les « créations » de M. Petit. Dans des tiroirs, dans les placards, dans les caisses glissées sous la table, il y en a partout, jusque dans la chambre. M. Petit, qui ressemble à la fois à de Gaulle, à ces statues très simples comme on en voit dans des églises romanes, et au nain Joyeux, commence à sortir tout doucement ses personnages. « *Et celui-là ?* », dit-il l'œil pétillant.

M. Pierre Petit, qui est né en 1901, qui a donc quatre-vingts ans maintenant, a commencé de fabriquer ce qu'il appelle ses jouets à l'âge de dix-sept ans. Il travaillait dans une scierie et ramenait chez lui des petits morceaux de bois, des chutes qu'il taillait pour s'amuser d'abord. Il a commencé de vendre il y a une dizaine d'années au moment où son quartier a été menacé de démolition et parce qu'il ne savait pas où il serait relogé. Il a vendu sur le trottoir, à des passants émerveillés. Maintenant, il vend tout le temps, à des gens qui viennent de loin, des Italiens, des Hollandais. Il n'est pas étonné, il sait que ce qu'il fait est spécial, unique. La Maison de la culture de Saumur a exposé cette année un village qu'il a mis six ans à fabriquer. « *Un village entier,* dit-il, *avec les maisons, les magasins, la boulangerie avec les pains et les brioches, la mairie, la gare, l'église avec un mariage dedans et tout ce qu'il faut, pas comme dans les églises maintenant qui sont vides, c'est une honte* », non il y avait tout, l'autel, les cierges, les chaises...

En deux heures, M. Petit Pierre a sorti tout ce qu'il a : les trains fantômes qui partent pour la lune, des marchands de glaces Miko, des camions chargés de bouteilles de Butagaz, une usine nucléaire à plusieurs étages, des bœufs, des trains encore surmontés d'une population hybride, des personnages assis comme des sphinx avec une petite maison collée sur le dos, des têtes de bébé qui poussent dans des pots de fleurs (avec un côté têtes coupées), des personnages qui se dédoublent, un imaginaire incroyable, peuplé de caméras, d'animaux du cirque, pas naïf, non, même si on le rangerait plutôt du côté de ce qu'on appelle les « singuliers de l'art », inclassable. « *Quelquefois, c'est comme s'il n'était pas là, on ne l'entend pas,* dit sa femme, *on se demande même s'il vit.* » M. Pierre Petit sourit. Lui presse toujours sa femme d'aller plus vite : « *Dépêche-toi.* » Il n'y a pas de temps à perdre avec les rêves intérieurs.

CATHERINE HUMBLOT.

Des justiciers

MAX a les cheveux courts, les yeux bleus, les traits juvéniles et sérieux d'un étudiant bien élevé. Mais il porte un uniforme de cuir noir, il est flic. Flic dans un pays et un futur indéterminés. Flic dans le film australien *Mad Max* qui, après des mois de purgatoire, sort début janvier « désixisé » amputé de huit minutes, précédé d'un avertissement selon lequel il paraîtrait qu'il ne s'agit pas d'exalter la violence, mais de la dénoncer.

Mad Max numéro 1, Licorne d'or au dernier festival international du film fantastique et de science-fiction, raconte comment de poursuites en meurtres, de carambolages en crises morales, Max, pris dans le fol engrenage de la vengeance, devient *mad*. Comment, de flic à problèmes, il devient justicier individuel.

Mad Max numéro 2, sélectionné par le Festival d'Avoriaz, réalisé avec beaucoup de moyens dus aux bénéfices du numéro 1, avec des cascadeurs encore plus géniaux et un humour moins timide, ne raconte rien. Il s'agit seulement d'une course apocalyptique entre un camion conduit par Max — accompagné d'un gosse style *Guerre du feu* — et des hordes d'affreux, armés de tridents, de boomerangs et autres gadgets écologiques. Une épopée grandiose, quelque chose comme Eisenstein revu par Rose Tatoo.

Les *Mad Max* sont de la subculture de luxe, malgré leur sophistication baroque, qui fait contrepoint à une construction pour le moins linéaire, d'une efficacité imparable : c'est tout simplement le jeu du gendarme et des voleurs, jeu éternel, universel point de départ des faits divers autant que des affres métaphysiques. Jeu donné cette fois tel quel, sans le moindre souci de vraisemblance — et ne parlons pas de nuances. Sans le moindre alibi d'aucune sorte. On n'y trouve même pas les bons et les méchants. On y voit un héros dont on souhaite la victoire puisqu'il est le héros, ses comparses et ses adversaires.

***

Max va plus loin dans l'épure que Superman, qui protège la morale, la veuve, l'orphelin et sauve les Etats-Unis. Plus loin que Bruce Lee, qui met sa force gracieuse au service des faibles, ne se déchaîne que sous la contrainte, touchant David seul, contre une bande de Goliath impitoyables qui parviennent — par traîtrise — à le blesser. Suspense, on a peur et pourtant on sait que le gentil karateka va s'en sortir, non sans avoir sauté sur leurs torses pansus, et s'étant saisi d'une hache, leur avoir tranché peut-être quelques doigts... Il ne fallait pas le pousser à bout.

Le héros est un gentil, capable d'une colère meurtrière. On ne va pas s'identifier à la brute congénitale. En revanche, le type qu'il vaut mieux ne pas bousculer soigne les sentiments d'humiliation, les frustrations des « couches les moins favorisées de la population », public habituel des écrans de la subculture. Culture de compensation avec happy-end obligatoire, mais qui n'est plus l'amour, mais qui n'est plus la mort. La morale du sacrifice n'est plus au hit parade, les guerres sales l'ont tuée.

***

Aux rivages méditerranéens, l'amour reprend ses droits, au long de films en musique, relatant les péripéties d'une histoire sur laquelle se sont édifiés l'humanité et le cinéma américain — « *a boy meets a girl* » et l'épouse, après avoir franchi bien des obstacles.

A Naples, l'amour est contrarié par la misère et l'appât du gain, par l'appel de la gloire. Le jeune pêcheur, coiffé d'une résille et bénéficiant d'une voix suave, est pris en charge par un imprésario — voire par une mécène assez âgée mais pas trop. Il devient une idole internationale. Des rails qui filent, des feuilles de calendriers qui s'envolent, des affiches, des pétillements de champagne, le tout en surimpression, racontent son histoire et la fuite du temps. Bon fils, il envoie de l'argent à ses parents et à la fin revient chercher sa fiancée qui a bien cru être abandonnée...

Cousins pauvres des films de Tino Rossi et des chansons de Dalida, les séries napolitaines, parlées en napolitain reprodui-



De la neige sur les cocotiers

NOUS aimons les petites boules de verre ou de plastique qu'on agite et qui font tomber la neige. Ce petit nuage, qui se soulève un instant pour redescendre lentement sur une basilique, sur une tour Eiffel, un buste de Napoléon — il y en a où la neige tombe sur des cocotiers de Guadeloupe... Ce petit nuage tout doux et blanc nous fait rêver : nous aimons.

Dire que c'est beau n'est pas à proprement parler difficile. Mais c'est s'exposer à des ricanements agaçants, à des discussions interminables, vaseuses. Pis, à un silence contraint. Cela se passe toujours ainsi à propos de ces objets qu'on ne sait pas trop où situer, comment classer — entre l'artisanat et l'industrie de masse.

Les boules qui font tomber la neige, comme les petites cuillers ciselées, couronnées aux armes des villes, sont passées objets de collection. L'objet-souvenir, c'est encore la danseuse castillane en coquillages vernis à reflets rose-mauve ; le paon déployé saupoudré d'argent ; le porte-plume avec le nom de la ville écrit en ronde, avec la petite fenêtre à travers laquelle une dame se déshabille quand on la retourne ; la bergère de porcelaine et son chien ; les bols à prénoms ; les cendriers de métal gravés d'un monument, ornés au fond de votre photographie, surmontés d'un Christ en croix polychrome... Objets utilitaires, ainsi la grenouille verte dans laquelle on range les cuillers en bois et les éponges plates à vaisselle, le baromètre en faux cuivre fixé sur « variable », la boîte à biscuits imitée de l'ancien et servant principalement de vide-poches. Objets transformistes, assiettes en étain - horloges ; pierrot-boîte à coudre ou vaporisateur ou tirelire, chat et chien en faïence blanche pour le sel et poivre... On a même vu en guise de salière des bustes de Kennedy percés de petits trous, mais c'était en Amérique où on vend des horloges électriques à accrocher au mur en forme de chats — il y en a de toutes les couleurs, du violet au rouge sanguine — piqués de strass, dont la queue fait balancier, dont les yeux tournent de droite à gauche au rythme des secondes.

Les Américains disent beaux les objets qu'ils aiment, ils se moquent de l'univers culturel auquel ils appartiennent, aussi ont-ils reconnu — on peut dire inventé — le pop art. Et en Angleterre, les pintes ont deux anses, qui sont les oreilles du prince Charles, et les doigts prolétaires, pour une pound, portent le saphir de fiançailles de Lady Di...

En France, ces objets intégrés à l'univers familier de tant de foyers sont tabous ailleurs, comme retenus par une barrière. La barrière du goût, la barrière sociale. En France, vous avez droit à la promotion sociale, vous avez le droit de changer de classe, mais pas celui de traîner votre goût mauvais dans vos bagages. On admet à la rigueur que vous trouviez ça beau, justement parce que c'est laid. On accepte le deuxième degré ou le troisième, là aussi il y a des modes.

Fantaisies londoniennes

Vous ne pouvez pas décorer votre chez vous avec les cartes postales à poulbots aux yeux de verre. En revanche, les cartes postales de la grande guerre, c'est bien, ça fait brocante. Celles des fêtes religieuses, baptêmes ou première communion aux teintes pâles façon aquarelle et le gris délicat des extasés saintes, des petits garçons à brassard, des petites filles portant un cierge, et les petits papas Noël blanc sur blanc, c'est encore bon, ça fait rétro. Quand vous arrivez aux fantaisies londoniennes, avec sur fond de rue un collage de capsule de bière, ticket de métro, sule en sachet, c'est l'avant-garde chic.

Faut-il attendre mieux d'un autre phénomène récent : le retournement de goût auquel on assiste à travers ces nouveaux magasins à cadeaux qui exposent pêle-mêle, sans hiérarchie, pas même celle des prix, les objets « horribles » et ceux qui jusqu'à présent étaient seulement vendus dans les boutiques nationales, Comptoirs d'Orient, Maisons d'Afrique... Plateaux laqués de Chine, coffret à couture en soie brodée, bourse chamarrée où étincellent des losanges de miroirs, vanneries de toute taille, saladiers en mince bois chatain. L'artisanat du tiers-monde trimballe une idée de travail soigné, personnel, « à la main », idée qui glisse, se défait, se perd, en tout cas dévie, comme si de voir ces objets partout sans avoir à les découvrir introduisait un doute sur leur authenticité, sur leur beauté même. Salutaire confusion des genre ou début de la décadence, amorce d'une déliquescence... Simplement, l'ambiguïté de tout jugement, de la manière dont on veut être à la fois reconnu pour soi-même et comme appartenant à un groupe, une tendance. — C. H. et C. G.

Les

LE quartier général de l'Armée du salut se trouve rue de Rome, dans le voisinage de divers magasins de lutherie, d'alpinisme ou de chaussures enfantines qui ont pour noms La Cordée, La Vidange ou Le Trousseau de bébé. La première visite, incognito, recèle déjà une grande étrangeté : sur le trottoir d'en face, un homme essaye une paire de jumelles, un autre homme complètement tatoué fait irruption parmi les vierges strictes, le S cousu au fil d'or sur l'épaulette de l'uniforme bleu marine, cet homme porte une caisse de spiritueux figurez-vous. Dans l'alcôve du petit salon, en effet, derrière la verrière et les rideaux de mousseline, quelques flammes vacillent entre les couronnes de buis béni et les petits sapins factices, une *tea-party* se prépare, on attend le colonel Robert. Chic, il neige.

Mais comment donc faire partie de ces cœurs simples, si joliment habillés et qui agitent leurs clochettes en regardant tomber les billets de banque, comment se joindre au cortège choral, comment connaître le plaisir de la gerçure sous mitaine, du gel sous les bottillons fourrés ? La jeune fille de la réception, qui a un accent mongol, me conseille de me rendre au siège de mon quartier, c'est-à-dire impasse du Cœur-de-Vey, et de contacter l'officier de district, c'est une femme, précise-t-elle. Comme son nom l'indique, l'impasse du Cœur-de-Vey est un endroit adorable, un petit garçon avec un bonnet de laine tente de biais de faire passer son trop grand carton à dessins par la grille de fer. Au numéro 9, la concierge est à sa fenêtre ; dès qu'elle me voit, mon papier à la main, elle disparaît comme un diable rentre dans sa boîte.

Des justiciers

cocotiers

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 1er au 7 janvier

Les programmes du mercredi 30 et du jeudi 31 décembre sont en page 16.

La vidéo, mode d'emploi

ARTISTES vidéo ou réalisateurs en vidéo ? Il y a les uns et les autres. Il y a aussi les amateurs. Il y a encore — et qui n'en font plus un roman — les routiers du journalisme électronique. Tous ceux-là ne peuvent être rangés dans le même sac. Du reste les vidéographes ne constituent pas une catégorie professionnelle, et le mot vidéaste n'a pas pris — de même que ne fut jamais réellement usité le vocable téléaste imaginé un temps pour désigner les professionnels du petit écran. Qu'importe les mots.

La vidéo en tant que huitième art a eu son grand maître en la personne de Nam June Paik : ce disciple du compositeur Stockhausen entama, en 1963, ses expériences avec l'image. En avril prochain, le Whitney Museum dédiera au pionnier révéré un consistant et solennel hommage. La vidéo, il y a dix ans espérance d'idéale communication sociale, a eu ses militants et suscite toujours des dévouements. Comme moyen d'expression elle a ses théoriciens. Les premiers arrivés se sont institués en chefs de file. Ceux qui ont suivi se défendent d'être des épigones. Comme technique la vidéo engendrera encore bien des inventions. En tout cas la vidéo a ses hommes d'affaires : ils montent des entreprises, tantôt frôlant la faillite, tantôt se raccrochant aux branches des grandes firmes internationales. Bref, un « vaste marché potentiel » est ouvert. L'âge d'or en somme.

En ce temps-là, en France, où l'on ne comptait encore que trois cent mille foyers équipés d'un magnétoscope — moins de 2 % de la population — à la période des étrennes, ils furent nombreux à se laisser convaincre par la publicité qui abondait, ou par tels voisins ou relations de bureau prosélytes : la machine à enregistrer commençait à être considérée indispensable (rapport au repiquage des films cinéma). A cette fin d'année — plus tard — on ferait remonter la date du boom.

Durant ce mémorable trimestre de 1981, l'hebdomadaire *Télérama* publia *Vidéo 82*, un numéro hors série. De son côté Guy Hennebelle, rédacteur en chef des dossiers « Cinémaction », lança un magazine bimestriel baptisé *Filmactions* dont le premier numéro fut tout entier consacré aux vidéos des années 80, tandis que la revue des *Cahiers du cinéma* dans la foulée d'un *Spécial télévision* paru à la rentrée proposait — hors série également — sous le titre *Vidéo Art Exploitations* — un volume de 100 pages positivement exceptionnel...

Les familiers de lieux comme le Musée d'art moderne, la FNAC, le Centre culturel américain, le Centre Georges-Pompidou et des cérémonies vidéo qui y sont régulièrement organisées, les habitués du Studio 43 (1) où Alain Micaud assure des projections quotidiennes de travaux vidéo, ou encore les groupies de Michel Jaffrenou et Patrick Bousquet qui ne ratent pas une des séances de Vidéo ABI (2) ce véritable club d'initiés, tous ces spécialistes décréteront que le guide de *Télérama*, réalisé par Rémy Pernelet et Christian Gros, est superficiel. Ils auront raison, mais aussi tort.

Tort, car rien n'y est oublié de ce qui peut mettre au courant le néophyte. Ici, clairement, on branche sans les décourager, mais sans leur raconter de trop belles histoires, ceux qui, las d'attendre en vain l'avènement de l'écran à cristaux liquides, songent à s'offrir un magnétoscope pour le Nouvel An. Il ne s'agit que d'un récapitulatif, en sept chapitres, des tenants et peut-être des aboutissants de la révolution vidéo : depuis les divers standards des magnétoscopes, jusqu'aux réponses du ministre de la communication, M. Georges Fillioud, à des questions concernant les risques, pour les libertés publiques, de la surveillance par œil électronique. Il y a tout : on explique les mésaventures de la maison R.C.A. qui n'a pas réussi aux Etats-Unis son coup mitigé de commercialisation d'un vidéodisque d'ores et déjà démodé, on s'interroge sur les atermoiements à l'industrialisation de ce support, on présente des matériels divers, on fait dire à Frédéric Rossif des choses utiles au sujet de la non-conservation, au-delà de sept ans, des bandes vidéo. Bien sûr, Jean Christophe Averty témoigne de sa chance de précurseur nationalisé. L'enthousiasme de Coppola pour la vidéo fait le sujet d'un reportage et d'un petit conte satirico-futuriste. Puis, présentation des vidéo magazines existants, et démythification des catalogues de bandes disponibles (pas plus de trois mille titres en France, dont les trois quarts de films « X »). Une masse d'informations : comment les mannequins de mode et les chanteurs utilisent la vidéo et comment les écoles ne l'utilisent pas ; ce que la vidéo peut être à la photo ou au théâtre. Enfin des adresses diverses et des listes de stages notamment. Voilà un *Quid* de la vidéo, sinon un annuaire professionnel des artistes. En prime, des traits d'humour qui tous ne font pas mouche, mais témoignent d'un parti pris rédactionnel.

Comme une musique

Cette introduction en forme de magazine suscitant le désir d'en savoir davantage aboutira logiquement à l'autre introduction — plus approfondie — celle de *Filmactions* dans laquelle Yvonne Mignot-Lefevré proposé un voyage à travers l'internationale de la vidéo. Au Canada, ceux qui rêvaient au début des années 70 de télévision communautaire déchantent. La situation aux Etats-Unis donne lieu à vingt pages exhaustives : description du système dans lequel a dû s'inscrire le câble, présentation des laboratoires historiques et des centres de ressources audiovisuelles ; conclusion un peu cynique au terme d'un chapitre sur la « blue video » et les performances du fameux Ugly George, voyeur de nudités new-yorkaises : *« On n'a rien à dire mais tout le monde peut le dire. »*

Au Japon où six mille cinq cents stations de T.V. programment les émissions de 91 diffuseurs, des centres d'information vidéo forment des reporters dont le très professionnel amateurisme inquiète : elle est indésirable la publicité des misères cachées dans les banlieues. La Belgique, l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, l'Australie, sont également présentées par autant de témoins originaires de ces pays ou y ayant travaillé longuement. Au chapitre France, à la suite d'une rétrospective des replis stratégiques ou plutôt des ajournements politiques dus au sacro-saint monopole, on n'oublie pas les expériences régionales. Enfin sont passés en revue ceux qui « écrivent en vidéo ».

C'est à ceux-là, précisément, que s'adresse d'abord — troisième et plus théorique introduction au sujet — le numéro spécial des *Cahiers du cinéma* placé sous la responsabilité d'une artiste en vidéo (pour le coup) : Dominique Belloir. Elle fut, à l'université de Paris-VIII Vincennes, au départ de tout un mouvement de recherche, elle est toujours — pour explorer sans relâche les possibilités de l'ordinateur, aussi bien que du synthétiseur de couleurs ou des caméras infra rouges — celle par qui bien des choses avancent. Belloir s'est assuré ici des collaborations nombreuses et solides — et ce volume livrant d'un bloc les données actuelles de la vidéo expérimentale fera probablement référence.

Clair est l'exposé de ce qu'est un « dispositif vidéo » ; patiente, la leçon sur la couleur électronique ; optimistes et stimulantes les ouvertures sur les promesses des régies numériques. Belloir se passionne pour les relations entre temps-vidéo et mémoire, et comme les psycho-acousticiens, elle songe aux effets de « l'environnement vidéo » sur la perception. Ici l'on arrive à l'autoscope — exercice narcissique collectif ou individuel que ce médium permet, voire encourage. Elle aborde aussi les connaissances requises pour maîtriser l'outil : se mêler de vidéo supposerait-il être à la fois ingénieur, artisan et technicien ? Elle prêche pour les « sculpteurs » du courant électronique, implorant pour eux le droit à l'erreur. Elle a demandé à Jean-Paul Fargier d'écrire la préface de cette somme. Le même Fargier a rédigé un des articles de *Filmactions*. Il est vrai que les gens de vidéo ne sont encore qu'une poignée, que l'on retrouve les mêmes noms, qu'ils signent des articles quand ils ne commettent pas les spectacles. Fargier, juste avant Noël au Centre Georges-Pompidou, accompagnait à la vidéo Philippe Sollers disant ses « *Paradis* ».

Dans un hurlement-murmure, sans début ni fin, ni point, ni virgule, ni foi, ni lieu, Sollers s'est fait encore le récitant de pans entiers du monumental texte qu'il commença de publier par morceaux dans *Tel Quel*, sa revue (*le Monde* du 30 janvier 1981).

Soliste interprète de lui-même, au centre d'un hexagone défini par six écrans, enchâssé dans ce dispositif lumineux, trapu, il ressemblait presque à une statue de saint breton : un peu courbé soudain d'être ainsi adossé aux images mouvantes qui, deux par deux le plus souvent, coulaient d'autant plus paisiblement que lui s'emballait dans sa prosodie. Défilaient des paysages, des nuages, des personnages et les refrains anonymes de fugitifs geste pornographiques, et l'on pouvait voir — sur le moniteur inférieur droit — le visage de Sollers se donnant en pâture, et — sur le moniteur inférieur gauche — déformé, colorié, le même visage, tantôt bleu tantôt vert, ou gris et rouge et jaune à la fois.

Aves ces écrans multiples restituant pour certains, en direct, (« life ») les mouvements du personnage, Fargier n'a rien inventé, rien que l'on n'ait déjà vu, et revu, notamment lors du passage — à Beaubourg aussi — de l'Américain Robert Ashley et de son groupe. Ce dernier chantait, appuyé de la même façon à des vues immédiates de lui-même ou de ses instrumentistes, et à d'autres images, préenregistrées, dont la monotonie faisait merveille. Sollers, lui aussi, est parvenu à l'incantation répétitive, à la cantillation. Le plaisir de se raccrocher à des récepteurs de télévision comme à autant de songeries alternatives, éclatées, sans lien apparent avec ce que l'on continue d'écouter ou seulement d'entendre, ce plaisir était donné. Tout jugement littéraire mis à part. Et sans présumer non plus de la relative banalité des images. Dans ses rythmes, ses modes, la vidéo agit comme une musique. C'est tout.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Studio 43, 43, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 - Téléph. 770-63-40.

(2) Video ABI, 12, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

Glenn Gould ou l'ascèse du piano

RECLUS, ermite cloîtré derrière de hautes murailles, emmuré dans une énigmatique bâtisse dont il a fait condamner les fenêtres, pour ne jamais voir le soleil, protégé par des vigiles incorruptibles, et exilé sans l'ombre d'un piano, le pianiste Glenn Gould, plus encore que son collègue Michelangelo Benedetti qui, lui, se contente de démonter son instrument ou de ne pas jouer quand il est annoncé, vit d'une vie un peu étrange, aux allures de conte fantastique. Et l'on penserait pour un peu que l'artiste dont les échotiers racontent le mépris pour les plaisirs séculiers — il se définit lui-même comme le « dernier des puritains » — est la victime d'une secte s'il ne vivait entouré de gadgets électroniques. Signe, s'il en est, de civilisation.

Un puzzle

Vibrant aujourd'hui d'une gloire mondiale, qui ne doit rien à sa vie de cénobite, Glenn Gould est devenu dans les années 1955 l'un des plus grands interprètes de Bach en même temps qu'un compositeur et un musicologue averti. En 1964, mitraillé, abruti par les tournées, ayant le sentiment de n'être plus qu'un taureau dans l'arène, il choisit de se retirer du monde. Et l'expression, pour religieuse qu'elle soit, n'est pas impropre : à l'esthétique, le pianiste canadien oppose la morale : « *le pur est plus important que le beau* ». La morale en musique, cela signifie perfectibilité, et c'est sans doute cette attitude qui le conduit à refuser les concerts, à privilégier l'enregistrement. Dès lors Glenn Gould n'est plus soumis à l'instant, il peaufine, décortique, ressasse jusqu'à la perfection, met bout à bout, à la manière d'un puzzle, ces fragments de morceaux, cent fois remis sur le métier. Le mélomane peut penser que la musique ainsi mise en boîte perd sa vie et lui préfère le concert, ses radieuses imperfections. Les arguments sont rebattus. Mais ce n'est pas le seul problème que pose cette émission de Bruno Monsaingeon consacrée au virtuose. Une émission qui est un événement, parce que le pianiste a décidé, cette année, de se retirer plus parfaitement encore du monde, ce qui veut dire ne plus même enregistrer. Evénement encore parce que Glenn Gould s'explique sur ses conceptions. Evénement insolite enfin, car, pour la télévision, il retrouve le chemin du récital en jouant sans s'interrompre, une fois n'est pas coutume, les *Variations Goldberg*.

Une architecture polyphonique

En quelques instantanés, on revoit le Glenn Gould des années cinquante, adolescent dégingandé, au visage glabre : des photos de concert, doucement éclairées par la jouissance candide des yeux, où les mains fébriles frappent, elles, avec virulence. Depuis, l'artiste a pris le parti de réfléchir avant de poser un doigt sur le clavier : il s'est fait le penseur du piano. Et de cette démarche les trois émissions de Bruno Monsaingeon (deux seront diffusées au printemps) permettent de se faire une idée plus précise.

La première des questions pour un interprète de Bach c'est, bien sûr, celle du choix de l'instrument. Piano ou clavecin ? Loin des bonimenteurs de la musique, qui discutent à perte de vue de l'opportunité des instruments modernes dans la musique ancienne, Glenn Gould joue son piano d'aujourd'hui avec un plaisir sans scrupules : le problème ne concerne pas Bach, dit-il clairement, Bach, dont la musique architecturale est indifférente à la couleur sonore. Dans son domaine musical, Gould ressuscite, transpose un peu des querelles et des arguments qui agitaient la peinture au dix-septième siècle, à propos de la prééminence du dessin sur les coloris ; puis s'en tire encore par une pirouette : « *Rechercher le cachet d'authenticité,* dit-il, *est une pédanterie toute musicologique puisque personne ne se plaint d'entendre Chopin sur un piano moderne qui a autant de ressemblance avec le genre de piano utilisé par Chopin que le piano de Chopin avec le clavecin.* » La pirouette semblerait fragile si son auteur ne montrait, à l'aide des *Variations Goldberg*, cette primauté des lignes, de la construction, sur la sonorité et l'harmonie.

Car au-delà des mises au point techniques, c'est le récital qui séduit et convainc : un Bach très en relief, une polyphonie nette, aux modelages appuyés, traversés par un goût violent de l'architecture et des plans étagés. Un style qui n'est jamais fluide, mais plutôt épais, et où la couleur du son ne fait que souligner les contours et l'entrée des thèmes modelés comme de larges frontons. Là le toucher ne fait que servir la ponctuation de cette rhétorique puissante. Comme s'il voulait décidément accuser le côté moral de cette musique, Glenn Gould chemine loin des artifices de la virtuosité et des éblouissements factices, et son interprétation a la ténacité d'un discours raisonné : un fleuve irrésistible, lisse, transparent comme l'image ascétique de sa vie.

THIERRY FRESLON.

★ Glenn Gould joue Bach : TF 1 samedi 2 janvier, 22 h 50.

Vendredi 1er janvier

Cinq films

ROMEO ET JULIETTE

Film italien de Franco Zeffirelli (1967), avec L. Whiting, O. Hussey, J. McEnnery, M. York.

A 2, 8 h 15.

★ *D'après Shakespeare, bien sûr. Vérone au seizième siècle, beauté plastique exacerbée, hymne à la jeunesse.*

LE DOLLAR TROUÉ

Film italien de Kelvin Jackson Paget (Giorgio Ferroni) (1965), avec M. Wood, E. Stewart, H. McDouglas, P. Cross.

A 2, 10 h 30.

Tourné au début de la vogue du western spaghetti. Un film en toc, dont le réalisateur, Giorgio Ferroni, et les acteurs italiens ont pris des noms « américains » pour faire croire que c'était du vrai.

MORT SUR LE NIL

Film anglais de John Guillermin (1978), avec P. Ustinov, J. Birkin, L. Chiles, B. Davis, M. Farrow.

A 2, 13 h 55.

★ *Traitement semi-humoristique, avec charme rétro et vedettes internationales en croisière de luxe sur le Nil, d'un roman policier d'Agatha Christie. On appréciera particulièrement Peter Ustinov, incarnant le détective belge Hercule Poirot.*

NÉS POUR ÊTRE LIBRES

Film anglais de Jack Couffer (1972), avec S. Hampshire, N. Davenport, G. Keen, P. Lukoye, S. de Louvre.

TF 1, 16 h 55.

Défense de la vie et de la liberté de trois lionceaux. Une suite inutile à Vivre libre, *de James Hill, réalisé en 1965. Joy Adamson, la véritable amie des animaux sauvages, dont l'expérience avait inspiré le premier film, est morte tragiquement, au Kenya, en janvier 1980.*

UNE FEMME DISPARAIT

Film anglais d'Alfred Hitchcock (1938), avec M. Lockwood, M. Redgrave, P. Lukas, Dame M. Whitty, C. Parker.

A 2, 23 h 05.

★ *Une vieille gouvernante anglaise se volatilise dans l'Orient - Express revenant d'Europe centrale. L'art et la manière, selon Hitchcock, d'assaisonner d'humour très britannique une sombre affaire d'espionnage dans un train. Il donne à chaque personnage, ou presque, un éclairage qui le rend à la fois banal et inquiétant et fait voltiger la caméra en univers clos. Allusions aux méthodes hitlériennes et au faux pacifisme. C'était l'année des accords de Munich.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Concert du Nouvel An (en direct de Vienne).
L'Orchestre Philharmonique de Vienne, sous la direction de L. Maazel, avec le Ballet de l'Opéra de Vienne, le chœur des petits chanteurs de Vienne interprète des œuvres de Nicolaï, Strauss.

13 h 30 Journal.

13 h 45 Dessin animé.

15 h Opérette : Ignace.
Musique R. Dumas, livret J. Manse, mise en scène F. Lopez, réalisation M. Ayats, avec A. Le Bitnan, T. Healey, R. Pinelle.

16 h 55 Cinéma : Nés pour être libres.
De J. Couffer.

18 h 25 Suspens.

18 h 40 Avis de recherche.

19 h 30 Journal.

19 h 45 Bonsoir Fernand.
« *Sunday is closed* » et « *La bougie* ».

20 h Numéro un : Dalida.
Autour de Dalida : C. Goya, M. Mathieu, Nana Mouskouri, etc.

21 h Caméra une première : La France de Joséphine.
Réalisation P. Kassovitz.
La difficile adaptation d'une jeune fille martiniquaise en Corrèze.

22 h 05 Ballet : Orphée.
Chorégraphie J. Russillo, musique C. W. Gluck ; avec D. Agesilas, P. Verdier, C. Malye...
La descente d'Orphée aux enfers qui, grâce à son chant, obtient de Pluton de reprendre sa femme Eurydice.

23 h 15 Un Noël, une vie : César.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

8 h 15 Cinéma : Roméo et Juliette.
De Franco Zeffirelli.

10 h 30 Cinéma : le Dollar troué.

12 h 05 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années grises.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Danse : Peter Schaufuss.
Par Roland Petit.

13 h 55 Cinéma : Mort sur le Nil.
De John Guillermin.

16 h 20 L'atelier de la chanson.

17 h 45 Récré A 2
Matou : La Panthère rose

18 h 25 Série : Le cœur musicien.
La musique du temps, de F. Rossif (Les Pouilles).
Des chants italiens venus de la mer interprétés par Murolo et des sœurs bénédictines.

19 h 20 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 45 Les gens d'ici.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Les nouvelles brigades du tigre.
N° 1. S.O.S. Tour Eiffel, de C. Desailly, réal. V. Vicas. Avec J.-C. Bouillon, J.-P. Maguelon, J.-P. Tribout...
Après la guerre de 1918, le commissaire Valentin et ses compagnons Pujol et Terrasson aux prises avec une nouvelle forme de délinquance.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Des croyances et des rites en voie de disparition.
Avec F. Besson (*Alexandre Vialatte ou la complainte d'un enfant frivole ; Almanach des 4 saisons*, par A. Vialatte), M. Bozon (*les Conscrits*), F. Loux (*l'Ogre et la Dent*), C. Tievant (*Bretagne, almanach des mémoires et des coutumes*), C. Royer (*les Vignerons et Usages et mentalités des pays de vignobles*).

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-Club (cycle Hitchcock) : Une femme disparaît.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Association des standardistes aveugles.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Le gardien des lumières.
Scénario : P. Dubois ; réal. : J.-L. Mage ; Avec : F. Kindt, J.-J. Blanc, C. Pigneux.
Un père de famille à la recherche d'un parrain pour son nouveau-né. Un conte de Noël tourné dans un village de Corrèze.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les petits papiers de Noël : à Reims.

20 h 35 Mon meilleur Noël : Madame Bicou.
Réal. : B. Maigrot.
Une vieille comédienne retrouve, grâce à l'accueil de deux enfants, le soir de Noël, la faveur du public.

21 h Le Barbier de Séville.
Opéra de Rossini, d'après Beaumarchais. Mise en scène : M. Benichou, dir. A. Siciliani, réal. D. Sanders. Par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J.-F. Rivoli, G. Quilico (Figaro), R. Pierotti (Rosine), H. Benelli (comte Almaviva), F. Davia (Bartolo), etc.

23 h 20 Journal.

23 h 30 Téléfilm : Le château de l'Amaryllis.
Scénario : M. Tourneur ; Réal. : H. Colpi.
Une Parisienne progressivement envoûtée par « le château d'Amaryllis ».

0 h 20 Mes meilleurs vœux.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire (les almanachs) ; Bonne année le cirque...

8 h, Les chemins de la connaissance : Les grands navigateurs portugais de la Renaissance (réflexion sur leurs exploits) ; à 8 h 32, Bestiaire de l'hiver : le capricorne.

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h 45, Le texte et la marge : « L'art de Byzance », avec E. Coché de la Ferté.

11 h 2, Ella Fitzgerald : Ella et Louis Armstrong.

12 h 5, Agora : Paris.

12 h 45, Panorama : Quelques bons moments des dernières émissions.

13 h 30, Musiques extra-européennes : Réveillon en Orient.

14 h, Sons : Ripailles.

14 h 5, Un livre, des voix : « Le grand Vizir de la nuit », de C. Hermary-Vieille.

14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Alexandre Yersin.

15 h 50, Contact.

16 h, Pouvoirs de la musique : J. Field ou la nuit irlandaise ; Enesco ou l'âme roumaine ; Cartes de vœux des compositeurs...

18 h 30, Alors le cavalier rouge passa... Contes populaires.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La cité des étoiles.

20 h, L'aventurier passif, Pierre Mac Orlan.

21 h 30, Black and blue : Horace Silver.

22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits tropicales.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Œuvres de Joplin, Enesco et Lakatos ; 7 h 2, Œuvres de Rossini, Chausson et Scarlatti.

8 h 10, Œuvre de R. Strauss.

8 h 45, Music joy of youth.

9 h 2, Les disques de l'année, œuvres de Beethoven, Mozart, Ravel.

10 h 30, A paraître.

11 h, Concert du nouvel an, en direct de Vienne : Orchestre philharmonique de Vienne, œuvres de Lanner, E. Strauss, Johan Strauss, Joseph Strauss, Nicolaï, avec la participation des petits chanteurs de Vienne ; dir. : L. Maazel.

13 h 30, Les disques de l'année (Scriabine, Mozart, Amy, R. Strauss).

15 h, A paraître.

16 h, Les disques de l'année (Mozart, Purcell, Liszt, J.-S. Bach, Chopin, Schubert, Moulinié, Durante, Moussorgski, Séverac, Cornago, Chostakovitch, R. Strauss).

19 h, A paraître.

20 h 30, Concert, donné au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, le 14-2-1981, A. Schœnberg, Gurre-Lieder, pour soli, chœurs et orchestre : chef des chœurs : J. Jouineau ; dir. : S. Ozawa ; Orchestre national de France et chœurs de Radio-France : J. Norman, soprano ; H. Schwarz, mezzo-soprano ; J. Mc Cracken, ténor ; I. Caley, ténor ; S. Nimsgern, basse ; W. Pearson, récitant.

23 h, A paraître.

23 h 30, Les disques de l'année (Rzewsky, Gershwin).

Samedi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Magazine de l'aventure.
12 h 40 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Magazine : Avenir.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
18 h 05 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Bonsoir Fernand.
« L'équilibriste » et « le tailleur ».
20 h Journal.
20 h 30 Droit de réponse.
Magazine culturel de M. Polac. *Autour du cinéaste Milos Forman.*
22 h Série : Dallas.
« Le Secret », réal. L. Katzman. *La mère de Lucy tente d'établir un dialogue avec sa fille qui s'aperçoit qu'elle est enceinte.*
22 h 50 Glenn Gould joue Bach.
Variations de Goldberg.
(Lire notre article page 16.)
23 h 40 Un Noël, une vie : Léopold Sédar Senghor.
23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Soupes.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Les derniers survivants.
14 h 25 Dessins animés.
18 h Sports : Les trophées 82.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le voyageur imprudent.
D'après R. Barjavel, réal. P. Tchernia. Avec T. Lhermitte, A. Candry, J.-M. Thibault, J. Bouise...
Juin 1940 : Pierre Saintmenoux grâce à la rencontre du savant Noël Essaillon explore le passé et nous transmet les premières images de 1982.
22 h Concert (en liaison avec France-Musique).
« Requiem de Berlioz » par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. S. Baudo, le chœur de Sofia, dir. S. Michailov, le Coro Easo de San-Sebastian, dir. T. Aragues.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël.
20 h 35 La Chartreuse de Parme.
Réal. M. Bolognini. Avec G.-M. Volonte, M. Keller.
Tandis qu'à Naples Fabrice se fait un peu oublier en poursuivant des études de théologie, la Sansévérina entame son irrésistible ascension à la cour de Parme.
21 h 35 Gershwin en fête.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Journal.
23 h 25 Mes meilleurs vœux.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les étrennes. Bonne année le cirque.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : 35 heures, pour qui ? Pourquoi ? Quelles peuvent en être les conséquences économiques et sociales ?

Le général est mort

« REQUIEM », de Berlioz
(F.-M. et Antenne 2, 22 h.).

Victime des aléas de la politique — des chutes de ministères, — et peut-être aussi des intrigues du monde musical (celles de Cherubini, dit-on), le « Requiem » de Berlioz avait d'abord été commandé pour fêter la révolution de 1830, puis tout à coup décommandé, la cérémonie n'étant plus de mise. Heureusement, un général étant mort, l'œuvre qui avait finalement été écrite put voir le jour. Composée à l'origine pour quatre cent cinquante instruments, la messe des morts de Berlioz n'est pas sans poser quelques problèmes d'organisation, puisqu'il faut disposer au mieux ces masses orchestrales. Avec ses deux cents choristes, ses fanfares tonitruantes, ses cymbales foudroyantes, le requiem n'est pas, à proprement parler, une œuvre intimiste : elle avait provoqué, lors de sa création, les crises de nerfs des musiciens. « Musique sauvage, convulsive, douloureuse », disait Vigny, qui assistait à la première. — T. Fr.

Une heure et demie de belle Amérique

GERSHWIN EN FÊTE
FR 3, 21 h 35.

« Le plus prodigieux mélodiste depuis Tchaïkovski » : voilà ce que dit Léonard Bernstein de celui qui, né dans le New-York pauvre des dernières années du dix-neuvième siècle, mourut prématurément à l'âge de trente-huit ans et dont la musique à jamais illustrera une Amérique désormais mythique : celle de la prohibition, de la dépression des années 30, d'un Hollywood correspondant à sa légende et d'un « felling » qui se retrouve chez Fred Astaire, Art Tatum, Ella Fitzgerald, Ray Charles...

Eric Lipmann, fanatique de Gershwin, a rassemblé ici une masse impressionnante de documents d'archives très rares. Ainsi pourra-t-on revoir Gershwin lui-même au piano, ou encore Paulette Godard et Marlène Dietrich et Rudolf Valentino et... François-Joël Thiollier joue la « Rhapsody in Blue » et le « Concerto en fa », mais Gershwin, c'est aussi « Porgy and Bess », « A Foggy Day », « The Man I Love » : tout est là. — M.-L. B.

9 h 7, Matinée du monde contemporain : Bilan d'une année.
10 h 45, Démarches avec... J.-C. Bailly, directeur de la revue « Alea ».
11 h 2, La musique prend la parole : le récit et le programme : « Don Quichotte ».
12 h 5, Le Pont-des-Arts : Panorama du cinéma ; La chanson et le jazz ; actualité du théâtre.
14 h, Sons : L'homme au corbeau.
14 h 5, La Truffe, par B. de Cessole.
16 h 20, Livre d'or : Cycle d'orgue au Festival d'Avignon 81.
17 h 30, Portrait d'une année : 1981, une émission de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : IXe Biennale internationale de la langue française à Lausanne.
20 h, Carte blanche : « Les Murs du silence », d'I. de Saint-Pierre. Avec : L. Badie, G. Montero, P. Travaud, D. Volle, etc.
21 h 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin, œuvres de Dvorak, Ropartz et Prokofiev ; 7 h 2, Œuvres de Berlioz, Poulenc et Haydn.
8 h, Tous en scène : « Broadway ».
9 h 2, Actualité du disque : 11 h, La tribune des critiques de disques : « Les saisons », de Haydn.
14 h, Concert-lecture : Au théâtre du Ranelagh, « Couperin l'impressionniste » ; œuvres de Couperin et Froberger
16 h, Concours international de guitare.
16 h 30, Studio-Concert : En direct de l'Auditorium 105, œuvres de Schumann et Liszt, par G. Sebök au piano.
18 h, Le disque de la tribune : « Les Saisons », de Haydn.
19 h 5, Haute-infidélité.
20 h, Enregistrements historiques rééditions.
20 h 30, Concert : Festival de Ludwigsburg. « Sonate pour deux pianos en ré majeur », de Mozart ; « Fantaisie en fa mineur pour piano à quatre mains », de Schubert ; « Andante et variations en si majeur pour piano à quatre mains, de Mendelssohn ; « Variations sur un thème de Haydn pour deux pianos, de J. Brahms ; M. Perahia, piano ; R. Lupu, piano
22 h, Concert : En liaison avec Antenne 2, « Requiem », de Berlioz, par l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. : S. Baudo ; le chœur de Sofia, dir. : S. Michailov ; Le Coro Easo de San Sebastian, dir. : T. Aragues.
23 h, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Mendelssohn et Kurtag ; 0 h 5, Musique de chambre, œuvres de Falla, Berwald et Janacek.

● **Portrait d'une année, 1981** (F.-C., 17 h 30). — Un journal rapide et vivant des principaux événements de l'année, dans le domaine politique d'abord, mais aussi dans les arts et les sciences. L'originalité de cette émission réside en particulier dans le fait qu'elle est coproduite par les quatre pays membres de la Communauté radiophonique des programmes de langue française (Belgique, Canada, Suisse, France), et réalisée à l'aide des meilleurs documents sonores de ces quatre pays. Elle dépasse par là un point de vue trop strictement français. Préparée par Dominique Chagnollaud et Gérard Cazaubon, pour Radio-France, Robert Laroche pour R.T.A.B.F., Ello Lumbroso pour S.R.C., Vera Florence pour R.S.R., elle a été réalisée par Jean-Jacques Vierne.

Dimanche 3 janvier

Deux films

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS
Film français d'Yves Robert (1977), avec J. Rochefort, C. Brasseur, C. Bedos, V. Lanoux, D. Delorme.
TF 1, 20 h 30.
★ *On prend les mêmes personnages que dans* Un éléphant, ça trompe énormément *et on recommence, très bien, d'ailleurs, une comédie de mœurs sur les mésaventures de l'amitié et les liaisons amoureuses. Ici se mêlent à la fantaisie un certain sérieux, une certaine mélancolie, et les femmes ont pris plus d'importance.*

HOMMAGE A TEX AVERY
FR 3, 22 h 30.
★ *Une nouvelle série de dessins animés fous, fous, fous. Neuf inédits à la télévision et deux qui furent déjà diffusés il y a un an. Un monde qui échappe à toute logique et fait basculer le spectateur dans le délire, avec ses animaux farceurs, ravageurs, loufoques.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay, prédicateur : Père Pierre Talec
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Sérieux s'abstenir.
14 h 15 Variétés : Toute une vie pour un dimanche (et à 17 h 15.
Autour de S. Lama : G. Lenorman, H. Vilard, A. Marin. Extraits d'« Une étrange affaire » de P. Granier-Deferre et de « T'es folle ou quoi » de M. Gérard.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Sports première.
Saut à ski à Innsbruck ; L'équipe de France en stage à Font-Romeu.
19 h Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu
19 h 30 Les animaux du monde.
Visages d'insectes.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Nous irons tous au Paradis.
Film d'Y. Robert.
22 h 15 Les chanteurs exotiques.
Vieille tradition en France.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, Série : Magnum ; 15 h. 20, L'école des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : Petit déjeuner compris.
N° 6 : Marie-Louise fait la connaissance de l'une des nièces d'un certain Khandar, un milliardaire levantin.
18 h La course autour du monde.
19 h Bonne année.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'apprentissage de la ville.
D'après L. Dietrich, réal. C. Huppert. Avec J. Penot, N. Garcia, S. Haudepin, M. Merli...
(Lire notre sélection.)
22 h 15 Fenêtre sur... Luc Dietrich.
(Lire notre sélection.)

Pour Luc Dietrich

L'APPRENTISSAGE DE LA VILLE,
A 2, 20 h 35.

« Il était mince, mince, mince... Il mesurait un mètre quatre-vingt-dix et il ne devait pas peser cinquante kilos. Je n'ai jamais pensé à lui donner un âge, il était jeune, c'est incontestable. On ne peut pas l'imaginer vieillissant, car il était, un peu comme Gérard Philipe, une forme éblouissante de la jeunesse... » Voilà ce que dit notamment René Barjavel, interviewé au cours d'un documentaire qui suivra, le dimanche 3 janvier, la diffusion du deuxième des deux films proposés par Caroline Huppert. Une demi-heure de la biographie d'un écrivain à redécouvrir.

Luc Dietrich ? Oui, tous ceux qui le connurent ou le croisèrent furent « impressionnés ». Jules Supervielle, Joseph Delteil avant tout le monde l'encouragèrent à écrire. Ensuite, le poète René Daumal devint son ami. Puis Dietrich rencontrerait Lanza del Vasto. Il fréquenterait surtout — et pas impunément — le groupe du philosophe Gurdjieff... Points de repère. Très vite. Trop vite. A lire « le Bonheur des tristes », à lire « l'Apprentissage de la ville », on comprend bien quel enthousiasme a saisi Caroline Huppert... A voir les images qu'elle a tirées de la longue confession que constituent ces deux romans, on reste malheureusement sur sa faim. L'adaptation réalisée en collaboration avec Laurent Heyneman est honnête, les comédiens sont bien choisis, et pourtant la grande souffrance qui imprègne chacune des phrases de l'œuvre est comme anesthésiée. M. L. B.

22 h 40 Série : Le cœur musicien.
La marée amère, réal. F. Rossif
Dans ce qui fut le pays étrusque au sud de la Toscane, F. Rossif poursuit son voyage musical sur des airs de Puccini, Paganini et en faisant écouter les chants des déportés maremmes.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés. Mosaïque.
15 h Pour les jeunes.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Japonais absents.
20 h 35 Le cirque de Pékin.
21 h 30 Hollywood U.S.A. : Mel Brooks.
Extraits de « Frankenstein Junior », « Le shérif est en prison », « Le Grand Frisson », etc.
22 h 20 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Tex Avery.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : l'aide à l'Eglise en détresse.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h, Messe à la chapelle Saint-Stanislas de Maries-les-Mines.
11 h, Regards sur la musique : Quintette, de Schumann.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : le Barbier de Séville, de Rossini.
14 h, Sons : récits et portraits.
14 h 5, La Comédie Française présente : Oblomov, de M. Cuvelier.
16 h 5, Festival d'Avignon 1981 : spectacle musical et pyrotechnique (musique de N Frize)
17 h 30, Escales de l'esprit... la comtesse de Ségur : « la Fortune de Gaspard ».
18 h 30, Ma non troppo : un choix de textes humoristiques.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros... la poésie espagnole année zéro.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Good year, œuvre collective dirigée par E. Ahriman.
23 h, Musique de chambre : Plechowska, Berio, Jolivet, Milhaud, par J. Leandre, B. Calame, R. Andia, A. Goulard et G. Martiny.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Musique viennoise et musique légère ; œuvres de Wranitzky, Dubois, Zelwecker, Bochsa, Grell, Saint-Saëns, J. Strauss, Kalmann, Delibes, Dvorak, Fucik, Fall, Offenbach, Chopin.
8 h 2, Cantate (intégrale des cantates de Bach).
9 h 5, Magazine international.
11 h, Concert : En différé du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, à Paris, le 20 décembre 1981 : « La Grande Ecurie et la Chambre du Roy », « Le temple de la gloire » (extrait) de Rameau, « L'Apothéose de Lully », de Couperin ; dir. : J.-C. Malgoire.
12 h 5, Les après-midi de l'orchestre : Œuvres de Malher, J. Brahms et Wagner.
14 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Mendelssohn, Haydn, Schubert, Dvorak et Manzoni
17 h, Comment l'entendez-vous ? Œuvres de Schumann, par Y. Nat et H. Francesch, piano.
19 h 05, Jazz.
20 h, Les musées en dialogue : Magazine de musique ancienne.
20 h 30, Concert : « L'apprenti sorcier », de Dukas. « Concerto pour violon et orchestre n° 3 en si mineur », de Saint-Saëns, « Symphonie n° 9 », de Schubert, par le Nouvel Orchestre Philharmonique ; dir. : E. Krivine ; soliste : D. Jenson.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Biennale de Venise 1981, œuvres de J.-S. Bach, Kodaly, Debussy et J. Brahms.
0 h 5, Rupture : « Première scène romantique » de Granados, A. de Larrocha, piano ; « Symphonie n° 49 », de Haydn, par l'Orchestre de Chambre de Pologne ; dir. : J. Maksymiuk.

Lundi 4 janvier

Deux films

CITIZEN KANE
Film américain d'Orson Welles (1940), avec O. Welles, J. Cotten, D. Comingore, A. Moorehead, TF 1, 20 h 30.
★★ *Prestigieuse inauguration du ciné-club de TF 1 : le premier film d'un génie de vingt-cinq ans nommé Orson Welles, qui chambarda Hollywood et s'attira les foudres de William Randolph Hearst, magnat de la presse américaine croyant se reconnaître en Kane. Apparaissent ici, dans une enquête sur le passé d'un mort, tous les thèmes personnels de l'auteur : volonté de puissance, solitude, attachement à l'enfance. Welles a inventé une écriture digne de soutenir la comparaison avec la littérature de Proust ou de Faulkner.*

LE CORPS DE DIANE
Film français de Jean-Louis Richard (1968), avec J. Moreau, C. Denner, E. Wiener, J. Latour, FR 3, 20 h 30.
★ *Romantique attardé, obsédé par la vie et l'œuvre de l'écrivain allemand Heinrich von Kleist, Charles Denner veut emprisonner dans sa passion une Jeanne Moreau femme libre comme l'air, obligée de lui mentir. Etrange et fascinante étude psychopathologique.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Envie d'un magnétoscope ?
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
18 h C'est à vous.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 50 Ces chers disparus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Citizen Kane.
D'Orson Welles.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
Dans un petit village, en 1944, des habitants s'interrogent sur des inscriptions vengeresses.
14 h Aujourd'hui madame
Des auteurs et nous.
15 h 05 Emissions pédagogiques.
16 h 30 Document : L'inoubliable comtesse.
La comtesse de Ségur. N° 1.
17 h Itinéraires.
Paysans du tiers monde.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Capitales insolites.
Un goût de Tokyo, ou un art de vivre « en enfer ».
Un reportage sur une ville rasée en 1945, habitée par quinze millions d'habitants, qui vit dans un chaos apparent mais qui a su trouver un art de vivre.
21 h 40 Téléfilm : Les rescapés de Téhéran.
De L. Johnson. Avec G. Pinsent, L. Carlson, J. Walsh.
Le 3 novembre 1979 le drapeau islamique flotte sur l'ambassade américaine à Téhéran. Commence une des plus longues prises d'otages.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
18 h 55 Tribune libre.
A.M.A.D.E. (Association mondiale des amis de l'enfance).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Le corps de Diane.
De Jean-Louis Richard.
22 h 05 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du tiers-monde ; l'Armée du Salut ; Femmes en Israël.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les socialistes russes 1880-1920 ; à 8 h 32, l'Homme et l'abeille.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Histoire des diocèses de France.
10 h 45, Le texte et la marge : « Les Chemins de Montvezy », de Max Olivier Lacamp.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : René Depestre, écrivain haïtien.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherches vocales : la Nuit d'Hermès, de M. Zbar.
14 h, Sons : Cauchemar.
14 h 5, Un livre, des voix : « les Chats parallèles », de D. Zimmermann.
14 h 47, L'actualité selon Jean Rouch.
15 h 30, Points de repère.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Jacques Cartier, voyages au Canada 1534-1541.
17 h 32, Les femmes compositeurs américaines : Nouvelle sensibilité dans les formes classiques.
18 h 30, Alors le cavalier rouge passe... contes populaires.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : la Commedia dell'Arte.
20 h, Ça fait comme des paroles, de C. et A. Miguel. Avec : F. Lugagne, M. Epin, V. Feyder, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'antre des nymphes ou la circulation, par P. Saint-Yves.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : Œuvres de Calvi, Bauber, Popp et Gérard ; 8 h 30, Musique du matin, œuvres de Scarlatti, Debussy, Haendel, Spohr et Beethoven.
8 h 10, Quotidien Musique.
9 h, Musiciens d'aujourd'hui : T. Gobbi (« Workshop », « Turandot », de Puccini), avec G. Zeller, ténor : Puccini, Boito, Clémenti ; « Gianni Schicci », de Puccini, avec J. Schenkner.
12 h 2, Chasseurs de son stéréo : J. Guillou, concert inaugural de l'orgue rénové de Notre-Dame de Pau, œuvres de Vivaldi, Bach et Guillou ; 12 h 30, Jazz, « Tout Duke » ; 13 h 5, Jeunes solistes, en direct du Studio 119, « Troisième suite en la mineur », de Reger, « Sonate op. 25 », de Hindemith, R. Toyoda, violoncelle.

● **Deux émissions notables sur France-Culture, du 4 au 15 janvier, dans la série « les Chemins de la connaissance » : « les Socialistes russes, 1880-1920 » (à 8 heures), par Roland Auguet.** Dans cet ensemble de dix émissions, des spécialistes de l'histoire soviétique, parmi lesquels Jacques Baynac et Marc Ferro, évoquent le destin du grand parti des « S.R. », majoritaire à la veille de la Révolution, puis rapidement balayé. Ils défont un certain nombre de préjugés sur ce parti, notamment celui qui consiste à le faire passer pour un « parti paysan », quand il comprenait la majorité des ouvriers politisés. Un peu plus tard (à 8 h 30) Marie-France Rivière présente une série consacrée à « l'homme et l'abeille », à l'utilisation du miel, mais aussi aux interprétations sociales et politiques qui ont été faites du modèle d'organisation de ces insectes, de leurs colonies.

● **Tito Gobbi** (F.-M., 9 h). — Conséquence des nouvelles grilles de France-Musique, les matins des musiciens ne seront plus seulement consacrés à des auteurs. Les interprètes ont désormais droit à leurs célébrations, et Tito Gobbi, gloire du chant italien, ouvre le feu. A l'instigation de Mildred Clary, qui présente en cinq émissions tout le répertoire du chanteur, de Cimarosa à Puccini et de Boccherini à Verdi. Partenaire de l'illustre Maria Callas, Tito Gobbi, comme elle, doit une bonne part de son succès à ce qu'on appelle communément une certaine intelligence du texte et du tragique. Au-delà des extraits captivants de « Turandot » ou de « Don Carlos », il y a encore les cours d'interprétation que l'artiste donne au Workshop Opera, des colloques très décapants qui bousculent les images conventionnelles qu'on attache aux grands rôles lyriques. — T. Fr.

14 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Alfonso X, Titelouze, Palestrina, Bruckner, Mozart, Haydn et Penderecki.
17 h, Le jeu des miroirs : Œuvres de Mozart et R. Strauss.
18 h 30, Studio-concert : Musiques traditionnelles d'Iran.
19 h 30, Jazz actualités.
20 h, Recherche musicale.
20 h 30, Concert : En direct du théâtre du Ranelagh, à Paris ; musique de chambre, « Variations sérieuses pour piano », de Mendelssohn ; « Sonate pour piano », de Barber ; « Quatuor », de Trojahn ; « Quatuor à cordes », de Mozart ; C. Maillols, piano, Quatuor Brahms.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Bach, Ravel et Rossini ; soliste : M. Larrieu.
0 h 5, Guitare-nuit : Œuvres de Dyens, Debussy, Ohana et Villa-Lobos.

LE MONDE — Jeudi 31 décembre 1981 — Page 15

Mardi 5 janvier

Trois films

AUX YEUX DU SOUVENIR

Film français de Jean Delannoy (1948), avec M. Morgan, J. Marais, J. Chevrier, R. Murzeau, C. Mars.

A 2, 15 heures.

Michèle Morgan est prise entre l'amour de Jean Marais, par lequel elle a beaucoup souffert, et la sécurité apportée par Jean Chevrier. Qu'y croyez-vous qu'elle choisira ?

LE MAGOT DE JOSEFA

Film français de Claude Autant-Lara (1963), avec A. Magnani, Bourvil, P. Brasseur, R. Iglesias, H. Virlojeux.

FR 3, 21 h 35.

★ *La Magnani, épicière de village, tient tête à Bourvil, escroc retors, à Pierre Brasseur, maire truculent, et à des paysans envieux et méchants. Une certaine vulgarité des dialogues gâte cette étude de mœurs, qui n'est pas une des œuvres les plus significatives d'Autant-Lara.*

LA FEMME FLIC

Film français d'Yves Boisset (1979), avec Miou-Miou, J.-M. Thibault, L. Escudero, J.-P. Kalfon, F. Simon.

A 2, 20 h 35.

★ *Pouvoir et vices d'une bourgeoisie de province à laquelle se heurte une jeune femme inspecteur de police. Assemblage de faits divers contenant une part de vérité, mais rendus presque invraisemblables par le manichéisme socio-politique de Boisset.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 05 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Reposez-vous !
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; L'envers des métiers de rêve : Découvertes TF 1 ; Elles comme littérature : Les recettes de mon village : Tout feu, tout femme.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Ces chers disparus.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Juliette et compagnie.
Réalisation J.-P. Barizien.
Juliette Gréco, Sophie Kren, Simo Gobes, Didier Marouani, etc.
21 h 30 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réal. Ch. Jaque, avec C. Kohlund, J.-P. Bouvier, R. Carel...
Un jeune officier anglais et un botaniste français en partance pour les Indes.
22 h 20 Document : Regards entendus.
Lascaux par Bataille, réalisation P. Beuchot.
La découverte des peintures préhistoriques grâce au très beau texte de Georges Bataille.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années grises.
Recherche de celui qui a peinturluré la devanture du pâtissier collaborateur.
14 h Aujourd'hui madame.
La charité aujourd'hui.
15 h 05 Cinéma : Aux yeux du souvenir.
De Jean Delannoy.
16 h 45 Document : L'inoubliable comtesse
Cette deuxième partie, consacrée à la comtesse de Ségur, s'attache aux thèmes de l'œuvre.
17 h 10 Itinéraires.
Invitation à la fête de Bali.
Autour du groupe Gong Sawan.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : La femme-flic.
De Yves Boisset.
22 h Débat : La police et les citoyens.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Aide à toute détresse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Zone bleue.
Procès de Prague, ou le VONS au banc des accusés, une émission de la télévision suisse romande.
21 h 35 Cinéma : Le magot de Joséfa.
De Claude Autant-Lara.
23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la revue « Esprit » ; Femmes en Israël.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les socialistes russes 1880-1920 (socialisme et terroristes) ; à 9 h 7, La matinée des autres : La grande fête d'hiver des Kalash.
10 h 45, Etranger mon ami : les Bas-Fonds du rêve, de J.-C. Ouetti.
11 h 2, Carrousel : Pour les instruments seuls (première partie).
12 h 5, Agora : Claire Tievant.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province
13 h 30, Libre parcours variétés : En souvenir de Christine Sèvres.
14 h, Sons : Io et les archers.
14 h 5, Un livre, des voix : La première institutrice de France : Mme de Maintenon ; « Coménius l'utopie éducative », de J. Prévot ; « la Révolution : les trois couleurs du tableau noir », de D. Julia.
14 h 47, Le monde au singulier.
15 h 50, Les points cardinaux : l'influence des grands éditorialistes.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Jacques Cartier, voyages au Canada 1534-1541.
17 h 32, Les femmes compositeurs américaines : « Explorations », avec L. Dugloszewsky.
18 h 30, Alors le cavalier rouge passa... contes populaires : Monotaro, l'enfant des pêches.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la grande aventure de l'uranium (la contestation).
20 h, Dialogues : la Mesure de la vie, avec E. de Miribel et P. Emmanuel.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Delibes, Rachmaninov, Vivaldi, Schubert et Ravel.
8 h 10, Quotidien-Musique.
9 h 2, Musiciens d'aujourd'hui : T. Gobbi, (« Don Carlos », de Verdi), avec W. Lenz (basse), œuvre de Liszt et Verdi ; (« la Tosca », de Puccini), avec H. Lawrence (soprano).
12 h 2, Musiques populaires : Œuvres de Baldwin, Jordan, Cooper et Britten ; 12 h 30, Jazz, « Tout Duke » ; 13 h 5, Opérette, « la Fille de Madame Angot », de Lecocq ; 14 h, Œuvres de Honegger et Saint-Saëns.
14 h 30, Les Enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille à l'autre, œuvres de Britten, Schubert, Janacek, Debussy, Crumb et anonymes.
17 h, Le jeu des miroirs : Œuvres de Bruckner et J.-S. Bach.
18 h 30, Studio-concert : En direct du studio 106 : Œuvres de Taira, Prodromides, Tisné, Rose et Mestral, par le Quatuor Arcadie, P.Y. Artaud (flûte), P.A. Biget, N. Brochot, A. Leroy.
19 h 38, Jazz : J. Griffin, œuvres de Kern/Fields et Monk.
20 h 5, Premières loges : Anita Cerquetti (soprano), œuvres de Giordano, Verdi et Spontini.
20 h 30, Concert (donné le 30 juin 1981 au Théâtre des Champs-Elysées) : « Rienzi », opéra de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, sol. W Neumann, P. Kovacs, R. Massis,... dir. S. Koehler, chef des chœurs, J. Joulneau.
23 h 30, La nuit sur France-Musique, le Club du jazz.

● **« Rienzi », de Wagner (F.-M., 20 h 30).** — Sans doute parce qu'ils empruntent plus à Weber et à Donizetti qu'ils ne témoignent d'une réelle inspiration, les premiers opéras de Wagner sont assez rarement à l'affiche. Le titre du deuxième ouvrage du maître de Bayreuth, « Défense d'aimer », assez singulier chez le futur auteur de « Tristan », devrait pourtant exciter l'imagination des metteurs en scène ; au même titre que l'intrigue du troisième, « Rienzi », histoire politique un peu macabre. La diffusion par France-Musique de ces luttes sanguinaires, glorieusement chantées, a le mérite de faire connaître ce que Wagner composait vers 1840, à l'époque où il ne s'était pas encore approprié les mytes touffus de la Germanie, ses grandes alchimies moyenâgeuses. Des larges emprunts faits à Meyerber pour la composition de « Rienzi », on ne saurait en vouloir à l'auteur de « Parsifal », qui s'excusait d'ailleurs en disant que son « individualité artistique était alors restée captive » Malgré le style « grand opéra » ficelé d'une façon un peu trop avantageuse, on s'aperçoit, grâce au nouvel orchestre de Radio-France, que « Rienzi » module avec une hardiesse harmonique digne de Berloz : c'est mieux qu'une curiosité musicologique. — T. Fr.

Mercredi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 05 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Vous devez acheter une voiture d'occasion ? Attention !
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain : la publicité.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Ces chers disparus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze.
Il est prévu une enquête sur la révolution iranienne, qui pourrait être remplacée au dernier moment par un reportage sur la Pologne.
21 h 30 Reflets de la danse.
New-York : « Dancing Lofts » ; réalisation C. Mourthe.
22 h 30 Document : Jean Giono ou le voyageur immobile.
Réalisation J. Henry.
(Lire notre sélection.)
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Passez donc me voir.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Des animaux et des hommes.
Spécial Canada.
14 h 45 Récré A 2.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Glace extrême.
L'escalade des deux faces nord du mont Blanc.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Documentaire : La planète bleue.
De L. Broomhead, réal. J.-P. Spiero.
Une enquête sur les huiles frelatées espagnoles, sur les champignons, sur les manières de mieux s'alimenter.
21 h 40 Musique.
L'Orchestre national, dir. L. Maazel, interprète l'ouverture du « Carnaval romain » et « Roméo et Juliette » de Berlioz.
22 h 45 Document : Les enthousiastes.
« L'Embarquement pour Cythère », de Watteau.
Une genèse et une analyse du tableau de Watteau par l'historien Payen-Appenzeller.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
A.I.C.F. (Action internationale contre la faim).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
En direct de la maison des frères Lumière, à Lyon.
22 h Journal.

Rêverie provençale

JEAN GIONO OU LE VOYAGEUR IMMOBILE

TF 1, 22 h 30.

Nous quittons les dernières routes départementales pour marcher et voir se dessiner sous nos pas les premières collines des Alpes, en compagnie de Jean Giono. Ce géographe de l'imaginaire, voyageur immobile, raconte ses premiers périples enfantins aux alentours de Manosque. La Provence de nos imaginations devient infinie pour celui qui sait s'y reposer et méditer une œuvre. La simplicité qui émane du court entretien de Jean Henry avec le romancier virgilien est un appel à la sagesse. Il apprend à emprunter les chemins de traverse, à reconnaître l'insolite dans chaque détail du paysage. Par sa brièveté, cette émission à laquelle participe Marcel Maréchal, prend l'allure d'un interlude en forme de rêverie.

M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Notre mode de vie face aux énergies nouvelles ; l'Armée du Salut ; Femmes en Israël.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les socialistes russes, 1880-1920 ;
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : les assises régionales de la recherche ; le grand atlas de l'architecture ; exposition G. Daviaud.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Antonine Maillet, à propos de « Christophe Cartier de la Noisette, dit Nounours ».
11 h 2, Carrousel : « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par B. Engerer, piano.
12 h 5, Agora : Docteur A. Tomatis, pour « la nuit utérine ».
12 h 45, Panorama : Des livres pour enfants.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Eglogue.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Voleur de Madrid », de J. Semprun.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : les bambins musiciens.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon Sarkis.
15 h 45, Archimedia : calculateurs-ordinateurs.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Jacques Cartier, voyage au Canada 1534-1541.
17 h 32, Les femmes compositeurs américaines : Les tendances marginales.
18 h 30, Alors le cavalier rouge passa... contes populaires : Princesse Génie.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : « l'enlèvement au sérail », de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Lausanne.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Triangle à la viennoise, œuvres de Lumbye, J. Strauss et Wald Teufel ; 6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Fauré, J.-S. Bach, Bottesini, J. Brahms et d'Indy.
8 h 10, Quotidien-Musique.
9 h 2, Musiciens d'aujourd'hui : T. Gobbi (XVIIIe siècle, bel canto, Rossini, Verdi), œuvres de Boccherini, Cimarosa, Rossini et Respighi ; (« le Barbier de Séville », de Rossini, extrait).
12 h 2, Musiciens amateurs ; 12 h 30, Jazz « Tout Duke ».
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : « Sonate en sol majeur », de K. Bach ; « Sérénade », de Alvars : « Sonate, op. 68 », de Casella ; « Sequenza über Johannes », de Holliger ; « Danse des lutins », de Renie ; P.M. Vigneau (harpiste).
14 h, Microcosmos, émission pour la jeunesse ; 14 h 50, Les éphémérides de la musique ; 15 h 20, le jeu et la bricole ; 16 h, Microconcert, Les fontaines de Rome.
17 h, Le jeu des miroirs, œuvres de Tchaïkowski et Webern.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : Œuvres de Beethoven et de Mendelssohn, par The Western Arts Trio, B. Hanly (violon), D. Tomatz (violoncelle), W. Rose (piano).
19 h 30, Jazz.
20 h, Les chants de la terre : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (Semaine de musique contemporaine à la Villa-Médicis) : « Sables », de Hersant ; « Acon », de Pernaiachia ; « Tenere », de Florenz ; par le Groupe instrumental de musique contemporaine ; dir. M. Panni.
21 h 30, Concert (donné le 16 novembre 1981 au T.C.E.) en liaison avec Antenne 2, « Carnaval » (ouverture), de Berlioz, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Beethoven, Honegger, Smetana, Martin et Chostakovitch ; 0 h 5, L'oreille et l'œil : Œuvres de Monteverdi, Scriabine et Berio.

● **« L'Enlèvement au sérail », de Mozart (F.C., 20 h.).** — Mélange de styles, défauts de construction, airs trop longs, les musicologues ont parfois accablé « l'Enlèvement au sérail », les plus généreux d'entre eux mettant ces imperfections sur le compte des circonstances de la vie de Mozart. Ses fiançailles contemporaines de l'œuvre, furent, dit-on, douloureuses. Ces turqueries de vaudeville, qui sont encore une partition de jeunesse, ont pourtant plus d'un attrait, ne serait-ce que par l'intrigue, où l'on voit un sultan, Grand Turc d'opérette, troquer finalement sa cruauté contre une magnanimité toute romaine. Mais c'est le chant qui doit séduire (y compris cette ballade napolitaine de couleur mauresque qui témoigne du mélange des genres). En effet, fasciné par les modèles italiens, Mozart prétendait alors que la musique doit avoir le dessus sur le livret. Ayant affaire à des chanteurs un peu novices, le musicien avait dû « accommoder » sa partition. Malgré cela, les rôles exigent un registre relativement exceptionnel, et il faut le talent de Frank Hoffman, Eric Tappy et Venceslava Freiberger pour triompher de cette épreuve. T. Fr.
T. Fr.

Jeudi 7 janvier

Un film

MAIN BASSE SUR LA VILLE

Film italien de Francesco Rosi (1963), avec R. Steiger, S. Randone, G. Alberti, A. d'Alessandro.

FR 3, 20 h 35.

★★ *L'alliance, dans la corruption, du pouvoir économique et politique à Naples, la mise au jour d'un scandale immobilier. Cinéaste engagé, Rosi dénonce, dans un style percutant, un phénomène de la société capitaliste qui n'est pas particulier à l'Italie. Ce film, d'une réalité authentique, groupe autour de l'acteur américain Rod Steiger (prodigieux dans son rôle de promoteur affamé de puissance) quelques interprètes non professionnels. Il a reçu le Lion d'or au Festival de Venise 1963.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 05 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé :
Les enfants, les parents et les spécialistes.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Ces chers disparus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : Commissaire Moulin.
Réal : C. Boissol.
Un plan diabolique pour se débarrasser d'une épouse infidèle.
22 h Document : Au-delà de l'histoire.
Réal. B. Clarke et J. Audoir.
Les cathédrales de la préhistoire, avec MM. J.-P. Mohen et J. Guilaine, archéologues.
Le voyage de deux archéologues dans les civilisations des mégalithes, à Malte et en Angleterre.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années grises.
M. Plenard découvre que son fils fait du marché noir.
14 h Aujourd'hui madame.
Yves Coppens et le musée de l'homme.
15 h Série : La famille Adams.
Les aventures d'une grande famille américaine de 1750 à 1900.
16 h Document : Infodrames.
Un peu de tisane, beaucoup d'amour. De R. Martin, réal. J. Cordier.
Une fiction sur la réinsertion des toxicomanes.
16 h 50 Document : Les Arts florissants
Un groupe de chanteurs français au cours d'une répétition de « Altri Canti » de Monteverdi.
17 h 20 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Réal : J Bony et C. de Pongilly.
Une vallée contre un empire
Une équipe d'Antenne 2 a parcouru les montagnes afghanes près de Kaboul où cent mille habitants tentent de résister à l'invasion soviétique.
21 h 40 Variétés : Les enfants du rock.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Comité national d'entraide aux réfugiés franco vietnamiens.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Main basse sur la ville.
De Francesco Rosi.
22 h 05 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'Armée du Salut ; Femmes en Israël.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les socialistes russes 1880-1920 (Le socialisme par le vide) ; à 8 h 32, l'Homme et l'abeille.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag... avec Annette Colin-Simard.
11 h 2, Fête de Noël orthodoxe : Liturgie de Noël retransmise de la cathédrale Saint-Alexandre à Paris.
12 h 5, Agora : L'Amazonie imaginaire, d'O. Marcel.
12 h 45, Panorama, avec F. Coupry.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Orgue de Saint-Martin, à Mitry-Mory.
14 h, Sons : Allant faucher.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Rachat », de B. Scepanovic.
14 h 47, Départementale à Saint-Malo.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : la grande pêche.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h. 30.
17 h, Roue libre : Jacques Cartier, voyage au Canada 1534-1541.
17 h 32, Les femmes compositeurs américaines : Kaléidoscope, avec B. Kolb.
18 h 30, Alors le cavalier rouge passa..., contes populaires.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la chirurgie esthétique du corps.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Puzzle, de S. Ganal.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : Œuvres de Tchaïkovski, Mozart, Rossini, Roussel et Kodaly.
8 h 10, Quotidien-Musique.
9 h 2, Musiciens d'aujourd'hui : T. Gobbi, (« Simone Boccanegra », de Verdi), œuvres de Liszt, Donizetti ; (« Rigoletto », de Verdi).
12 h 2, Le royaume de la musique : 12 h 30, Jazz « Tout Duke ».
13 h 5, Musique légère : Œuvres de Mersham, Poulenc et Rosenthal.
14 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Haydn, Chopin, J.-S. Bach, Liadov, Albeniz, Prokofiev, Ligeti et Sibelius.
17 h, Le jeu des miroirs : Œuvres de Weber, Schumann et Schubert.
18 h 30, Studio-concert, jazz (en direct du studio 106) : Le Quartette de J. Vidal et F. Sylvestre.
19 h 30, Jazz.
20 h 5, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de l'église américaine de Paris) : Musique orthodoxe russe.
22 h, La nuit sur France-Musique : Musique de 23 h, Studio de créations radiophoniques, M. Zbar ; 0 h 5, Musique de chambre : œuvres de Brahms, Liszt et Chopin ; œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov, Norkranjac, Kiriac, Dragoi,

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 1er JANVIER

● TELE - LUXEMBOURG, 20 h. : Charles Aznavour aux Concerts Colonne ; 21 h. : *Tous en scène*, film de Vincente Minnelli.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Un soupçon de vision*, film de Delbert Mann ;
● TELEVISION BELGE, 20 h. : Le cirque de Pékin ; 21 h. 30 : *Comix and Music* ; *le Forum en folie*, film de Richard Lester. TELE 2, 19 h. 55 : Jean le Bleu, téléfilm de Hélène Martin ; 21 h. 40, documentaire : La mer
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10 : *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand.

SAMEDI 2 JANVIER

● TELE - LUXEMBOURG, 20 h. : Huit, ça suffit ; 21 h. : *le Vieil homme et la mer*, film de John Sturges ; 22 h. 25, Ciné-Club : *Nouvelle-Orléans*, film d'Arthur Lubin.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Au rythme des tambours fleuris*, film de Henry Koster.
● TELEVISION BELGE, 20 h. 30 : *la Fureur du danger*, film de Hal Needham ; 22 h. : Show Liza Minnelli.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5 : *les Quatre doigts et le pouce*, comédie. Réalisation : Paul Siegrist ; 20 h. 55 : *Topaze*, film de Louis Gasnier ;

DIMANCHE 3 JANVIER

● TELE - LUXEMBOURG, 20 h. : Section 4 : Le projet Omega ; 21 h., Cinéma sur invitation : *Bonnie and Clyde*, film d'Arthur Penn.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *le Fauve est déchaîné*, film de Earl Bellamy.
● TELEVISION BELGE : 20 h. : Zygomaticorama ; 21 h. 15 : *Aide-toi*, téléfilm de Oswald d'Andrea.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. : Musique populaire d'hier et d'aujourd'hui ; 21 h. 15 : *Polizier Waeckerli*, film de Kurt Früh.

LUNDI 4 JANVIER

● TELE - LUXEMBOURG, 21 h. : *le Nouvel homme invisible*, film d'Alain Levi.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *l'Education sentimentale*, film d'Alexandre Astruc.
● TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : *Un pont trop loin*, film de Richard Attenborough. TELE 3, 20 h. 30 : *Allo Dolige*, comédie.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5 : Baretta, série. Réalisation Jeannot Szwarc ; 20 h. 55 : Droit de regard ; 21 h. 50 : Tina Turner Special.

MARDI 5 JANVIER

● TELE - LUXEMBOURG, 20 h. : *l'Homme qui valait 3 milliards* ; 21 h. : *Moi y en a vouloir des sous*, de Jean Yanne.
● TELE-MONTE-CARLO, 21 h. 35 : Télé-Cinéma.
● TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Théâtre : *Ça*. Réalisation de Louis Verlant.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5 : Le chef de famille, série (1er épisode). Réalisation : Nina Companeez ; 21 h. 5 : Entracte, émission sur le spectacle, de Maurice Huelin et Patrick Ferla.

MERCREDI 6 JANVIER

● TELE - LUXEMBOURG, 20 h. : Hit Parade ; 21 h. : *Un homme fait la loi*, film de Burt Kennedy ;
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Tchaïkovsky*, film de Igor Talankine, 1re partie ;
● TELEVISION BELGE, 20 h. 45, « Théodor Chindler ». TELE 2, 19 h. 55 : Sport 2.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 21 h. 5 : La fabuleuse machine de tous nos pouvoirs ; 22 h. 15, Anatole : Trace's Legacy.

JEUDI 7 JANVIER

● TELE - LUXEMBOURG, 20 h. : Dallas ; 21 h., A vous de choisir :
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Tchaïkovski*, 2e partie ; 21 h. 50 : « Grand large », magazine du bateau.
● TELEVISION BELGE, 20 h. 20 : *le Grand blond avec une chaussure noire*, film de Yves Robert. TELE 2, 20 h. 5, série : Les grands déserts.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5, reportage : Petits clients, gros marchés ; 21 h. 10 : Alice Cooper à Paris.

CENT TREIZE STATIONS SUR LA BANDE FM A PARIS

Cacophonie

A la veille de la mise en application de la loi sur les radios libres, la bande de modulation de fréquence parisienne est parfaitement saturée.

Il n'est plus question pour l'instant d'appliquer les normes C.C.I.R. (les instances internationales recommandent entre chaque station un espace de 300 kHz). Sur une même fréquence, il n'est pas rare de rencontrer plusieurs stations (malgré les efforts louables des associations de radios libres et aussi du ministère des communications qui, depuis l'été, conseillent et aiguillent les nouvelles radios vers une fréquence encore disponible). Enfin, une saturation risque de créer une situation explosive, comme en témoignent l'occupation de Radio-Cosmos par une trentaine d'autres radios et le contentieux (heureusement réglé) entre Radio-J et Radio-7.

Rien pourtant ne semble décourager les candidats. On s'installe sur une fréquence estimée libre, on déménage parfois au bout de quelques jours, voire de quelques heures, en quête d'une place moins encombrée... et moins menaçante, au risque de devoir naviguer sur la bande un long moment. Ainsi Radio-Gulliver, qui, du haut de ses 40 Watts, n'a pu imposer sa présence à des stations de forte puissance ; ainsi, Carol FM, bien des fois, a dû se déplacer ; ainsi encore Traffic, qui se balade actuellement en se livrant à des « essais techniques ».

Certains pensaient que l'attente, avec l'épuisement psychologique et financier qu'elle entraîne, allait provoquer une sorte de « sélection naturelle ». C'était bien mal sentir le phénomène des radios libres. Pour deux radios qui disparaissent, quatre autres naissent dans la journée. L'outil est simple, la technique maîtrisée – sinon la qualité – et ce moyen d'expression est désormais ressenti comme un droit.

C'est pourquoi le schéma que nous publions aujourd'hui, et qui donne une liste de radios entendues au mois de décembre à l'intérieur de la capitale (dans différents quartiers, même lorsque l'émetteur est situé en banlieue), ne saurait être définitif. Cependant, si quelques projets de regroupements commencent tout juste à s'esquisser, on recence à ce jour cent treize stations de radio, contre vingt-six au mois de juillet dernier (le Monde des 7, 8 et 9 juillet). Un bouleversement imprévisible dont on a peine à réaliser l'ampleur.

On attend désormais la réunion de la commission chargée d'accorder les dérogations, et l'on s'impatiente surtout de savoir combien de radios pourront être placées sur la bande FM, et être perçues dans de bonnes conditions. Une quarantaine ? Une cinquantaine ? Cinq fréquences sont déjà occupées par les radios du service public. La présidence de Radio-France aurait d'ores et déjà demandé qu'une douzaine de fréquences soient réservées à d'autres stations de service public. Que restera-t-il alors pour les radios libres ? De quelles fréquences pourront-elles disposer ? Ne leur doit-on pas, dès à présent, la vérité ?

A. Co.

87.08	FRANCE INTER
88.02	Notre-Dame de Paris
88.45	Génération 2 000
88.80	Radio-Ivre
89	Radio-Clameur
89.20	Radio-Capitale
89.30	Radio-Trans
89.40	Radio-La Bulle
89.50	Radio-Libertaire
89.80	Radio-Solidarité
90	Fréquence Gaie
90.35	FIP
90.60	Noctambules
90.70	Radio-Montmartre
	Les Nanas radioteuses
90.80	Tournesol
90.90	Brie F.M.
91	Gilda
91.20	Radio-Nord-Essonne
	Radio-Cassette F.M. (La Celle-Saint-Cloud)
91.40	Oblique F.M.
91.70	Radio-J
92	N.R.J. (Énergie F.M.)
92.20	Radio-Vendanges (Boulogne)
92.30	Radio-G (Gennevilliers)
92.50	OVNI (Saint-Denis)
92.60	Boulevard du Rock
	Fréquence Plus
92.92	Radio-Grand-Angle
93.35	FRANCE CULTURE
93.75	Radio-Shalom
94	Bogart F.M. (Garches)
94.10	F.M. 94
94.20	Radio-Tomate
94.40	Radio-Communauté
94.60	Channel One
94.71	Radio-Châtenay
94.80	Carol F.M.
	Activ'F.M.
	Radio-Pirhana
95	Fréquence Montmartre
	Atma (secte Hara Chrishna)

95.30	Radio-Mystère (Paris-Actualités)
95.45	Radio-Cosmos
95.60	Radio-Créteil
95.70	Radio-Gazette (Val-d'Oise)
95.75	Radio-Gulliver
96	Cité 96
96.30	Tension F.M.
96.50	Ark-en-ciel F.M.
96.60	K.L.O.D. (en anglais)
	Radio-Free-Gypsie
96.70	Radio-Marmelade (Marly)
96.90	Paris F.M.
97.20	Traffic
97.30	Carbonne 14
97.60	FRANCE MUSIQUE
98	Radio-Forum
98.20	Radio-Corsaires (Ozoir-la-Ferrière)
	Radio-Clémentine
98.25	Radio-Soleil
98.40	Radio-3
98.60	Jazz Land
98.75	Radio-Diva
98.80	Radio-Nova
99	Radio-Cocktail
99.15	Radio-Pom'
99.40	Radio-Ici-et-Maintenant
99.50	Cristal Modulation
99.77	RADIO-7
100.30	R.F.M. (Vélizy)
100.40	Radio-City
100.55	Radio-Smash
100.60	Mega West
100.80	Radio-Omnibus
101.10	Lumière 101
	Radio-La Boucle (Le Vésinet)
101.50	Radio-Service - Tour-Eiffel
101.60	Radio-2
101.70	Radio-Vallée-de-la-Seine (Les Mureaux)

101.80	Radio-Jet
101.90	Radio-Atlas (Évry)
102	Radio-Horizon
102.10	Radio-Paris
102.20	Canal 102.05
	Radio-M.V.B.S. (Mantes)
102.35	Paraféric
102.50	Massipal
	Fréquence 47
	Pluriel F.M.
102.60	Poste Parisien
102.70	Radio-Univers
103	Radio-Alpha-F.M. 103
103.20	Radio-Fric-Out
103.35	Judaïque F.M.
103.50	Radio-Télé-Yvelines
103.70	Radio-Mégal'O
103.80	Radio-Music-Show
103.90	Radio-Fil-Rouge 92
	Bidouille F.M.
104	Radio-Manhattan
104.05	Mercure 104
104.20	Radio-Village (Rueil)
	Radio-L'ombre
104.30	Radio-Tchatch
104.40	Radio-Voltage 75
104.60	Radio-F.M.R.
104.70	Radio-Lolo
104.80	Radio-Mékong
105	Radio-Saint-Germain-en-Laye
	Occitanie Radio-Télé
105.10	Décibel
105.50	Radio-13 (La Voix de l'espérance)
105.90	Radio-Pili-Pili
106	Antenne 106
106.50	Oriental
106.80	Amplitude 8
108	Radio-Défense

CONFLIT DE STRUCTURES A RADIO-FRANCE

M. Jérôme Bellay renonce à ses fonctions de directeur de l'information

M. Jérôme Bellay est, à sa demande, relevé de ses fonctions de directeur de l'information de Radio-France, a annoncé, le 29 décembre, Mme Michèle Cotta, président-directeur général de cette société, au cours d'une assemblée générale des journalistes qu'elle avait convoquée. Un chevauchement des compétences avec le directeur de France-Inter est à l'origine de la décision de M. Jérôme Bellay.

M. Jérôme Bellay ne sera pas remplacé. M. Jean-Pierre Farkas, directeur de France-Inter, est responsable de la coordination des programmes et de l'information, a précisé Mme Cotta, et la rédaction reposera désormais sur les rédacteurs en chefs actuels. Deux d'entre eux, MM. Georges Valence et François Bonnemain, sont chargés d'une mission de restructuration de la rédaction dont le terme est fixé au 1er mars.

Si Mme Michèle Cotta vient d'être amenée à entreprendre cette restructuration de la rédaction de France-Inter, c'est que la frontière entre les programmes et l'information reste, à la radio comme à la télévision, bien délicate à fixer. On insiste beaucoup à Radio-France sur le fait que le conflit qui vient de se solder par l'éloignement, peut-être momentané, de M. Jérôme Bellay, qui a demandé à bénéficier du contrat de garde permettant aux journalistes de Radio-France de se mettre en réserve pendant une période donnée, n'est pas un conflit de personnes, mais de structures.

Cela fait sept ans, depuis la réforme de l'O.R.T.F., que couve l'opposition entre le directeur de l'antenne et le directeur de l'information, quels que soient les deux hommes qui occupent ces postes. Cette fois, l'incident déterminant a eu lieu le 14 décembre lorsque le directeur des programmes, M. Jean-Pierre Farkas, a autorisé les organisations syndicales des journalistes de France-Inter, toutes tendances confondues, à prendre l'antenne de 11 heures à midi pour présenter leur émission de solidarité avec le peuple polonais, en dépit du désaccord formulé par le directeur de l'information.

Estimant anormal qu'une émission d'information puisse être réalisée sans qu'il y exerce un droit de regard, M. Jérôme Bellay s'est senti lésé dans ses prérogatives et a demandé à sa rédaction de lui manifester son soutien. Ce qu'elle a fait, à une très large majorité.

Aujourd'hui, les journalistes de cette même rédaction sont évidemment inquiets. Le mot de restructuration réveille bien des craintes. Le retrait volontaire de M. Jérôme Bellay ne les calmera pas, mais il peut permettre à Mme Michèle Cotta de mettre un terme à un conflit plus général, qui ne peut que s'aggraver tant que la direction de l'antenne sera confiée, ici ou là, à un journaliste qui n'a pas la responsabilité de l'information.

ARLETTE STROUMZA.

● FR 3 diffuse un questionnaire à l'intention des téléspectateurs qui souhaiteraient contribuer à l'amélioration de « Soir 3 », le journal national de la chaîne régionale. Les réponses aux nombreuses questions qui y figurent, sur le contenu, la présentation, l'horaire, devraient, selon M. Maurice Séveno, directeur de « Soir 3 », permettre de préciser la vocation de ce journal et son originalité par rapport à ceux des deux autres chaînes. Ce questionnaire « Soir 3 nouveau » peut être obtenu en écrivant à « Soir 3 », service questionnaire, 11, rue François-Ier, 75008 Paris.

Rappel des émissions

Mercredi 30 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Sans famille.
D'après l'œuvre de Hector Malot, réal. J. Ertaud. *Troisième partie : Rémi retrouve la trace de Lise et devient mineur de fond.*

22 h Cinéma : (cycle Jouvet) Entre 11 heures et minuit.
Film français de H. Decoin (1948), avec L. Jouvet, M. Robinson, J. Meyer, M. Mélinand, G. Casadesus, R. Arnoux (N.).
Un inspecteur de police, sosie d'un trafiquant assassiné, endosse l'identité de celui-ci pour les besoins de son enquête. Après Copie conforme, *déjà construit sur le thème du sosie. Louis Jouvet tient le rôle psychologiquement plus complexe dans un film policier de tradition bien française.*

23 h 35 Un Noël, une vie : Le professeur Minkovski.

23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Le bonheur des tristes.
De C. Huppert, d'après L. Dietrich.
Les chagrins et la solitude d'un petit enfant séparé de sa mère malade.

22 h 10 Document : Charles Vanel. Les sillons de la vie.
De Y. Collart, réal. M. Lefèvre.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Divertissement : Fille d'amour.
Jeanne Moreau chante Norge.
Une émission de P. Gérard et J.-C. Averty.

21 h 30 Mon meilleur Noël : La gloire de Samba.
Un Africain homme à tout faire dans une brasserie à Paris rêve d'être boxeur. Par D. Karlin.

22 h Journal.

22 h 10 Cinéma : Le déjeuner sur l'herbe.
Film français de J. Renoir (1959), avec P. Meurisse, C. Rouvel, J. Morane, F. Sardou, L. Nordine, J.-P. Granval, C. Blavette, J. Claudio.

A la faveur d'un déjeuner sur l'herbe, un biologiste renommé, adepte de la fécondation artificielle, redécouvre la joie de vivre et de l'amour physique tel qu'il se pratique depuis toujours. Tourné selon la technique de la télévision, ce film pèche par un scénario didactique et des idées fumeuses sur le progrès scientifique. On y retrouve le style et l'esprit de Renoir dans des images de nature sensuelle et poétique.

23 h 40 Mes meilleurs vœux.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **La science en marche** : Promenade au jardin des sciences.
20 h, **La musique et les hommes** : « Instantanés », à la Péniche-Théâtre.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Nuits tropicales.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct du Ranelagh) : Hommage à Henry Purcell : œuvres de Purcell, Williams et Blow, par M. Deller, haute-contre ; J. Bowman, haute-contre ; J. Turner, flûte à bec ; D. Pugsley, flûte à bec ; P. Vel, viole de gambe ; H. Lester, clavecin.
22 h 15, **Les songs américains** : « Autour de Billie Holiday ».
23 h 35, **Une journée particulière** : « Le 16 juin 1904 à Dublin », extraits de Mozart, Flotow et Rossini.
0 h 30, **Boby Lapointe**, par J. Diéval.

Jeudi 31 décembre

L'allocution de vœux de M. François Mitterrand est retransmise à 20 heures sur TF 1, Antenne 2, FR 3, et France-Inter.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
Ah ! les résidences secondaires ? Quel rêve ! Mais à quel prix ?

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Téléfilm : Krabat.
Film d'animation tchèque.

14 h 50 Les visiteurs de Noël.

16 h 20 Cinéma : Les coulisses de Broadway.
Film américain de J. V. Kern (1951), avec T. Martin, J. Leigh, E. Bracken, A. Miller, G. de Haven.
Une jeune artiste de music-hall arrive à New-York pour conquérir la gloire. Un garçon, qui allait renoncer à une carrière décevante, s'éprend d'elle et cherche à l'aider. Scénario conventionnel et interprétation médiocre, Janet Leigh exceptée. Mais les numéros musicaux ont été réglés par Busby Berkeley.

18 h 5 Yves Mourousi en direct du Palace.
(et à 19 h 55, 20 h 25, 21 h 40).

18 h 25 Avis de recherche.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Bonsoir Fernand.

19 h 53 Tirage du Loto.

20 h Allocution du président de la République et Journal.

20 h 35 Variétés : Le grand studio.
Autour de Michel Legrand, Jerry Lewis, Claude Nougaro, Nana Mouskouri et d'autres.

21 h 45 Cinéma : Les aventures de Rabbi Jacob.
Film français de G. Oury (1973), avec L. de Funes, S. Delair, M. Dalio, C. Girand, B. Montagnani, H. Guibet, C. Pieplu.
Obligé de suivre un leader arabe poursuivi par des tueurs, un industriel parisien, déguisé en rabbin, est pris pour Rabbi Jacob, arrivant de Manhattan et attendu par sa famille juive qui ne l'a pas vu depuis trente ans. Une suite rondement menée d'aventures rocambolesques où le personnage de Louis de Funès prend une dimension inattendue.

23 h 20 Soirée de réveillon : Yves Mourousi en direct du Palace.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 05 Passez-donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années grises.

12 h 45 Journal.

13 h 50 Face à vous.

14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.

15 h Variétés : Elle court, elle court, l'opérette.

16 h 45 Arthur Rubinstein en Pologne.
Avec les ballets folkloriques de Maszowsze.

17 h 45 Récré A 2.
Boule et Bill ; Les trois inventeurs.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord pas d'accord.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 Les gens d'ici.

20 h Allocution du président de la République et Journal.

20 h 35 Danse : Les ballets Moïsseïev.

21 h 50 Variétés : Salvador en chansons.

22 h 40 Divertissement : Sylvestre ou le Luron du réveillon.

1 h 10 Cinéma : Un condé.
Film français de Y. Boisset (1970), avec M. Bouquet, F. Fabian, J. Garko, M. Constantin, F. Fresson, Rufus (Rediffusion).
Un inspecteur de police emploie des moyens illégaux (violences, chantage et meurtre), pour venger un collègue tué par des truands. Film noir, étude clinique d'une névrose, composition magistrale de Michel Bouquet.

2 h 45 Cinéma : Le maître nageur.
Film français de J.-L. Trintignant (1978), avec G. Marchand, S. Sandrelli, J.-C. Brialy, Moustache, C. Marquand, F. Perrot.
Un chanteur raté devient maître-nageur de la piscine de luxe d'un milliardaire paralysé dont il subit tous les caprices. Fable cocasse et cruelle, dominée par l'interprétation sobrement dramatique, de Guy Marchand.

4 h 15 Cinéma : La carrière d'une femme de chambre.
Film italien de D. Risi (1975), avec A. Belli, V. Gassman, U. Tognazzi, C. Ponzini, R. Pozzetto (Rediffusion).
Dans les années 30, une femme de chambre devient, par ses aventures galantes, une star du cinéma italien dans des comédies insipides. Mise en scène bouffonne, puis tragique, pour une satire, une caricature de la période fasciste et de l'univers des studios.

6 h 05 Cinéma : Une anglaise romantique.
Film anglais de J. Losey (1975), avec G. Jackson, M. Caine, R. Berger, M. Richardson, K. Nelligan (Rediffusion)
En proie à l'ennui et au désœuvrement, la femme d'un romancier anglais se laisse séduire par un gigolo, trafiquant de drogue. De belles images, un style élégant, précieux, pour un sujet qui ne semble pas avoir intéressé le réalisateur. Mais il y a Glenda Jackson.

8 h Journal.

8 h 15 Cinéma : Roméo et Juliette.
Film italien de F. Zeffirelli (1967), avec L. Whiting, C. Hussey, M. O'Shea, P. Heywood, P. Hardwicke, N. Parry.
Fils et fille de familles ennemies, à Vérone, au XVIe siècle, deux adolescents s'éprennent d'amour jusqu'à la mort. La tragédie de Shakespeare dans une mise en scène aux splendeurs décoratives. Fougue de la jeunesse avec deux interprètes qui ont l'âge exact de Roméo et Juliette.

TROISIÈME CHAINE : FR3

15 h Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Association des paralysés de France.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les petits papiers de Noël. (Angers.)

20 h 35 Variétés : Les pays d'Amont (et à 23 h 5).
Proposé et présenté par Marcel Amont, un voyage dans les régions, qui permettra d'écouter outre Charles Trenet, Francis Cabrel ou Catherine Sauvage, et des danseurs, des musiciens bretons, basques, lyonnais, corses, alsaciens, etc.

21 h 05 Cinéma : Hollywood Hollywood.
Film américain de G. Kelly (1976), avec G. Kelly, F. Astaire, G. Rogers, J. Garland, F. Sinatra, H. Mac Donald, N. Eddy, etc.
Montage, animé par Gene Kelly et Fred Astaire – qui en sont les super-vedettes – d'extraits de comédies musicales et de films romanesques produits par M.G.M. au temps de sa splendeur. Anthologie fabuleuse conçue et réalisée selon le même principe que « Il était une fois Hollywood ». *Des danses à faire rêver, un défilé de stars, la perfection du spectacle hollywoodien dans une rétrospective qui enchante.*

0 h 45 Journal.

1 h L'air du temps et la couleur des jours.
Une émission de F. Rossif,

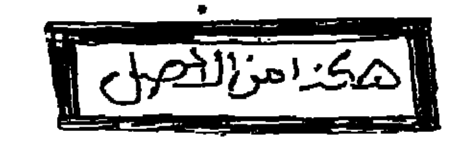
FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Livres d'étrennes ; Bonne année le cirque.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Les grands navigateurs portugais de la Renaissance (les techniques du temps) ; à 8 h 32, Le bestiaire de l'hiver : l'huître ; à 8 h 50, Pages obliques.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag** : « Comme un soleil ardent », avec Y. Ledure.
11 h 2, **Ella Fitzgerald** (et à 17 h 32).
12 h 5, **Agora** : L'Afrique.
12 h 45, **Panorama** : avec A. Glucksman.
13 h 30, **Renaissance des orgues de France** : Orgues de Saint-Martin à Mitry-Mory.
14 h, **Sons** : Ripailles.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Retour de Casanova » ; « Thérèse », d'A. Schnitzler.
14 h 47, **Émission spéciale** : Nos vœux pour la nouvelle année.
16 h 30, **Le rendez-vous de 16 h 30** : Paquets-cadeaux, avec Christo.
17 h, **Roue libre** : Sept manières de perdre son âme (de la perte de l'innocence).
18 h 30, **Alors le cavalier rouge passa...**, contes populaires.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la main.
20 h, **Ils étaient quatre musiciens déambulant**, par J. Pivin.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Nuits tropicales.

FRANCE-MUSIQUE

CHRONIQUE DES ANNÉES 30

6 h 2, Œuvres de Mendelssohn, Chabrier et Haydn ; 7 h 2, Œuvres de Chostakovitch, Mozart et R. Strauss.
8 h 10, Quatre chants sépharades traditionnels, chants de Villa-Lobos, danse slave de Dvorak.
8 h 45, **Music joy of youth.**
9 h 5, **Parfum de Vienne**, Lehar, J. Strauss.
10 h, **Les grandes conférences de « La Gazette du chemin de fer de Kaisersaschen »** : Analyse de la « Sonate opus 111 », de Beethoven.
12 h 2, **Nouvelles d'Amérique** : Les « Gospel songs » ; 13 h 2, « De Broadway à Hollywood ».
14 h 30, **« Le Coq, l'Arlequin et le Bœuf sur le toit »** : Paris entre deux guerres, Stravinsky, Honegger, Roussel, Milhaud, Ibert, Poulenc, Auric et Taillefère.
17 h, **Ephémérides de l'année 1981.**
18 h, **Concert** (en direct de Berlin) : H. von Karajan (Bruch, Strauss).
19 h 50, **Vingt ans de la vie d'un chef** : W. Furtwängler.
20 h 2, **La « 9e Symphonie », de Beethoven, selon W. Furtwängler.**
20 h 30, **Concert d'archives** : « 9e Symphonie », de Beethoven, avec E. Schwarzkopf, E. Calvetti, E. Haefliger, O. Edelmann, dir. W. Furtwängler.
22 h, **Berlin 1930.**
23 h, **La nuit de la SACEM.**



Subculture

dans la nuit

sent fidèlement l'esthétique « *fumetti* », plans fixes, personnages sur fond de paysage et cette sorte de morale qui veut que si une pure jeune fille pauvre séduit un jeune homme riche, elle s'éteindra doucement à la fleur de l'âge afin de laisser à son amant le temps de se consoler et de fonder une famille dans son propre milieu.

En Orient, l'aboutissement prend du temps, tant sont nombreuses les barrières à abattre avant le duo final, main dans la main. Nos mémoires occidentales, pour s'y retrouver, doivent rebrousser chemin jusqu'à des souvenirs tactiles de papier rêche, imprimé serré, livres brochés avec une couverture illustrée d'un graphisme style nouille, d'une orpheline en détresse et parfois dans un coin, du buste d'un soldat à brandebourgs. Feuilletons en plusieurs volumes, pleins d'enfants abandonnés, de pensions-prisons, de douces religieuses sous leurs cornettes blanches, de rapts qui permettent les rebondissements.

En Orient, les jeunes filles ne sont pas enlevées, mais enfermées par leur famille dans une chambre avec des coussins. Elles y chantent longuement leur mélancolie. Mélopée fondue-enchaînée sur le jeune premier qui, au loin, reprend la romance. Des nuages passent, la lune se couvre, le vent du désert tourbillonne, pour signifier la tristesse des âmes et la fuite du temps. Nos regards occidentaux discernent mal les différences entre les comédies musicales égyptiennes et indiennes, à l'exception des costumes rarement modernes... Les comédiens se ressemblent, en particulier par un style de jeu aux gestes très expressifs alors que les visages demeurent figés dans un perpétuel étonnement.

Les histoires sont aisément lisibles, une fois repérés les emplois, dont les apparences contrarient nos habitudes : les ingénues ne sont pas blondes. Et le héros, c'est l'amoureux, vaillant, loyal, courtois, comme on n'en voit plus chez nous.

***

Chez nous, le héros est un homme de la nuit. Ou une femme : Coffy, panthère de Harlem et du Bronx. D'une clef, elle vous flanque un homme à terre. Elle ne craint pas d'aguicher les truands, de jouer les putes, de transporter de la poudre, de tendre sa veine à la seringue mais c'est pour mieux démasquer les immondes trafiquants — blancs. La drogue, elle hait : sa sœur est en cure, son frère, *dealer* malingre, s'est fait abattre en plein milieu d'un épisode.

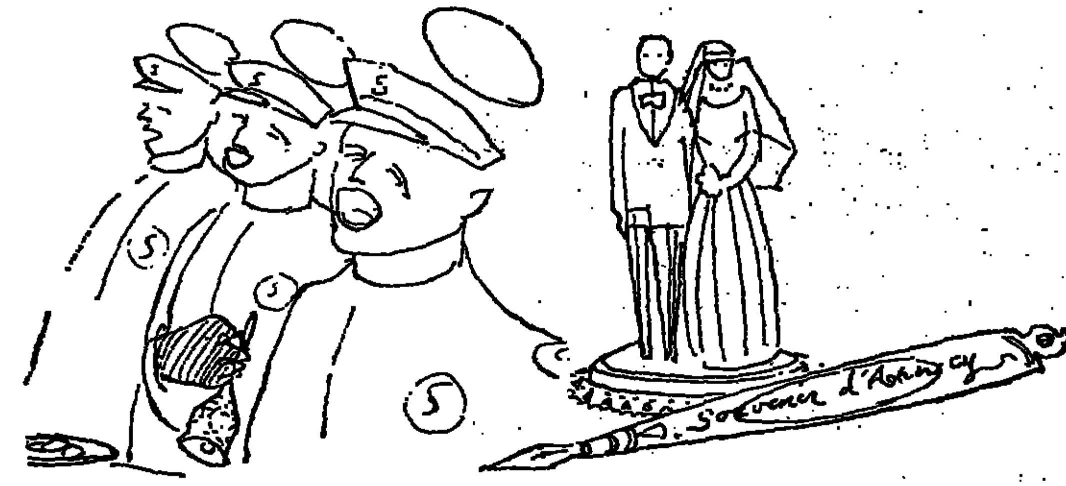
La panthère — Pam Grier — maigrie, affublée d'une perruque blonde à tresses rastas, a été une « vraie » pute droguée dans un « vrai » film, bien qu'il soit fabriqué selon les schémas du cinéma bis : le *Policeman*, avec Paul Newman. Elle n'arrêtait pas de tuer avec une lame de rasoir dans la bouche... Dès que les stars de la subculture sortent de leurs ghettos, elles ne sont plus en mesure de plaider pour leurs frères de race, réduits à l'atroce misère, la servitude, la religion, le trafic, la police, le proxénétisme. Ainsi le plus beau de tous, Willy Dynamite, 2 mètres au moins, doigts d'illusionniste enfouis sous les bagues, jambes interminables, smoking à strass, chapeau texan orné de léopard, houppelande blanche doublée de chinchilla... Willy Dynamite est pourtant promis à une mort honteuse, dans le caniveau, tout près de sa Cadillac fuschia dépiautée par des gamins sans respect.

Le héros, c'est Shaft et ses pareils : l'élégance est moins tapageuse, mais l'aura sexuelle demeure sans faiblesse tout comme l'intelligence, l'habileté de tireur. Ils sont indépendants, mais du côté de la loi. Invincibles. Lassés de la violence et de la haine. Prêts à former un front uni des braves gens blancs et noirs contre tous les mauvais...

La plupart des films Black Stars sont tournés pour la télévision par des metteurs en scène blancs.

COLETTE GODARD.

★ **On peut voir régulièrement des comédies musicales orientales au Louxor, 170, boulevard de Magenta, au Rialto, 7, rue des Flandres. Les films « Black Star » ont une salle, le Hollywood Boulevard, 4, boulevard Montmartre. Les karaté ont tous les quartiers. Les films napolitains... ont les festivals d'avant-garde.**





Mélomanes et mélodies

Si vous voulez vous amuser, disent les connaisseurs, écoutez donc Radio-Montmartre (90,7 mégahertz), ça n'est pas triste ! Et, en effet, le ton de cette radio associative, qui vit, semble-t-il, des cotisations de ses auditeurs adhérents, est plutôt gai. Au programme ? « *De la musique qu'on aime entendre et réentendre*, précise la voix, *de la musique que vous n'entendez pas souvent sur les autres antennes* ». Expérience faite, la réalité dépasse l'affliction, car non seulement Radio-Montmartre, qui s'intitule sans rire « l'antenne de la musique », semble presque exclusivement vouée à la musique dite légère, mais ses programmateurs font preuve d'une prédilection marquée pour les arrangements.

Annonce-t-on la valse de Johann Strauss *Légende de la forêt viennoise*, que l'on précise aussitôt : par le grand orchestre de Frank Pourcel. Se réjouit-on de réentendre *le Siffleur et son chien* ou *Sur un marché persan*, qu'il faut rapidement déchanter : de siffleur point (la mélodie est confiée aux instruments). Quant à l'immortel chef-d'œuvre de Ketelbey, parodie involontaire et britannique de la musique orientale, on l'a truffé de rythmes syncopés décalqués du jazz.

Parfois, il est vrai, Radio-Montmartre se hisse jusqu'au classique et propose la *Marche des toréadors* (de *Carmen*...), adaptée au synthétiseur, ou *Le ciel brillait d'étoiles* emprunté à *la Tosca*, par Walberg et son grand orchestre. Même l'extrait de *Rigoletto*, dans la séquence consacrée au Beau Chant, sera donné en français — arrangement oblige — par Tony Poncet dans le plus pur style toulousain.

Par ce refus presque absolu de la notion d'authenticité, Radio-Montmartre touche à ces hauteurs inaccessibles où la contrefaçon devient une forme de vérité paradoxale. Le ton des présentateurs, plus professionnel que sur tant d'autres radios libres, est, lui aussi, absolument artificiel, on n'éprouvera donc qu'une légère surprise à retrouver mot pour mot, le lendemain matin, les enchaînements « naturels » entre les mêmes disques qui, la veille au soir, avaient déjà un air de réchauffé. De même, lorsqu'on nous annonce soir et matin que le membre 1251 a demandé *Frou-frou*, on hésite à croire que mille deux cent cinquante et une personnes aient déjà envoyé cent cinquante francs pour devenir membres du club et acquérir le droit de demander « n'importe quelle chanson avec l'interprète de son choix ».

Spleen sur les ondes

Il est facile de concevoir ce qu'une telle promesse comporte d'illusoire, aucune radio au monde ne serait capable de la tenir ; l'exiguïté de la discothèque de Radio-Montmartre, qu'on devine au retour régulier des mêmes titres, des mêmes sous-titres devrait-on dire, invite au scepticisme ; quant au système de télévision intérieure entre les différents studios dont on nous vante les mérites, on se plaît à penser qu'il relève lui aussi de la même fantaisie qui permet de faire sérieusement l'éloge du dernier disque de Nicolas de Angelis.

Mais alors, dira-t-on, pourquoi écouter Radio-Montmartre si c'est aussi détestable ? Autant demander à un lecteur assidu de *Bouvard et Pécuchet* les raisons du plaisir qu'il prend à la description méticuleuse des déboires intellectuels des héros de Flaubert, car ces deux-là sont décidément trop bêtes... Il n'est pas question naturellement de laisser à longueur de soirées l'aiguille du poste fixée sur 90,7 mégahertz, mais plutôt d'examiner si elle ne fait pas vibrer une corde secrète dans l'âme de chaque mélomane. Car, plus on écoute Radio-Montmartre, plus on se rend compte de la formidable étendue de notre culture dans le domaine de la musique légère, si mauvaise qu'elle soit. Combien de musiciens même hésiteraient avant de reconnaître le mouvement lent de la deuxième symphonie de Beethoven, tout en étant capables de fredonner au bout de deux mesures la suite de *Perles de cristal*, de *Washington square*, de *Mon homme*, de *Che sera sera*... C'est tout à fait désespérant mais assez facile à prouver.

Dès lors, puisqu'on ne peut tenir pour négligeable la place qu'occupe dans notre mémoire le répertoire de Radio-Montmartre, on doit se demander à quelle partie de notre sensibilité il s'est en quelque sorte accroché. La conclusion n'est pas longue à venir : au bout d'une ou deux heures d'écoute on se sent envahi par une tristesse vague et pénétrante, par une mélancolie qui tourne pernicieusement au cafard. Il ne faut pas en rendre seulement responsables le goût contagieux des programmateurs pour les succès d'hier, ou les regrets du « bon vieux temps » qu'ils s'attachent à nous faire partager et dont l'usure de certains disques témoigne qu'il ne reviendra plus. On devrait examiner plutôt l'expression du spleen en musique à travers ses manifestations historiques.

Dans le théâtre lyrique par exemple, on verrait que le retour d'une mélodie heureuse dans le final (triste) d'un opéra ne suffirait pas à émouvoir le spectateur si cette mélodie ne présentait un certain degré d'évidence, de naïveté, si elle n'avait, en réapparaissant, l'air de venir de plus loin, d'être immémoriale, d'où la nécessité, pour elle, d'être facile à retenir. La musique de film, qui a repris les procédés de l'opéra, nous a rendus particulièrement vulnérables à ce genre de réactions et il est aisé de concevoir que ces chansons qui ont gommé le nom de leur auteur pour appartenir à tout le monde, voire à toutes les époques, ont un rôle à jouer dans notre opéra intime.

Mais pour celui qui, loin de limiter son univers au domaine des variétés, n'en fait pas grand cas eu égard à ce qu'il considère comme la seule vraie musique, la nostalgie trouve une cause supplémentaire : c'est la nostalgie de la musique au sens fort, qu'il éprouve en présence de ce qui n'en est que le reflet exsangue, la copie mercantile, le cadavre désarticulé, car ne sont-ce pas les mêmes notes, les mêmes harmonies, les mêmes couleurs instrumentales qu'il voit réduites ici au rôle pitoyable d'histrions et d'amuseurs publics ?

Il n'est pas question, en quelques lignes, de faire le procès de la musique légère ; chacun sait que certaines chansons sont de petits chefs-d'œuvre et que leurs interprètes donneraient parfois des leçons d'éloquence à beaucoup d'artistes lyriques. De la même façon Radio-Montmartre, quoi qu'on en ait dit plus haut, est une antenne aussi honorable que tant d'autres, mais s'il est vrai qu'elle n'est pas triste, elle ne rend pas gai.

GÉRARD CONDÉ.

aventures d'un cœur simple

Je frappe à la porte. Elle ne répond pas. Je pousse une autre porte, et me voilà dans une cour, devant un bâtiment grisâtre dont le fronton porte cette inscription : Association des villégiatures et du foyer féminin.

Je regarde à travers une vitre : une salle de fête éteinte, avec les chaises en acajou alignées sur le carrelage, le piano tout enguirlandé. Je contourne le bâtiment et me penche derrière une autre fenêtre, apparemment plus secrète : non plus le bleu marine de la tradition, mais quelques fanfreluches qui débordent d'un coffre, des dentelles, un boa vert et, non loin, un chevalet ; tiens, tiens, une bonne couverture pour *Qui ? Police*...

Je monte un escalier et me trouve dans un corridor sombre, hésitant entre deux portes qui sont chacune bien décorée : un chaton en laine et un Kodacolor de ski-schuss sur coucher de soleil. Allergique aux chats et ayant un faible pour la photographie, je tire la montagne. Derrière la porte, on arrête un aspirateur. Une femme apparaît, jeune, suivie par un homme soupçonneux qui reste en retrait. La porte, elle, reste entrebâillée.

« *Bonjour madame, je voudrais me joindre au cortège*...

— *Mais vous jouez d'un instrument de musique ?*

— Non, je chante.

— *Mais nous n'avons pas de chorale dans l'arrondissement, seulement une fanfare, et ce sont surtout des personnes âgées. Et en ce moment elles sont dispersées parmi les marmites ; vous arrivez un peu tard.*

— Les *marmites* ?

— *Oui, vous savez, le réceptacle où l'on collecte l'argent*...

— *Est-ce que je pourrai porter l'uniforme ?*...

— *Eh bien... oui... peut-être, mais, excusez-moi de vous demander cela, est-ce que je pourrais voir votre carte d'identité ?*

— *Bien sûr, voilà.*

— Et vous *travaillez où ?*

— *Je vends des chaussures chez B..., place du Général-Leclerc.*

— *Mais ce ne sont pas des chaussures B... que vous avez là aux pieds ?*

— *Non, ce sont mes chaussures personnelles. Je ne porte des chaussures B... que pendant le service, avec la blouse.*

— *Alors venez dimanche, à 15 heures, 42, rue de Provence, c'est au métro Chaussée-d'Antin, on essayera de vous faire chanter.* »

Dimanche après-midi, il fait vraiment froid dans la rue déserte, mais tout à coup la vue de quelques salutistes qui se pressent avec leurs trombones à la main, ou des caisses de bouillons-cubes Maggi sur la tête, me réchauffe le cœur, et me fait regretter ma précédente allusion aux spiritueux : non, ces gens-là font la soupe et boivent du thé. Un peu égaré, je suis recueilli par mon chaperon, qui m'a reconnu, et qui m'emmène dans les coulisses. Des petits garçons se font des moustaches à la suie d'allumette. Le chef de la chorale des juniors me tend une partition.

« *Allez-y*...

— *Euh... je ne suis pas sûr de chanter très juste*...

— *Ce n'est pas grave, si on chante faux, ça arrive quand même jusqu'en haut, et le Seigneur il entend juste... Allez-y.*

— « *Mon beau sapin, roi des forêts ! Que j'aime ta verdure !* »

— *Mon Dieu, c'est bien ce que j'ai cru, je n'ai jamais entendu quelqu'un chanter aussi faux, sauf un malheureux qui confondait* Au clair de la lune *et* la Marseillaise...

La montre de son père

Un peu vexé, quand même, je vais dans la salle, et je cherche dans l'assistance les motifs d'une sourde vengeance : on a bien vu, dans la *Lulu* de Pabst, que les voix célestes de ce genre de cortèges peuvent dissimuler la lame de Jack l'éventreur... Ici, les barbes ont l'air postiche, les bosses aussi, seul le simili-léopard des cols a un air de vrai. On vient me serrer cinq fois la main, de toutes parts fusent des « *Bonjour mon commandant, bonjour colonel, ne vous dérangez pas, cher major, on ne vous a guère vu vers les marmites, j'avais une grippe carabinée, et votre femme ?* » Une obsédée du courant d'air se traîne d'une porte à l'autre pour les refermer. Une voix répète : « *Il y a encore des places dans les premiers rangs* », une femme échevelée sous un voile blanc entre et dit : « *Moi, je voudrais être assise à côté du colonel Basacieu*... », « *Chut ! le spectacle commence !* » Un aimable commandant, en effet, est monté sur l'estrade et nous affirme que des fanfaristes écossais, qui ont eu le courage de traîner leurs marmites jusque dans des couches de 30 centimètres de neige, et en kilts s'il vous plaît. Mon Dieu, faites cesser ce délire. Le commissaire sort une montre de son gousset, tel le lapin d'*Alice*, et se lance dans un discours métaphysique :

— « *Vous voyez cette montre, vous croyez que ce n'est qu'une montre, vous n'y voyez que de la matérialité, ah bien ! non, elle vibre de spiritualité parce que c'est une montre qu'on a donnée à mon père il y a trente ans, et chaque fois que je te prends dans ma main, chère petite montre, c'est un peu de mon père que je touche*... »

Tandis que le commissaire continue à saluer sa montre, les petits anges de Noël escaladent les marches de chaque côté de la scène. On applaudit successivement un trio de cornets, les porteurs de flambeaux-cadets de La Villette, la brigade des tambourins de Boulogne-Billancourt, et une comédie enfantine jouée en play-back. Une tenture dégringole, un fou rire inopiné oblige à tirer le rideau au cordon, le guitariste veut attaquer sa mesure mais il tortille sa jambe levée, il a oublié l'escabeau pour pouvoir caler la guitare avec son genou. Le secrétaire du champ de bataille fait un lapsus et dit « *acrobate* » au lieu de « *fanfare* ». Tout ça n'est pas fait exprès, « *un bain de fraîcheur* » commente le présentateur. Puis on fait la quête, pour pouvoir enjoliver le châlet de Combloux, puis on rechante, « *dans l'immensité profonde les astres jaloux s'éteignent* ». Une petite fille hisse son xylophone en tremblant et quand enfin la note éclôt, elle ferme les yeux et crispe son visage comme si elle venait d'assister à une explosion. Le commissaire remonte sur l'estrade pour tenir l'assistance au courant de la prochaine séance : chacun fera lui-même un petit gâteau, qu'il déposera à l'entrée, puis qu'il rachètera ensuite pour la tea-party, tintin. Les fonds collectés serviront à consolider le petit bassin de la piscine de Massy-Palaiseau, qui s'est écroulé le mois dernier.

Je retrouve seul, et rassasié, le froid de la rue. J'allais oublier le point crucial de toute cette investigation. Mais je croise justement une de ces vieilles dames charmantes qui porte le petit chapeau de paille noire, carré, avec le galon rouge sur le devant et le nœud de ruban sur le côté.

« *Pardon madame, comment s'appelle votre chapeau ?*

— *Ça ? Le chapeau Hallelujah*...

— *Ah, Hallelujah. Je vous remercie. Et bonne année.* »

HERVÉ GUIBERT.

SÉLECTION

Théâtre

Promesses

D'abord, on recommande à coup sûr parce qu'on a vu : *Palais de justice* par le T.N.S. à l'Odéon, à partir du 7 janvier : reconstitution maniaque d'une séance de correctionnelle, et au-delà du pittoresque le fascinant déplacement d'un jeu social vers le jeu théâtral. *Susn,* d'Achternubusch, par Hans Peter Cloos, triomphalement créé à Avignon : cinq femmes représentent une vie, la violence sarcastique, la souffrance à vif d'une femme. Le spectacle le plus directement, le plus profondément « actuel » de la saison.

En périphérie toujours, on attend beaucoup de *Spaghetti bolognaise* par l'équipe Hermon-Tilly, avec Hélène Surgère, une suite en somme à *Charcuterie fine,* une histoire de famille encore, mais dans la haute bourgeoisie d'affaires. Au Théâtre des Quartiers d'Ivry, Philippe Adrien revient à l'écriture, il met en scène sa *Funeste Passion du professeur Forenstein,* sorte de Frankenstein amoureux d'une diva.

On compte également deux étrangleurs, *l'Etrangleur dans la maison,* de Richard Demarcy, à la Cartoucherie de la Tempête, et *L'étrangleur s'excite,* première pièce de Jean Rochefort, à Hébertot.

Le théâtre privé s'apprête à une grande saison, Michèle Morgan répète *Chéri,* Sami Frey, Caroline Cellier et André Dussolier jouent *Trahison,* de Pinter, au Montparnasse à partir du 14 et, au début février, Roman Polanski jouera *Mozart,* de Peter Shaeffer, au Marigny. L'Athénée, en revanche, s'apprête à ses nouvelles fonctions : recevoir les compagnies subventionnées, mais il faudra attendre mars pour l'ouverture avec la nouvelle pièce de Jean Bois.

La décentralisation n'est pas en reste. Au T.N.P., Olivier Perrier joue *l'Engeance* avec sa truie et son cheval de trait ; à Saint-Étienne, Daniel Benoin monte *Faust* en deux soirées. A Marseille, Marcel Maréchal promet un *Galilée* brechtien-gourmand, bon appétit.

Danse

De Noureev à Beckett

A peine terminée la parade des grands ballets traditionnels réservée aux fêtes de fin d'année, une nouvelle vague de pointes et de tutus se profile à l'Opéra de Paris où l'on prépare une production de *la Belle au bois dormant*, dans une chorégraphie de Rosella Hightower d'après Marius Petipa, pour le Palais des congrès à partir du 31 janvier. Le Ballet-Théâtre français de Nancy s'installe au Châtelet à partir du 15 avec un programme en hommage à Diaghilev. Une grande partie des œuvres a été précédemment remontée en Lorraine, comme *la Boutique fantasque* et *les Biches*. *Le Spectre de la rose, Petrouchka* et *l'Après-midi d'un faune* seront dansés par Noureev. A partir du 26 janvier, le Théâtre danse Suzanne Buirge s'installe à Lyon à la Maison de la danse.

Le Palais des glaces consacre ses lundis aux danses extra-européennes. Il ne faudra pas manquer le 11 janvier la Carte blanche confiée à notre confrère Alain-Paul Lequeux. Il a choisi deux danseuses de Bharata-Natyam, Maitrayi et Vasantha, et en seconde partie Ko Murobushi et Carlotta Hikeda, en rupture de butoh, qui improviseront pour cette soirée un montage élaboré de musiques occidentales.

Maguy Marin et le Théâtre de l'Arche commencent le 9 février à la Maison des arts de Créteil une tournée avec *May-B* — coproduction de la Maison de la culture d'Angers, — où elle évoque les personnages de Beckett.

On peut également glisser un œil du côté du Centre américain, y voir les groupes de l'Argentine Marcia Moretto et de Jean-Marc Matos qui, lui, vient de chez Cunningham. Enfin, le Théâtre de la Plaine reprend du 6 au 31 janvier *Au cœur des Andes*, spectacle de chants et de danses traditionnels de l'ensemble Karumanta, d'une qualité exceptionnelle.

Cinéma

« Prune des bois », de Marc Lobet

Il y a un bébé joufflu et joli comme une réclame, abandonné dans la forêt. Il y a quatre écoliers qui font l'école buissonnière pour aller nourrir cet enfant tombé du ciel. Il y a, qui tombe du ciel aussi, en montgolfière, un personnage nommé Gaspard. Pour les enfants, un film charmant.

ET AUSSI : *Luis Mariano* à l'Escurial — des soirées entières avec le roi de l'opérette espagnole.

Une étrange affaire de Pierre Granier - Deferre (description d'une fascination) ; *Méphisto* d'Istvan Szabo (les chausse-trapes du pouvoir ; *Carmen Jones* de Preminger (Black Bizet) ; *Pandora* d'Albert Lewin (la belle Ava Gardner).

Musique

Concerts en janvier

Janvier sera un mois riche pour la musique en France, avec, en particulier, à Paris Hildegard Behrens (T.M.P., Châtelet, le 4), le Quatuor Amadeus dans l'intégrale des quatuors de Beethoven (Champs-Elysées, les 11, 16 et 18), Elly Ameling (Athénée, le 11), l'Orchestre Philharmonia dirigé par Vladimir Ashkenazi (Champs-Elysées, le 13), Teresa Berganza (Châtelet, le 25), Brendel, Abbado et l'Orchestre de Paris (Pleyel, les 27 et 28), et, à l'Opéra, *Lohengrin* (à partir du 23). En province, *les Maîtres chanteurs*, à Toulouse, Gemma di Vergy, à Nice, *le Vaisseau fantôme*, à Nancy, *la Flûte enchantée*, à Bordeaux, la création de *Liebestob*, d'Aperghis, à Metz, la première en France de la nouvelle version des *Contes d'Hoffmann*, à Lyon, etc.

Expositions

Masson

Avant l'exposition Jackson Pollock, qui s'ouvrira à la mi-janvier au Centre Georges-Pompidou, il faut aller voir l'œuvre de son ancêtre : ensemble de peintures et dessins d'André Masson appartenant aux collections nationales. Un peintre à découvrir qui fut un premier rôle dans le mouvement surréaliste.

Man Ray

Hommage aussi, dans les salles du cinquième étage, à un autre personnage du surréalisme et non des moindres : Man Ray, Américain de Paris, le peintre, le sculpteur, le photographe, dont l'objectif avait, aux années 30, vu passer toute l'avant-garde des arts et des lettres.

« Murs »

Dans les salles contemporaines du bas, une exposition intitulée « Murs » montre de jeunes peintres qui, abandonnant toiles et tableaux, font du mur même le support direct de l'œuvre.

Gothique

Au Grand Palais, voir et revoir l'art gothique sous le règne de Charles V : gisants taillés dans le marbre, ivoire et enluminures précieux qui remontent à l'origine de l'art en France au moment où il s'apprêtait à orner les cathédrales encore toutes blanches qu'on achevait de construire.

Portraits

Au Palais de Tokyo, l'art du portrait depuis les pompiers du milieu du dix-neuvième siècle à Matisse : tableaux, dessins, caricatures, témoignent du regain d'imagination des artistes au moment où la photo mettait en cause les règles du bien-peindre.

EXPOSITIONS

● Une sélection détaillée, pour les fêtes, a été publiée dans le supplément daté 17 décembre.

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi. 17 h. galeries contemporaines.

ANDRE MASSON. Œuvres des collections publiques françaises. — Jusqu'au 18 janvier.

PIOTR KOWALSKI. — Entrée : 5 F. Jusqu'au 8 février.

MURS. Bochner, Buraglio, Dezeuze, Frize, Lewitt, Pagès, etc. Jusqu'au 8 février.

MAN RAY. — Jusqu'au 12 avril.

TAKIS. Trois totems/espace musical · Entrée libre. Jusqu'au 1er mars.

DADO. L'exasperation du trait. — Jusqu'au 18 janvier

BETTINA RHEIMS Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 4 janvier

ERWIN BLUMENFELD (1897-1969), Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

HAMISH FULTON. Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

JEUX DE MEMOIRE. — Carrefour des régions, rez-de-chaussée. Jusqu'au 15 janvier.

C.C.I.

DES ARCHITECTURES DE TERRE ou l'avenir d'une tradition millénaire. — Jusqu'au 1er février 1982.

LE DESSIN sous presse. — Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

ART + ART. Appel d'idées d'artistes pour le viaduc des Egratz Haute-Savoie. — Entrée libre. Jusqu'au 11 janvier.

B.P.I.

VOLCANS. — Entrée libre Jusqu'au 25 janvier

HISTOIRE D'UNE LIBERTE. La presse 1881-1944. — Jusqu'au 8 mars.

Musées

LES FASTES DU GOTHIQUE. Le siècle de Charles V — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 13 F. ; le samedi : 9 F. Jusqu'au 1er février

JEAN MESSAGIER. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus) Jusqu'au 11 janvier

DONATION JACQUES - HENRI LARTIGUE. — Vingt années de découvertes. En permanence — Sacha Guitry et Yvonne Printemps. Jusqu'au 5 mars. Grand Palais, entrée : av. W.-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 8 F.

CANTON DE NOLAY : architectures et œuvres d'art. — Grand Palais, porte D Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h Jusqu'au 20 février

TRESORS DU MUSEE D'ART RELIGIEUX ET MOSAN DE LIEGE. — Petit Palais, 1, avenue W.-Churchill (265-12-73) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 3 janvier.

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus) Jusqu'au 28 février

LA GALERIE ESPAGNOLE DE LOUIS-PHILIPPE - TABLEAUX ITALIENS, ANGLAIS, ALLEMANDS ET ESPAGNOLS DU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée . 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 janvier

DESSINS BAROQUES FLORENTINS. — Musée du Louvre, cabinet des dessins (voir ci-dessus) Jusqu'au 18 janvier

PHOTOGRAPHIE FUTURISTE ITALIENNE (1919-1939). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président - Wilson (723-61-27) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée 9 F (gratuite le dimanche) Jusqu'au 3 janvier

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 mars.

ATELIERS 1981/1982. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 janvier.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Un siècle d'égyptologie française. — Les arts antiques du Maghreb. Jusqu'au 4 janvier — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée 7 F ; le dimanche, 3.50 F.

CHAISSAC. Collages. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50) Sauf dim. et jours fériés de 11 h. à 18 h Jusqu'au 16 janvier

CERAMIQUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE. Sources et courants. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Jusqu'au 4 janvier

SHUNSO MACHI, calligraphe japonais. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Jusqu'au 4 janvier.

CARTES A JOUER ANCIENNES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Jusqu'au 4 janvier.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Entrée : 5 F Jusqu'au 3 mars.

L'AFFICHE ANGLAISE, 1890-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04) Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-63) Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15 Jusqu'en janvier.

IMPRESSIONS ITALIENNES. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi. de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F Jusqu'au 18 janvier

PARIS MEROVINGIEN. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 25 avril.

SZEKELY à la monnaie de Paris, — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf. dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

ALFRED MANESSIER. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30) Sauf lund. et jours fériés, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 24 janvier.

PARIS - MAGNUM. Photographies, 1935-1981. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; le jeudi, jusqu'à 22 h. Jusqu'au 17 janvier.

LES CENTAURES. Dessins de Rodin. — Musée Rodin (voir ci-dessus) Jusqu'au 15 février

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 18 avril.

GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 mars.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02) Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 juin 1982.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 7 F. (Entrée libre le 20 janvier.) Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Rens. au musée).

Centres culturels

ARCHITECTURES EN FRANCE. Modernité/post-modernité. — Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 février. (Fermée du 1er au 4 janvier inclus.)

LES CONCOURS DES MONUMENTS HISTORIQUES, de 1893 à 1979 — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier

TURNER EN FRANCE. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65) Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h 30, mer. et vend., jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 10 janvier.

L'ART DE VITTORIO. Affiches 1964-1981 - LE PARADIS : T. Bluesinger et G. Lewis, J. Dickson, T. Porter, F. Sanagan. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier.

L'ART DANS LA MARINE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00) Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

HANDICAP ET CREATIVITE DANS LE MONDE. — Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Sauf dim. (et jours fériés), de 9 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 18 janvier.

HANS CHRISTIAN RYLANDER. Peintures. — Maison de Danemark, 142, avenue des Champs - Elysées (562-17-02) De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 17 janvier.

KOLESAR. La femme urbaine. — Centre culturel de la R.S.F de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50) De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier

PHOTO/THEATRE. Théâtre national de Chaillot Jusqu'au 15 février.

GEORGES SIMENON. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h Entrée · 10 F Jusqu'au 22 février.

ART GLOBAL. Dix années d'édition d'art. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Jusqu'au 15 janvier.

ANCIENNES TECHNIQUES D'IMPRIMERIE COREENNES. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. ; mercredi jusqu'à 21 h. Jusqu'au 12 janvier.

Galeries

OU : Adami, Aillaud, Arroyo, Baruchello, Erro, Fromanger, Kowalski, Kudo, Mondino, Monory, Pommereulle, Recalcati. Galerie Paul-Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57) Jusqu'au 10 janvier

LE DESSIN JAPONAIS. XIXe siècle. — Galerie J - Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57) Jusqu'au 17 janvier

BABEL 81. Œuvres d'Alexandre, Baldet, Birga, Cupsa, Tisserand, Naccache, etc. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre - Lescot (233-85-39). Jusqu'au 7 janvier

L'ESTAMPE ORIGINALE 1893-1895. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38) Jusqu'au 16 janvier.

HOMMAGE A BELA - BARTOK. Œuvres de Godin, Ivaskovic, Kallos, Doch, Wolman. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46) Jusqu'au 16 janvier

DES FEMMES : objets, objectifs, objectivité. — L'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66) Jusqu'au 15 janvier

HOMMAGE AU SOLEIL NOIR, Livres-objets. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 janvier.

HALLE, HELG, MAHL, MOULINAS, PINKAS, STEVENS. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 23 janvier.

LE DESSIN : Adami, Alechinski, Bazaine, Chillida, etc. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 février.

DES MARIONNETTES ET DES HOMMES. — Le Tribulum, 62, rue Saint-Denis (236-01-01). Jusqu'au 26 janvier.

GROUPE LOGOS. — Forum des Halles. Salle interforum (niveau — 4). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 4 janvier.

ACCROCHAGE : Aluma, Braque, Derain, Desnos, Ernst, Lam, Man Ray, etc. — Galerie L. Weil, 6, rue Bonaparte (354 - 71 - 95). Jusqu'au 20 janvier.

CERF-VOLANT, exposition de seize appareils. — Cerf-volant club de France, 17, rue Lacharrière. Jusqu'au 14 janvier.

ARCHEOLOGIE INDIENNE ET EXTREME-ORIENTALE. — Galerie Mythes et Légendes, 18, place des Vosges. Jusqu'à fin janvier.

SIX FEMMES SCULPTEURS (de l'atelier Charpentier : A. Cardot, J. Bouquin, A. Galfi, M.C. Leccia, V. Mallaval, I. Musen). Galerie de la Maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts. Du 5 au 28 janvier.

BARTOLINI. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 16 janvier.

CLAUDE BELLEGARDE. « Symbiose ». Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 16 janvier.

FRANÇOIS BOUE. — Galerie Chantal-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81) Jusqu'au 6 janvier.

MICHEL BRIDENNE, dessins. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52) Jusqu'à fin février.

PIERRE BRUN, sculptures récentes. — Galerie R.-Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 17 janvier.

JOEL CAPELLA - LARDEUX. Éléments pour une sémiotique. — Galerie Vivian-Véteau, 4, rue des Guillemites (271-95-90). Jusqu'au 9 janvier.

PEREZ CELIS. Signes et empreintes (peintures récentes). — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 15 janvier.

JOSEPH CZAPSKI. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 14 janvier.

SALVADOR DALI. Le Mur des Lamentations. La Menorah. Sculptures. — Galerie d'art de Lutèce, 57, rue de l'Abbé-Groult (250-56-01). Jusqu'au 5 janvier

PAUL DELVAUX. — Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40) Jusqu'au 9 janvier

ROBERT FILLIOU. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87) Jusqu'au 23 janvier

CHRISTIAN FJERDINGSTAD, un orfèvre danois à Paris, 1920-1940. — Pavillon Christofle, 12, rue Royale. Jusqu'au 15 janvier.

JEAN-MICHEL FOLON : tapisseries. — Galerie Robert-Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 10 janvier.

JACQUES GAUTIER, 36, rue Jacob (260-84-33) Jusqu'au 31 janvier.

IPOUSTEGUY. Fusains, 1978-1979. — Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 janvier.

ALAIN JACQUET. Gaia dans l'espace. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 10 janvier

PETER JOSEPH. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71) Jusqu'au 9 janvier

LALAN. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 janvier.

MAGNELLI. Ardoises, collages, gouaches, dessins. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 13 février.

VLADIMIR MAKARENKO. Peintures, aquarelles — Galerie Georges-Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 5 janvier

TINA MODOTTI, photographies. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-45-25). Jusqu'au 14 janvier.

SARAH MOON, photographies. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 23 janvier.

CLAUDE DE SORIA. Ciments : plis plats. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Du 7 janvier au 6 février.

TAKIS. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 22 janvier

TOBIASSE. œuvres récentes. — Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 15 janvier.

VAN HOVE. Peintures récentes. — Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67) Jusqu'au 13 février

ATELIER RAMSES WISSA-WASSEF. Tapisseries — La Demeure, 28, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 9 janvier.

En région parisienne

ANTONY. Tapisseries aujourd'hui. — Hôtel de ville, Théâtre Firmin-Gémier, Centre culturel « Le Sélect » Sauf dim et jours fériés, de 14 h. à 19 h. 30 Jusqu'au 10 janvier.

BRETIGNY. Machins.../Machines : objets, sculptures, dessins, photos, vidéo. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

ISSY-LES-MOULINEAUX : Claude Fregere, peintures. — Espace 31, 31, boulevard Gambetta (554-67-28). De 14 à 22 heures ; le samedi de 14 à 18 heures.

LE VESINET, Santons de Provence, crèches du monde. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 19 h (sauf jours fériés). Entrée libre. Jusqu'au 10 janvier.

MONTGERON. « 25 ans de l'art russe non officiel ». — Château du Moulin de Senlis (942-96-52). Jusqu'au 15 février.

NANTERRE. De la Save au Vardar (Yougoslavie). Autochromes des collections A. Kahn 1912-1913. — Préfecture des Hauts - de - Seine, 167, avenue Joliot-Curie (niveau + 1). Jusqu'au 8 janvier.

PONTOISE. Le dessin et ses techniques, du quinzième au vingtième siècle. Les livres de notre enfance, dix-neuvième et vingtième siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 28 février. Pontoise et ses peintres du dix-neuvième siècle. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75) Du mercredi au dimanche, de 14 h. à 18 h Jusqu'au 28 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Filliger : dessins, gouaches, aquarelles. — Musée du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87), sauf lundi et mardi, de 10 h. 30 à 17 h. 30 Jusqu'au 15 février.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets, photos. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place-de Pietrasanta (427-84-99). Mercredis, samedis et dimanche, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

En province

AMIENS. Pierre Wemaëre : peintures. Jusqu'au 4 janvier. — Hervé Bacquet, Œuvres récentes. Jusqu'au 17 janvier. — Le dessin d'expression figurative. — Maison de la culture d'Amiens, place Léon-Gontier (91-82-36)

ARRAS. Presse et liberté. — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 24 janvier.

AUBAGNE. Cueco. — Centre culturel communal.

AUDINCOURT. Fernand Léger, gouaches des vitraux de l'église du Sacré-Cœur. — Ancienne mairie. Jusqu'au 7 février

AUXERRE. Voyages en bulle au pays de la bande dessinée. — Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 3 janvier.

AVALLON. Musique mécanique, art forain. Mécaniques magiques, instruments de musique mécanique et automates. — Musée, place de la Collégiale (34-03-19) Jusqu'au 4 janvier.

BORDEAUX. Bordeaux, le rhum et les Antilles. — Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en janvier. — Richard Long : sculptures nouvelles. Jusqu'au 3 janvier.

CALAIS : de Picasso à Sol Lewitt, 80 dessins du musée de Grenoble. — Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 31 janvier

CANNES. Henry Moore. Œuvre gravé 1974-1979. Galerie Herbage, 17, quai des Etats-Unis (39-19-15). Jusqu'au 13 mars.

CHALON-SUR-SAONE. Façons de peindre ; photographies de B. et M. Becher, Ger Van Elk, A. Messager, etc. ; Albert Ranger Patzsch et André Kertesz, photographies. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 10 janvier.

CHAMBERY. Samivel. Cinquante ans de création littéraire et artistique. Musée Savoisien (33-44-48). Jusqu'au 31 janvier

DUNKERQUE. Dunkerque et Louis XIV (1662-1715) — Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 14 février.

GRENOBLE. Joël Negri. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 janvier.

JOUY-SUR-EURE. Salon d'hiver. Peinture et sculpture. — Centre d'art contemporain, 2, rue de Beauregard (36-61-55) Jusqu'au 17 janvier

LE HAVRE. L'éveil des nations au dix-neuvième siècle (collections des musées du Havre). Musée des beaux-arts André Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 17 janvier.

LE TOUQUET. Ferdinand Kulmer, peintures. L'art en fête (Alechinsky, Dorazio, Messager, etc.). Palais de l'Europe, place de l'Ermitage (05-21-65) Jusqu'au 3 janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Launois. Donation Chaissac. Philippe Boutibonnes. Œuvres récentes, Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 28 février

LILLE. Pompéi. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Musée des beaux-arts (54-17-64). Jusqu'au 4 janvier.

LOUVIERS. Les saints patrons des métiers en Normandie. — Musée (40-22-80) Jusqu'au 13 janvier.

LYON. Gens d'image. Aspects de l'illustration actuelle. — ELAC, centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39) Jusqu'au 31 décembre.

MARSEILLE. Aujourd'hui le Moyen Age : « Archéologie et vie quotidienne en France méridionale ». — Galerie de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observance (73-21-60). Jusqu'au 21 janvier. — Chacallis, Charvolen, Grand, Jaccard, Viallat. — Galerie Athanor, 11, bd Onfroy (79-26-21). Jusqu'au 24 janvier.

MONTAUBAN. Dessins des dix-huitième et dix-neuvième siècles du musée des Beaux-Arts de Dijon. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 28 février.

MONTBRISON Marionnettes d'Asie (Collection Faber). — Musée d'Allard, boulevard de la Préfecture (58-33-07). Jusqu'au 31 janvier.

NICE. Septième Biennale de la jeune peinture méditerranéenne (prix Henri-Matisse) — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 10 janvier. GILLI, peintures. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34) Jusqu'au 24 janvier.

RENNES. « Arts + Machina I » : création artistique et nouvelles techniques. — Maison de la culture de Rennes, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 31 décembre Cent dessins du musée d'Angers. — Musée des Beaux - Arts, 20, quai Emile - Zola (30-83-87).

ROUEN. Tout l'œuvre gravé de Théodore Géricault. — Musée des beaux - arts (71-28-40). Jusqu'au 1er mars.

SAINT - REMY - DE - PROVENCE. F. Braun, A.-M. Millot, A. Bresson, M. Gardelle. — Galerie Noella Gest, 6, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 20 janvier.

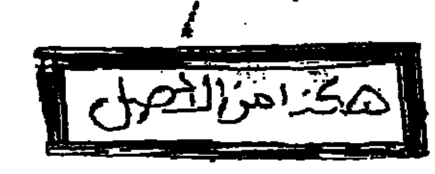
STRASBOURG. Images votives de pèlerinage Thierenbach-Oberhaslach. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 3 janvier ; Osvaldo Romberg. Musée d'art moderne (35-29-06). Jusqu'au 4 janvier.

TOURCOING. Alexandre Bonnier. Aquarelles et dessins 1978-1981. Musée principal des beaux-arts (01-36-92) Jusqu'au 14 janvier.

TOURS Modes à l'antique et modes romantiques. — Musée des beaux-arts, rue Jules-Simon (05-68-73) Jusqu'au 15 janvier.

TROYES. La Russie des tzars, à travers la gravure. — Centre culturel Thibaud-de-Champagne. Maison du boulanger, 16, rue Champeaux. De 15 h. à 19 h. Jusqu'au 18 janvier.

VENCE. Emilson. Sculptures prémonitoires. — Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 6 février.



ET DES SPECTACLES

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (723-47-77), le 30, à 20 h. 30 ; les 1er et 2, à 19 h. 30 : Ballet Don Quichotte.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (OPERA) (723-47-77), le 30, à 19 h. 30 ; le 31, à 20 heures ; le 1er, à 15 heures ; le 2, à 14 h. 15 et 20 h. 30 : le Barbier de Séville.

SALLE FAVART (296-12-20) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h., le 31, à 20 h. et 23 h. : Brasil Tropical.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-12-20), les 30, 5 et 6, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 31, 3 et 6, à 14 h. 30 ; le 27, à 20 h. 30 : Andromaque ; les 31, 1er, 3 et 4, à 20 h. 30 ; le 1er, à 14 h. 30 : la Dame de chez Maxim's.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, le 30, à 20 h. 30 : Britannicus ; les 5 et 6, à 20 heures : Faust.

ODEON (325-70-32), les 30, 31 et 2, à 20 h. 30 ; le 1er, à 15 heures : les Cenci.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Dorval et moi ; 21 h. 30 : le Neveu de Rameau.

TEP (797-96-06) (V., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Grand Magic Circus (le Bourgeois gentilhomme) ; le 2, à 14 h. 30 : films.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33). — (Mar.) Débats, le 4, à 19 h. : Alain Suied, lecture ; à 20 h. 30 : Revue parlée : Michel Helayel (Ma terre est un visage).

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 30, 31 et 1er, à 15 h. 30 ; les 2 et 3, à 14 h. et 16 h. 45 : Cirque Gruss à l'ancienne ; (mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h.) : la Duchesse d'Amalfi.

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 30 et 31, à 18 h. 30 : Jacques Villeret.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (L.), 20 h. 30, mat., sam., 14 h. 30, dim., 14 h. : West side story ; le 4, à 20 h. 30 : Hildegarde Behrens.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (lun., mar.), 20 h. 30, mat. dim. et le 1er, 15 h. 30 : Potiche.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (ven-soir, dim. soir), 20 h. 45, mat. dim. et le 1er à 15 h. : Princesse Baraka (dern. le 3).

ATELIER (606-49-24) (lund.) 21 h., mat. dim., 15 h : le Nombril.

ATHENEE (742-67-27), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle (dern. le 31) ; II : 20 h. 30 : le Concert (dern. le 31).

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (dim., lun.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (dim. soir), 21 h., mat. dim. et le 1er à 15 h. : Diable d'homme.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), jeudi, vend., sam. 18 h. 30, dim. 15 h. 30 : Richard II : Epée de Bois (808-39-74) (ven., dim. soir, lun.) mat. sam., dim. 16 h. : Ecrits contre la Commune.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim. soir, lun., mar.), 21 h., mat. dim. et le 1er à 15 h. : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (dim. soir, lun., mar.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Jardin d'Eponine.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim. et le 1er à 15 h. 30 : la Servante amoureuse.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) 21 h. 30 : Un p'tit rêve dans le nez (dern. le 31).

DAUNOU (261-69-14) (dim. soir, lun., mar.), 21 h., mat. dim. et le 1er à 15 h. 30 : La vie est trop courte.

ESPACE-GAITE (327-95-94) (dim., lun.), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie (dern. le 2) ; à partir du 5 : Gérard Pierron.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (dim., lun.), 22 h. 30 : Motus et Paillasse.

ESSAION (278-46-42) (dim.), I : 20 h. : la Princesse de Babylone ; 21 h. 30 : Attention Copy-Right ; II : 18 h. 30 : Spectacle Guillevic ; 20 h. 30 : Monsieur, monsieur, monsieur ; 22 h. : Cheese ou la vie en rond.

FONTAINE (874-74-40) (dim., lun. et le 1er) à 20 h. 30 : les Trois Jeanne ; (dim. soir, lun. et le 1er), 22 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : la Tour de la Défense.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (dim. soir, lun.), 20 h. 15, mat. dim., 15 h. 30 : Ça fait mal quand je touche ? (dim. soir, lun.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?

GALERIE 55 (326-63-51) (dim., lun.) 20 h. 30 : Zoo Story ; 22 h. : Sundance.

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) les 1er et 2 à 20 h. 30 : Dialogues d'immigrés en France.

HUCHETTE (326-38-99) (jeu., ven.), 18 h. 30 : André Frère ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30, la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.

JARDIN D'HIVER (262-59-49) (dim., lun.), 19 h. : Partage.

LA BRUYERE (874-76-99) (dim. soir, lun.), 21 h. : mat. dim. et le 1er à 15 h. : le Divan.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I. 18 h. 30 : Yerma (à partir du 5) ; 20 h. 30 : Anatole ; 22 h. 15 : Elle lui dirait dans l'île. — II. 18 h. 30 : Ladyablogues ; 20 h. 30 : Milosz ; 22 h. 15 : Lève-toi et rêve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L., mar.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 ; le 1er à 15 h., et 20 h. 45 : Du vent dans les branches de Sassafras.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 22 h. 15, mat. dim. 15 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre ?

MARIGNY (256-04-41) (mer., dim. soir), 21 h., mat. dim. et le 1er, 15 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h. : Le garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D., L.), 18 h. 30 : le Grain de sable ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. D. et le 1er à 15 h. 30 : On dînera au lit.

MODERNE (280-09-30) (D. soir, L. et les 31 et 1er), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Le journal d'une femme de chambre.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, les 31 et 1er), 21 h., mat. dim. 16 h. : L'évangile selon saint Marc (dern. le 3). — Petite salle, I : (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Oratorio pour une vie ; 22 h., mat. dim. 18 h. : Ecoute Israël.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir), 21 h., mat. dim. et le 1er à 15 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

ŒUVRE (874-42-52) (L.), 20 h. 30, mat. dim. et le 1er à 15 h. : Orties... chaud.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. et le 1er à 15 h. 30 : Joyeuses Pâques.

PIAZZA (633-08-80) (D., L.), 20 h. 30 : Ecoute le vent sur la lande.

POCHE (544-50-21) (D.), 21 h. : Intervîouve (dern. le 4).

ROQUETTE (805-78-51) (D.) 20 h. 30 : Il était trois fois ; 22 h. : Le combat de la mouche.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. et le 1er à 15 h. : Le charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir., L., mar.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Le cœur sur la main.

TH. D'EDGAR (322-11-02) (D.), 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h. 15 : Vinci avait raison.

TH. EN ROND (387-88-14) (D. soir L.), 20 h. 30, mat. dim. et le 1er à 16 h. : Méli-Mélomane ; (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. et le 1er à 18 h. : Rosine Favey.

TH. DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 Henri IV.

TH. PR...NT (203-02-56) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Grand Bilan ; (D. soir, L., mar.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Aïma.

TH. DES 400 COUPS (633-01-21) (L.) 20 h. 30 et V., S. 22 h. 30, mat. dim. 16 h. : Christophe Colomb.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), les 31, 1er, 2 à 20 h. 30 : L'amour de l'amour ; les 29, 30 à 20 h. 30, le 3 à 15 h. : Oh ! les beaux jours. — Petite salle (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Virginia.

TH. 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h. : Gaspard.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (V. soir, D. soir, L.) 21 h., mat. vend. 1er à 15 h., dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une heure à tuer.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. D. 15 h. et 18 h. 30, mat. le 1er à 15 h. : L'intoxe (dern. le 3).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), le 30, 20 h. 15 : Tohu-Bahut ; 21 h. 30 : le Président ; le 31, 21 h. 15 et 1 h. 30 : Tohu-Bahut ; 22 h. 30 et 0 h. 15 : le Président. A partir du 1er, 20 h. 15 : Tohu-Bahut ; 21 h. 30 : le Président ; 22 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 et S 24 h. : Des bulles dans l'encrier. II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h. 30 : Attachez vos ceintures.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I. 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. 15 : Demain, j'enlève le noir ; II. 20 h. 30 : les Moines en folie ; 21 h. 45 : C'était ça ou le chômage.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.

CONNETABLE (277-41-40) (D.), 22 h. : Djalma, J. Arnulf.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L., J.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar., J.), 22 h. : Feydeau, Courteline, Labiche.

L'ECUME (542-71-16), les 30, 2 à 20 h. 30 : Guy et Dominique.

FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L., Mar.), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart (dern. le 2) ; 22 h. 30 + Sam. 24 h. : Du ronron sur les blinis.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I. 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?

LA SOUPAP (278-27-54) les 30, 2 à 18 h 30 : le Mur mort ; mer., jeu., sam. : 21 h. 30 : Josy Coiffure

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Papy fait de la résistance.

LE TINTAMARRE (887-33-82), (D., L.), 19 h : C. Epinal ; 20 h. 30 : Phèdre.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), (D.), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.

SPECTACLES NOUVEAUX

VAMPIRE AU PENSIONNAT, Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 (30).

DE TOUTES LES COULEURS, Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 (5).

MARIONNETTES RICHARD BRADSHAW, Petit TEP (636-91-02), 20 h. 30 (du 5 au 10).

STRATEGIE POUR DEUX JAMBONS, Nanterre, Théâtre des Amandiers (821-18-81), 20 h. 45 (5).

HORS PARIS

VILLEURBANNE, l'Engeance au T.N.P. du 5 au 9 janvier, du 2 au 13 février, (7) (884-70-74).

SAINT-ETIENNE, Faust, Comédie de Saint-Etienne (du 4 au 25 janvier). (77) 25-01-24.

DIJON, Loin d'Hagondange, par le Théâtre du Graffiti, au Théâtre du Parvis, du 5 au 9 janvier, (80) 30-63-58.

AVIGNON, Lazare, au Théâtre des Carmes, du 31 décembre au 8 janvier, (90) 82-20-47.

En région parisienne

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 30, 31, 2, à 20 h. 30 ; les 1er, 3 à 16 h. : les Frères Jacques (dern.).

CRETEIL, Maison A. Malraux (899-94-50), le 31 à 22 h. : la Nuit du jazz.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : la Chute égoïste de Johann Fatzer.

NEUILLY, Dépôt-Vente (624-22-00), 21 h., le 30 : Elio ; le 1er : Orphéon Celestat ; le 2 : Cocktail ; le 3 : Fête brésilienne.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 31 à 21 h. : le Canard à l'orange.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. 18 h. : le Triomphe de l'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Achetez François.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h., mat. dim. et le 25, 15 h. 30 : C'est pas tout rose.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat., mer., sam., dim. et la 1er à 16 h. : N. Pereira (dernière le 3) ; à partir du 5, 20 h. 45 : Font et Val, Riou-Pouchain.

ESPACE-GAITE (363-20-30), 21 h. : Hit-Parade des années 30 (dern. le 3).

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. 30 : la Fête à Boris ; 22 h. 30 : A. Nizet, D. Carmier.

OLYMPIA (742-25-49 (L.), 21 h., mat., dim., 15 h. : Y. Montand (dern le 3) ; à partir du 5 : Renaud.

OPERANIGHT (296-62-56), les 30 et 31, à 20 h 30 : Les Lee Show.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h. 15 : J.-P. Farre.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., dim., 16 h. : Sylvie Vartan (dern. le 3).

PETIT FORUM (297-53-47) (D. et le 1er), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. 30 : M. Jolivet (dernières le 2).

POTINIERE (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer (dernières le 2).

RANELAGH (288-64-44), J. V. S., 20 h., dim., 18 h. : C'est quand ça va dans l'a gu que ça devient grave (dernières le 3).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.), 20 h. 30 : C. Le Forestier.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h. : R. Juarez (dernière le 1er) ; à partir du 2 : R. Caldarella, Jacinta.

Les comédies musicales

ELDORADO (208-18-76), le 30, 15 h. et 20 h. 30, le 1er, 21 h., le 2, 15 h. et 21 h. : le 3, 14 h. 30 et 18 h. 30, le 5, 20 h. 30 : Brel en cent chansons.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Amusez-vous ! Ah... Ces années 30.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 30, 2, 3 à 14 h. 30 ; le 31, à 20 h. 30 : Violettes impériales.

RENAISSANCE (208-21-75), les 31, 2, à 20 h. 30 ; le 1er, à 14 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

THEATRE 13 (627-36-20) (D. soir), (20 h. 30, mat., dim., 15 h. : Barbe verte (dernière le 3).

La danse

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h. 30 : Graziella Martinez

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. : l'Ensemble de Pékin.

THEATRE 18 (226-47-47), le 5, à 20 heures : Ombre d'entre elles.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 30, 31 et 2 à 20 h. 30 ; le 1er à 16 h., le 2 à 15 h. : Giselle.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30 DECEMBRE

HOTEL HEROUET, 20 h 30 : S. Escure (Bach).

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Bach, Glück, Haendel, Vivaldi, Mozart, Fumet).

SALLE ALBERT-LEGRAND, 20 h 45 : M. Wladowski (Debussy, Barbier, Chopin, Szymanowski).

SAMEDI 2 JANVIER

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Trio à cordes 75 (Bach, Hindemith, Beethoven).

DIMANCHE 3 JANVIER

CONCIERGERIE, 17 h 30 : B. Verlet, G. Bezzina, B. Charbonnier, J.-P. Canihac, Cl. Giardelli (Vivaldi, Frescobaldi, Castello, Corelli).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Quintette à vent de Paris (Rameau, Vivaldi).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 45 : H. Paget.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : F. Winklhoffer (Bach, Mozart, Brahms).

LUNDI 4 JANVIER

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 : Quatuor Brahms, C. Maillols (Mendelssohn, Barber, Trojan, Mozart).

MARDI 5 JANVIER

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : N. Milstein (Beethoven, Schubert).

Jazz, pop, rock, folk

BOFINGER (272-87-82), 21 h., le 31 : H. Korman, M. O'Neil, B. Biebel.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 (sauf le 31) : Hal Singer ; le 31 : J.-P. Sasson Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h. : Pakatak, Salsa Unit (dern. le 2).

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h. 30 : Roots of rock (dern. le 2).

CIRQUE D'HIVER (503-47-59) (dim. et le 31), 21 h. : J. Higelin.

DREHER (233-48-44), 21 h. 45, les 30, 31 : Hamsa Music, R. Raux.

DUNOIS (584-72-00), 20 h. 30, le 30 : Bal au château ; le 31 à 21 h. : M. Hulot, Night Club, Deconcert, Barthelemy Trio.

L'ECUME (542-71-16), les 30, 2 à 22 h. : E. Daniel, V. Meyer.

GIBUS (700-78-88), 22 h., le 31 : The Little Roosters.

JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h. 30, les 21, 1er et 2 : Ch. Vander ; les 4, 5 : B Willen, Quartet Moko.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h., les 30, 31 : Claude Nougaro.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h.30 lun. : Our Father ; Mar. : Royal Tencopators.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h., les 30, 2, 3 : P. Artero, Cl. Tissendier, J.-P. Asseline, A. Cullaz, D. Bricogne, à partir du 4 : R. Faye Trio.

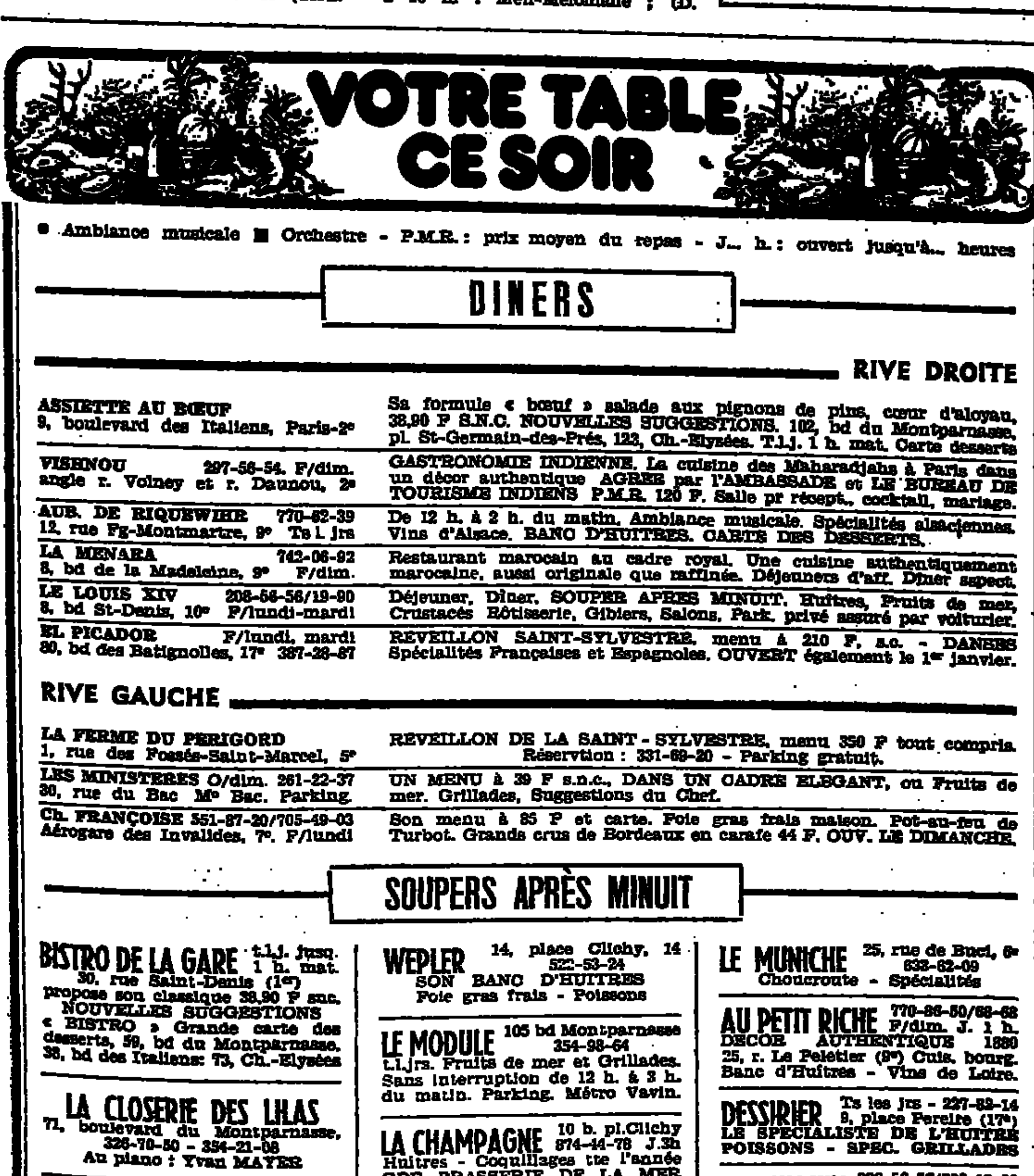
ROSE BONBON (268-05-20), 21 ., le 3 : Bill Baxter.

SCALA (261-64-00), 22 h. 30, les 30, 31 : Gibson Brothers.

SLOW CLUB (33-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : R. Franc.

TH. NOIR (797-85-15), 20 h. 30, les 30, 31 : Ganja ; le 2 à 20 h .30, le 3 à 17 . et 20 h. 30 : G. Konket.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF 9, boulevard des Italiens, Paris-2e	Sa formule « bœuf » salade aux pignons de pins, cœur d'aloyau, 38,90 F S.N.C. NOUVELLES SUGGESTIONS. 102, bd du Montparnasse, pl. St-Germain-des-Prés, 123, Ch.-Elysées. T.l.j. 1 h. mat. Carte desserts
VISHNOU 297-56-54. F/dim. angle r. Volney et r. Daunou, 2e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique AGREE par l'AMBASSADE et LE BUREAU DE TOURISME INDIENS P.M.R. 120 F. Salle pr récept., cocktail, mariage.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue Fg-Montmartre, 9e Ts l. jrs	De 12 h. à 2 h. du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. BANC D'HUITRES. CARTE DES DESSERTS.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déjeuners d'aff. Dîner aspect.
LE LOUIS XIV 208-56-56/19-90 8, bd St-Denis, 10e F/lundi-mardi	Déjeuner, Dîner, SOUPER APRES MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés Rôtisserie, Gibiers, Salons, Park. privé assuré par voiturier.
EL PICADOR F/lundi, mardi 80, bd des Batignolles, 17e 387-28-87	REVEILLON SAINT-SYLVESTRE, menu à 210 F, s.c. - DANSES Spécialités Françaises et Espagnoles. OUVERT également le 1er janvier.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE, menu 350 F tout compris. Réservtion : 331-69-20 - Parking gratuit.
LES MINISTERES O/dim. 261-22-37 30, rue du Bac Mo Bac. Parking.	UN MENU à 39 F s.n.c., DANS UN CADRE ELEGANT, ou Fruits de mer. Grillades, Suggestions du Chef.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e. F/lundi	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F. OUV. LE DIMANCHE.

SOUPERS APRÈS MINUIT

BISTRO DE LA GARE t.l.j. jusq. 1 h. mat. 30, rue Saint-Denis (1er) propose son classique 38,90 F snc. NOUVELLES SUGGESTIONS « BISTRO » Grande carte des desserts, 59, bd du Montparnasse. 38, bd des Italiens: 73, Ch.-Elysées

LA CLOSERIE DES LILAS 71, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 354-21-08 Au piano : Yvan MAYER

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. 548-96-42. CHOUCROUTE. FRUITS DE MER

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

LE MODULE 105 bd Montparnasse 354-98-64 t.l.jrs. Fruits de mer et Grillades. Sans interruption de 12 h. à 3 h. du matin. Parking. Métro Vavin.

LA CHAMPAGNE 10 b. pl.Clichy 874-44-78 J.3h Huitres - Coquillages tte l'année GDE BRASSERIE DE LA MER

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34 Huitres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 25, rue de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 F/dim. J. 1 h. DECOR AUTHENTIQUE 1880 25, r. Le Peletier (9e) Cuis. bourg. Banc d'Huîtres - Vins de Loire.

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE POISSONS - SPEC. GRILLADES

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-00 F lundi/mardi. 8, bd St-Denis. Huitres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtis. Gibiers. Park. privé assur. par voiturier.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24 24)

MERCREDI 30 DECEMBRE

15 h. : Richard détective, de J. W. Horne ; 19 h. : le Chevalier sans armure, de J. Peyder ; 21 h. : Hommage à S. Lumet : Equus.

JEUDI 31 DECEMBRE

15 h. : les Aventures du prince Achmed, de L. Reiniger ; 17 h. : Hommage à S. Lumet : The Wiz.

VENDREDI 1er JANVIER

15 h. : 14 Juillet, de R. Clair : 17 h. : les Pionniers de la Western Union, de F. Lang ; 19 h. : Mouchette, de R. Bresson ; 21 h. : Hommage à S. Lumet : Just tell me what you went.

SAMEDI 2 JANVIER

15 h. : le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha : 17 h. : On purge bébé, de J. Renoir ; 19 h. : le Chef d'orchestre, d'A. Wajda : 21 h. : Hommage à S. Lumet : la Colline des hommes perdus.

DIMANCHE 3 JANVIER

15 h. : Madame Bovary, de J. Renoir ; 17 h. : la Dixième Symphonie, d'A. Gance ; 19 h. : Pour Electre, de M. Jancso ; 21 h. : le Cœur, de K. Ichikawa.

LUNDI 4 JANVIER

Relâche.

MARDI 5 JANVIER

15 h. : la Mère, de M. Donskoï : 19 h. : l'Académie Morlock présente : Observation de l'hématozoaire de Laverant, de C. Duty ; Une simple histoire, de M. Hanoun ; 21 h. : Te souviens-tu de Dolly Bell, d'E. Kusturica.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 DECEMBRE

15 h. : le Bossu ou le Petit Parisien, de R. Sti ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : On disait que c'était notre terre, d'A. Lamothe ; 19 h. 30 : Charly, de R. Nelson.

JEUDI 31 DECEMBRE

15 h. : la Caravane vers l'ouest, de J. Cruze : 17 h. · Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) ; Je demande la parole, de G. Panfilov.

VENDREDI 1er JANVIER

15 h. : le Cuirassé Potemkine, de S M. Eisenstein ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Belcanto, de R. Van Ackeren ; 19 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray.

SAMEDI 2 JANVIER

15 h. : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : la Répétition, de J. Dassin et M. Mercouri ; 19 h. : la Cousine Angélique, de C. Saura ; 21 h. : la Baie des anges, de J Demy.

DIMANCHE 3 JANVIER

15 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Etnocidio, de P. Leduc ; 19 h. : l'Arbre de Guernica, de F. Arabal ; 21 h. : Séduite et abandonnée, de P. Germi.

LUNDI 4 JANVIER

15 h. : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Nous aurons toute la mort pour dormir, d'A. Med Hondo ; 19 h. : Hommage à Sidney Lumet : le Prince de New-York.

MARDI 5 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR NU (Fr.) : Imérial, 2e (742-72-52).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

CARMEN JONES (A. v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA CHEVRE (Fr.) : Goumont - les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6 (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08 ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; St-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 2e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. - St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CONDORMAN (A. v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Studio-28, 8 (606-36-07), h. sp.

CROQUE LA VIE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE DERNIER METRO (Fr.). Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) sous-titres anglais.

DIVA (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).

EAUX PROFONDES (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

EXCALIBUR (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

FAME (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FEMME D'A COTE (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FILLE OFFERTE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

LES FILLES DE GRENOBLE (Fr.) (*), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 4e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14 (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 13 (375-79-79).

LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK'N ROLL (Ang., vo.o). (*), Rivoli - Cinema, 4e 272 - 63 - 32) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-can.), Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chin., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

HOTEL DES AMERIQUES (Fr.), Ciné - Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JARDINIER (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All., muet), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-72-15).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (V.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE MAITRE D'ECOLE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MALEVIL (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MEPHISTO (Hongr., v.o.), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). (V.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

METAL HURLANT (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LA MORT AU LARGE (It., v.f.) (*), Maxéville, 2e (770-72-86).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-72-79) ; Studio 28, 18e (606-36-07), h. sp.

L'OMBRE ROUGE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

PASSION D'AMOUR (I.T. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

LA PEAU (I.T., v.o.) (*) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; H. Sp. v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) (v.o.) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

POPEYE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-8) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-33) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

QUAND TU SERAS DEBLOQUE FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA REVANCHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-34) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 17e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramoun-Montmartre, 18e (606-34 25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) (*) ; Marignan, 8e (359-92-82).

SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336 - 23 - 44) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Montparnos, 14e (327 - 52 - 37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SOLIDARNOSC (Pol., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (296-49-70) ; Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-52-43) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525 - 27 - 06) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

STALKER (Sov., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

SURVIVANCE (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (357-90-81) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Bergère, 2e (770-77-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) h. sp.

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21).

CHERCHEUSES D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Cinéma-Présent, 12e (203-02-55) h. sp. T.E.P., 12e (797-96-06) h. sp.

DEUX LOUSTICS EN BORDEE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DUELLISTES (Angl., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e : (633-22-13).

ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).

GENDARMES ET VOLEURS (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; v.f. : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

IVANHOE (A.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

JOUR DE FETE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Banque de l'image, 5e (326-12-39).

LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) ; Escurial, 13e (707-28-04).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-63-20).

MAYA (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE MEPRIS (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) : v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MONTHY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A.) (**) : v.o. : Calypso, 17e (380 - 30 - 11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

OUVRIERS 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 6e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE PARRAIN (I et II) (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE POLICEMAN (A., v.f.) : Hollywood Bd, 8e (770-10-41).

LE PROCES (Ang., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SATYRICON (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

STROMBOLI (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

TAXI DRIVER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Galande, 5e (354-72-71).

THE YELLOW SUBMARINE (A., v.o.) : Olympic - Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

VOTEZ Mc KAY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

YOYO (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359 - 36 - 14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

Les festivals

TEX AVERY (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

HOMMAGE A DOUGLAS FAIRBANKS : Marais, 4e 278-47-86), mercr., L. : le Signe de Zorro ; jeudi : les Aventures de Robin des Bois ; vend., sam., dim., mardi : le Pirate Noir. — Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), mer., jeudi, vend. : le Masque de fer ; sam. : le Signe de Zorro ; dim., lun., mar. : le Pirate Noir. — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., jeudi. : le Pirate Noir ; sam., dim. : le Masque de fer ; mar. : le Signe de Zorro.

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86), mer. : le Mécano de la générale ; jeudi : Steamboat Bill junior ; vend. : Fiancées en folie ; sam. : la Croisière du « Navigator » ; dim. : les Lois de l'hospitalité ; lundi : le Dernier Round ; mar. : Ma vache et moi.

LA FEMME DANS LE CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h 30 (sf dim., ven.) : Obsession (**) ; dim., 22 h 30 : la Sorcière sanglante ; vend., 22 h 30 : le Masque du démon.

MARX BROTHERS (v.o.) Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Monkey Business ; jeudi : Plumes de cheval ; ven. : Explorateurs en folie ; sam. : les Marx au grand magasin ; lun. : Un jour au cirque ; mar. : Chercheurs d'or.

HOMMAGE A BETTE DAVIS (v.o.) Olympic - Luxembourg, 6e (633-97-77), jeu., sam., lun. : la Lettre ; ven., mar. : Mister Skeffington ; mer., dim. : Now Voyager.

SEPT GRANDS WESTERNS (v.o.) Olympic - Luxembourg, 6e (633-97-77) mer. : Vera Cruz ; jeu. : John McCabe ; ven. : Règlements de comptes à O.K. Coral ; sam. : la Horde sauvage ; dim. : la Chevauchée fantastique ; lun. : la Prisonnière du désert ; mardi : le Vent de la plaine.

WIM WENDERS (v.o.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) mer., sam., lun. : Alice dans les villes ; jeu. : Faux mouvement ; ven., dim. : Au fil du temps ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.) Noctambules, 5e (354-42-34), mer., sam. : les Lumières de la ville ; ven., lun. : le Kid ; jeu., dim. : le Dictateur ; mar. : Monsieur Verdoux.

FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., dim. : Entrons dans la danse ; jeu., mar. : Yolanda et le voleur ; ven., lun. : L'amour vient en dansant ; lun. : Oh toi ma charmante.

CARY GRANT (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) mer. : l'Impossible M. Bebe ; jeu. : Sylvia Scarlett ; sam. : Mon épouse favorite ; lun. : Honeymoon.

LOUIS JOUVET Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, dim. 14 h, mar. 22 h : le Drame de Shangai ; mer, 20 h, sam. 14 h, lun. 22 h : Entrée des artistes ; mer., sam. 22 h, dim. 20 h : Un revenant ; sam. 16 h, lun. 20 h, mar. 18 h : la Fin du jour ; sam. 18 h, dim. 16 h : Entre 11 heures et minuit ; sam. 20 h, dim. 22 h, lun. 18 h : Hôtel du Nord ; dim. 18 h, mar. 20 h : Copie conforme.

ENCYCLOPEDIE AUDIO-VISUELLE Claude Jean-Philippe, Escurial, 13e (707-28-04) 12 h. Mer., les inventeurs : Lumière, Méliès, le cinéma forain ; jeu. : Abel Gance, René Clair, invention du parlant ; ven. : les années 30 : Jean Vigo, Michel Simon ; sam. : Jacques Prévert, Marcel Carné, Jean Gabin ; dim. : Jean Renoir ; lun. : Sacha Guitry, Marcel Pagnol : le cinéma des dialoguistes ; mar. : Marcel Ophuls, Jean Grémillon.

LUIS MARIANO Escurial, 13e (707-28-04). Lun. 14 h : Sérénade au Texas ; lun. 16 h : Je n'aime que toi ; mar. : 14 h : le Chanteur de Mexico ; mar. 16 h : Violettes impériales.

HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Serpico ; jeu. : le Solitaire ; ven. : la Chute d'un caïd ; sam. : Mélodie pour un tueur ; dim. : Macao, paradis des mauvais garçons ; lun. : A cause d'un assassinat ; mar. : le Récidiviste.

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 sf Mer. 14 h. 15, 18 h. 30.

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 15, 20 h. 15.

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), sam. 14 h.

ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 14 h., 15 h. 30.

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-56), sam., mar. 19 h., dim. 18 h. 30.

BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven. 22 h., sam. 17 h., dim. 21 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (Int. — 18 ans) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. (sf jeu.).

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) (Int. — 18 ans) : Calypso, 17e (380-30-11) : Ven., sam. 23 h. 45.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), ven. 14 h. 10, sam., 16 h. 15, dim. 20 h. 30, mar. 20 h. 30.

EXTRANEUS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) 18 h. 45.

ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h.

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) 16 h. 30, 22 h. 30.

L'HEURE EXQUISE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 13 h. (sf vend.).

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 sf mer.

JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) 19 h. 30.

JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 13 h sf vend.

NIAGARA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. sf vend.

LA NUIT ENSOLEILLEE : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 17 h.

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (Int. — 18 ans) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam. 0 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (Int. — 13 ans) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20, sam. 24 h.

LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 20 h. 30, 22 h. 15.

SALO OU LES 120 JOURNEES DE SODOME (It., v.o.) (Int. — 18 ans) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82), 19 h. 45, 21 h. 50, sam. 24 h.

SCARFACE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., et 24 h.

SOUPÇONS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., vend., 20 h., sam. 22 h., dim. 16 h. 30, lun. 19 h. 30.

UN CHANT D'AMOUR : St-Séverin, (354-50-91) : mar. 22 h.

Le Monde

société

APRÈS LA MORT D'UN CLOCHARD AU FORUM DES HALLES

Les vigiles et « l'humain »

M. Maurice Valensi, la quarantaine alerte et fort élégante, directeur commercial de la Compagnie force intervention internationale (C.F.I.I.) et, en fait, son véritable inspirateur, est le contraire d'un « gros bras ». Il est formel : ses « gars », ses « garçons », les six vigiles inculpés après le meurtre d'un vagabond au Forum des Halles à Paris ont, comme lui, *« le respect de l'humain, des droits et des gens »*. Ils se sont contentés d'*« essayer de faire régner l'ordre*. Ils n'ont pas pu, le 23 décembre, dans la soirée, rouer de coups M. Pierre Lemaître. Il n'en dira pas autant du suspect numéro un, le septième inculpé, M. Gilles Gérouville, que sa société, explique-t-il, a licencié il y a un mois. *« Gérouville,* dit-il, *devait être en colère. Mes gars ont dû s'éloigner pour le laisser se calmer. Comment voulez-vous entrer en bagarre avec quelqu'un qu'on connaît ?* Et d'ajouter : *« Mais rouer de coups un clochard, ce n'était pas leur style. »*

Evoque-t-on leur passé judiciaire ? *« M. Badinter,* répond-il, *est le premier à plaider la réinsertion. »* Parle-t-on de leur absence de formation ? *« La pratique d'un art martial donne un grand contrôle de soi-même. A-t-on vu un yogi assassiner quelqu'un ? »* Les reproches contre ces « karatemen » sont difficiles en la matière : même la Fédération française des organismes de prévention et de sécurité, qui réclame une réglementation stricte des sociétés de surveillance, les cent vingt et une entreprises qui la composent, n'ont pas pu rendre encore obligatoire la formation de cent vingt heures qu'ils ont organisée pour les vigiles. La C.F.I.I., au demeurant, n'est pas affiliée à cette fédération.

« Avec son cœur »

Pourquoi, après tout, suspecter cet homme posé qui, *« choqué des continuelles agressions dans le métro »*, décidait, il y a deux mois, de créer sa société *« pour diminuer l'insécurité »* ? Pourquoi ne pas entendre M. Valensi parler *« avec son cœur »* du Forum des Halles *« où tout le destin de la capitale se joue »*, et qui, *« comme un fruit pourri, risque de tomber »* ? Pourquoi ne pas le plaindre d'avoir demain à *« aller au chômage »*, le potentiel de sa société naissante *« étant quelque peu diminué par cette affaire »* ? Oui, pourquoi ne pas croire M. Valensi ? C'est qu'il affirme que sa société est toute récente, alors qu'elle a existé bien avant le 30 octobre, sous le même nom, mais avec un autre gérant, le secrétaire de direction qui *« pour d'obscures raisons sentimentales »* n'habite pas à l'adresse indiquée sur le registre du commerce. On ne comprend pas non plus qu'il rapelle avec insistance que ses vigiles cessaient le travail à 21 heures, alors que le meurtre a eu lieu, d'après le médecin légiste, entre 18 heures et 20 heures.

On s'étonne aussi qu'il justifie le fait que sa société n'ait pas de locaux par des raisons financières, tout en recevant les journalistes dans un somptueux appartement du boulevard Lannes. Surtout, à l'entendre, ses vigiles n'auraient eu *« aucun droit à virer les clochards du Forum »*, alors que la mission explicite confiée par la Sogefor (Société de gestion du Forum) à sa société était de déloger les vagabonds des sorties de sécurité et de secours, à une époque de l'année où il peut y avoir jusqu'à deux cent mille visiteurs par jour.

« Monsieur Pierrot »

Enfin, M. Valensi, contre toute vraisemblance, dément la participation de ses vigiles aux incidents qui, il y a un mois, opposèrent, au centre commercial de la Défense, jeunes immigrés et gardiens de protection. Or sa société — et elle seule — y était chargée alors du maintien de « l'ordre ». Les vigiles de la Défense étaient en majorité des Asiatiques, comme trois des inculpés du Forum : *« L'Asie est grande »*, répond-il. Et grand aussi, semble-t-il, le désarroi de ce directeur commercial qui, depuis l'inculpation de ses employés, n'a toujours pas pris contact avec ses « gars » détenus. Il ne les connaît, après tout, que depuis deux mois.

Deux mois, ce fut pourtant assez pour les cent cinquante vagabonds habitués du Forum, souvent assez jeunes, qui ont appris à connaître les six vigiles qu'ils traitent aujourd'hui de *« gangsters »* et dont ils affirment qu'ils les frappaient dans les ascenseurs. Ces *« pourritures »*, un soir, ont tué *« Monsieur Pierrot »*, leur ami, le plus vulnérable d'entre eux, un infirme qui marchait avec deux béquilles. *« Pierrot était excellent,* rappelle l'un d'eux, *il menait sa vie proprement. » « J'ai fait la manche,* affirme un autre, *pour lui payer une gerbe de fleurs. »* Une gerbe qu'il ira porter au quai des Orfèvres, faute de connaître l'adresse de son ami, un *« sans domicile fixe »*, comme lui.

Au troisième sous-sol, la vie, mardi vers minuit, a retrouvé son cours normal : trois policiers regardent l'affiche du film *La Soupe aux choux* ; le patron de la pizzeria refuse de servir une pizza à un vagabond. Quelques couples rentrent d'un pas pressé et une bande bruyante d'Antillais passe par là sur un fond musical de Vivaldi. Les amis de *« Monsieur Pierrot »* se demandent comme tous les jours si, à une heure du matin, la police, comme souvent, les mettra dehors : *« S'ils nous virent, on part ; sinon, on reste. »* Résisteront-ils ? *« Pourquoi voulez-vous qu'on résiste,* disent-ils, *si on bouge on n'aura même plus le droit de s'asseoir ici ! »*

NICOLAS BEAU.

UNE RÉACTION DU SYNDICAT GÉNÉRAL DE LA POLICE

Le syndicat général de la police estime que *« les événements tragiques qui se sont produits au Forum des Halles illustrent une fois de plus les méthodes employées par certaines polices privées »*.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, ajoute le texte, *que le S.G.P., membre de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) et les policiers du 1er arrondissement dénoncent auprès des hautes instances les méthodes employées par les vigiles de ces sociétés. Ces pratiques condamnables suscitent souvent la confusion dans l'opinion publique. C'est pourquoi le S.G.P. demande aux pouvoirs publics de déterminer les secteurs relevant du privé et ceux relevant du public. »*

Le S.G.P. *« réaffirme que les lieux publics ou semi-publics — c'est le cas du Forum des Halles — doivent relever de la police ou de la Gendarmerie nationale, et qu'aucune ambiguïté ne doit subsister dans ce domaine »*. Enfin le syndicat rappelle qu'il *« revendique depuis de nombreuses années, en vain, une réglementation des polices privées les plaçant sous le contrôle du ministère de l'intérieur »*.

● *La Fédération française des organismes de prévention et de sécurité* déclare que les cent vingt et une sociétés affiliées à la fédération *« déplorent ces événements inqualifiables et tiennent à préciser que l'entreprise employant les personnels en cause ne fait pas et n'a jamais fait partie de leurs organisations professionnelles.*

» Elles n'ont cessé de demander aux pouvoirs publics une réglementation adaptée à leurs activités de sécurité, leur propre code de déontologie qu'elles se sont librement imposé ne pouvant s'appliquer aux non-adhérents. »

Faits et jugements

POUR 88 FRANCS...

M. Claude Gilavert, dirigeant d'une petite entreprise de gardiennage, a enfin obtenu gain de cause. Cet honnête citoyen, jeté en prison injustement durant un mois en 1979, vient d'obtenir une indemnité de 50 000 F. Ainsi en a décidé la commission d'indemnisation, présidée par M. Henry Pailhé, conseiller à la Cour de cassation, après la plaidoirie de Me Baverez, du barreau de Lyon.

Voici les faits : le 9 février 1979, M. Gilavert est incarcéré pour avoir remis à un pompiste un chèque de 88 F qui n'a pas été honoré par sa banque, sous le prétexte qu'il aurait été frappé d'opposition par M. Gilavert lui-même. M. Gilavert n'a aucun antécédent judiciaire. Le juge d'instruction n'en tient pas compte. M. Gilavert va en prison.

Quatre jours plus tard, le magistrat apprend que ce n'est pas le chèque de 88 F qui a fait l'objet d'une opposition, mais un autre, d'un montant de 114 F, pour la bonne raison qu'il fut volé. Le magistrat n'en a cure. M. Gilavert reste en prison encore trois semaines. Le 7 mars 1979, un arrêt de la chambre d'accusation de Lyon lui rend finalement la liberté. Le 7 juin 1979, un juge d'instruction de Lons-le-Saunier signe en sa faveur une ordonnance de non-lieu.

Controverse à propos de la mort d'un militant guyanais.

Un indépendantiste guyanais, M. Félix Bade, a été découvert mort, dans la nuit du 22 au 23 décembre, sur le bord d'une route à Baduel, dans les environs de Cayenne. Victime de multiples fractures, M. Bade avait été, semble-t-il, renversé par un véhicule. C'est cette hypothèse de l'accident qui a été retenue par les autorités préfectorales.

Une information judiciaire a été ouverte pour homicide involontaire. Le chauffeur du véhicule, un gardien de la paix, M. Philippe Portut, s'est constitué prisonnier. Il a déclaré que, regagnant son domicile le soir de l'accident, il avait eu l'impression que son véhicule avait heurté un animal sur le bord de la route. Après avoir fait demi-tour et n'avoir rien vu, M. Portut aurait regagné son domicile. C'est là que, après l'annonce à la radio de la mort de M. Bade, il aurait fait le rapprochement.

La thèse de l'accident est contestée par des militants indépendantistes qui affirment que M. Bade a été assassiné pour l'empêcher de continuer à enquêter sur des affaires frauduleuses concernant des personnalités guyanaises.

Félix Bade, responsable d'une publication indépendante, « la Jeune Garde », avait été, en décembre 1974, arrêté, avec sept autres personnes, et transféré en métropole pour y être inculpé par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, « de participation ou provocation à un attroupement armé, d'infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat ». Un mois après, le 29 janvier 1975, les huit militants, dont M. Félix Bade, étaient libérés (« le Monde » du 22 janvier 1975). Revenu dès février 1975 en Guyane, il avait continué à militer pour ses idées tout en apparaissant quelque peu marginal dans les milieux indépendantistes.

● *Règlement de comptes à Paris.* — Un homme a été tué et deux autres blessés, le mardi 29 décembre, vers 20 h. 30, dans un bar de la rue du Faubourg-Montmartre, à Paris (9e). Deux inconnus ont fait feu sur trois Yougoslaves qui étaient en train de dîner. Zoran Besevic, cinquante-huit ans, a été tué sur le coup. Milan Miletic et Zoran Milisavljevic, tous deux âgés de vingt-sept ans, ont été blessés grièvement. Seul Milan Miletic était connu des services de police.

● *L'association Mouvement solidarité et libertés* (fondée en mai à Bordeaux par M. Maurice Bugat) ayant intenté une action en référé devant le tribunal civil de Paris (nos premières éditions du 29 décembre) pour lui demander d'interdire à l'organisation créée par MM. Charles Pasqua et Paul D'Ornano de porter le même nom (*le Monde* du 29 décembre), M. Marcel Caratini a rendu, mardi 29 décembre, une ordonnance constatant que la seconde avait entre-temps changé d'appellation pour devenir Solidarité et défense des libertés.

● *Le groupe socialiste* de l'Assemblée nationale a indiqué mardi 29 décembre qu'il avait demandé l'inscription d'une proposition de loi sur les catastrophes naturelles à l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire du Parlement qui s'ouvre le 12 janvier, ou à défaut à la prochaine session ordinaire.

Cette proposition de loi prévoit d'instaurer — à la charge de l'Etat — un droit à une indemnisation des conséquences des catastrophes naturelles en faveur des personnes physiques, des personnes morales de droit privé et des collectivités territoriales.

● *L'enquête sur la tuerie d'Auriol.* — La reconstitution de la tuerie d'Auriol, qui avait eu lieu le 18 juillet à la bastide de la Douronne, à Auriol (Bouches-du-Rhône), sera organisée le 5 janvier sous la responsabilité de Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction à Marseille.

● *Serge Tessèdre,* qui avait été condamné le 23 décembre à cinq ans de prison par la cour d'assises de Paris pour complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie, a été libéré mardi 29 décembre de la prison de la Santé, à Paris. Incarcéré le 29 décembre 1976, cinq jours après le meurtre du député de l'Eure, Serge Tessèdre a accompli la totalité de sa peine.

● *Bateau mouche à la dérive:* — La vedette *Paris-tour Eiffel,* avec cent quarante touristes à bord, est tombée en panne mardi 29 décembre sur la Seine après être passée sous le pont Saint-Michel. Un remorquer de la brigade fluviale s'est porté au secours du bateau, qui a été amarré sans difficultés le long des quais. Les passagers ont alors été transférés à bord d'une autre vedette.

EDUCATION

« Quand le français perd son latin »

(Suite de la première page.)

Aussi bien avait-il songé à choisir pour titre « Parlons français ! » ou « Babel en France », ou encore : « Vive le français ! ». Il a bien fait de renoncer à ces coups de poing. On les lui aurait rendus avec usure. Il a préféré un panonceau ambigu, derrière lequel il a non pas caché mais placé un sous-titre, tout à fait révélateur, lui, de son propos : « Nouvelle défense et illustration », sans le complément attendu. La précision est inutile. Tout le monde pense à du Bellay. Voilà, certes, une ambition inouïe : à quatre cent trente-deux ans de distance, reprendre, en version moderne, le manifeste de la Pléiade ! Troisième motif pour décerner au préfet de l'Orne le qualificatif grec déjà cité.

L'Orne en français

En vérité, le jour où il a lancé sa *« campagne pour l'Orne en français »*, le préfet Le Cornec n'a pas voulu seulement obtenir que *camping* et *parking* fussent remplacés par « camp » et « parc », ni non plus favoriser la création littéraire dans son département. A ses yeux, la défense de la langue et son illustration sont l'objet d'un égal effort qui tend à donner au français tout son « lustre » quelle que soit l'activité humaine où il s'emploie. C'est dans cet esprit, je pense, qu'il faut lire la déclaration que voici : « La campagne est à double effet, voulant mettre l'Orne au service du bon français, dans un large courant national en faveur de notre langue, et voulant mettre le bon français au service de l'Orne, afin de valoriser le département et assurer, sur le plan culturel, son renom. »

Le « service du bon français » s'inscrivait dans tout un programme. On s'en aperçoit à lire les tâches proposées à l'Association départementale pour l'Orne en français, qui a pris la suite, après trois ans d'exercice, de 1976 à 1978, du Comité départemental. Le nouvel organisme, créé selon la loi de 1901, mettait en place sept groupes de travail formés d'élus, de fonctionnaires, de personnes privées : enseignement et jeunesse, recherches et culture, équipement et environnement, affaires et publicité, tourisme et loisirs, échanges avec l'étranger, administration et relations publiques.

On voit la différence entre cette structure complexe et l'initiative qu'avait prise le préfet J. Gandouin, dans la Nièvre, entre 1972 et 1973 — lequel fut en quelque sorte le précurseur de son collègue de l'Orne — en créant un Comité départemental pour le bon usage de la langue française dans l'administration. Ici, les fonctionnaires seuls étaient touchés. Dans l'Orne, la mobilisation fut générale et pour un combat non seulement langagier mais *culturel* — tel est bien l'adjectif-clé. La restauration du château de Carrouges, la création d'un parc régional Normandie-Maine, l'initiation des jeunes à l'artisanat ou l'entreprise de fouilles archéologiques, tout cela relevait de l'Orne-animation aussi bien que la substitution de *Bellême-Eclair* à *Flash* comme titre du bulletin municipal ou, à L'Aigle, le changement du diplôme de « miss » en celui, bien plus enviable, de « marquise de L'Aigle ».

C'est pourquoi l'on ne saurait taxer de chasse aux broutilles la campagne lancée par le préfet Le Cornec. C'est de tout autre chose qu'il s'agit. Je dirai même qu'il y a, au cœur de cette action multiforme, une intuition profonde, dont le préfet, j'imagine, a pris conscience de plus en plus clairement dans le temps qu'il progressait : la santé de la langue et l'essor de la culture ne sont pas des causes à défendre indépendamment l'une de l'autre. Qu'est-ce qu'une culture qui s'exprime en charabia ? A quoi bon sauver la langue si la culture est en péril ? Beaucoup de bons esprits réclament, et à leur tête Maurice Chapelan, que soit créé un « ministère de la langue française ». Je me demande si une solution provisoirement meilleure, et qui aurait plus de chances d'être adoptée, ne consisterait pas à instituer, sous l'égide du ministère de la culture, un secrétariat d'Etat pour le langage — cela dans le dessein d'affirmer, de proclamer, l'étroite symbiose que j'ai dite.

A son échelon, le préfet de l'Orne s'est appliqué, par sa « campagne », à réaliser ce grand œuvre à double fin : culture et langage, non sans le placer dans une perspective de haut gouvernement de l'homme. Qu'on en juge à lire cette déclaration, page 223 du livre : « La langue et la culture, la culture et la politique, la politique et l'administration, l'administration et l'école, l'école et l'information, l'information et les lettres, sont le cercle de nos conclusions où il appert qu'à travers elles — les six autres voies — on retrouvera la première, la langue, c'est-à-dire le verbe qui est la clé de l'âme et de l'esprit. » On ne s'étonnera pas de lire un peu plus loin une réflexion du linguiste Aurélien Sauvageot, tirée de son excellent ouvrage, *Français écrit, français parlé* : « Le choix est clair, pour rester soi-même il faut garder sa langue nationale, et pour devenir meilleur il faut la perfectionner. » C'est là, me semble-t-il, toute la « morale » de l'entreprise menée par Jacques Le Cornec, chacun pouvant donner au mot « morale » le sens qu'il choisira.

* * *

Au cœur d'un chapitre intitulé « La critique », notre préfet se demande : « L'Orne en français peut-elle durer ? » et il ajoute, citant le propos d'un observateur peu enclin à la bienveillance : « Les sceptiques, là-bas, sont nombreux. Ils regardent avec détachement les efforts de M. le préfet, attendant que sa manie lui passe. Ils se disent que, dans quelque temps, un autre viendra, qui transformera les « parcs » en *parkings* et les « camps » en *campings*. »

C'est possible, mais l'expérience a duré assez longtemps pour que des traces profondes en subsistent, dans l'Orne et hors de l'Orne. Et puis, l'ouvrage de Jacques Le Cornec est là, propre à éveiller chez les responsables des méditations salutaires. Surtout, il accroîtra dans le pays le sentiment que la sauvegarde de la langue est vraiment une affaire d'Etat. Il n'y a pas longtemps que cette évidence a été affirmée. A l'époque, elle a fait scandale. Les lecteurs de *Vie et langage* se souviennent sans doute de l'article publié sur ce thème par Aurélien Sauvageot, déjà nommé. « Comment ? s'écriaient alors les soi-disant libéraux, la langue, affaire d'Etat ? Mais personne ne peut exercer d'action sur elle. Pas même l'Académie ! Et d'abord, en a-t-on le droit ? » Cette objection préalable était assenée avec une noble sévérité.

Depuis, les choses ont bien changé. M. Le Cornec passe en revue les organismes qui ont vu le jour, en deux décennies : Haut Comité de la langue française, Conseil international de la langue française, Association générale des usagers de la langue française, et il n'omet pas d'enregistrer les groupements qui se sont formés, d'ingénieurs, de médecins, de juristes, de fonctionnaires, ni les commissions ministérielles mises en place depuis les années 70. Toutes initiatives qui ont été couronnées, si l'on peut dire, par le législateur, qui a voté, à l'unanimité, la loi Bas-Lauriol, en 1975.

* * *

Ces efforts ont tendu à démontrer que le mouvement était possible. Le préfet de l'Orne l'a prouvé en marchant. Beaucoup ont alors souhaité que son exemple fût suivi et que chaque département français eût un Diogène de ce genre. Bien mieux, c'était devenu une banalité sous la plume des auteurs de comptes rendus : « A quand le Calvados en français ? Et pourquoi pas la Moselle ? Et le Gers ? Et le Var ? » Toutes questions qui débouchaient sur celle-ci, globale : « Pourquoi pas la France en français ? »

Ce dernier vœu est devenu réalité, et le signataire de ces lignes s'est réjoui, naguère, de passer la présidence de l'Association nationale pour la France en français à M. le préfet Jacques Le Cornec. Il n'est plus préfet de l'Orne. Le fût-il resté, il n'aurait plus été préfet mais commissaire de la République. Peu importe. Préfet il reste, au sens étymologique du mot : *praefectus,* « qui est mis à la tête de », ce qu'auront compris tous les Français qui n'ont pas perdu leur latin.

ALAIN GUILLERMOU.

★ Editions des Belles Lettres, 510 pages, 82 F.

● *Création d'une Amicale d'étudiants juifs à Assas.* — Des étudiants juifs de l'université de Paris II (Assas) ont créé à la rentrée universitaire une *« Amicale israélite universitaire »* qui groupe, selon ses responsables, une centaine d'adhérents. Se présentant comme une association culturelle et non comme une organisation politique, cette association affirme ne pas avoir de difficulté à se faire connaître, malgré la présence importante au centre universitaire Assas d'organisations d'extrême droite.

En décembre 1980, une perquisition avait été opérée dans les locaux du Groupe union et défense (GUD) et du Front des étudiants nationalistes (FEN), à la suite d'une information ouverte pour coups et blessures volontaires après l'attaque, le 1er décembre 1980, devant le centre universitaire d'un automobiliste qui passait, coiffé d'une calotte israélite (*le Monde* du 5 décembre 1980).

CORRESPONDANCE

Les engagements d'un « naïf »

Après la publication dans le Monde *du 23 décembre d'un article consacré à l'évacuation par la police de manifestants qui occupaient le consulat de Pologne à Lyon, M. Michel Grandjean, cité dans cet article, nous précise notamment :*

Bien qu'effectivement amputé à la suite d'un tir de grenade offensive par les forces de l'ordre à l'occasion du rassemblement de Creys-Malville, le 31 juillet 1977, je n'appartiens à aucune organisation politique ou syndicale. Mes différents engagements ont un point commun évident : faire progresser les droits élémentaires des hommes pour leur liberté et leur dignité, le droit à la vérité et à la justice. Ce que M. Viansson-Ponté avait qualifié avec humour philosophique et chaleur : « Un naïf », titre d'une chronique qu'il avait bien voulu me consacrer pour appuyer ma demande de suppression des grenades offensives (1). Je suis aujourd'hui professeur de philosophie.

Je me suis permis ces précisions biographiques uniquement dans un souci d'éclairer sur cette « génération », qui re-tente aujourd'hui cette alliance, si précieuse, entre une partie du monde ouvrier et une partie du monde intellectuel.

(1) N.D.L.R. : *le Monde* daté 16-17 octobre 1977.

« Angoisse scolaire »

A la suite de notre article intitulé « Angoisse scolaire », relatant le traumatisme subi par un enfant de six ans et demi après une punition (le Monde *du 10 décembre), nous avons reçu de M. Jacot des Combes, secrétaire général de la Solidarité laïque de l'Oise, les précisions suivantes :*

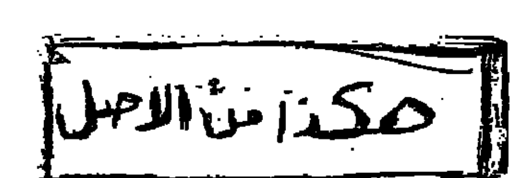
« L'élève en question est tombé malade seize jours après la punition, seize jours pendant lesquels il est venu en classe sans réticence apparente. Constatant les difficultés d'adaptation de cet enfant, son institutrice avait proposé à sa mère, au début de l'année scolaire, de le mettre dans une classe à petit effectif qui se créait à l'école. La mère a refusé.

» Les enseignants de l'école n'ont été tenus au courant par le père de l'enfant qu'alors que le dossier médical était déjà parti à l'inspection académique. Toute décision allait donc, désormais, devoir être prise à un autre niveau que celui de l'école. L'inspectrice départementale a laissé aux parents le choix entre deux solutions : 1) Maintien à l'école de Chaumont-en-Vexin dans un autre cours préparatoire ; 2) Affectation dans une école des environs. Les parents ont, après une semaine de réflexion, choisi la seconde solution.

» Les enseignants de Chaumont-en-Vexin déplorent cette véritable campagne de presse, qui porte une atteinte très grave à l'école tout entière, risque de mettre en péril leur équilibre propre et par là même de nuire au bon déroulement de l'année scolaire des enfants de Chaumont et au dialogue parents-enseignants. »

[Que les signes cliniques du traumatisme mettent deux semaines à apparaître n'enlève rien au fait qu'un enfant de six ans et demi a bel et bien été obligé de subir les quolibets de ses camarades, avec son cahier accroché sur le dos. Ce genre de pratique discrédite bien plus l'école que l'article qui la rapporte. Que la Solidarité laïque conduise à défendre des enseignants injustement attaqués, soit. Mais qu'elle pousse à légitimer des méthodes pédagogiques contestables est plus inquiétant.]

● *Rémunération des assistants étrangers de langues vivantes.* — Le *Journal officiel* du 27 décembre a publié un nouvel arrêté qui fixe la rémunération des assistants étrangers de langues vivantes à 3 408 F. Cet arrêté annule celui du 1er octobre fixant la rémunération à 3 075 F. Cette mesure est de nature à apaiser le mouvement de protestation des assistants qui, à Toulouse notamment, s'étaient organisés en comités pour défendre leur salaire (*le Monde* du 5 décembre).



SCIENCES

LA CAMPAGNE D'ÉTÉ DANS LES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

Deux projets de desserte aérienne pour « rentabiliser » la base de Dumont-d'Urville

Comme chaque année à pareille époque, la campagne d'été (austral) et les relèves des hivernants sont en cours dans le territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.). Les T.A.A.F. sont un territoire unique en son genre. Tout d'abord, elles ne comprennent que quatre bases habitées : une en Terre-Adélie, une aux îles Kerguelen, une aux îles Crozet et une sur l'île d'Amsterdam. Et surtout les T.A.A.F. n'existent que par et pour la recherche scientifique et celle-ci a des exigences nouvelles.

L'Année géophysique internationale (A.G.I.) 1957-1958 fut l'occasion du démarrage, dans les zones antarctique et subantarctique, de vastes programmes internationaux de recherche, en particulier sur la magnétosphère, l'ionosphère, l'activité solaire et les régions célestes entourant la Terre. En outre, les bases antarctiques et subantarctiques ont permis d'installer des stations météorologiques et sismiques dans l'hémisphère Sud et ainsi de combler un peu les énormes lacunes des réseaux internationaux dans cette partie du monde.

Depuis quelques années, les recherches antarctiques et subantarctiques se sont développées dans d'autres domaines, en particulier la glaciologie, la biologie, la géophysique et la géologie marines. L'énorme calotte de glace (25 à 30 millions de kilomètres cubes), qui recouvre 98 % des 14 millions de kilomètres carrés du continent antarctique, constitue les archives climatiques de la Terre pour une période couvrant, probablement, les plus récentes centaines de milliers d'années. Elle garde aussi « en mémoire » les traces des polluants de l'air (naturels et anciens ou humains et récents) et permet ainsi de mieux comprendre la circulation atmosphérique générale. Les études des glaces antarctiques sont donc maintenant essentielles à la connaissance des mécanismes régissant le climat.

Les recherches en glaciologie posent aux T.A.A.F. et aux expéditions polaires françaises (qui ont la charge de maintenir la base de Terre-Adélie) des problèmes importants. Le premier de ceux-ci est, sans aucun doute, celui de la desserte de Dumont-d'Urville. Depuis vingt-cinq ans que la base est permanente, un bateau polaire danois y assure les relèves annuelles. Mais l'accès par mer n'est possible que pendant les trois mois de l'été antarctique, et encore lorsque la glace de mer ne retarde pas le bateau de plusieurs jours, parfois de plusieurs semaines.

Or les travaux des glaciologues — essentiellement le carottage de la calotte polaire — se poursuivent depuis plusieurs années près de la côte et aussi sur le « Dôme C », à 1 100 kilomètres de la base, et celle-ci est construite sur une petite île rocheuse située à 5 kilomètres du continent. Il faut donc d'abord transporter sur le continent, avec l'aide d'un chaland ou des chaloupes du bateau, le matériel (véhicules, appareils, vivres, etc.), dont le poids est plus grand chaque année, ensuite gagner par voie terrestre l'endroit choisi pour le carottage.

Or, par voie terrestre, il faudrait vingt jours à un convoi pour amener au « Dôme C » l'équipe du laboratoire de glaciologie du C.N.R.S. (Grenoble), soit quarante jours pour l'aller et le retour, ce qui ne laisserait, au mieux, que trois semaines pour le forage, toujours long et difficile (trente-cinq jours pour forer à 901 mètres en 1977-1978)

Jusqu'à cette année, les Américains assurent, via la Nouvelle-Zélande et leur grande base de McMurdo, le transport aérien au « Dôme C » des glaciologues et du matériel français. Mais pour la dernière fois cette année.

Twin Otter ou Transall

On songe donc à utiliser l'avion. Mais lequel ? Un petit Twin Otter apporté par bateau et basé en Terre-Adélie ? Ou des Transall de l'armée de l'air ? Le premier a une faible capacité de transport, est très sensible au vent soufflant par le travers, mais il se contente d'une piste de 600 mètres et, muni de skis, il peut atterrir sur la calotte glaciaire. Le second, plus gros porteur, beaucoup moins sensible au vent latéral, a besoin d'une piste de 1 100 mètres, plus difficile à installer dans un archipel composé de petites îles rocheuses, mais son rayon d'action lui permet de faire l'aller et retour Australie-Terre-Adélie-Australie sans se poser au cas où l'atterrissage serait impossible à Dumont-d'Urville. Les Transall amèneraient les équipes d'été à pied d'œuvre dès le début de novembre, les reprendraient en mars, ce qui donnerait cinq mois de travail d'été au lieu de deux. En outre, le *Thala-Dan*, qui dessert la Terre-Adélie, est vieux et beaucoup plus cher qu'un simple cargo polaire.

Au début de cette année, le secrétariat d'Etat à la recherche a donné son accord pour le projet Twin Otter : 15 millions de francs (sur les 20 nécessaires) ont été accordés pour 1982-1983. Il n'empêche que l'on songe toujours au projet Transall, seul capable de « rentabiliser » Dumont-d'Urville, mais plus cher et plus long à réaliser bien évidemment (une cinquantaine de millions de francs, si on y inclut un Twin Otter...).

Tout cela explique que le programme d'été en Terre-Adélie comporte des travaux de topographie, de bathymétrie et d'environnement indispensables à la construction de l'une ou l'autre piste.

YVONNE REBEYROL.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le programme scientifique dans l'Antarctique prévoit un forage au Dôme C, dont on espère qu'il descendra à 3 500 mètres (soit à la glace formée — peut-être — il y a cent mille ou deux cent mille ans), et un forage de 500 mètres sur un endroit situé à une douzaine de kilomètres de la côte de Terre-Adélie. On commencera aussi l'étude du métabolisme des manchots empereurs pendant leur sommeil.

Dans les bases subantarctiques le programme principal aura pour cadre les îles Crozet : éthologie des oiseaux de l'île de l'Est, inventaire de la faune et de la flore terrestres ou marines et carthographie aérienne par hélicoptère du groupe de l'Ouest.

Quant au « Marion-Dufresne », à la fois bateau de passagers, cargo et navire scientifique, qui a pour unique affréteur les TAAF, il fera, entre ces passages dans les bases subantarctiques, des campagnes océanographiques, une de sédimentologie dans le secteur atlantique de l'océan Antarctique et une de biologie et de bathymétrie autour de l'île de la Réunion.

Dans le domaine technique, ce sont les problèmes d'énergie posés par les bases subantarctiques qui sont les plus urgents à résoudre. Aux Kerguelen, E.D.F. fera donc reconnaître un site où il serait possible d'installer une centrale hydro-électrique d'une puissance de l'ordre de 2 mégawatts, et des géologues feront une prospection géothermique. Sur l'île d'Amsterdam, enfin, on songe à installer une éolienne de 20 à 30 kilowatts qui fournirait le quart de la consommation de la base. — Y.R.

BIBLIOGRAPHIE

● **ANTARCTIQUE, DESERT DE GLACE, de Claude Lorius, 157 pages 28 × 25, très nombreuses photos en couleurs et en noir, cartes et diagrammes, Hachette Réalités, collection « Les quatre éléments ». Environ 200 F.**

L'Antarctique, un désert ? Certes, dans l'intérieur du continent, mais les côtes sont animées par d'innombrables oiseaux (manchots empereurs grands et solennels, manchots Adélie petits et pétulants, skuas Charognards, pétrels de toutes sortes) et par des phoques avachis. Il y a aussi les hommes qui ont installé depuis plus de vingt ans des bases permanentes sur le littoral et même dans l'intérieur. Claude Lorius, un des meilleurs « connaisseurs » de l'Antarctique, explique fort bien l'intérêt scientifique de ce continent désolé, dont la surface est écrasée à 98 % par une énorme calotte glaciaire. Et les photos montrent la beauté unique de ce bout du monde. — Y. R.

● **CHERCHEURS SUR L'OCEAN, de Pierre Avérous. Deux cent cinquante pages illustrées de schémas et de photos. Edité par Hachette, collection « N F ». Environ 43 F.**

Enfin un livre qui explique, sans ennuyer, ce qu'est la recherche océanographique et à quoi elle sert. Pierre Avérous prend prétexte de campagnes du *Marion-Dufresne* auxquelles il a participé pour raconter la vie à bord d'un navire de recherches, puis pour présenter clairement les problèmes que les chercheurs essayent de résoudre, aussi bien en biologie qu'en océanographie physique ou qu'en géophysique et géologie sous-marines.

APRÈS CINQ ANS DE DISCUSSIONS

L'ESA donne le coup d'envoi industriel d'une grande plate-forme spatiale polyvalente

Après bien des tergiversations dont l'origine remonte à 1976, l'Agence spatiale européenne (ESA) vient de donner le coup d'envoi industriel d'un nouveau programme de satellites. Elle a passé un contrat de 257 millions d'unités de compte (environ 2 milliards de francs) à la firme britannique British Aerospace, leader d'un groupe industriel (1) qui construira les satellites L-Sat (large satellite). Cette somme couvre les études, la construction de modèles d'essai, celle d'un premier exemplaire de vol, et les fournitures nécessaires à un second exemplaire. Ultérieurement devront être financés la construction de ce second exemplaire et d'un satellite de réserve, les lancements, les équipements au sol l'utilisation pendant cinq ans.

La dépense totale devrait alors se monter à 388 millions d'unités de compte (environ 3 milliards de francs) au niveau des prix de 1980. La mise en orbite du premier L-Sat est prévue pour 1986 ; elle sera probablement faite par un lanceur Ariane-3, mais peut, aussi, être assurée par la navette spatiale américaine.

L'objectif essentiel du programme est la réalisation d'une grande plate-forme polyvalente — qui devrait peser quelque 1 400 kilogrammes après sa mise à poste en orbite géostationnaire — et l'essai de charges pouvant trouver ensuite des utilisations commerciales : pour le premier vol, il devrait s'agir de deux canaux de télévision directe ; de quatre canaux de télécommunications pour des services spécialisés (transmission de données, facsimilé à haute définition) ; d'une balise émettrice à 12, 20 et 30 gigahertz pour étudier les conditions de propagation atmosphériques des ondes radio à des fréquences ; enfin d'un système expérimental d'antennes et de répéteurs à grande largeur de bande pour les transmisisons à 20 et 30 gigahertz.

Un programme coûteux

Ni la France ni la République fédérale d'Allemagne ne participent à ce programme, bien qu'il soit le descendant lointain d'une position allemande visant à la mise en orbite par le quatrième tir d'Ariane — celui qui vient d'avoir lieu ! — d'un prototype de satellite lourd destiné à la télévision directe. Devant les indécisions de l'ESA — qui ne faisaient que refléter celles des gouvernements des pays membres — la R.F.A. abandonna son idée initiale et décida de fabriquer, d'abord seule, puis en coopération avec la France, des satellites de télévision directe. Il en est résulté la construction, en commun, des satellites TV-Sat (allemand) et TdF-1 (français) qui seront mis en orbite en 1984 et 1985 respectivement.

Les autres pays d'Europe, ne voulant pas se trouver plus tard en situation de dépendance, maintinrent difficilement leur cohésion. Ils ont finalement trouvé, malgré l'absence des deux principales puissances économiques du vieux continent, les ressources nécessaires au démarrage de coûteux programmes de grand satellite qui concurrence — inutilement dit-on en France et en R.F.A., nécessairement pense-t-on ailleurs — le projet franco-allemand.

L-Sat est financé pour un tiers environ par la Grande-Bretagne, British Aerospace étant contractant principal et assurant l'intégration finale des divers éléments du satellite. Un autre tiers du financement est italien ; l'Italie utilisera l'un des deux canaux pour un programme préopérationnel de télévision directe. Ensuite les plus gros contributeurs sont les Pays-Bas et le Canada, chacun pour environ 10 %. Les autres participants sont la Belgique, l'Espagne, le Danemark et l'Autriche. Il manque encore environ 4 % des 257 millions d'unités de compte du premier contrat, mais l'exécutif de l'ESA a jugé qu'elle pouvait déjà s'engager et lancer industriellement un programme qui a déjà longtemps attendu. — M. A.

(1) Les autres membres principaux sont les firmes italiennes Aeritalia et Selenia, la néerlandaise Fokker et la canadienne Spar Aerospace.

UN LABORATOIRE D'ÉTUDE DES COMBUSTIBLES POUR LES SURGÉNÉRATEURS VA ÊTRE CRÉÉ

La création d'un laboratoire d'étude et de fabrication expérimentale de combustibles nucléaires avancés, le LEFCA, vient d'être autorisée par décret. Il sera installé sur le centre de Cadarache (Bouches-du-Rhône) du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

Le LEFCA groupera des équipes qui travaillaient à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), et d'autres déjà installées sur place. L'environnement urbain du centre de Fontenay-aux-Roses se prête mal à des travaux sur le plutonium, qui entre en proportion importante dans le combustible des surgénérateurs. Le C.E.A. prévoit, d'ailleurs, de « dénucléariser » progressivement ce centre — où fut construite Zoé, la première pile atomique française — en ne lui laissant que des activités qui n'impliquent pas la manipulation de matériaux radioactifs.

La création du LEFCA entraîne le regroupement à Cadarache de toutes les activités de recherche et d'essais sur les combustibles des surgénérateurs : Rhapsodie, toujours en fonctionnement à Cadarache même, Phénix à Marcoule (Gard), et Super-Phénix, en cours de construction à Creys-Malville (Isère).

● *L'Australie fournira de l'uranium à la Suisse.* — Un accord prévoyant cette fourniture — et en sens inverse la livraison à l'Australie de matériel nucléaire helvétique — vient d'être annoncé par le département suisse de l'énergie. Négocié à Canberra, il doit encore être signé par les gouvernements et ratifié par les parlements. La Suisse dispose de quatre centrales nucléaires, originellement alimentées en uranium canadien — mais le Canada a suspendu ses exportations en 1977, car il estimait que la Suisse ne contrôlait pas de manière assez stricte ses exportations de matériel nucléaire.

MÉDECINE

● *Un contrat de coopération en vue de développer la recherche sur la qualité de l'eau* et les problèmes épidémiologiques qui lui sont liés vient d'être signé par M. Philippe Laudat, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux.

● *Le prix 1981 de la Société Céline* vient d'être remis au professeur François Gros, directeur général de l'Institut Pasteur de Paris, par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie. Ce prix de 250 000 francs récompense, chaque année, les travaux de certaines unités de l'Institut. Les lauréats sont, pour cette année, les docteurs Léon Le Minor, chef du service des entérobactéries, et Yves Chabbert, chef de l'unité de bactériologie médicale.



CARNET

Naissances

— Marie-Françoise et Jean-François ARÈNES laissent à Bernardin la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur

Valentine,

le 19 décembre 1981.
Morfontaine.
54135 Mexy.

— Olivier CHIAVASSA, Christine PAPEGUAY et Tiphaine sont heureux d'annoncer la naissance de

Bruno,

le 24 décembre 1981.
167, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Décès

— Pierre et Olga Carmes,
ses enfants,
Claude et Christiane Roques-Carmes, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine CARMES,
née Thibault,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Burcy (77), le 30 décembre, dans la stricte intimité familiale.

— Mme Emile Delaunay,
son épouse,
Sœur Marie Claire, servante des pauvres, sa sœur,

Mme Michel Delaunay,
M. et Mme Gildas Bellec, Françoise et Annie,
Le capitaine de frégate et Mme Jean-Luc Delaunay, Stéphanie, Emmanuelle et Frédéric,
Le docteur et Mme Maurice Solère, Olivier, Thierry et Véronique,
M. et Mme Philippe Delaunay, Xavier, Benoît et Etienne,
M. et Mme Olivier Guibout, Laure, Vincent et Sébastien,
ses enfants et petits-enfants,

Le docteur Th. Malterre,
son beau-frère,
Mlle Madeleine Montier,
Mlle Suzanne Deboeuf,

Les familles Masson, Chauveau et Delaunay,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Emile DELAUNAY,
pharmacien,
directeur
des « Actualités pharmaceutiques »,

décédé en son domicile, le 29 décembre 1981.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Sulpice, le samedi 2 janvier 1982, à 10 h. 30.

— Mme Pierre Delsart,
son épouse,
M. et Mme Michel Lefur,
ses enfants,
Pierre, Claire, Etienne, Catherine Lefur, ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Audibert,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Pierre DELSART,
magistrat honoraire,

survenu le 22 décembre 1981, à Versailles, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Ils rappellent le souvenir de son fils

Jean DELSART,

mort en montagne, le 11 août 1980.
34, rue de la Fonderie,
31000 Toulouse.
115, avenue de Paris,
78000 Versailles.

— La famille de

Robert GAILLARD

Et ses amis,
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 28 décembre 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Robert Gaillard,
24, rue George-Sand,
75016 Paris.

— Nous avons appris avec peine le décès, survenu à Bry-sur-Marne, à l'âge de quarante-huit ans, de notre collaboratrice

Claudine GRANIER,
secrétaire à responsabilités,

entrée au journal le 2 novembre 1978.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 30 décembre 1981, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (13, rue Paul-Bert, à Ivry-sur-Seine).

« Le Monde » présente à sa famille ses sincères condoléances.

— Mme Pierre Letellier,
son épouse,
Les familles Letellier, Kugler et Degermann,
Tous leurs parents et alliés,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Pierre LETELLIER,
ancien directeur
des Instituts français d'Upsal,
Hambourg, Bonn et Munich,

survenu le 14 décembre 1981, à Gertwiller (Bas-Rhin).

L'inhumation a eu lieu à Brainville (Manche), le 17 décembre 1981, dans l'intimité de la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Kurfürstenstrasse 17,
5500 Trèves (Allemagne fédérale).

— Casablanca, Rabat, Fès, Paris.

M. Joseph Lévy, de Rabat,
Mlle Simy Lévy, de Casablanca,
M. et Mme Haciba et Meyer Monsonego, de Casablanca, et leur fils Judy,
Mme Aïcha-Jeanne et Jean Jacqueme, de Paris,
Mlle Michèle Lévy, de Paris,
Mme Anna Benzimra, de Rabat,
Mme veuve Simy Benzimra, de Fès, ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Haciba Benzimra, de Fès, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Odette Cohen, de Rabat,
Mme Estreilla et M. Max Cohen, de Rabat, et leurs enfants,
Les familles Lévy, Monsonego, Benzimra, Marthan, Dahan, Bouhsira, Sisso, Cohen, Bensimon, Franco,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'hôpital Beaujon, à Paris, le 19 décembre 1981, de

Mlle Esther LÉVY,
professeur
au collège mixte de l'Itihad-Maroc,
à Casablanca,

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et alliée.

L'inhumation a eu lieu le mardi 29 décembre 1981, au cimetière israélite de Ben'Msik, à Casablanca (Maroc).
Familles Lévy-Monsonego,
156, boulevard Zerktouni,
Casablanca.

— Lucienne, Francis et Paul Netter font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Jeanne NETTER,
née Bloch.

40, rue Condorcet,
75009 Paris.

— Geneviève Schneggenburger,
Claude et Ingrid Schneggenburger,
Françoise Schneggenburger,
Patrice et Marion Schneggenburger,
ont la douleur d'annoncer la disparition de leur époux, père et grand-père,

Otto SCHNEGGENBURGER,

le 23 décembre 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
48, boulevard de Strasbourg,
94130 Nogent-sur-Marne.

— AMEP - Conseil
a le profond regret de faire part du décès de son collaborateur et ami

Jean TARDIEU,
chef de fabrication,

survenu subitement le 27 décembre 1981, dans sa soixante-deuxième année.

Ses obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité, le jeudi 31 décembre, en l'église Saint-Martin de Laigle (60300), à 10 h. 30.

— Mme Paul Titz,
Mme Yannick Titz,
M. et Mme Jean-Bernard Titz,
M. et Mme Marcel Titz,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul TITZ,
chevalier de l'ordre de la couronne
de Belgique,
chevalier de l'ordre royal du Lion,
médaille de l'effort de guerre
1940-1945,
Past Gouverneur du Lions
Club international,

survenu à Nice, le 9 décembre 1981.

Les obsèques ont eu lieu à Nice, le 12 courant.

Nous remercions les nombreuses personnes qui, en ces douloureuses circonstances, nous ont témoigné leur sympathie.
7, avenue Capitaine-Scott,
06300 Nice.

— La galerie Maeght S.A.
a le regret d'informer du décès de

BRAM VAN VELDE,

survenu le 28 décembre 1981, à Grimaud (Var), dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière d'Arles, le 30 décembre 1981.
Galerie Maeght S.A.,
13, rue de Téhéran,
75008 Paris.
[Le Monde *du 30 décembre*.]

Remerciements

— Ginette Boissonnat,
son épouse,
Catherine, Geneviève,
ses enfants,
Leurs époux et leurs enfants,
Henri et Jean,
ses frères,
Et tous les siens,
très sensibles aux témoignages qu'ils ont reçus à l'occasion de la disparition de

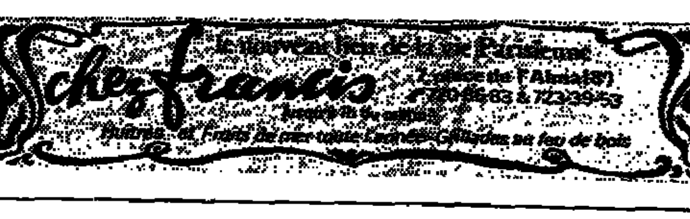
Léonce BOISSONNAT,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

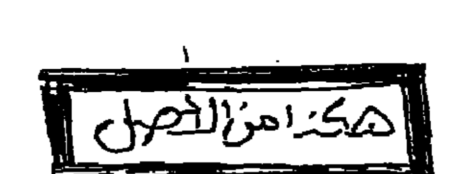
— Mme Kuhn de Chizelle,
M. et Mme Gérard Babin de Lignac,
M. Pierre Kuhn de Chizelle,
M. et Mme Gérard Kuhn de Chizelle,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. KUHN de CHIZELLE,

et, dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, écrits et envois de fleurs.







SPORTS

SKI DE FOND

La saison 1982 sera dominée par les championnats du monde à Oslo

La première épreuve de la Coupe du monde de ski de fond sera disputée le 9 janvier à Reit-Im-Winkl (R.F.A.). Cette compétition ne revêtait jusqu'à présent qu'un caractère officieux aux yeux de la Fédération internationale de ski (FIS). Elle a été inscrite au calendrier international lors du congrès du 15 mai, à Ténérife. Les années paires, elle comprendra neuf étapes — en raison de la tenue des Jeux olympiques ou des championnats du monde. Une étape supplémentaire est prévue pour les années impaires, ainsi qu'un démarrage plus précoce dans la saison.

La Coupe du monde n'accapare pas encore toute l'attention de l'élite internationale. Les programmes d'entraînement ont été établis en fonction des championnats du monde, qui auront lieu à Oslo du 18 au 28 février. Les premières indications enregistrées à Davos (Suisse), les 19 et 20 décembre, à l'occasion des retrouvailles entre les meilleurs fondeurs — à l'exception des Norvégiens — ont souligné la stabilité du haut de la pyramide. Des individualités finlandaise (victoire de Harri Kirvesniemi) et suédoise (Thomas Wassberg, deuxième) contrent difficilement la présence soviétique (huit concurrents parmi les vingt premiers). Dans ce contexte, un seul Français tient la trace : Jean-Paul Pierrat. Il a pris la neuvième place, à 53 secondes seulement du vainqueur. Une semaine auparavant, en Italie, il avait devancé Kirvesniemi de 27 secondes.

Jean-Paul Pierrat... et la suite

Après les cris du printemps, c'est à peine si l'on entend aujourd'hui des chuchotements dans le ski de fond français. Les apparences laissent croire que la démission forcée du directeur technique national, M. Pierre Larre (*le Monde* du 7 juin) est déjà oubliée. En réalité, la crise a nourri les rancunes. Le président de la Fédération française de ski, M. Jean Barthalais, a mal supporté d'avoir dû céder à la contestation conduite par Jean-Paul Pierrat. Ce dernier sait que les partisans de la fermeté regrettent de n'avoir pas obtenu sa tête. Il sait qu'on l'attend au tournant cette saison. C'est une des raisons pour lesquelles le Vosgien s'est entraîné durant l'été comme un forçat.

Si Jean-Paul Pierrat a tout fait — ski, marche, vélo — pour acquérir la meilleure endurance possible, c'est aussi parce qu'il ne veut pas rater sa sortie. Il a en effet annoncé son départ irrévocable de l'équipe de France pour le printemps 1982, après treize années de compétition.

Le leader incontesté, depuis le longues années, de la formation nationale aura trente ans en juillet mais ne se trouve pas à bout de souffle. La longévité chez les champions de ski de fond est un phénomène très fréquent.

Ainsi la Soviétique Galina Kulakova (cinq titres de championne du monde et quatre titres olympiques) frôle-t-elle la quarantaine.

Le Français, qui en a « *assez de consentir autant de sacrifices* » et souhaite « *rester un peu à la maison* », passe donc pour la dernière fois les fêtes de fin d'année sur les pistes de Scandinavie où se rencontrent les meilleurs dans des courses très populaires, comme la *Monolitten* disputée dans les rues d'Oslo. Sa principale préoccupation est sa reconversion. Il a la réputation de bien savoir mener ses affaires depuis sa victoire dans la *Vasaloppet* devant douze mille concurrents en 1978. Il reste muet quand on aborde la question. Cependant, Pierrat est lié aux marques Rossignol (skis) et Salomon (chaussures et fixations), et un rôle de conseiller technique l'attend auprès d'elles, ce qui ne devrait pas l'empêcher de monnayer son nom dans quelques courses du circuit de longue distance.

Un marché

La relation de l'argent avec le ski de fond vit une contradiction apparente : l'aide des marques à la Fédération se limite à la fourniture de matériel et à l'octroi de primes de victoire, alors qu'en ski alpin le « pool » des fabricants distribue en plus une somme de 2 millions de francs. Pourtant, le marché du ski de fond connaît une expansion considérable, les ventes progressant de 30 % par an.

Pourquoi les marques changeraient-elles de politique ? Le ski de fond de loisir se développe en parfaite autonomie. C'est lui qui assure les ventes. Pour autant, les firmes ne peuvent déserter la compétition : en retour d'investissements plus légers que pour le ski alpin, elles reçoivent de précieux renseignements techniques.

Le sujet tracasse beaucoup les dirigeants sportifs car il est clair que les fabricants manifestent encore moins d'empressement à ouvrir le porte-monnaie que pour les Alpins. Deuxième sujet de préoccupation : la retraite de Pierrat. Grâce à lui, la France doit tenir le choc aux Mondiaux d'Oslo, mais ensuite ? Les Jeux olympiques de Sarajevo, en 1984, approchent et les dauphins ne se bousculent pas. Paul Farjex, un Auvergnat de vingt-six ans, semble avoir accumulé trop de complexes dans l'ombre du maître de la spécialité. Dominique Locatelli, un Dauphinois de vingt et un ans, représente l'avenir à un plus long terme. Depuis le début de l'hiver, le leader de l'équipe junior, classée cinquième au relais des championnats du monde de la catégorie en 1981, accumule des performances intéressantes. A Davos, il a concédé 1 minute 43 secondes au vainqueur et a fait ainsi mieux que certains Finlandais ou Suédois plus expérimentés. Il n'en reste pas moins que « l'après-Pierrat » n'a pas encore été envisagé sérieusement.

LLIBERT TARAGO.

LA TRANQUILLITÉ DU BIATHLON

Le biathlon participait, au printemps, à l'agitation provoquée par Jean-Paul Pierrat. Les coureurs avec à leur tête Yvon Mougel, les entraîneurs derrière Daniel Claudon, signèrent une lettre de soutien aux fondeurs. Le calme rétabli, les biathlètes replongèrent dans leur magnifique isolement, une sorte de bénédiction, car, à vrai dire, peu de comptes leur sont demandés. Ils souffrent depuis toujours de cette marginalité, mais ils en profitent : une constante unité de vues de l'encadrement technique a permis d'avancer vers la constitution d'un groupe de fondeurs-tireurs bien préparés, dont les ambitions ne pourront jamais être autres que sportives. La valeur commerciale d'un biathlète est nulle. Une affiche représentant Mougel avec sa carabine dans le dos vient d'être écartée de la campagne publicitaire d'une firme...

La très méritoire et historique médaille de bronze obtenue par Mougel aux championnats du monde de 1981 à Lahti (Finlande) a fait sortir la spécialité de l'ombre. Malheureusement, le Vosgien s'est fracturé une jambe à la fin du mois de novembre au cours d'un stage en Finlande. Il ne pourra certainement pas participer aux championnats du monde à Minsk, en U.R.S.S., en février. Mais trois autres Vosgiens, Christian Poirot, Eric Claudon (quatrième des mondiaux juniors la saison passée) et Francis Mougel, qui n'a pas de lien de parenté avec l'infortuné leader de l'équipe, sont de force à assurer valablement l'intérim et à prolonger les effets d'un travail sérieux mené en continuité depuis la catégorie junior. En fait, le biathlon n'a rien à perdre. La concurrence entre ski alpin et ski nordique ne le concerne guère. Une centaine de pratiquants derrière Yvon Mougel, c'est trop peu pour espérer vivre un jour sur un grand pied.

L. T.

TENNIS. — *L'Argentin Guillermo Vilas, tête de série numéro un des championnats internationaux d'Australie qu'il a gagnés en 1978 et 1979, a été éliminé, mercredi 30 décembre à Melbourne, au troisième tour par l'Américain Hank Pfister, par 6-3, 6-4, 6-4.*

FOOTBALL

HUIT LICENCIEMENTS A ANGERS

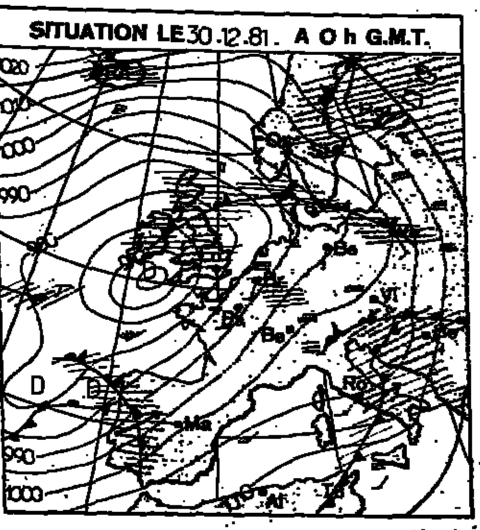
Après la mise en règlement judiciaire du Sporting-Club de l'Ouest d'Angers, prononcée le lundi 28 décembre par le tribunal de grande instance de cette ville, le syndic nommé à cet effet a procédé le 29 à huit licenciements. Ces derniers concernent quatre joueurs professionnels (Marc Berdoll, Fares Bousdira, Christian Felci et Joël Delpierre), deux stagiaires (Luc de Bruyne et Jules Eustache) et les deux entraîneurs (René Cédolin, responsable de l'équipe de deuxième division, et Jean-Claude Casties, qui s'occupait du centre de formation et de l'équipe de troisième division).

Ces mesures, imposées par l'aggravation de la situation financière du club depuis sa relégation en deuxième division cette saison, devraient permettre au SCO d'Angers de conserver le statut professionnel et de poursuivre la compétition avec un effectif et une masse salariale très allégés.

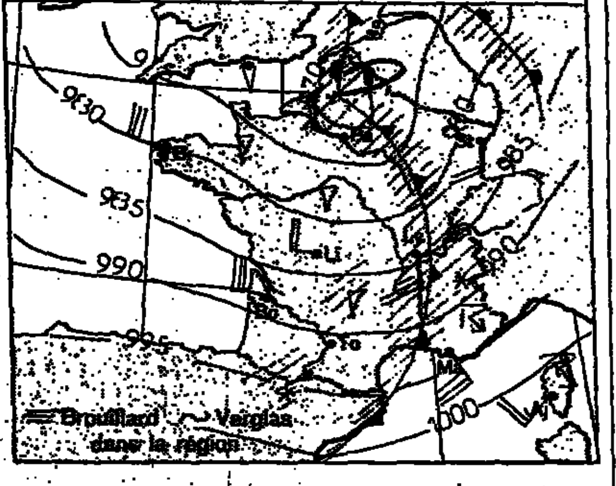
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.12.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31.12.81 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 décembre à 0 heure et le jeudi 31 décembre à 24 heures :

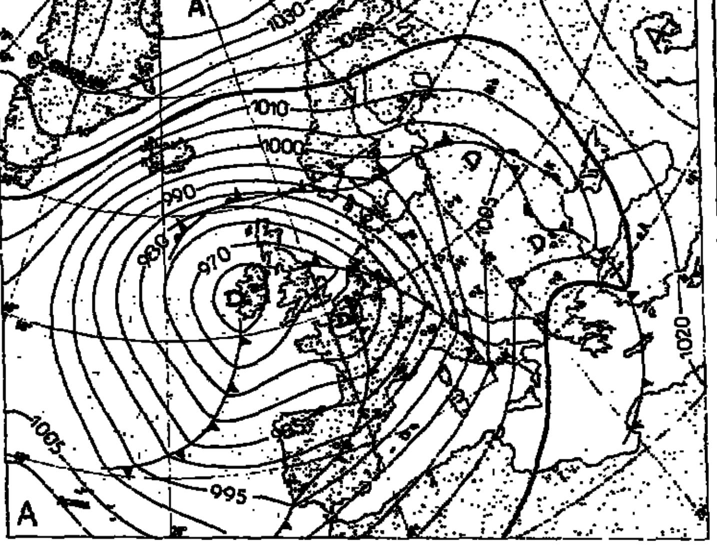
La profonde dépression de l'ouest du Portugal se déplacera vers le nord-est, et la perturbation associée finira de traverser la France dans l'après-midi de jeudi. A l'arrière, établissement temporaire d'un flux variable.

Jeudi matin, sur la moitié est de la France, temps très nuageux avec pluies localement orageuses sur le pourtour méditerranéen, se localisant en soirée de la Corse aux Alpes-Maritimes. Neige au-dessus de 1 500 mètres.

A l'arrière, généralisation d'un temps variable avec averses pouvant être orageuses sur nos régions méridionales. Vent de sud tournant à l'ouest, modéré à assez fort; fort en Manche et en Méditerranée.

Le 30 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 987,6 millibars, soit 740,8 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE, A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29 décembre) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 11 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Bourges, 10 et 5 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 7 et 2 ; Grenoble, 10 et 2 ; Lille, 7 et 5 ; Lyon, 11 et 5 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 8 et 4 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 9 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 15 et 2 ; Rennes, 10 et 8 ; Strasbourg, 5 et 1 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 13 et 4 : Pointe-à-Pitre, 28 et 20 degrés.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 degrés ; Amsterdam, 4 et 3 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, — 1 et — 1 : Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 8 et 6 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 23 et 16 : Copenhague, 1 et 1 ; Dakar, 27 et 21 ; Genève, 5 et — 2 ; Jérusalem, 12 et 7 ; Lisbonne, 14 et 12 ; Londres, 6 et 4 ; Madrid, 9 et 6 ; Moscou, — 5 et — 6 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 7 et 4 : Palma-de-Majorque, 16 et 14 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, — 1 et — 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er JANVIER

« Beaubourg et son quartier », 15 h 30, 92, rue Saint-Martin, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« La place des Vosges », 15 H 15, 21, place des Vosges (Mme Barbier).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier Saint-Victor » 15 heures, métro Jussieu (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis et l'église », 14 H 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

20 h 15 : 11 bis, rue Keppler : « Les cycles de l'évolution de l'homme » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

LA MAISON

L'armoire à linge

Le « Blanc » nouveau est arrivé dans les grands magasins et boutiques de linge. C'est le moment de renouveler le contenu de son armoire avec les décors créés pour 1982.

Pour l'habillage du lit, des détails ajoutent au raffinement du linge tout blanc : volants plissés en crêpon blanc au bord d'un drap et autour des taies (Olivier Desforges), passepoil et bourdon gris ou or soulignant une housse de couette et des taies à grands carreaux damassés blancs (« Astrop », De Witte Lietaer). Une somptueuse parure de lit en satin de coton, blanc ou noir, est rehaussée de broderies blanches et or, avec pyjama et déshabillé assortis (« Anubis », Anne de Solène).

Des motifs géométriques très légers sont imprimés sur deux ensembles de lit : de minuscules triangles colorés disposés en diagonale sur fond blanc (« Domino » Jalla) ; de tout petits carrés de couleurs vives dispersés sur un drap et des taies jaune vanille ou mauves (« Jeu de dés », Descamps style Primrose Bordier). Autre géométrie avec une parure de lit signée Ted Lapidus où de grands damiers de deux tons forts sont délimités par des lignes en pointillé. Des effets de larges galons couvrent toute la taie et forment le rabat d'un drap imprimé de minifleurettes (« Portsmouth », Springmaid).

Pour la toilette, Daniel Hechter propose des serviettes en éponge gris jaspé avec linteau bicolore, et Christian Dior de l'éponge jacquard velours rose à motifs de mosaïque grège. Sur un fond de collines, en dégradé de couleurs, se détachent des fleurs à longues tiges (« Evasion », Sara). Le dessin d'une colombe, ou d'une tulipe, est appliqué en broderie sur des serviettes blanches ou de couleur (Olivier Desforges).

La table se pare, pour les fêtes, d'une nappe blanche, soit brodée de motifs en fil d'argent (Anne de Solène), soit en tissu à relief et recouverte d'un carré de brocart de soie et viscose à grosses roses alternant avec de larges rayures (José Houel). En vert céladon ou ivoire, nappe et surnappe sont en damassé à fines arabesques (Garnier-Thiebaut). Deux nappes rondes ont des décors figuratifs, l'une (Agalys) parsemée de cages et de bengalis, l'autre bordée d'une large frise de sapins (Camtex).

Grands magasins et catalogues

Pour la saison du « Blanc », les grands magasins présentent leurs propres créations de draps. Au Printemps, le modèle « Vagues » est imprimé de diagonales en couleurs acidulées ou kaki, jaune, gris et brique. Sur le thème de l'exotisme, la parure de lit « Savane » des Galeries Lafayette est décorée de marbrures de ton bistre ou rouille. Dans la collection Damrose des Trois Quartiers — Dames de France, « Paysage » est un ensemble de drap, taies et housse de couette à dessins pointillistes à dominante bleue ou rose.

Mêmes harmonies de couleurs tendres Au Bon Marché avec deux modèles à coordonner, l'un à fines rayures et l'autre à quadrillages (« Paul » et « Vincent »). Très géométrique, la parure « Aliette » de la Samaritaine est imprimée de lignes bleues, mauves et blanches formant des carreaux décalés.

Sur leur catalogue spécial « Blanc », La Redoute et les Trois Suisses ont également des draps qui leur sont exclusifs. Tout constellés d'étoiles dorées sur fond bleu nuit ou blanc (« Etoiles », La Redoute) ; imprimés de grosses fleurs, ressemblant à un chintz, un drap et ses taies ont un parement uni gris perle » Sorbet », Trois Suisses). Un jeté de lit matelassé est assorti à cette parure.

JANY AUJAME.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 décembre 1981 :

UNE LOI

- Supprimant le caractère obligatoire de la consultation des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

DES DÉCRETS

- Modifiant l'article R 321-44 du code de l'organisation judiciaire (audiences des tribunaux d'instance).
- Pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 4 janvier 1980 relative à l'automatisation du casier judiciaire.
- Fixant les conditions d'octroi des prêts aidés par l'Etat pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs, et modifiant l'article R 331-22 du code de la construction et de l'habitation.

DES LISTES

- De classement au concours de 1981 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique.

P.T.T.

La hausse des tarifs journaux

M.A. Ferret, de Dijon, nous écrit :

L'administration des P.T.T. vient de supprimer brutalement le tarif journaux pour l'envoi de journaux par les particuliers. Le tarif, qui avait doublé lors de la précédente augmentation (passant de 40 à 80 centimes par 100 grammes), va ainsi se trouver multiplié par trois ou quatre (un record de hausse) suivant le poids, puisqu'il sera dorénavant celui des plis non urgents.

Cette mesure va toucher tous ceux qui, comme moi, partagent avec un ami (pour des raisons évidentes...) un abonnement à un quotidien : l'abonné en titre réexpédiant tous les jours le journal à son co abonné. Il est évident qu'avec ce nouveau tarif cette formule d'abonnement partagé ne sera plus viable puisque le prix du port de réexpédition dépassera le prix de l'abonnement.

JEUNESSE

ÉTUDIANTS AU VOLANT

Beaucoup de jeunes gens deviennent automobilistes en devenant étudiants. Dès lors, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance, ces étudiants, qu'ils utilisent la voiture de leurs parents ou qu'ils en possèdent une (presque toujours d'occasion), doivent respecter certaines obligations, notamment en matière d'assurance...

1) *Le véhicule leur appartient :* ils doivent impérativement le faire assurer. En effet, même si c'est un particulier qui leur a vendu la voiture, l'assurance de ce dernier ne se prolonge pas à leur profit. La garantie cesse le jour même de la vente, à minuit au plus tard.

2) *Le véhicule appartient à leurs parents :* ils peuvent bénéficier des assurances souscrites par ces derniers, à condition que l'assureur ait été informé que le conducteur habituel n'est pas le titulaire du contrat.

3 *Ils transportent régulièrement des camarades :* l'assurance obligatoire de « responsabilité civile » intervient normalement s'ils causent des blessures à un passager.

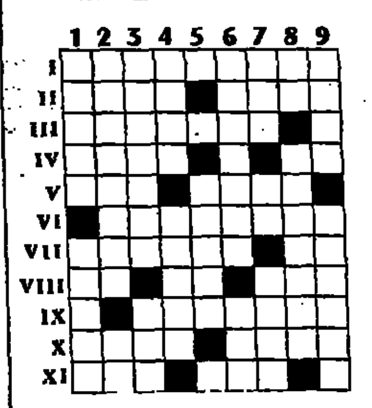
4) *Ils désirent prêter leur voiture : deux éventualités*, elle leur appartient, et les garanties de leur contrat auto s'appliquent lorsqu'une autre personne est au volant à condition, bien sûr, que cette dernière possède son permis de conduire ; elle appartient à leurs parents, et puisque l'assurance ne joue, en principe, qu'en faveur du conducteur autorisé (c'est-à-dire eux-mêmes), ils ne doivent pas prêter, à leur tour, le véhicule à une tierce personne.

BREF

OUVERTS-FERMÉS. — Le magasin du Bon Marché sera ouvert samedi 2 janvier, l'après-midi seulement. Le château de Vaux-le-Vicomte est fermé jusqu'au 6 février et non pas jusqu'au 6 janvier comme nous l'avions indiqué par erreur dans nos éditions du 23 décembre. La direction des musées de France indique qu'en raison de travaux entrepris au rez-de-chaussée bas du palais de Tokyo, musée d'art et d'essai (avenue du Président-Wilson), les salles dites « des Donateurs » seront fermées jusqu'à la fin du mois de janvier. Le reste du musée et les expositions temporaires restent ouverts aux heures habituelles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3093



HORIZONTALEMENT

I. Vedette de la coupe de France. — II. Petit en sabots qui, plus tard, aura des cors. On ne peut en emprunter plusieurs à la fois. — III. Sollicite souvent l'inter pour communiquer. — IV. Possessif. Saint. — V. Lettres qui, plus que toutes autres, intéressent le facteur. Peut se prononcer pendant la cour ou devant la cour. — VI. Une telle flotte ne contacte l'eau que par accident. — VII. Donne à la rose tout son éclat. Étape sur le chemin qui mène à la terre. — VIII. Personnel. Démonstratif. Nœud facilement démêlé pour qui connaît les ficelles. — IX. Telle l'émanation d'un songe creux capable d'endormir. — X. Qui en revient a bien failli y rester. Peut devenir lâche après avoir fait preuve d'attachement. — XI. Division dans un calcul se chiffrant par millions d'unités. On l'abat pour se réchauffer et le perce pour se rafraîchir.

VERTICALEMENT

1. Même cultivé, il reste borné et terre à terre. On la quitte toujours avant l'aube. — 2. La braise d'un feu généreux. Matière de pont. — 3. Agrafer ou épingler. Jeu d'enfant ou le jouet des adultes. — 4. Affluent du Rhin, version germanique. Fournisseur d'huile de vidange. — 5. Ce qui faisait défaut à Diogène sans le gêner aucunement. — 6. Même un perdant peut la gagner. Adulte ayant atteint la majorité. — 7. Ce que l'on peut passer quand on a raté son bac. Préposition. Même fraîchement fait il ne vaut pas un neuf. — 8. Négation. L'une pique, l'autre se fait piquer. — 9. N'assure ses fonctions que lorsqu'elle est suspendue. Pommade adoucissante.

Solution du problème n° 3092

Horizontalement

I. Lendemain. — II. Otée. Ars. — III. Gargotier. — IV. Otorrhée. — V. Nie. — VI. Ra (Râ). Nil. Nu. — VII. Église. — VIII. Entolages. — IX. Eu. Le. — X. Été. Oger. — XI. Usures. Ut.

Verticalement

1. Logorrhée. — 2. État. Nues. — 3. Néron. Et. Tu. — 4. Dégringoler. — 5. Oreille. — 6. Math. Lia. Os. — 7. Arien. S.G.D.G. — 8. Isée. Née. Eu. — 9. Où. Sort.

GUY BROUTY.

Franche-Comté

L'usine Alsthom de Belfort a produit cinq mille locomotives ... en cent un ans

De notre correspondant

Belfort. — Il y a quelques jours, l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort a sorti sa 5 000e locomotive, la BB 7359, destinée à la S.N.C.F. (1). Il aura fallu cent une années à l'entreprise pour atteindre ce résultat.

Comme le reste de l'industrie du Territoire de Belfort, Alsthom doit beaucoup au général Denfert-Rochereau. Le célèbre défenseur de Belfort, en permettant à cette partie d'Alsace de rester française au terme de la guerre de 1870, a, du même coup, assuré son essor. Les industries alsaciennes, par crainte de se heurter à des barrages douaniers en exportant vers la France, créeront bien vite hors des nouvelles frontières des usines d'assemblage. Celles-ci connaîtront des sorts divers. Celui d'Alsthom sera un des plus heureux.

A l'époque de son implantation à Belfort, en 1879, il ne s'agit encore que de la S.A.C.M. (Société alsacienne de constructions mécaniques), entreprise elle-même née à l'issue de la guerre de la fusion de la société André Koechlin et Cie (A.K.C.), constructeur depuis 1830 de machines textiles, à Mulhouse, et de la Société de Graffenstaden, qui s'était lancée en 1856 dans la production de locomotives à vapeur. Pour le choix du lieu d'installation d'une usine de montage et finition en territoire français, on a hésité longuement en songeant d'abord à la région parisienne. Vesoul, prospectée, avait refusée craignant un revirement électoral ! Belfort, haut-rhinoise sept ans plus tôt, fut finalement choisie.

En 1879, la S.A.C.M. s'y installe sur 30 hectares. En 1880, quatre-vingts personnes travaillent dans la nouvelle usine. L'année suivante, l'effectif grimpe à neuf cent quatre-vingt-une personnes. Ce chiffre ne variera pratiquement pas durant un siècle pour l'unité « traction » d'Alsthom-Belfort.

En dix années, la S.A.C.M. atteint un rythme de fabrication de cent vingt-quatre machines par an dont beaucoup sont vendues à l'étranger.

La mille six cent trente-septième locomotive à vapeur de Belfort — et la dernière — est produite en 1924. En près d'un demi-siècle, la fabrication a voyagé entre les extrêmes : des machines de 6,2 tonnes à la « 2-C-1 à surchauffe » de 84,3 tonnes destinée au P.O. (Paris-Orléans). Quatre années plus tard, en 1928, la S.A.C.M. et la C.F.T.H. (compagnie française Thomson-Houston) créent, par fusion partielle, l'« ALS-THOM ». Les productions sont réparties entre les usines de Belfort, Saint-Ouen, puis Tarbes.

La crise économique de 1929 va freiner fortement le marché des locomotives, et ce, malgré la production de locomotives de mines, de tramways, d'automotrices et de tracteurs électriques. C'est l'époque de la sortie de la BB E-201 (78 tonnes, 1250 ch et 70 km/h de vitesse maximum) et de la 242 AE-1, dite « locomotive de vitesse » (110 km/h, 132 tonnes et 1 800 ch) destinée au P.L.M. et qui n'achèvera sa carrière qu'en 1976. C'est la création de la S.N.C.F., en 1937, qui tirera la division traction d'Alsthom de sa langueur. A l'époque, la nationalisation des anciennes compagnies privées donne à la S.N.C.F. un réseau de 42 600 km de longueur de voies dont 3 000 électrifiées, 17 853 locomotives à vapeur, 1 928 machines électriques et 500 000 salariés.

La Société nationale des chemins de fer va apporter à l'usine Alsthom de Belfort des commandes importantes (les deux tiers de sa production) ; elle jouera aussi une fonction de régulation, le marché national compensant les hauts et les bas de l'exportation ; enfin, elle sera une vitrine pour les marchés extérieurs (2).

Excepté l'Australie où elle prospecte actuellement, Alsthom a livré des locomotives sur tous les continents et reste un « grand » du marché mondial, même si sa capacité de production — 200 machines par an — ne représente que le dixième de celle des grandes firmes américaines General Motors et General Electric. Alsthom conserve à l'exportation des atouts solides : sa capacité de production dans des délais très courts — douze à dix-huit mois — et ses offres de produits sur mesure. *« Nous produisons rarement deux fois la même locomotive,* explique M. Michel Pénicaud, directeur de la division traction ; *une série est aussi variable qu'une gamme automobile. »*

Les marchés « porteurs » restent ceux des pays en voie de développement : ailleurs, il faut régulièrement négocier des marchés de compensation. C'est ce qui assombrit l'avenir du T.G.V. pour les salariés de Belfort : le train à grande vitesse ne peut intéresser que les pays très avancés industriellement, ceux-là mêmes qui sont les plus en mesure de fabriquer une partie de ce matériel.

« Le marché du T.G.V. ne peut pas représenter un très grand volume de travail », reconnaît M. Pénicaud. Le million d'heures de production sera peut-être conservé grâce aux fabrications de bogies pour les métros et les locomotives d'exportation. Le renouvellement du parc de la S.N.C.F. devrait également assurer la production de 80 machines par an : on estime en effet qu'une locomotive électrique peut rouler 10 millions de kilomètres, soit trente années d'utilisation (or la S.N.C.F. utilise 2 500 locomotives électriques). Mais, T.G.V. mis à part, la capacité de production de l'usine est loin d'être entièrement utilisée.

PATRICE MALINA.

(1) Une machine de ce type vaut environ 8 millions de francs. Le numéro que porte une locomotive est une mine de renseignements. Ainsi BB 7359 signifie qu'il s'agit de la cent cinquante-neuvième machine de la série 7200, numéro de reconnaissance des locomotives à courant continu produites pour la S.N.C.F. Les 15000 et suivantes sont des machines à courant monophasé, les 20000 des bi-courants, les 22200 des machines mixtes à courant continu et monophasé (7200 + 15000). Les 30000 sont des tri-courants et les 40000 des quadri-courants.

(2) Le chiffre d'affaires global des industries ferroviaires françaises atteindra 9,5 à 10 milliards de francs pour 1981.

Corse

AUX PROCHAINES ÉLECTIONS RÉGIONALES

L'U.P.C. présentera sa propre liste de candidats autonomistes

De notre correspondant

Bastia. — L'Union du peuple corse, qui a annoncé il y a un mois son intention de particier aux prochaines élections de l'Assemblée régionale de Corse (*le Monde* du 28 novembre), a confirmé qu'elle constituerait une liste et que celle-ci serait conduite par M. Edmond Simeoni. Cette décision, prise par le comité central de l'U.P.C. réuni le 27 décembre à Bastia, a été rendue publique le 29 décembre. L'organisation autonomiste n'a pas retenu l'idée d'une liste ouverte aux autres composantes du mouvement nationaliste.

Si ce point a été longuement débattu, il semble que les divergences avec les autres partis, notamment sur les revendications institutionnelles, et la crainte d'une certaine surenchère, aient conduit les responsables à trancher dans le sens d'une liste exclusivement U.P.C. Le comité central a cependant considéré que les efforts doivent se poursuivre *« en vue de rechercher avec les organisations nationalistes légales et les forces de progrès des convergences susceptibles de renforcer la lutte anti-colonialiste, dont l'ampleur dépasse singulièrement les préoccupations électorales ».*

L'instance dirigeante du mouvement a par ailleurs précisé les règles du jeu pour les représentants du l'U.P.C. qui seront — éventuellement — élus à l'Assemblée de Corse. Tous les deux ans, il est prévu que ceux-ci se retirent pour permettre à ceux qui les suivent sur la liste de les remplacer au sein de l'Assemblée.

D'autre part, lors d'un débat qui a eu lieu le 29 décembre à Bastia, M. Simeoni s'est refusé à commenter le retard pris par le gouvernement dans l'adoption du projet de loi portant statut particulier.

DOMINIQUE ANTONI.

Nord - Pas-de-Calais

Le tunnel sous la Manche ne fait pas l'unanimité

TRAINS CONTRE CAR-FERRIES

De notre correspondant

Lille. — Le 8 février, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais fera connaître sa position à propos du projet de tunnel sous la Manche. Un avis qui sera très nuancé. Ce projet, dont on parle depuis plus d'un siècle (les premiers travaux ont débuté en 1875 !), fait depuis quelques mois une réapparition qui inquiète non seulement les élus mais aussi les organismes consulaires et les syndicats.

La S.N.C.F. et British Railways sont d'accord pour prétendre *« qu'on peut réaliser un tunnel à voie unique à la fois pratique et bon marché... ».* Mais ici, comme d'ailleurs à Paris, on ne saisit pas bien pourquoi les Britanniques, qui en 1974 avaient bloqué le chantier par un *« no »* sans appel, ont brusquement changé d'avis. Certains croient comprendre cependant que la Communauté européenne ayant donné sa bénédiction et promis quelques fonds non négligeables, les Britanniques s'apprêtent à en tirer des avantages, y compris pour leur propre réseau de voies ferrées.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, on a repris les études, abandonnées naguère, sur *« les retombées du tunnel »*, et les conséquences qu'aurait ce *« lien fixe »* entre la France et la Grande-Bretagne soulèvent une montagne de réticences.

Dans les compagnies consulaires, aussi bien à Boulogne qu'à Calais, la conclusion est très nette : non au tunnel. M. Pierre Remoleux, président de la chambre de commerce de Boulogne, déclare : *« La fermeture du chantier du tunnel en 1974 a provoqué, dans les années suivantes, des investissements très importants pour les services maritimes « transmanche ». Le plan que nous avions prévu n'est pas encore achevé. Va-t-on l'abandonner ?*

cars-ferries à Boulogne-sur-Mer occupe un millier de personnes et l'on estime le nombre des emplois in duits à près de 2 500. A Calais la situation n'est guère diffé rente. C'est donc l'économie de ces deux zones géographiques, le Calaisis et le Boulonnais, tournées vers le trafic maritime, qui serait très affectée par la création d'un tunnel. Si, dit-on dans les chambres de commerce, ce tunnel se réalise quand même, il faudra obtenir alors de très larges compensations par la création de nouveaux équipements et l'implantation d'autres activités.

Les syndicats expriment les mêmes craintes. La C.G.T., après étude dans les diverses branches professionnelles, « s'étonne de la précipitation qui préside dans cette affaire ». Le comité régional C.G.T. estime que le plus urgent est d'élaborer *« un projet prenant en compte l'intérêt national et les intérêts de la région, projet qui soit opposable, dans la négociation, aux projets inspirés par les intérêts privés britanniques. Ce projet national français devrait être global et définir les fonctions et l'avenir des villes côtières — Dunkerque, Calais, Boulogne, — leurs ports et l'arrière-pays proche ».*

La réponse des élus sera plutôt du type « oui mais... ». On n'ose guère dire « non » à un projet qui a maintenant de grandes chances d'aboutir mais on n'en pose pas moins de ce côté aussi de nombreuses questions. Les élus du littoral contestent d'ailleurs une disposition du projet — tel qu'il est élaboré actuellement — qui prévoit l'aménagement d'une gare de triage des conteneurs dans la banlieue lilloise et non pas sur la côte : *« Sommes nous donc destinés à regarder passer les trains ? »*

Les élus du Kent, le comté britannique situé entre la Tamise et la Manche sont aussi hostiles à ce tunnel pour des raisons identiques. Des élus du Nord - Pas-de-Calais vont très prochainement leur rendre visite pour une cordiale concertation.

GEORGES SUEUR.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

MALGRÉ UN RELÈVEMENT DE 6,7% DES RETRAITES

Le pouvoir d'achat des pensionnés est en diminution

M. Mitterrand fait-il moins bien que son prédécesseur pour les personnes âgées ? Avec le relèvement de 6,7 % au 1er janvier 1982, le pouvoir d'achat des pensions du régime général aura diminué pour une majorité de retraités. En un an, l'augmentation n'est, en effet, que de 13,3 %, alors que les prix auront monté d'environ 14 %.

L'année dernière, à la même époque, M. Giscard d'Estaing avait décidé de donner un « *coup de pouce* » pour maintenir le pouvoir d'achat des personnes âgées : au lieu d'une majoration de 6,1 % — selon les règles fixées pour la revalorisation des pensions, — l'augmentation effective avait été de 6,7 %. En données brutes ou nominales, la promesse de l'ancien président de la République était respectée..., mais en données nettes, elle ne l'était pas, puisque la création d'une cotisation d'assurance-maladie, à la charge des retraités, amputait le revenu des personnes âgées. Mais du moins y avait-il eu un geste aussi limité qu'il ait été.

Cette année, certaines associations espéraient que le pouvoir socialiste donnerait un nouveau coup de pouce. La Fédération nationale des mutilés du travail avait, dès juin 1981, attiré l'attention des pouvoirs publics sur les dangers d'un nouvel « *écrasement du pouvoir d'achat* » et des pensionnés et des mutilés qui reçoivent une rente. En septembre 1981, Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, admettait que les ajustements prévus pour les pensions et rentes étaient calculés « *au plus juste* », et que la majoration de janvier 1982 serait discutée avec les intéressés. Mme Questiaux et le gouvernement ont finalement décidé de maintenir les taux prévus. On reconnaît au ministère que, pour les pensions, il y a hélas, une diminution du pouvoir d'achat. C'est, dit-on, la conséquence d'une règle de revalorisation des pensions qui est basée sur l'évolution des salaires l'année précédente, règle qui s'avère défavorable aux pensionnés quand l'inflation s'accentue.

On ajoute cependant que ce choix est en partie contrebalancé par d'autres mesures positives : majoration de 20 % du minimum vieillesse, augmentation de 7,4 % de la pension minimale et amélioration, en 1982, de la pension de reversion, ainsi que des allocations versées aux retraités qui n'ont pas bénéficié complètement de la loi Boulin portant de 30 à 37,5 le nombre d'années retenues pour le calcul des pensions.

Il n'en demeure pas moins que le pouvoir d'achat de plusieurs millions de personnes âgées est et restera en déclin, comme cela est le cas depuis au moins deux ans. Cette régression n'est pas corrigée par l'évolution des retraites complémentaires, puisqu'un certain nombre de caisses — notamment celle des cadres — ont fixé un taux de réajustement qui, en rythme annuel, demeure, lui aussi, légèrement inférieur à la progression des prix.

La Fédération nationale des mutilés du travail n'entend pas en rester là. Elle s'est prononcée pour « *une vigoureuse réaction* » et a invité ses adhérents à expédier au ministre de la solidarité nationale des télégrammes de protestation.

Aussi respectables soient-ils, les choix du gouvernement socialiste démontrent que la solidarité nationale en faveur de toutes les personnes âgées demeure un vain mot.

JEAN-PIERRE DUMONT.

SOCIAL

Tous les syndicats signent l'accord sur l'« évolution de carrière » des O.S. de Renault

Un important protocole d'accord a été signé, le 29 décembre, à la régie Renault entre la direction et l'ensemble des syndicats. Il reconnaît l'existence d'une évolution de carrière pour les agents de production (A.P., ex-O.S.) — soit cinquante mille des cent deux mille cinq cents salariés de la Régie. Cet accord satisfait ainsi une revendication exprimée dans plusieurs conflits passés — « *ne pas être O.S. à vie* », mais ne doit pas faire illusion sur les possibilités d'enrichissement réel du travail. Ce n'est pas demain que les chaînes de montage disparaîtront.

L'accord comporte, dès maintenant, une mesure transitoire pour trente-deux mille A.P. et P. 1, qui passeront, le 1er février, à la classification supérieure.

M. Max Richard, directeur central du personnel et des relations sociales de la Régie depuis le 1er novembre, ancien directeur de l'usine Renault à Flins, en a présenté devant la presse, le 28 novembre, les principes : polyvalence professionnelle et mobilité en fonction des besoins. Ce protocole prévoit, d'une part, l' « *ouverture pour l'ensemble des A.P. et P. 1 d'une voie nouvelle de promotion fondée sur les compétences individuelles acquises par l'expérience* » et, d'autre part, la généralisation d'un « *suivi individuel de l'itinéraire professionnel* » de l'ouvrier moins axé sur le poste, mais lié à la mise en place d'une politique de formation.

Dans ce cadre, les A.P. et les P. 1 pourront passer à la classification supérieure, à condition d'avoir cinq années d'ancienneté et d'avoir acquis une compétence individuelle « polyvalente » par l'expérience ou, éventuellement, une formation professionnelle.

Cet avancement n'est pas lié au « présentéisme » comme le sont, en partie, les progressions de rémunération. Mais il sera accordé après avis de l'encadrement sur la polyvalence et l'expérience du candidat.

Dans l'immédiat, la direction de la Régie a déjà prévu l'avancement d'une classification pour trente-deux mille agents (A.P. et P. 1), ce qui se traduira pour eux par une majoration du salaire mensuel de 200 F en moyenne.

Dès le 22 décembre, la Fédération C.G.T. de la métallurgie — les cégétistes sont majoritaires à la Régie — avait souligné, devant la presse, les aspects « positifs » des propositions faites par la direction de la Régie sur l'évolution de carrière des O.S. Elle s'était également montrée satisfaite de l'obtention d'une cinquième semaine de congés payés, acquise sans *aucune* condition par l'ensemble des travailleurs de la Régie.

D'une façon générale la négociation sur la réduction de la durée du travail devait continuer le 5 janvier. La direction propose, outre la généralisation de la cinquième semaine de congés sans « *ratissage* », des avantages acquis liés à l'ancienneté, notamment une réduction d'une demi-heure au 14 février 1982, compensée à 100 %, puis au 1er juin d'une autre demi-heure, compensée à 70 %, pour l'ensemble des travailleurs postés faisant actuellement 39 h 10 effectives, selon M. Richard. Pour les salariés en horaire normal, la réduction sera de 1 h 30, en deux temps, et avec la même compensation. Les syndicats de la Régie *restent réservés* sur ce point, a souligné M. Richard. Enfin, en matière de politique salariale, Renalut tentera de « *rester assez proche* », a conclu le directeur du personnel, des idées de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, qui prévoit dans le cadre de la lutte anti-inflation des anticipations des hausses de prix sur les salaires avec réajustement périodique. — D. R.

Le projet d'ordonnance sur la durée du travail suscite des réserves du patronat et de la C.G.C.

Les représentants du C.N.P.F., de la C.G.C., de la Confédération générale des P.M.E. et du Syndicat national des P.M.I., qui ont été consultés, mardi 29 décembre, par M. Auroux, ministre du travail, sur le projet d'ordonnance relatif à la durée du travail, ont exprimé des avis partagés.

Pour le C.N.P.F., qui appelle les organisations patronales « *à poursuivre ou à reprendre les négociations dans les branches professionnelles* », le fait que la future ordonnance reprenne les grandes lignes du protocole d'accord du 17 juillet est positif. Mais le patronat critique toutes les dispositions du texte ministériel qui vont au-delà : repos compensateur en cas d'heures supplémentaires dépassant le contingent annuel de cent trente heures, institution de la semaine de trente-cinq heures fin 1983 pour les travailleurs postés, maintien du salaire intégral pour les « smicards » travaillant trente-neuf heures par semaine.

Les dirigeants des P.M.E. et des P.M.I. estiment, de leur côté, que « *ce n'est pas en enserrant les entreprises dans une réglementation que l'on peut attendre une amélioration de l'emploi* », et que « *les projets gouvernementaux risquent d'aggraver ce qui existe déjà* ».

Pour sa part, la C.G.C. « *proteste solennellement* » contre une disposition prévue, qui concerne l'aménagement du temps de travail : l'accord d'entreprise devra recevoir l'assentiment de syndicats représentant plus de la moitié des salariés. C'est, dit la C.G.C., donner à des organisations ouvrières le droit de décider du sort de l'encadrement. La C.G.C., qui souhaite par ailleurs que le maintien du salaire intégral, en cas de réduction du temps de travail, soit effectif pour tous les salariés (sauf s'il y a créations d'emplois), approuve, en revanche, les dispositions du projet d'ordonnance, qui vont plus loin que les propositions du protocole d'accord du 17 juillet. M. Auroux a poursuivi ses consultations, le 30 décembre, en recevant la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C. et F.O.

Deux nouveaux accords

A l'aéroport de Paris (cinq mille salariés), un accord a été signé entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. sur la durée hebdomadaire du travail : trente-neuf heures au 1er janvier 1982, trente-huit heures au 1er octobre de la même année. Soixante-dix emplois seront créés en 1982. La C.G.T. a, d'autre part, approuvé les dispositions relatives au maintien du pouvoir d'achat, avec l'attribution d'une prime de 500 F au début de 1982. La C.F.D.T. n'a pas paraphé cet accord sur les salaires.

Au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A., vingt mille agents), un accord, abaissant la durée hebdomadaire du travail à trente-neuf heures au 1er janvier et à trente-huit heures au 1er décembre 1982, a été ratifié par l'ensemble des syndicats. Les mille cinq cents travailleurs postés bénéficieront de la semaine de trente-huit heures au 1er janvier et de la semaine de trente-sept heures au 1er décembre 1982. Un accord sur les salaires, garantissant le maintien du pouvoir d'achat, a été entériné par F.O., la C.F.D.T., la C.G.C. et les autonomes.

LES IMMIGRÉS POURRONT RÉGULARISER LEUR SITUATION JUSQU'AU 15 JANVIER

La date limite de dépôt de demandes de régularisation effectuées dans le cadre de la procédure exceptionnelle instituée pour les travailleurs étrangers clandestins, initialement fixée au 31 décembre, a été reportée au 15 janvier, annoncent les ministères concernés. Ce délai supplémentaire est accordé « en raison des difficultés matérielles rencontrées par les services pendant les tout derniers jours de l'enregistrement des dossiers ». Les saisonniers bénéficiaires de la procédure auront jusqu'au 29 janvier pour déposer leur dossier ; les vingt et un mois de « travail effectif » dont ils doivent justifier, pourront être échelonnés sur cinq ans au lieu de trois.

L'ensemble des dossiers déposés devront être complétés d'ici au 31 mars 1982.

Faisant état d'environ cent mille dossiers déposés en date du 29 décembre, les ministères concernés se félicitent du « climat de confiance » entre communautés d'immigrés et pouvoirs publics, ainsi que du « concours fructueux » apporté par les syndicats et les associations dans la mise en œuvre de cette opération menée avec « pragmatisme ».

Les hausses du début de l'année

• *Carburants*

Une hausse des prix des produits pétroliers devrait intervenir aux alentours du 6 janvier. Le prix du litre de « *super* » devrait être majoré de 19 centimes (4,31 F contre 4,12 F), celui de l'essence ordinaire de 18 centimes (4,09 contre 3,91 F), celui du gazole de 8 centimes (3,13 F contre 3,05 F). La tonne de fuel lourd devrait passer de 1 120 à 1 160 F.

Ces hausses traduisent la majoration de la taxe intérieure des produits pétroliers décidée par le Parlement, à laquelle vient s'ajouter une augmentation de 2 centimes pour les distributeurs.

Une nouvelle majoration des prix des produits pétroliers prenant en compte l'évolution des cours du dollar et des cours d'approvisionnement devrait intervenir assez rapidement, lorsque l'administration aura mis au point une formule de révision automatique des prix.

• *Tabacs*

Une hausse moyenne de 12 % devrait intervenir au 1er février. Les tabacs en paquet augmenteraient de 17,2 % et les cigares de 17,9 %. Le prix des cigarettes seraient majorés de 11,5 %. Le prix du paquet de gauloise passerait de 3,40 à 3,80 F, celui du paquet de gitanes de 4,40 à 4,90 F, celui du paquet de seitanes de 4,90 à 5,50 F.

• *Loyers*

La hausse des baux annuels venant à échéance ne devra pas être supérieure à 80 % de l'augmentation annuelle de l'indice INSEE du coût de la construction. Pour les H.L.M., l'augmentation en fonction du retard pris par les loyers par rapport au coût de la vie.

• *Cotisations*

Le plafond mensuel des salaires soumis à certaines cotisations des régimes de Sécurité sociale est relevé de 15 % : 6 590 F, au lieu de 5 730 F. Cette augmentation, calculée à partir de l'évolution du salaire moyen d'octobre 1980 à octobre 1981, entraîne une majoration identique de certaines prestations (indemnité maladie, pension maximale, etc.).

— *Une nouvelle cotisation* d'assurance-maladie de 1 % à la charge des chômeurs dont les indemnités sont supérieures au montant du SMIC doit entrer en vigueur début 1982, le décret d'application devant paraître incessamment.

— *La cotisation d'assurance-veuvage* de 0,1 %, calculée jusqu'à présent sur le salaire-plafond, portera, à partir de 1982, sur la totalité des rémunérations.

• *Prestations*

— Le minimum vieillesse est revalorisé de 20 %. L'allocation minimale passe de 9 400 F par an à 10 100 F et l'allocation supplémentaire du F.N.S. de 11 000 F par an à 13 900 F soit, au total, 24 000 F par an (2 000 F par mois) au lieu de 20 400 F (1 700 F par mois). Le plafond de ressources au-delà duquel les personnes âgées n'ont pas droit à ce minimum passe pour une personne seule de 21 300 F par an à 24 900 F et pour un ménage de 40 800 F à 44 400 F. (Bénéficiaires : environ 1 850 000 personnes.)

— L'allocation pour adultes handicapés passe également de 1 700 F à 2 000 F par mois. (Bénéficiaires : 380 000 personnes.)

— Les pensions du régime général sont majorées de 6,7 %, soit après l'augmentation de 6,2 % en juillet dernier un relèvement annuel de 13,3 % inférieur à l'évolution des prix. Pour une partie importante de pensionnés, la majoration sera plus élevée dans la mesure où la pension minimale est relevée de 7,4 % (10 100 F par ans au lieu de 9 400 F).

— D'autres mesures doivent entrer en application au 1er janvier : relèvement de l'allocation logement dans les DOM, du seuil de récupération du minimum vieillesse (250 000 F au lieu de 150 000 F) ; exonération du ticket modérateur pour ce qu'on appelle la 26e maladie ; rétablissement de l'assurance-maladie pour les chômeurs non indemnisés.

• *P.T.T.*

Les prix des timbres n'augmenteront pas en janvier ni les tarifs du téléphone. En revanche, le 11 janvier, devrait augmenter de 10 % le tarif des plis dits non urgents qui sont appliqués aux gros utilisateurs de la poste pour certains envois.

• *Air France*

Plusieurs hausses seront appliquées au 1er janvier qui, selon les destinations vont de 2 % (vers la Turquie), 3 % (Europe de l'Ouest), île Maurice, Seychelles, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Burundi), à 5 ou 6 % (Mexique, Sénégal).

• *Air Inter*

Une augmentation de 10 % en moyenne est prévue à partir du 2 janvier.

• *S.N.C.F.*

Le Sernam (Service national des messageries), dépendant de la S.N.C.F., augmente ses tarifs de 9 % le 4 janvier.

• *Voies d'eau*

L'Office national de la navigation a demandé une revalorisation de 7,78 % des tarifs qui pourrait intervenir le 8 janvier.

• *Hôpitaux*

Le prix de la journée d'hospitalisation sera majoré en moyenne de 13,4 % à compter du 1er janvier. Cette majoration sera de 12,85 % pour l'Assistance publique de Paris.

• *SMIC*

Le salaire minimum de croissance, passe, le 1er janvier, de 17,76 F à 18,15 F de l'heure, soit 3 146 F par mois au lieu de 3 078 F.

M. ANDRÉ HENRY SOUHAITE QUE LES FRANÇAIS NE PRENNENT PAS LEUR CINQUIÈME SEMAINE DE CONGÉS EN ÉTÉ

Des lettres ont été adressées par M. André Henry, ministre du temps libre, aux organisations patronales et syndicales, aux professionnels du tourisme, aux associations familiales ainsi qu'aux associations de parents d'élèves pour engager, à partir de janvier, des négociations sur l'étalement des vacances.

Le but du gouvernement est que, « *dès 1982, quelque chose bouge en ce domaine et qu'on cesse de fermer les entreprises pendant les vacances d'été* », a déclaré M. Henry le 29 décembre.

Trois causes incitent le ministre à l'optimisme :

— Une tendance se fait jour dans le sens de la diminution des congés d'été (...) qu'on explique par le souhait des Français de prendre des vacances d'hiver.

— La cinquième semaine de congés payés ne pourra pas être prise en été. C'est du moins le souhait du ministre.

— Les personnels dépendant du ministère de l'éducation nationale accepteraient la diminution d'une semaine de leurs congés d'été, semaine qui pourrait être prise à d'autres moments de l'année.

M. Henry a d'autre part confirmé que la création du chèque-vacances se ferait par voie d'ordonnances avant le 31 mars 1982. En conséquence, le système pourrait fonctionner au cours de l'hiver 1982-1983.

Le chèque-vacances permettrait de faire partir en vacances, en 1983, trois millions et demi à quatre millions de personnes supplémentaires. Elles se recruteraient parmi les catégories sociales que leurs bas revenus empêchent actuellement de quitter leur domicile pendant les congés.

Assurance-maladie

NETTE ACCÉLÉRATION DES DÉPENSES EN NOVEMBRE

Le rythme annuel de croissance des dépenses de l'assurance-maladie s'est nettement accéléré en novembre, passant à 19 % contre 17,3 le mois précédent, annonce un communiqué de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés. « *Cette évolution due pour partie*, explique la caisse, *au nombre de jours ouvrés supérieurs en novembre 1981 par comparaison à novembre 1980* — rythme annuel des dépenses alors de 14,2 % — *devrait trouver une contrepartie dans les résultats de décembre* ». Tous les postes subissent cette accélération des dépenses. Le rythme de croissance annuel des frais de séjour hospitalier passe de 16,6 % fin octobre à 19 % fin novembre, celui des soins de santé de 17,7 % à 19,4 %, celui des honoraires du secteur privé de 16,8 % à 18 %, celui des prescriptions de 21,3 % à 22,5 %, et celui des indemnisations d'arrêts de travail pour maladie de 13,1 % à 14,2 %.

AGRICULTURE

NOUVELLES MANIFESTATIONS PAYSANNES

De nouvelles manifestations d'agriculteurs ont eu lieu, mardi 29 décembre. A Lille, deux mille personnes, selon les organisateurs, représentant les syndicats locaux d'agriculteurs du Nord, regroupés au sein de la F.D.S.E.A., ont défilé dans le centre de la ville, à l'issue de leur assemblée générale annuelle. Ils entendaient exprimer leur mécontentement après la conférence agricole. Ils ont en outre affirmé, dans une motion, leur « *solidarité avec le peuple et les paysans polonais* ».

A Annecy, neuf personnes, dont trois C.R.S., ont été légèrement blessées, alors que deux cent cinquante agriculteurs environ, répondant à l'appel du centre déypartemental des Jeunes Agriculteurs, manifestaient devant la préfecture de la Haute-Savoie. Une délégation des membres du C.D.J.A. (centre départemental des jeunes agriculteurs) a été reçue par le préfet.

En Moselle, des agriculteurs ont manifesté devant plusieurs perceptions, notamment celles de Volmunster et de Saint-Avold, pour réclamer le report du paiement de la taxe foncière après la prochaine moisson. Il n'y a eu aucun incident.

L'AVERTISSEMENT DE LA C.G.T.

Des guillemets malencontreux ont attribué littéralement à M. Krasucki le premier paragraphe du « point » sur « l'avertissement de la C.G.T. » dans *le Monde* du 30 décembre : Vous qui vous scandalisez devant l'ombre d'une intervention extérieure en Pologne, n'espérez pas que la C.G.T. va, sur vos injonctions, rectifier sa position.

Ce paragraphe était conforme à l'esprit mais non à la lettre du long article du secrétaire de la C.G.T.

AUTOMOBILE

LA RENAULT 9 « VOITURE DE L'ANNÉE »

Attribué depuis 1963 par un jury de journalistes européens, le trophée de la « Voiture de l'année » a été décerné pour 1981-1982 à la Renault 9. Cette consultation organisée par le quotidien « l'Equipe » en association avec cinq autres publications européennes, a couronné en dix-neuf ans sept voitures françaises, quatre modèles allemands et italiens, trois voitures britanniques et une « voiture universelle » (World car).

La Renault 9 devance dans le palmarès l'Opel Ascona, la Volkswagen Polo, les B.M.W. série 5, la Talbot Tagora et la Volkswagen Passat.

SOCIAL

Les syndicats après le 10 mai

par JOANINE ROY

Les divergences entre la C.G.T. et le P.S. sont nombreuses, tant au sujet de la Pologne qu'en ce qui concerne les débats internes de la confédération. M. Krasucki, faisant alterner le ton conciliant et la menace à peine voilée, vient d'avertir qu'il est « absolument vain d'espérer infléchir les positions de la centrale ». Celle-ci, rappelle le futur patron de la C.G.T., est la « force syndicale principale dans ce pays » et il critique ceux, « notamment la C.F.D.T., qui sont maximalistes » pour les Polonais mais, « chez nous, prêchent le rabais ».

L'arrivée au pouvoir d'une gauche où le P.S. est majoritaire a provoqué de profondes mutations dans les rapports entre les syndicats et les dirigeants politiques. Du jour au lendemain, les centrales ont acquis une audience qu'elles n'avaient jamais eue dans le passé. Mais du même coup, elles ont été astreintes à une « responsabilité » nouvelle.

I. — La divine surprise de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. est sans doute avec la FEN la centrale syndicale qui s'est sentie le plus à l'aise au soir du 10 mai. Certes, quelques mois plus tôt, M. Maire et ses amis ne croyaient guère à la défaite de M. Giscard d'Estaing. Le secrétaire général de la C.F.D.T., sans craindre de jouer les Cassandre, avait affirmé que l'élection d'un candidat de la gauche *« serait utile mais pas suffisante pour mettre en œuvre des propositions avancées »*. En janvier 1981, lors de la réunion du conseil confédéral, la perspective d'un succès de la gauche apparaissait si improbable que, devant cette instance la plus représentative entre les congrès, certains dirigeants avaient estimé nécessaire de rappeler qu'il ne fallait pas exclure totalement l'élection de M. Mitterrand.

Ensuite, même s'il n'était pas le candidat idéal, même si l'effacement de M. Michel Rocard rendait amers nombre de cédétistes, la confédération, dans son ensemble, appuya sans barguigner le porte-drapeau socialiste.

Elle affirma nettement que, au second tour de l'élection présidentielle, toutes les voix devaient se porter sur le candidat de la gauche le mieux placé. Tout, du reste, laissait prévoir que celui-ci ne pouvait être que le premier secrétaire du P.S.

Son élection et le raz de marée qui porta ses amis à l'Assemblée nationale remettaient le pouvoir entre les mains d'un parti qui avait excellé dans l'opposition... mais se trouvait quelque peu démuni de projets concrets pour gouverner et légiférer. Il fallait d'urgence remédier à cette carence. Le vide allait être comblé par une C.F.D.T. riche de propositions nourries de longue date, dont elle avait amorcé la discussion sous le gouvernement de M. Barre, lors de son recentrage, sa resyndicalisation après la défaite essuyée par la gauche aux législatives de mars 1978.

Les études C.F.D.T. allaient donc, en un clin d'œil, emplir les cartons vides des ministres socialistes : revalorisation du SMIC, relèvement des allocations familiales et des ressources pour les plus défavorisés, nouveaux droits des travailleurs, emploi, etc.

M. Krasucki entre en scène

Pour plus de sûreté, une escouade de responsables cédétistes de haut niveau entrait dans les cabinets présidentiel (Mme Laot) et ministériel (MM. Lesire-Ogrel, chez Mme Questiaux, ministre de la solidarité ; M. Decaillon, chez M. Auroux, ministre du travail, etc.) ; tandis que M. Hubert Prévot devenait commissaire au Plan.

Cette euphorie, cependant, ne tarda pas à être tempérée. En premier lieu, parce que cette participation au pouvoir ne tarda pas à provoquer la réaction, puis la colère des autres confédérations, et notamment de F.O. En second lieu, parce que M. Mauroy s'aperçut du danger qu'il pourait y avoir à laisser de côté une C.G.T. qui montrait tant de bonne volonté. Et puis, le continuel esprit critique de la C.F.D.T. était quelque peu agaçant.

M. Krasucki a donc été invité à prendre le petit déjeuner avec le premier ministre. L'organisation du congrès de la C.G.T. à Lille, en juin 1982, ville dont M. Mauroy est le maire, ayant fait l'objet d'un arrangement satisfaisant pour la centrale syndicale, celle-ci alait engranger au fil des mois de nombreux éléments de satisfaction. Certains étaient d'ordre moral, telle la réintégration de certains de ses militants sanctionnés sous le précédent septennat, dont M. Certano, responsable du syndicat Renault, et MM. Frischman et Duhamel, membres retraités du bureau confédéral. D'autres étaient plus concrets. Ainsi, le gouvernement se conforma-t-il à de nombreux « avis » donnés par les ministres communistes : les fonctionnaires échapperont à la cotisation d'assurance-chômage qu'on méditait de leur appliquer ; les accords discutés dans le secteur public et nationalisé avec les mêmes ministres furent conclus en des termes qui répondaient aux exigences de la C.G.T. et évitaient de sanctionner son attitude antérieure. De plus, dans le projet sur les droits nouveaux des travailleurs, la C.G.T., sans l'emporter en tout point, allait obtenir la représentativité » de son UGICT (Union nationale des ingénieurs, cadres et techniciens), battant en brèche les prérogatives jusqu'alors réservées à la C.G.C.

« Construire de nouvelles solidarités »

L'influence croissante exercée par M. Krasucki n'était pas de nature à enchanter M. Maire, qui, de surcroît, fut rapidement déçu par la politique nucléaire du gouvernement. En outre, sa « base », qui avait eu du mal à accepter naguère le « recentrage » de la C.F.D.T., n'approuvait pas toujours totalement la coopération avec un gouvernement, que qu'il fût ; et ce d'autant que les améliorations attendues du succès de la gauche tardaient à se faire sentir dans la vie quotidienne, où elles n'apparaissaient pas plus sur les salaires que sur le coût de la vie ou sur la résorption du chômage.

L'accord sur la durée du travail que, le 17 juillet, la C.F.D.T. avait signé avec le C.N.P.F. et tous les autres syndicats, à l'exception de la C.G.T., ne se révélait pas plus fructueux. Un courant se dessina, parmi les militants plus ou moins « travaillés » par les gauchistes, pour réclamer *« trente-cinq heures tout de suite sans perte de salaire »*. C'est en bonne partie pour répondre à cette grogne, que, en octobre, M. Maire poussa *« un coup de colère »* à l'adresse des lenteurs et des attermoiements de M. Mauroy, qui succédaient à la fébrilité et des atermoiements de M. Mauroy de l'été.

M. Maire devait aussi songer à la préparation du congrès de la C.F.D.T., qui se tiendra en mai 1982. Il s'annonce difficile, même si personne n'y disputera la direction à celui qui, depuis 1971, non sans sinuosités, conduit le mouvement vers le socialisme autogestionnaire, un projet qui ne coïncide pas avec celui présenté par le président de la République le 9 décembre à la télévision, même si les réformes, a dit M. Mitterrand, seront poursuivies *« à bonne allure »*.

Pour les dirigeants de la C.F.D.T., il ne s'agit pas de se reposer sur l'action gouvernementale et d'affirmer que *« les patrons peuvent payer »*. Cela ne saurait suffire à venir à bout du chômage et d'une crise *« qui ronge le mouvement ouvrier »*, selon l'expression de M. Maire. *« Il ne sera possible d'en sortir que par des mutations maîtrisées »* concernant la réduction des inégalités, le contenu du travail, le type des produits fabriqués et des services et la coopération entre les peuples, écrivait le secrétaire général de la C.F.D.T. dans un long article publié par l'organe confédéral, en décembre. Il faut *« construire de nouvelles solidarités »*, y compris au sein même de la classe ouvrière. Lorsqu'il s'agit de réduire, au profit des plus défavorisés, les *« avantages acquis »*, chaque catégorie se *« met en boule »* : petits patrons, paysans, professions libérales et cadres. *« Le corporatisme n'est pas étranger au salariat. »* M. Maire entrevoit la menace de *« l'alternance de la droite et la revanche des possédants qui pourront s'unir pour reconquérir leur position privilégiée »*. Il estime qu'il est *« souvent impossible d'assurer à la fois une importante réduction du temps de travail avec la création d'emplois correspondants et une compensation intégrale du pouvoir d'achat. (...) La construction de nouvelles solidarités est la condition à la fois de l'unité de la classe ouvrière et de la nécessité du changement social »*.

La mise en œuvre de ces ambitieuses conceptions est sans doute l'une des chances de succès de l'expérience du pouvoir socialiste. Les dirigeants C.F.D.T. ont décidé de lui donner une large place dans les débats préparatoires à leur congrès. Elle ne sera pas aisément admise par tous les militants, et M. Maire sait aussi qu'il se heurtera au barrage de la C.G.T. et des autres syndicats.

II. — Le soutien « global » de la C.G.T.

Pour la C.G.T., il ne saurait être question de répartir la pénurie et de réviser son programme en fonction d'une solidarité dont les travailleurs seraient appelés les premiers à faire les frais. La crise, à ses yeux, n'est que la fatalité de l'exploitation capitaliste.

Depuis cet été, ménageant le pouvoir, elle a concentré tous ses assauts sur le patronat, qu'elle accuse de sabotage de l'économie.

Elle peut ainsi temporiser avec le gouvernement et continuer à qualifier de *« globalement positif »* le bilan de M. Mauroy. Néanmoins, ce satisfecit a progressivement été contrebalancé par des critiques : le SMIC aurait dû être relevé de 10 % en décembre 1981, les mesures sur l'emploi se sont trop faites attendre et, surtout, le premier ministre a commis la faute de rétablir la majoration de 1 % des cotisations de Sécurité sociale versées par les salariés.

La présence de quatre ministres communistes — pour la première fois *« aux affaires »* depuis trente-quatre ans, — est, répète-t-elle à l'envi, la justification de l'appui qu'elle donne à M. Mauroy, et la garantie que ce soutien sera payant pour les travailleurs. A preuve, elle a, pour la première fois, signé un protocole-cadre avec M. Le Pors, ministre de la fonction publique, dont le directeur de cabinet, M. Bidouze, est *« orfèvre »* en la matière puisqu'il fut longtemps à la tête de l'union des fonctionnaires C.G.T.

Les cégétistes ont renouvelé ce geste dans le secteur confié à M. Fiterman, ministre des transports. Pourtant, cet accord salarial n'a pas apporté plus d'avantages aux cheminots et aux agents de la R.A.T.P. que les protocoles vilipendés toutes ces dernières années, et il est symptomatique de constater que la C.G.T. a accepté, sans souffler mot, que l'indice officiel des prix serve de référence, alors qu'elle dénonçait, il n'y a pas si longtemps, cet instrument *« truqué »*.

Là n'est pas la seule des contradictions de M. Séguy et de son successeur en juin 1982, M. Krasucki. Ainsi après avoir réclamé des négociations ont-ils mené la guérilla contre l'accord du 17 juillet relatif à la réduction de la durée du travail, un dossier qui, selon eux, relevait de la compétence du Parlement. La C.G.T. pouvait certes reprocher à cet accord de ne pas être assez contraignant pour le patronat, mais il est clair qu'on espérait beaucoup d'un débat au Palais-Bourbon qui aurait permis au P.C.F. de se donner le beau rôle, à coup de surenchère. Piège qu'a déjoué M. Mauroy en recourant aux ordonnances.

Au plan revendicatif la centrale a organisé, au début de décembre, une « semaine d'action » sur le thème *« Les travailleurs doivent être les acteurs du changement rien ne se fera sans eux. »* présentée comme le premier mouvement national interprofessionnel depuis le 10 mai. Il n'entraîna guère d'arrêts de travail que chez les dockers. Consciente de la médiocrité de la combativité ouvrière, la C.G.T. n'a pas poussé à la roue, sauf dans quelques conflits ponctuels. Ce qui ne l'a pas empêché de multiplier les déclarations pour s'affirmer comme le seul et le meilleur défenseur des travailleurs, quitte à mettre les autres syndicats, et particulièrement la C.F.D.T., en continuelle accusation.

Une opposition interne croissante

Dans l'ensemble, l'attitude de la C.G.T., depuis l'été, s'est cependant caractérisée par une modération, un réalisme, contrastant avec la politisation qui, durant la campagne électorale avait encore affaibli son crédit auprès des travailleurs et effrité ses effectifs : démarche payante parfois depuis la rentrée, au contraire, elle avait regagné des voix dans un certain nombre d'élections professionnelles... lorsque survint l'affaire de Pologne.

Les efforts qu'ele avait faits pour redorer son blason syndical allaient être stérilisés par le comportement de la direction confédérale, qui, dans la circonstance, remit les pas dans les ornières où elle s'était déjà embourbée derrière le P.C.F., lors de l'invasion soviétique en Afghanistan, en 1978.

Le refus de condamner la répression menée par le général Jaruzelski a soulevé une réprobation sensiblement plus large que le courant qui avait refusé *« la confiscation du syndicat au profit du parti »*, lorsque M. Marchais briguait l'Elysée. Il ne sera pas possible de tenir pour quantité négligeable une contestation dans laquelle M. Séguy ne voulait voir que « l'agitation » de militants d'extrême gauche, quand il visait M. Pierre Godard, animateur d'un collectif C.G.T. de Marseille.

Parmi les « unitaires » qui refusent le sectarisme confédéral, on trouve en effet toutes les sensibilités politiques de gauche et beaucoup de gens sans étiquette. En outre, les rebelles sont souvent des responsables de haut niveau. Qu'il s'agisse de quatre membres du bureau démissionnaires (M. Buhl, Mmes Lambert, Gilles, M. Moynot, ces derniers étant communistes), d'un autre de leur collègue toujours en fonctions, M. Gaume (socialiste), ou des quatre socialistes qui siègent à la commission exécutive (M. Carassus, Mme Caudron, M. Feuilly et Mme Parent). De plus, le nombre des indisciplinés ne doit pas être sous-estimé. Figurent dans leurs rangs des fédérations ou des syndicats entiers (officiers et marins de commerce, finances, spectacle, correcteurs, office des céréales, INSEE, radiotélévision, pénitentiaires, etc.) et quantité de sections de l'industrie ou des services publics (communaux en particulier).

Les réticences de F.O...

Jamais, depuis la scission de 1947, l'opposition n'a, et de loin, été aussi étendue.

L'avènement de la majorité socialiste allait, également, provoquer une mise à jour du côté de Force ouvrière. Familière des allées du pouvoir, F.O. craignit d'abord une perte de prestige, puisque, désormais, tous les syndicats avaient leurs entrées dans les palais officiels. Pour avoir été circonspect devant le nouveau pouvoir, M. André Bergeron dut rapidement apaiser les critiques de ceux qui le soupçonnaient de ne pas goûter la soupe socialiste.

Dès lors, le secrétaire général de F.O. prit systématiquement soin de réaffirmer les espérances qu'il plaçait en MM. Mitterrand et Mauroy, tout en formulant des craintes, et des mises en garde de plus en plus sévères.

Chacun se souvient de la protestation aussi immédiate que solennelle de F.O. contre la présence de quatre ministres communistes au gouvernement. La centrale revint maintes fois à la charge pour dénoncer les dangers de politisation, d'infiltrations communistes, de discriminations favorables à la C.G.T., sinon à la C.F.D.T. dans le même temps où elle critiquait le projet gouvernemental visant les nouveaux droits des travailleurs. Selon F.O., les syndicats perdront leurs prérogatives et leur indépendance. Ils endosseront des responsabilités de gestion incompatible avec la défense des salariés (licenciements). Les conseils d'atelier seront aux mains d'éléments irresponsables, le droit à l'expression des salariés mettra hors de course les organisations minoritaires, la législation sur les conventions collectives, qui, « a fait ses preuves malgré ses défauts » sera faussée.

Sur le terrain économique, F.O. s'était très vite alarmée de la flambée des étiquettes, regrettant que les prix n'aient pas été bloqués au moins provisoirement. Puis vint la réprobation devant l'absence de politique économique et, plus tard, les insuffisances du plan intérimaire. F.O. a stigmatisé aussi la précipitation et l'improvisation des mesures mises en chantier tous azimuts. Non moins constamment, M. Bergeron s'est vivement inquiété du sort de la politique contractuelle, de l'équilibre de la Sécurité sociale, du maintien de l'autonomie et du paritarisme dans les régimes de retraites complémentaires et d'aide aux chômeurs.

Dans certaines des mesures gouvernementales, M. Bergeron voit se profiler le spectre de l'étatisation, le contrôle des salaires et une politique des revenus à laquelle F.O. s'est toujours viscéralement opposée. Quant aux orientations gouvernementales destinées à résorber le chômage, elles sont d'autant plus illusoires, affirme le secrétaire général de F.O., que deux salariés sur cinq travaillent pour l'exportation et que la France ne peut faire fi du contexte européen et mondial.

...et des cadres C.G.C.

Cet état d'esprit est souvent partagé par la C.F.E.-C.G.C. et la C.F.T.C. A partir d'octobre, les critiques de la centrale des cadres se firent de plus en plus aiguës. Cependant, lorsqu'ils tinrent leur vingt-cinquième congrès les 22 et 23 mai, les cadres avaient envisagé avec un certain optimisme leurs rapports avec le futur gouvernement. Exaspérés par la politique de M. Barre, nombre d'entre eux avaient sans doute davantage voté *« contre »* M. Giscard d'Estaing que *« pour »* tout autre candidat.

La déception ressentie par M. Menu et ses amis n'en fut que plus vive : la concertation n'était qu'information, l'objectif des nationalisations restait vague, M. Mauroy mettait la charrue devant les bœufs en faisant passer le « social » avant « l'économique ». Comme par le passé, les cadres étaient inévitablement frappés par les mesures fiscales et l'augmentation des cotisations sociales. Tandis que s'accentuait la dégradation de la monnaie. Si M. Mauroy avait proclamé la priorité de l'emploi sur toutes les autres urgences, le chômage des cadres ne régressait pas pour autant et l'avancement de l'âge du droit à la retraite pourrait s'avérer un remède pire que le mal, d'autant que les caisses de prévoyance connaîtront de sérieuses difficultés de financement.

Le projet d'extension des droits des travailleurs, qui prévoit que la C.G.C. devra partager une partie de sa représentativité avec les autres organisations de cadres, n'a pas arrangé les choses alors même que dans les entreprises — en particulier dans les nationalisées et les nationalisables, l'atmosphère est souvent lourde pour le personnel d'encadrement et les séquestrations de directeurs trop fréquentes. Enfin, le congrès de Valence, auquel M. Marchelli, délégué général, et M. Mandinaud, délégué national, avaient été conviés, n'a pas amélioré l'image du parti socialiste. Bref, MM. Menu et Marchelli ont jugé nécessaire de lancer une mobilisation de leurs adhérents pour aboutir à un grand rassemblement en janvier.

Sur une toile de fond où s'inscrivaient des revendications du même ordre, le congrès de la C.F.T.C. en novembre a mis, en outre, l'accent sur un principe essentiel pour les militants chrétiens : le respect de la liberté de l'enseignement pour les écoles privées. MM. Bornard et Tessier, innovant par rapport aux traditions « révolutionnaires » du mouvement ouvrier français, avaient invité à leurs assises M. Auroux, ministre du travail. Ils lui posèrent la question sans recevoir de claire réponse, mais le dialogue s'était bien noué.

Quant à la FEN, elle continue, ou peu s'en faut, de goûter un *« état de grâce »* entretenu par deux cautions : celle de M. André Henry, son ex-secrétaire général, titulaire d'un portefeuille prometteur, celui « du temps libre », et la présence de cent soixante-sept enseignants sur les bancs de l'Assemblée nationale, soit un sur trois.

Le monde du travail ne peut s'en remettre uniquement à un gouvernement pour réaliser ses aspirations.

Les leçons de 1936 devaient être adaptées au contexte mondial tel qu'il se présente en cette fin de vingtième siècle.

Les organisations syndicales, dans leur ensemble, ont su en tenir compte avec réalisme. Le climat social n'a pas été sensiblement perturbé, l'attentisme l'emportant sur les impatiences qu'aurait pu susciter un chômage, dont rien ne permet d'espérer la régression avant de longs mois. Pour les syndicalistes, depuis le 10 mai, le bilan social est *« globalement positif »*.

Cependant, les divisions du mouvement ouvrier n'ont jamais été aussi accentuées. Elles reflètent les ambiguïtés de la cohésion de la majorité.

Les syndicats n'atteindront les changements profonds, durables, sans parvenir d'abord à un minimum d'unité. Ils en sont encore loin et l'épreuve que subit le peuple polonais vient d'en être la pierre de touche. Yalta n'a pas seulement partagé l'Europe entre Est et Ouest. Ses frontières passent aussi entre, d'une part, le P.C.F. et la C.G.T., et, d'autre part, le reste de la gauche politique et syndicale.

● RECTIFICATIF : Prud'hommes. Dans l'article « Une nouvelle réforme des prud'hommes » (*le Monde* du 30 décembre, page 19), il fallait lire à propos du projet de loi : « Le gouvrenement souhaite qu'il soit adopté par le *Parlement* dès janvier » et « les conseillers prud'hommes (...) *recevaient* une formation sous l'égide du ministère de la justice » et non pas recevraient.

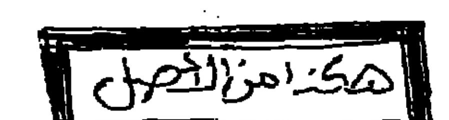
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

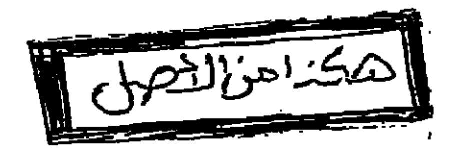
	Cours du jour + bas	+ haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	5,7250	5,7350	+ 65	+ 95	+ 120	+ 160	+ 180	+ 300
$ can. ..	4,8360	4,8475	— 50	+ 15	— 75	+ 10	— 215	— 50
Yen (100)	2,6040	2,6095	+ 165	+ 210	+ 340	+ 395	+1000	+1175
D.M.	2,5260	2,5330	+ 75	+ 115	+ 165	+ 210	+ 560	+ 680
Florin ...	2,2975	2,3055	+ 65	+ 95	+ 135	+ 170	+ 470	+ 560
F.B. (100)	14,9350	14,9800	—1200	— 700	—1720	—1200	—3950	—2450
F.S.	3,1730	3,1840	+ 125	+ 175	+ 265	+ 320	+ 860	+ 995
L. (1 000)	4,7400	4,7485	— 380	— 270	— 755	— 580	—1995	—1730
£	10,8750	10,9000	— 75	+ 50	— 160	+ 5	— 280	+ 130

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	13	1/2	10 3/8	10 3/4	10 3/8	10 3/4	10 3/8	10 7/8
$ E.-U. ..	13 7/8	14 3/8	13 1/4	13 5/8	13 3/8	13 3/4	14 5/8	15
Florin ...	10 1/2	11 1/4	10 1/2	11 1/4	10 1/2	11 1/4	10 1/2	11 1/4
F.B. (100)	17	19	20	24	19	22	18	21
F.S.	35	40	9 1/8	9 9/16	9 1/8	9 9/16	9 3/8	9 3/4
L. (1 000)	13	15	21	25	22	25	22	25
£	14 1/2	15 1/4	15 1/8	15 3/4	15 1/2	16	15 1/8	15 1/4
F. français	N.C.		15 1/2	16 1/8	16 3/8	17	18 1/8	18 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 DÉCEMBRE

Marché résistant

Pour la première fois de la saison, la séance de mardi a été retardée d'une demi-heure à la Bourse de Paris, cela afin de permettre aux professionnels de dépouiller les innombrables petits ordres d'achats en provenance de la clientèle « Monory ». Ces acquisitions, toutes effectuées au comptant, ont, par osmose, eu d'abord un effet fortifiant sur le marché du terme, qui, après son léger glissement de début de semaine, s'était un peu redressé à l'ouverture. Mais le phénomène ne s'est quand même pas pleinement répercuté et, livrée à elle-même, la Bourse a fait par la suite un léger pas en arrière, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,5 % environ au-dessous de son niveau précédent.

Pour tout dire, elle a surtout pâti du manque d'affaires à terme, ce qui n'a pas été le cas au comptant, comme en atteste le montant des transactions faites lundi (largement plus de 300 millions de francs rien qu'en valeurs françaises). Ceci expliquant cela, les deux marchés se sont désolidarisés par la force des choses.

Au reste, ces faibles courants d'échanges pour les opérations à échéance n'ont rien pour surprendre. Par tradition et sauf événement exceptionnel, la Bourse est toujours très calme entre Noël et le jour de l'an. Une fois encore, elle n'a pas failli à son habitude.

La devise-titre a davantage baissé que le dollar, pour revenir de 6,60 F-6,70 F à 6,42 F-6,45 F.

Vif repli de l'or aux Etats-Unis, où l'once de métal précieux est tombée à 393 dollars. Par contrecoup, on a coté 396,25 dollars à Londres (contre 404 dollars le 24 décembre), et à Paris le lingot a perdu 1 000 F à 74 000 F (après 74 490 F). Le napoléon a très peu varié : 700 F contre 700,10 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PROMODÈS. — Les dirigeants du groupe tablent, pour 1981, sur une augmentation du bénéfice net supérieure à 20 % pour un chiffre d'affaires, à structures comparables, accru d'un peu moins de 25 %. Rappelons qu'en 1980 la part du groupe dans le résultat net consolidé avait atteint 99,5 millions de francs et que la société avait dégagé 60,15 millions de profits nets.

ELF-AQUITAINE RACHÈTE LES HUILES RENAULT. — Le groupe pétrolier vient de racheter à Sogerap sa participation de 99 % dans les Huiles Renault. Il s'engage de ce fait à acquérir jusqu'au 31 décembre toutes les actions restant en circulation au prix unitaire de 515 F. Les Huiles Renault, rappelons-le, n'ont plus aucun lien avec le constructeur automobile depuis 1968. Leur chiffre d'affaires s'était élevé, en 1980, à 1,1 milliard de francs et leur bénéfice net à 8,53 millions.

USINOR-SACILOR. — Les actions Usinor et Sacilor, dont la cotation devait reprendre mardi 29 septembre 1981, n'ont finalement pas pu être cotées en raison d'un excédent d'ordres de vente. Sur une base purement indicative, le titre Usinor se négociait à 6,35 F (contre un dernier cours de 7,50 F avant la suspension de cotation) et le titre Sacilor à 8,90 F (contre 10,50 F). Une nouvelle tentative de cotation devrait intervenir mercredi 30 décembre.

MAXIM'S. — Le célèbre restaurant parisien va faire prochainement sa réapparition à la cote officielle de la Bourse de Londres. La cotation du titre avait été suspendue en mai dernier à la suite des opérations financières ayant abouti à la prise de contrôle de la société exploitante par M. Pierre Cardin.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	28 déc.	30 déc.
Valeurs françaises	88,9	90
Valeurs étrangères	133,4	130,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	93,5	93,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 déc. 15 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/12	30/12
1 dollar (en yens)	221,95	220,60

NEW-YORK

La glissade se poursuit

Amorcée dès le début de la semaine, la glissade des cours s'est poursuivie mardi à Wall Street. Mais, cette fois, des courants d'échanges nettement plus étoffés l'ont accompagnée et, à la clôture, tandis que l'indice des industrielles enregistrait une nouvelle baisse de 2,09 points à 868,25, le bilan des transactions portait sur 35 millions de titres contre 28,3 millions précédemment.

Pour l'essentiel, ce sont une fois encore les ventes fiscales qui ont pesé sur les cours. Elles n'ont trouvé devant elles qu'une faible contrepartie, nombre d'investisseurs déçus par le brusque coup d'arrêt porté à la baisse des taux d'intérêt ayant renoncé pour l'instant à concrétiser leurs intentions d'achat.

Mais, de l'avis de nombreux spécialistes, la décision du président Reagan de réduire les exportations de matériels de haute technologie destinées à l'U.R.S.S. a eu, elle aussi, un impact sur le marché en provoquant le recul des actions de plusieurs entreprises concernées comme Honeywell, IBM, Xerox, Motorola et Teledyne.

Sur 1978 valeurs traitées, 987 ont baissé et 547 ont monté.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Alcoa	25 3/4	25 5/8
A.T.T.	58 3/8	58 1/4
Boeing	22 5/8	22 3/8
Chase Manhattan Bank	53 1/4	53 1/8
Du Pont de Nemours	37 5/8	37 1/8
Eastman Kodak	71 1/2	70 3/4
Exxon	30 3/4	31
Ford	17 1/8	17
General Electric	58 7/8	57 1/8
General Foods	31 5/8	31 3/4
General Motors	38 1/4	38 3/8
Goodyear	18 3/4	18 5/8
I.B.M.	56 1/2	56
I.T.T.	29 1/2	29 1/4
Mobil Oil	24 1/2	24 1/2
Pfizer	52 1/8	52 5/8
Schlumberger	54 1/8	53 5/8
Texaco	33 3/8	33
U.A.L. Inc.	17 1/8	17
Union Carbide	50 1/2	49 1/2
U.S. Steel	30 1/4	30 3/4
Westinghouse	25 1/4	25 3/4
Xerox Corp.	41 1/8	40 1/8

BOURSE DE PARIS 29 DECEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 740
5 %	36 70	4 548
3 % amort. 45-54	71	1 241
4 1/4 % 1963	97 30	1 171
Emp. N. Eq. 6 % 67	103 60	3 485
Emp. 7 % 1973	6886	..
Emp. 8,80 % 77	91 70	5 328
Emp. 9,80 % 78	77 70	4 591
E.D.F. 7,8 % 61	....	7 244
E.D.F. 14,5 % 80-92	92 30	7 687
Ch. France 3 %	212	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	167	....
Aciers Peugeot	88	91 50
Actibail	117	117
Agence Havas	325	328
A.G.F. (St Cent.)	390	400
A.G.P. Vie	2780	2790

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	76 50	79 50 d
Air-Industrie	16 80	16 15
Alfred Herlicq	60 50	60 50
Allobroge	380	380
Alsacienne Banque	269	275
Amrep	891	900
André Roudière	128	126 10
Applic. Hydraul.	222	214
Arbel	125	130
A. Thiery-Sigrand	21	21
Artois	294 50	288
At. Ch. Loire	32 10	31 50
Ausedat-Rey	24 50	24
Bain C. Monaco	92	92 10
Bazaria	415	400
Banque Hervet	190	197 60 d
Banque Hypoth. Eur.	254	254 50
Banque Nat. Paris	435	441 90
B.O.I.C.	29 95	29 40
Banque Worms	168	165
Bénédictine	740	730
Bernard-Moteurs	52	52
Biscuit (Génér.)	400	400

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	799	800
Bon-Marché	84 10	90 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	116	111 30
Chambon (M.)	174	183

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	105 40	107 30
Navig. (Nat. de)	68	70 80 d
Nicolas	440	425
Nodet-Gougis	347	348 50
Omn. F. Paris	785	785
OPB Paribas	119 50	114 70 o
Optorg	110	114 40
Origny-Desvroise	137	137

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcan Alum.	141	141
Algemene Bank	741	745
Am. Petrofina	353	....
Arbed	128	....
Asturienne Mines	50 70	50 10
Bco Pop Espanol	111	111
B. N. Mexique	23 05	23
B. Régl. Internat.	44400	44200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	126	....
Akzo	56 60	56 50

SICAV

29/12	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9127 56	8713 68
Actions France	151 56	144 69
Uni-Japon	612 31	584 54
Unirente	1347 83	1303 61
Valorem	257 07	245 41
Worms Investiss.	445	424 82

Étrangères

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2000	4,5 % 1973	1980	1955	1940	1950
2845	C.N.E. 3 %	2870	2870	2870	2825
475	Air Liquide	478	479	479	484 90
350	Als. Superm.	341	349	349	349
88	A.L.S.P.I.	87 50	88 50	88 50	89 50
285	Eurafrance	290	294 90	294 90	294 90
620	Europe no 1	601	631	631	631
460	Facom	460	460	460	468
150	Finextel	148	152	152	155
121	Fives-Lille	123 50	124 50	122 50	122 50
69	Fondene (Gén.)	68	70 10	70 10	70 10
285	Penhoet	286	295	285	300
285	Pernod-Ricard	292	293	293	293
111	Pétroles (Fse)	118 50	120	120 20	121
157	— (obl.)	163	161 60	161 60	158 50
29	— (certific.)	29	30	30	29 90
50	Pétroles B.P.	51 50	52 30	52 30	53 30
134	U.C.B.	132	133	133	130 30
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	— (obl.)	94 20	....	....	....
122	U.T.A.	121 50	132	132	133 50
173	Valéo	175 30	179	178	182 60
240	Gen. Motors	253 50	250	250	245 20
59	Goldfields	60 80	59	59	58 20
84	Harmony	85	82 15	82 30	80 55
20	Hitachi	19 55	19 75	19 85	19 90
340	Hoechst Akt.	352	360	360	343
123	Gencor	123 80	121	121 10	118 60
375	Gén. Electr.	394	378	378	372
118	Eastman Kodak	475 50	463 50	463 50	481 10
380	East Rand	75	72 10	71 50	71 10
83	Ericsson	254	254	254	248
295	Exxon Corp.	204 60	200	200 10	200
210	Ford Motors	112 50	110 50	110 50	112
295	Free State	211	203	203 10	207
265	Sony	114	113 10	112 10	110 90
2 57	Unilever	392	390	390	....
	Un. Min. 1/10	85	85	85	83 20
	Unit. Techn.	280 10	274	274	274
	West Deep	215	209 50	207 60	206
	West Hold.	301 50	290 50	291	290 50
	Xerox Corp.	275 10	271	271	266 40
	Zambia Corp.	2 52	2 50	2 47	2 45

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 752	5 746	5 610	5 870
Allemagne (100 DM)	253 550	253 080	246	258
Belgique (100 F)	15 010	14 980	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	230 130	230	225	236
Danemark (100 krd)	77 900	77 810	75 500	80 500
Norvège (100 k)	98 430	98 270	96	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 935	10 884	10 550	11 150
Grèce (100 drachmes)	10	9 982	....	....
Italie (1 000 lires)	4 763	4 745	4 600	5
Suisse (100 fr.)	318 400	318 150	310	323
Suède (100 krs)	103 280	103	100	105 500
Autriche (100 sch)	36 210	36 130	36 200	36 800
Espagne (100 pes.)	5 900	5 870	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 810	8 750	8	9
Canada ($ can 1)	4 872	4 865	4 720	4 960
Japon (100 yens)	2 584	2 596	2 500	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/12
Or fin (kilo en barre)	75000	74600
Or fin (en lingot)	75000	74000
Pièce française (20 fr)	700 10	700
Pièce française (10 fr)	540	520
Pièce suisse (20 fr)	616	610
Pièce latine (20 fr)	585	560 10
Souverain	670	669
Pièce de 20 dollars	3020	3010
Pièce de 10 dollars	1600	1620
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3470	3320
Pièce de 10 florins	585	586

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

JEUDI 31 DÉCEMBRE A 20 HEURES

Le président de la République présentera ses vœux au pays

Le président de la République présentera ses vœux au pays, le jeudi 31 décembre, à 20 heures, au cours d'une allocution diffusée par les trois chaînes de télévision et Radio-France. A cette occasion, M. Mitterrand passera la journée du mercredi à Paris, avant de se rendre de nouveau dans sa résidence privée de Latche, à Soustons (Landes).

Les représentants des «forces vives» et les présidents de conseil régional et de conseil général reçus à l'Élysée

Les cérémonies de présentation des vœux seront ensuite étalées sur quarante-huit heures, le lundi 4 et mardi 5 janvier. M. Mitterrand a introduit deux innovations dans ces cérémonies traditionnelles : d'une part, la réception des représentants des « forces vives du pays », d'autre part celle des présidents de conseil régional et de conseil général.

Cette dernière manifestation devrait permettre à M. Mitterrand de rencontrer brièvement certains dirigeants de l'opposition, tels MM. Chirac, maire de Paris, et Lecanuet, président du conseil général de la Seine-Maritime. Il a été envisagé également, à l'occasion de la présentation des vœux, une réception ès qualités des leaders des quatre grandes formations politiques, mais la question n'est pas encore résolue.

Ces journées se dérouleront de la façon suivante : le lundi 4 janvier, se succéderont au palais de l'Elysée le gouvernement (à 10 heures), les corps constitués (à 11 heures), les armées (à 12 heures), les bureaux du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social (à 14 h. 30), les autorités religieuses (à 15 heures) et le corps diplomatique (à 18 heures) ; le mardi 5, le chef de l'Etat recevra à 11 heures les représentants des forces vives (organisations syndicales et professionnelles, agricoles, de parents d'élèves, d'anciens combattants, etc.), puis, à 11 h. 30, les présidents de conseil régional et de conseil général.

A 14 h. 30, M. Mitterrand assistera à la rentrée solennelle de la Cour de cassation, avant de recevoir à 16 heures les vœux de la presse. A chacune de ces réceptions, le président de la République prononcera une brève allocution. Sont envisagées des interventions plus conséquentes (outre le discours devant la Cour de cassation) devant les corps constitués, le corps diplomatique, les « forces vives » et les armées.

LE MESSAGE ANNUEL DE JEAN-PAUL II SUR LA PAIX

«La guerre est le moyen le plus barbare et le plus inefficace de résoudre les conflits»

Le message annuel du pape à l'occasion de la journée de la paix du 1er janvier 1982 est centré sur « la paix, don de Dieu ». Jean-Paul II y dénonce, notamment, le *« nationalisme débridé qui alimente des projets d'hégémonie, dans le cadre desquels les rapports avec les autres nations semblent pris dans une alternative impitoyable : soit satellisation et dépendance, soit compétition et hostilité »*.

Dieu, note le pape est le *« fondement de la paix »*. Si la paix est un don, l'homme n'est cependant jamais dispensé de sa responsabilité de la rechercher et de l'établir par des efforts personnels et communautaires. Les chrétiens sont invités *« à unir leurs efforts à ceux des croyants des autres religions qui dénoncent la haine et la guerre »*.

Jean-Paul II rend hommage aux mass media : *« Font œuvre de paix ceux qui, par l'information, suppriment l'écran des distances, de telle sorte que nous nous sentions vraiment concernés par le sort de ces hommes et de ces femmes qui loin de nous, sont victimes de la guerre ou des injustices. »*

Tout le monde, remarque le message, peut travailler à la paix : les psychologues, les philosophes — notamment personnalistes — les hommes de science, les artistes, les sportifs et, au premier chef, les politiques. Le message rappelle cette vérité classique que *« les peuples ont le droit et même le devoir de protéger, par des moyens proportionnés, leur existence et leurs libertés contre un injuste agresseur »*.

Le pape ne mentionne pas explicitement la « non-violence » mais exprime les restrictions suivantes : *« Compte tenu de la différence, pour ainsi dire, de nature entre les guerres classiques et les guerres nucléaires ou bactériologiques, compte tenu aussi du scandale de la course aux armements face aux nécessités du tiers-monde, ce droit* [de se protéger], *très réel dans son principe, ne fait que souligner pour la société mondiale l'urgence de se donner des moyens efficaces de négociation. Ainsi la terreur nucléaire qui hante notre temps peut-elle presser les hommes d'enrichir leur patrimoine commun de cette découverte très simple qui est à leur portée, à savoir que la guerre est le moyen le plus barbare et le plus inefficace de résoudre les conflits. »*

[Rédigé le 8 décembre, ce document ne pouvait faire mention des consignes de « résistance passive » que M. Lech Walesa aurait données après le coup de force de Varsovie.]

En Turquie

DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES POURRAIENT AVOIR LIEU EN 1983

Ankara (A.F.P.-A.P.). — Le général Kenan Evren, chef de l'Etat turc, a annoncé le mardi 29 décembre que la nouvelle Constitution serait soumise à référendum en novembre 1982 au plus tard et que des élections générales pourraient être organisées à l'automne 1983.

Le Parlement a été dissous et toute activité politique interdite à la suite du coup d'Etat du 12 septembre 1980. Depuis octobre 1981, une assemblée consultative désignée par le Conseil national de sécurité, formé de cinq généraux, travaille, en collaboration avec ce Conseil, à la réforme de la Constitution.

NAUFRAGE D'UN CARGO ITALIEN DANS LE GOLFE DE GASCOGNE
Trente disparus

Un cargo italien de 32 000 tonnes, long de 180 mètres, le *Marina di Equa* a sombré, le *mardi* 29 décembre, dans le golfe de Gascogne, à 280 kilomètres environ au nord-ouest de la Corogne (Espagne). L'équipage était composé de trente hommes, tous de nationalité italienne. Chargé d'engrais, il avait quitté Naples le 24 décembre à destination d'Anvers, où il devait embarquer des produits sidérurgiques pour les Etats-Unis.

Lorsque le signal de détresse a été capté, plusieurs navires et avions de patrouille, espagnols et français, se sont portés au secours du navire, mais les recherches ont été rendues très difficiles par la nuit et la mer houleuse. C'est une grosse lame qui a enfoncé un panneau de la cale du cargo, provoquant ensuite son naufrage.

Mercredi matin, les recherches continuaient, dans des conditions météorologiques difficiles, pour tenter de retrouver des survivants. — *(A.F.P.)*

Propos aigres-doux entre Paris et Bonn

Le comité politique de l'Europe des Dix (les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères) se réunit, ce mercredi 30 décembre, à Londres, pour examiner l'affaire polonaise et, notamment, les sanctions contre l'U.R.S.S. décidées par les Etats-Unis.

En fin de matinée, ce mercredi, ni Paris ni les autres capitales de la Communauté n'avaient fait connaître leurs réactions aux décisions du président Reagan. Le gouvernement français devrait, cependant, faire connaître sa position dans la journée.

La France ayant condamné plus vigoureusement que tout autre gouvernement des Dix le coup de force polonais et le rôle de l'U.R.S.S. en Pologne, il est exclu que la réaction française soit négative. Les sanctions américaines posent cependant des problèmes aux dirigeants français dans la mesure où elles sont plus sévères que prévu et où elles pourraient être plus gênantes pour l'économie française que pour l'économie américaine.

D'ores et déjà, l'affaire polonaise provoque indirectement de sérieux tiraillements entre les Dix et notamment des échanges de propos aigres-doux entre Paris et Bonn. Le porte-parole de M. Genscher (sans doute, pense-t-on à Paris, pour faire oublier les complaisances ouest-allemandes vis-à-vis des militaires polonais et des dirigeants soviétiques) a énuméré mardi les nombreux coups de téléphone passés par son ministre avec le secrétaire d'Etat américain et les dirigeants européens, sans chercher à joindre son collègue français, M. Cheysson, qui se trouvait pourtant dans une capitale de la Communauté, Athènes.

M. Genscher a regretté officiellement que ne puisse avoir lieu ce mercredi à Londres une réunion, selon lui *« nécessaire et justifiée »*, des dix ministres des affaires étrangères. La presse ouest-allemande, citant les « milieux informés » de Bonn, indique que cette rencontre n'a pu avoir lieu parce que M. Cheysson a *« préféré se rendre en Grèce »*.

Le porte-parole français s'est *« étonné »* (c'est un euphémisme) de ces accusations. Le ministre français fait en Grèce une visite officielle prévue de longue date, mais, indique-t-on au Quai d'Orsay, il était parfaitement disponible ce mercredi pour assister à une réunion que lord Carrington, président du Conseil des Dix, n'a simplement pas cru nécessaire de convoquer.

Il est vraisemblable cependant qu'une réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté, consacrée à la Pologne, aura lieu à une date que devraient fixer ce jour les directeurs des affaires politiques.

Les représentants permanents au Conseil atlantique consacrent de leur côté, ce mercredi, leur réunion hebdomadaire à la Pologne.

Au Maroc

M. ALAOUI, MINISTRE D'ÉTAT ACCUSE LE P.S. FRANÇAIS D'ACTIVITÉS SUBVERSIVES CONTRE LE RÉGIME CHÉRIFIEN

Rabat *(A.F.P.)*. — Le ministre d'Etat marocain, M. Ahmed Alaoui, a dénoncé, le mardi 29 décembre, la participation du parti socialiste français à la *« conjuration internationale »* dont le Maroc, selon lui, est l'objet.

Dans un éditorial du quotidien *Maroc-Soir*, dont il est le directeur politique, M. Alaoui affirme que, *« parallèlement à l'action militaire et subversive »* organisée à l'est (dans le Sahara) contre le Maroc, *« une campagne politique a été engagée ». « Les principales initiatives sur le plan politique,* écrit M. Alaoui, *sont à Paris et particulièrement au sein du parti socialiste français dont la naïveté congénitale ne lui permet pas de voir qu'il se laisse manipuler pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les idéaux qu'il prétendre défendre. »*

« Ce parti, ajoute le ministre d'Etat marocain, *se trouve toujours empêtré dans ses scrupules et ses contradictions. Pour lui, tout régime qui se pare de l'étiquette socialiste et progressiste trouve immédiatement sinon la grâce du moins des circonstances atténuantes même s'il est le plus férocement répressif. Par contre, tout régime dont l'étiquette est différente devient aussitôt suspect, et il est condamné sans appel si de surcroît il est monarchique. »*

« Les milieux socialistes parisiens, poursuit M. Alaoui, *sont devenus un véritable foyer de subversion antimarocaine. On a mobilisé tous les médias, la radio, la télévision, des canards déchaînés, des historiens, des parlementaires, des écrivains, des amiraux et des académiciens, et tout cela pour s'abaisser jusqu'à l'injure, la bassesse et l'infamie. »*

Et pourtant, estime le ministre d'Etat, *« le Maroc est l'un des pays d'Afrique et du tiers-monde à pratiquer une démocratie exemplaire, à respecter les libertés publiques et les droits de l'homme. (...) Personne n'est jugé au Maroc pour son opinion ou ses idées, mais seulement pour ses actions, pour des actes qui touchent à l'ordre public ou au statut de la nation »*.

UNE PHOTO RÉCENTE DE L'ANCIEN NAZI JOSEF MENGELE A DISPARU DES ARCHIVES DE LA POLICE ALLEMANDE

Francfort *(A.F.P.)*. — L'une des plus récentes photos du criminel de guerre nazi Josef Mengele en possession de la police a été détruite par l'Office fédéral criminel (B.K.A.). Josef Mengele, qui, s'il est encore vivant, serait âgé de soixante-dix ans, est accusé d'avoir envoyé plusieurs dizaines de personnes à la chambre à gaz et d'avoir, en tant que médecin, torturé des prisonniers du camp d'Auschwitz.

Lorsque, en novembre dernier, un témoin a cru identifier l'ancien nazi en Uruguay, le parquet fédéral a réclamé au B.K.A. une photo de passeport datant de 1956, et s'est entendu répondre qu'elle n'existait plus.

Selon un porte-parole du ministère fédéral de l'intérieur, cette photo, ainsi qu'une autre plus ancienne, n'auraient été détruites que *« pour des raisons de rangement »*. Le B.K.A. a ouvert une enquête.

LA REVUE « TRICONTINENTAL » N'EST PLUS INTERDITE

Le *Journal officiel* du 30 décembre publie deux arrêtés qui abrogent l'interdiction en France de la mise en vente, la circulation et la distribution du livre *l'Ascension de Mobutu, du sergent Joseph Désiré au général Sese Seko*, par l'avocat belge Jules Chomé, et de la revue *Tricontinental*, édition française de l'organe théorique du secrétariat exécutif de l'organisation de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui se réunit en 1965, pour sa première conférence, à La Havane. Le premier ouvrage avait été interdit le 25 janvier 1974 et la revue *Tricontinental*, le 27 janvier 1969, par le ministre de l'intérieur.

M. François Maspero, éditeur, animateur des éditions Maspero, est le responsable de la publication du livre et de la revue. De nombreux démêlés juridiques l'ont opposé au ministère de l'intérieur. Le 11 février 1971, un arrêt de la Cour de cassation avait condamné M. Maspero à 15 000 francs d'amende.

● *L'affaire de Broglie.* — Le 30 décembre, en fin de matinée, le parquet général de la cour d'appel de Paris n'était avisé de l'existence d'aucun pourvoi contre l'arrêt de la cour d'assises qui a infligé, le 23 décembre, dix ans de réclusion à Guy Frèche, le meurtrier de Jean de Broglie, à Pierre de Varga et Guy Simoné, ainsi que cinq ans à Guy Tessèdre. Le délai légal pour former les pourvois s'est achevé dans la soirée du 29 décembre. Le seul accusé dont on pouvait attendre un tel recours est Pierre de Varga, qui a toujours protesté de son innocence. Il reste encore possible, toutefois, qu'une lettre expédiée dans les délais parvienne tardivement au greffe criminel.

MORT DU CARDINAL FRANJO SEPER

Le cardinal Franjo Seper, qui fut remplacé, le 25 novembre 1981, par le cardinal Ratzinger à la tête de la congrégation pour la doctrine de la foi (*le Monde* du 27 novembre), est mort, dans la nuit du 29 décembre, dans un hôpital de Rome. Il était âgé de soixante-seize ans. C'est en 1968 que Paul VI l'avait désigné comme successeur du cardinal Ottaviani à la tête de l'ex-Saint-Office.

Un nouveau visage du « Saint-Office »

La présence du cardinal Seper à la congrégation doctrinale de la Curie romaine a marqué une étape importante dans l'évolution de l'Eglise romaine. Né en Yougoslavie en 1905, celui qui fut archevêque de Zagreb de 1960 à 1968 avait l'expérience des milieux socialistes et de l'incroyance et était donc naturellement tourné vers les questions pastorales. Il a joué un rôle actif pendant le concile, soulignant notamment la responsabilité des croyants réactionnaires dans la montée de l'athéisme. « Pour beaucoup de nos contemporains, *notait-il*, l'athéisme est considéré comme un progrès. »

Au synode mondial de 1967, les évêques l'avaient massivement élu à la tête d'une importante commission.

A Rome, le responsable de la congrégation pour la doctrine de la foi, successeur du cardinal Ottaviani, s'est montré homme discret bien qu'il ait eu à intervenir directement dans plusieurs dossiers délicats. En novembre 1974, il condamne l'avortement, puis ce furent les affaires des théologiens Hans Küng et Schillebecks qui ont longuement défrayé la chronique et suscité de vifs débats.

Sans qu'il l'ait cherché, le cardinal Seper a vécu au milieu des remous politiques et religieux. Politiques lorsqu'il demeura de 1954 à 1960 coadjuteur de Mgr Stepinac (Zagreb) qui se trouvait en résidence surveillée. Religieux lorsqu'il fallut assumer l'héritage du cardinal Ottaviani, symbole de l'Eglise préconciliaire et effacer autant que faire se pouvait la réputation de sectarisme de son prédécesseur. — *H.F.*

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1981 a été tiré à 518 147 exemplaires.

FORT ACCROISSEMENT DE L'INSÉCURITÉ DANS LE MÉTRO PARISIEN

Les agressions contre des voyageurs dans le métro de Paris et le RER ont augmenté de près de 25 % depuis le 1er janvier 1981, selon des chiffres fournis, mardi 29 décembre, par la direction de la Régie.

Durant les onzes premiers mois de l'année, la R.A.T.P. a dénombré 955 agressions contre des voyageurs sur l'ensemble de son réseau ferré, contre 707 pour la même période en 1980. Dans les autobus, l'évolution est du même ordre avec 286 agressions au 30 novembre 1981 contre 249 l'année dernière. Le vol est à l'origine de la moitié de ces agression et les statistiques de la Régie sur le vol à la tire dans le métro ou le RER enregistrent d'ailleurs une progression spectaculaire : de 1 739 pour les onze premiers mois de 1980 elles passent à 2 959 pour la même période de 1981.

Selon la R.A.T.P., la moitié des agressions commises ont lieu dans les trois derniers jours de la semaine et 45 % environ se produisent après 20 h. 30. Les stations de métro les plus « chaudes » sont d'ailleurs le reflet de ce phénomène : Châtelet-les Halles, Charles-de-Gaulle-Etoile, République et Strasbourg-Saint-Denis.

Enfin, la R.A.T.P. indique que depuis le début de l'année, sur 108 personnes ayant tenté de se suicider dans le métro ou le RER, 43 sont mortes.

● *Le typhon Lee aux Philippines* a provoqué la mort de cent trente-sept personnes. Près de trente-trois mille sinistrés ont, d'autre part, été dénombrés selon les chiffres officiellement établis le 28 décembre. Les dégâts matériels sont évalués à 11,2 millions de dollars (65 millions de francs) (immeubles et ponts détruits, routes coupées, troupeaux et récoltes perdus). — *(A.P., Reuter.)*

